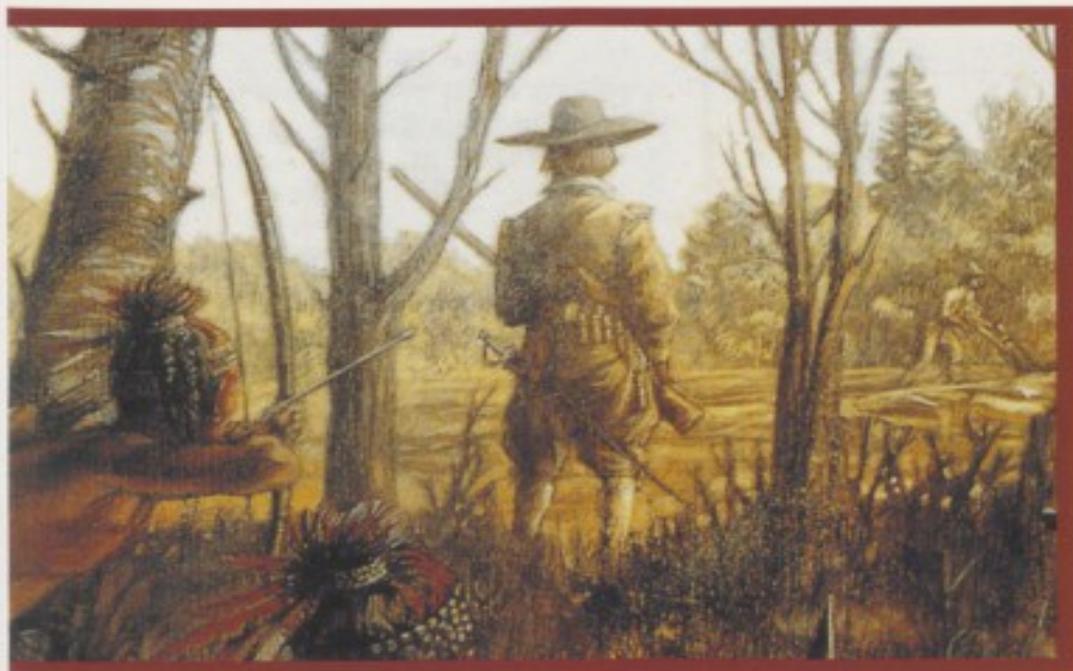


Bernard Lugan



*Histoire
de la Louisiane
française*

1682-1804

Perrin

Durant plus d'un siècle, la France a possédé un immense empire en Amérique du Nord. Si l'histoire de la Nouvelle-France ou Canada est bien connue, celle de la Louisiane est en revanche largement ignoré e. La Nouvelle-Orléans, fondée en 1712, était la capitale d'un vaste territoire s'étendant du Canada, au nord, au golfe du Mexique. A l'est, il était limité par la chaîne des Appalaches et à l'ouest par la barrière des Rocheuses. Vingt et un États composant les actuels États-Unis étaient sous la souveraineté du roi de France. L'histoire de la Louisiane française est celle d'une épopée sculptée par des missionnaires, des coureurs des bois et par des officiers perdus dans les immensités du Nouveau-Monde. Reconnue par Cavelier de la Salle qui, après une première expédition en 1669, prit possession de ses deux rives en 1682 et lui donna le nom de Louisiane, la vallée du Mississippi devint l'axe de pénétration par lequel la France prit le contrôle de tout le Centre-Ouest américain. C'est à partir du grand fleuve que s'opéra la première conquête de l'Ouest. Elle fut française et précéda de près de deux siècles la ruée américaine vers les montagnes Rocheuses.

C'est presque sans aide, en ne comptant que sur leurs propres forces et sur l'amitié des tribus indiennes alliées que les pionniers de la Louisiane conservèrent et agrandirent cette colonie à laquelle le roi de France avait donné son nom. La rive gauche du Mississippi fut abandonnée aux Anglais en 1763. La rive droite fut cédée à l'Espagne en 1762 et rétrocédée à la France en 1800. En 1803, Bonaparte, estimant qu'il ne serait pas en mesure de la défendre contre les Américains, décida de la leur vendre. Les États-Unis, jusque-là bloqués à l'est du Mississippi, purent alors commencer à occuper les grandes plaines abandonnées par la France et se lancer dans la conquête de l'Ouest.

Bernard Lugan

**LA LOUISIANE FRANCAISE 1682-
1804**

PERRIN
76, rue Bonaparte
PARIS

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

Dédicace

Épigraphe

INTRODUCTION

1 - LES EXPLORATIONS

HERNANDO DE SOTO

VERRAZANO ET JACQUES CARTIER

CHAMPLAIN ET SES SUCCESEURS

L'APPROCHE DU MISSISSIPPI

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPPI

LE PREMIER VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE (1681-1684)

LE SECOND VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE

2 - LA PRISE DE POSSESSION 1699-1713

LES PIONNIERS DE LA NOUVELLE FRANCE

HOLLANDAIS ET ANGLAIS

PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE

LA SECONDE EXPÉDITION

LA LOUISIANE ET LA GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE

LES RIVALITÉS DU CANADA

LES TENTATIVES ANGLAISES

LES RELATIONS AVEC L'ESPAGNE

3 - L'EMPIRE DU MISSISSIPPI 1713-1752

LA NOUVELLE POLITIQUE ANGLAISE

LE CONFLIT FRANCO-ESPAGNOL

L'APPEL À CROZAT

L'ADMINISTRATION

L'ABANDON DE CROZAT (1717)

DE CROZAT À LAW (1717-1719)

LE PEUPEMENT

LA ROTATION DES NAVIRES (voir p. 85)

DE BIENVILLE À VAUDREUIL (1732-1752)

LA DÉFENSE DE L'EMPIRE (1714-1729)

LA VIE RELIGIEUSE

LES EXPLORATIONS

4 - LA POLITIQUE INDIENNE 1713-1752

LA PREMIÈRE GUERRE DES RENARDS (1702-1716)

LE MISSISSIPPI CENTRAL (1713-1716)

LA DEUXIÈME GUERRE DES RENARDS (1717-1729)

LA RÉVOLTE DES NATCHEZ (1729-1734)

CHACTAS CONTRE CHICACHAS (1731-1734)

LES CAMPAGNES CONTRE LES CHICACHAS, 1736

LA TRAHISON DE SOULIER ROUGE

5 - LA GUERRE ANGLAISE 1744-1760

LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE

LA QUESTION DE L'OHIO

LA MISE EN DÉFENSE DE L'OHIO

DE LA PAIX ARMÉE A LA GUERRE

L'OFFENSIVE ANGLAISE

- LA GUERRE DE SEPT ANS
- LES CAMPAGNES D'AMÉRIQUE
- LA FIN DE LA NOUVELLE FRANCE
- L'EFFORT DE GUERRE DE LA LOUISIANE
- 6 - L'ARMÉE FRANÇAISE EN LOUISIANE 1699-1763
 - LES MÉTHODES DE GUERRE
 - LES OFFICIERS
 - ÉQUIPEMENT ET RAVITAILLEMENT DES TROUPES
 - LES PROBLÈMES LIÉS À LA DÉsertION
 - LES COMMUNICATIONS CANADA-LOUISIANE
- 7 - DE L'EMPIRE ABANDONNÉ A L'EMPIRE VENDU 1763-1804
 - L'OCCUPATION ANGLAISE
 - LA CESSION À L'ESPAGNE
 - LA LOUISIANE ESPAGNOLE
 - LA NAISSANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
 - LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA LOUISIANE
 - LA VENTE DE LA LOUISIANE
- CONCLUSION
- ANNEXES
 - I - FORTS ET POSTES DE LOUISIANE
 - LES FORTS DE HAUTE LOUISIANE
 - LES FORTS DE BASSE LOUISIANE
 - II - LES TRIBUS AMÉRINDIENNES
 - LES TRIBUS DU SUD
 - LES RELATIONS AVEC LES TRIBUS DU SUD
 - LES TRIBUS DU NORD
 - III - LES COLONIES ANGLAISES

LA NOUVELLE-ANGLETERRE

VIRGINIE

MARYLAND

RHODE ISLAND

NEW JERSEY

NEW HAMPSHIRE

LES CAROLINES

GEORGIE

IV - LES RECRUES DE LOUISIANE

V - LE TEMPS DE SERVICE DES SOUS-OFFICIERS ET DES SOLDATS

VI - LES EFFECTIFS

CHRONOLOGIE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

CARTES

LES FORTS FRANÇAIS

LES FORTS ANGLAIS

INDEX

À propos de l'auteur

Notes

Copyright d'origine

Achévé de numériser

à Marcel Giraud.

« Il reste encore pour me séduire l'incroyable épopée des Amériques françaises : Cavalier de La Salle, les frères Le Moyne, les Poitevins coureurs des bois, les fidèles Hurons, Duguay-Trouin, les zouaves du Mexique ; il reste encore la flibuste. »

Jacques PERRET.

INTRODUCTION

Vingt et un des actuels États des États-Unis d'Amérique composaient en totalité ou en partie la Louisiane française : l'Alabama, l'Arkansas, le Colorado, les deux Dakotas, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Kansas, le Kentucky, la Louisiane, le Minnesota, le Missouri, le Montana, le Nebraska, le Nouveau-Mexique, l'Oklahoma, le Tennessee, le Texas, le Wisconsin et le Wyoming.

La Louisiane française occupait donc l'espace compris entre le Canada au nord et le golfe du Mexique au sud. Ses limites orientales étaient marquées par la chaîne des Alleghanys ou Appalaches et celles de l'ouest par les Montagnes Rocheuses. Tout le bassin du Mississippi et une partie des Grandes Plaines du Centre-Ouest des actuels États-Unis étaient directement ou indirectement domaine du roi de France.

L'histoire de la Louisiane française est celle d'une épopée sculptée par des missionnaires, des coureurs des bois, et par des officiers perdus et oubliés dans les immensités du Nouveau Monde.

Reconnue par Cavelier de La Salle à partir de 1669, la vallée du Mississippi fut l'axe de pénétration par lequel la France prit possession de tout le Centre-Ouest américain. C'est à partir du grand fleuve que s'opéra la première conquête de l'Ouest. Elle fut française et précéda de presque deux siècles la ruée américaine vers les Montagnes Rocheuses.

Le Mississippi ou fleuve Saint-Louis était à la fois la colonne vertébrale sur laquelle la Louisiane était construite et l'axe de circulation par lequel passait tout le trafic de la colonie. La Nouvelle France était fille du Saint-Laurent, la Louisiane celle du Mississippi, car c'est par les voies d'eau que se faisaient les transports des marchandises et les déplacements des hommes. En Amérique du Nord, c'est sur les fleuves, les rivières ou les lacs directement reliés les uns aux autres ou bien rapprochés par des portages que les Français s'installèrent (voir carte p. 265).

Long de près de 3 800 km, le Mississippi ne présente évidemment pas le même aspect sur toute la longueur de son cours. Il est au centre d'un réseau hydrographique d'une extrême complexité se digitant vers l'ouest et vers l'est : Ohio, Missouri, Arkansas, etc. Grâce à ces voies d'eau parcourues en canoë, les distances étaient en partie abolies entre la haute et la basse Louisiane, entre Québec et La Nouvelle-Orléans. Les convois utilisaient pour la descente du fleuve les crues des mois de janvier à mai, se laissant porter par le puissant courant. La remontée se faisait en automne, à l'époque des basses eaux, afin que les pagayeurs n'aient pas à lutter contre un courant trop fort.

En basse Louisiane, le Mississippi donne naissance à un immense et complexe réseau de petits bras d'eau, de méandres au faible courant bordés par une épaisse végétation tropicale. Ce sont les célèbres bayous.

Cette région de basse Louisiane est un vaste marais fluctuant selon les caprices du Mississippi. C'est une région au sol spongieux, à la forte humidité, à l'enchevêtrement végétal. Mais, en dépit de pénibles conditions naturelles, la France était condamnée à s'y installer afin de disposer d'une base à proximité de l'embouchure du grand fleuve.

L'avant-port de La Nouvelle-Orléans était le poste de La Balise, qui permettait l'accès aux quelques passes suffisamment profondes pour être empruntées par les navires. La sédimentation permanente de la vase dans le delta du Mississippi, ajoutée à l'ensablement régulier dû aux crues, y rendait difficile la navigation.

Deux possibilités s'offraient alors aux vaisseaux venus de France. Soit leur tirant d'eau était faible et,

depuis La Balise, ils remontaient jusqu'à La Nouvelle-Orléans ; soit les cargaisons étaient déchargées dans les entrepôts du roi et transbordées sur des navires plus petits qui faisaient la navette entre La Balise et la capitale de la Louisiane.

Ces transbordements ne s'effectuaient d'ailleurs pas sans peine ; des naufrages furent à déplorer. Dans tous les cas, entre l'Océan et La Nouvelle-Orléans, la navigation était lente car, dans sa basse vallée, la pente du Mississippi est peu importante et donne naissance à des méandres qui multiplient les distances à parcourir¹.

Au début du XVIII^e siècle, une fraction de la vallée du Saint-Laurent est colonisée par la France ; à l'est, les Anglais ont achevé leur implantation sur la frange côtière comprise entre les Alleghanys et l'Atlantique, une contrée de 1 200 kilomètres de long sur 200 kilomètres de large.

La colonisation européenne laissait libre cependant, au centre du continent, un immense territoire allant des Alleghanys aux Rocheuses et des Grands Lacs au golfe du Mexique. Dépourvue d'implantations européennes - à l'exception de quelques missions françaises aux Illinois et espagnoles au Nouveau-Mexique - cette zone n'était cependant plus totalement inconnue depuis les expéditions de Cavelier de La Salle. A partir des années 1690-1695, Français et Anglais décident d'en entreprendre la colonisation, et, immédiatement, se pose un problème fondamental.

Si l'Angleterre s'installe la première dans la vallée du Mississippi, le Canada risque de se trouver rapidement encerclé ou, pour le moins, privé des ressources de l'arrière-pays et acculé sur le Saint-Laurent qui ne serait plus alors le débouché des fourrures.

Si la France bloque l'entrée du Mississippi et relie le Canada au golfe du Mexique par une chaîne de forts, les colonies anglaises en plein développement vont se voir privées du marché commercial offert par les tribus de l'intérieur et toute expansion vers l'ouest leur sera interdite.

L'initiative de la conquête du Centre-Ouest américain revient à la France, qui réussit durant soixante et un ans à empêcher le déferlement anglais.

C'est presque sans aide, en ne comptant que sur leurs propres forces et sur l'aide des tribus indiennes² alliées, que les pionniers de la Louisiane conservèrent et agrandirent cette colonie à laquelle le roi de France avait donné son nom.

LES EXPLORATIONS³

Les Espagnols furent les premiers Européens à parcourir le bassin du Mississippi. Leurs explorations se firent tout d'abord à partir de la Floride ou « Terra Florida », ainsi baptisée par Juan Ponce de Leon car il l'avait découverte le jour de Pâques fleuries, en 1513.

En 1519, Alvarez de Pineda partit avec quatre navires afin d'en faire le tour, car l'on pensait à l'époque qu'il s'agissait d'une île. Ayant rapidement compris que la région était un appendice du nouveau continent, il longea le littoral du golfe du Mexique vers l'ouest et découvrit la baie de Mobile qu'il prit pour l'embouchure d'un grand fleuve, qu'il baptisa « Rio del Espiritu Santo ».

En 1527, Charles Quint donna à Panfilo de Narvaez des moyens considérables pour l'époque - 400 fantassins et 80 cavaliers : dans l'esprit de l'Empereur, il s'agissait d'entreprendre une véritable colonisation de la région. L'expédition connut des difficultés de tous ordres. Son chef s'enfonça à l'intérieur des terres, vers le nord, jusqu'au pays des Indiens Creeks, puis, ayant décidé de rebrousser chemin, il voulut atteindre la côte afin de la longer pour aller au Mexique. Les pertes furent considérables, mais les survivants parvinrent jusque dans la baie de Mobile. Quelques jours plus tard, à bord d'embarcations de fortune qu'ils avaient réussi à construire, ils découvrirent l'embouchure d'une très importante rivière. Il est probable qu'il s'agissait du Mississippi, ainsi reconnu pour la première fois par des Européens.

Narvaez mort noyé, Cabeza de Vaca prit le commandement de la poignée de survivants ; recueillis ou gardés prisonniers par des Indiens, ils furent emmenés par ces derniers vers l'intérieur des terres. En 1535, huit années après leur débarquement en Floride, ils n'étaient plus que quatre à atteindre le Mexique.

En 1540, sur la foi des déclarations de l'un des rescapés, Vasquez de Coronado partit du Mexique à la tête d'une expédition forte de 300 Espagnols et de plusieurs centaines d'Indiens, à la recherche de villes aussi fabuleuses qu'imaginaires. Coronado atteignit la rivière Arkansas puis le bassin du Mississippi, sans toutefois arriver jusqu'au grand fleuve.

HERNANDO DE SOTO

L'expédition d'Hernando de Soto fut d'une tout autre importance car, pour la première fois, des Européens parcoururent en profondeur cette immense région qui allait devenir la Louisiane et ils en reconquirent les populations.

Né en 1496 en Estramadure dans une famille de petite noblesse peu fortunée, Soto débarqua aux Amériques en 1519. Il fit ses premières armes au Yucatan et au Guatemala, avant de commander un renfort envoyé à Francisco Pizarre qui se préparait à conquérir l'empire inca du Pérou. Ayant reçu en or sa part de butin, il rentra en Espagne avec une fortune considérable évaluée à près de 200 000 ducats, qui lui permit de mettre sur pied l'expédition de Floride à laquelle il rêvait d'attacher son nom.

En 1537, il vendit une grande partie de ses biens. Nanti de lettres patentes de Charles Quint et du titre de gouverneur de Cuba, il quitta San Lucar, l'avant-port de Séville, en avril 1538. Il partait à la tête d'une

flotte de dix navires transportant un millier de conquistadors hantés par l'épopée de Cortez au Mexique et celle de Pizarre au Pérou.

Le 31 mai 1539, après un séjour à La Havane, commençait dans la baie de Tampa le débarquement de 900 fantassins et de 350 cavaliers, constituant la plus forte expédition jamais lancée à la conquête d'une région du Nouveau Monde.

Soto laissa sur place 80 fantassins et 40 cavaliers, puis il donna l'ordre de la marche. La progression fut immédiatement rendue difficile par les harcèlements des Séminoles, farouche population habitant cette partie de la Floride.

Un an plus tard, la colonne avait traversé les actuels États de Georgie et de Caroline du Sud ; au mois de mars 1540, elle atteignit la région de l'actuelle ville d'Augusta. Le bilan était décevant : en dépit du pillage des villages et des temples, la région n'avait livré aucun de ces fabuleux trésors découverts au Mexique ou au Pérou. Soto décida de marcher vers l'ouest, mais, bloqué par les contreforts orientaux des Appalaches, il dirigea sa marche vers le sud-ouest en suivant le cours de la rivière Alabama. Attaqué par les Chicachas que nous retrouverons durant toute la période française et les ayant repoussés à grand-peine, il atteignit le village de Mabila, sur la baie à laquelle il donna son nom⁴. Soto ne voulait pas renoncer, et il demeura sourd aux conseils de certains de ses lieutenants qui le pressaient de retourner en Floride. Les pertes avaient été importantes, mais l'expédition était encore forte d'environ 500 hommes. Un tel effectif lui permettait d'explorer la région dans une autre direction. L'ordre de marche fut donné vers le nord-ouest. Une fois reconnu le territoire des Chactas et celui des Natchez, de combats en embuscades le moral de la troupe commença à fléchir. En janvier 1542, un grand fleuve fut atteint, Soto le baptisa Rio Grande. Il s'agissait du Mississippi, que les Espagnols traversèrent à proximité de l'actuelle ville de Memphis, légèrement au nord du confluent de l'Arkansas. Puis la marche reprit vers l'ouest, dans les Grandes Plaines. Soto tomba malade et il décida de revenir en arrière, suivant la rivière Ouachita jusqu'au Mississippi. Le 21 mai 1542, Hernando de Soto rendit le dernier soupir.

Les Espagnols, qui n'ignoraient pas que les Indiens allaient déterrer la dépouille de leur chef avant de la profaner, eurent recours à un étrange stratagème. Laissons Garcilaso de La Vega le décrire :

« Les Espagnols, qui aimaient passionnément Soto, eurent un très sensible déplaisir de ne pouvoir lui faire d'honorables funérailles. Ils considéraient que s'ils l'enterraient avec pompe, les Indiens qui apprendraient le lieu de sa sépulture viendraient le déterrer et feraient à son corps toutes les barbaries que la haine leur inspirerait. Ils en avaient effectivement ainsi usé avec plusieurs soldats, et commis sur eux toutes sortes d'indignités ; ils en avaient pendu quelques-uns et mis quelques autres par quartiers aux plus hauts arbres. Et vraisemblablement on appréhendait qu'ils ne s'emportassent contre le général avec plus de cruauté que contre les autres, afin d'outrager sensiblement les troupes en sa personne. C'est pourquoi les Espagnols, pour ôter la connaissance du lieu où il serait enterré, résolurent de lui rendre la nuit les derniers devoirs ; ils choisirent près de Guachoia un endroit d'une plaine où il y avait plusieurs fosses que les habitants de cette ville avaient faites pour tirer de la terre, et ils mirent dans l'une de ces fosses le corps de Soto, sur lequel ils répandirent encore plusieurs larmes. »

Mais, craignant que les Indiens n'aient tout de même découvert la sépulture de Soto, les Espagnols décidèrent finalement d'immerger la dépouille de leur chef :

« Nos gens recommencèrent à craindre en faveur du général et convinrent de le tirer de sa fosse et de lui donner pour tombeau le Chucagua⁵ dont auparavant ils voulurent savoir la profondeur. Aniasco, Cardenosa et autres firent donc un soir semblant de pêcher pour sonder ce fleuve et rapportèrent qu'il avait neuf brasses d'eau en son milieu. On résolut incontinent d'y mettre le corps de Soto, mais parce qu'il n'y avait pas de pierre dans la province afin de le faire couler à fond, on coupa un fort gros chêne, que l'on scia et creusa d'un côté de la hauteur d'un homme et la nuit

suivante Aniasco et ses compagnons déterrèrent le général sans bruit et le mirent dans le creux du chêne sur lequel ils clouèrent un couvercle. Ils le portèrent sur le fleuve au lieu qu'ils avaient sondé, et il alla aussitôt à fond. »

Avant de mourir, Soto avait désigné son successeur en la personne de Marcos de Alvarado qui, à partir du mois de juillet 1542, décida de marcher vers l'ouest, à travers les plaines et les steppes. La poudre, les munitions étaient épuisées et les tenues des hommes en loques. Perdu dans les immensités ouest-américaines, avec à l'horizon la barrière des Montagnes Rocheuses, Alvarado décida de progresser vers le sud ; le littoral du golfe du Mexique fut atteint. Les survivants le suivirent durant cinquante-trois jours à bord d'esquifs de fortune, puis à pied. Enfin, épuisés, ils atteignirent la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire le Mexique.

Les entreprises de découverte de la Floride et de l'intérieur de l'Amérique du Nord étaient des dévoreuses de vies humaines. Garcilaso de La Vega l'a bien exprimé :

« Depuis le commencement de la découverte jusqu'à ce jour il est mort dans la Floride plus de quatorze cents Chrétiens, sans parler de quelques ecclésiastiques et de plusieurs religieux, tous gens illustres par leur vertu. »

Géographiquement, quel fut le bilan de ces premières tentatives ? Le Mississippi avait certes été reconnu, mais les Espagnols étaient incapables de le placer sur la carte. Ils imaginaient qu'il se jetait dans la baie de Mobile et que l'Alabama était le principal fleuve de la région. En 1541, dans l'ignorance de son cours et de son embouchure exacts, Hernando de Soto l'avait baptisé Rio Escondido ou fleuve caché. Durant plus d'un siècle il allait demeurer mystérieux, jusqu'à ce que, depuis le nord, les Français entreprennent sa découverte. Quant aux Espagnols, déçus par ces régions, ils s'en détournèrent vite, se contentant d'une présence symbolique destinée à affirmer leurs droits - résultant de l'antériorité de leur découverte - et à contrôler ce point septentrional de la route des galions.

VERRAZANO ET JACQUES CARTIER

Le premier explorateur français de l'Amérique du Nord fut un Florentin, Giovanni Verrazano, qui naquit probablement en 1485 et qui mourut en mer en 1528. Il était au service de François 1^{er} et voulait atteindre le « Cathay », c'est-à-dire la Chine, par la route de l'ouest. N'imaginant évidemment pas que les terres nouvelles fussent continentales, il était à la recherche de cet hypothétique « grand passage » qui, durant trois siècles, hanta les navigateurs et les voyageurs.

Il quitta la France en 1524 à bord de la *Dauphine* sur laquelle avaient embarqué 50 hommes d'équipage. Le 7 mars le navire croisait à la hauteur du cap Fear, dans l'actuelle Caroline du Nord, et Verrazano décida de longer le littoral en direction du sud mais, au bout de 200 milles de navigation, il revint en arrière et prit résolument la direction du nord. Il suivit toute la côte depuis l'actuelle Caroline jusqu'à Terre-Neuve et, comme au terme de son voyage il n'avait pas découvert le « grand passage » vers l'Asie, il décida de rentrer en France. Le 8 juillet 1524, il était de retour à Dieppe.

La terre inconnue qu'il venait de longer fut baptisée par lui la Francescane. Il s'agissait de tout le littoral nord-américain situé entre les actuels États de Caroline du Nord et du New Jersey. Verrazano donna au fleuve Delaware le nom de fleuve Vendôme en l'honneur de Charles de Bourbon, duc de Vendôme (1489-1537).

Il avait noué de bons contacts avec les Indiens qui vivaient à l'emplacement de l'actuelle ville de New York, région qu'il appela « Terre d'Angoulême », du nom que portait François 1^{er} avant d'accéder au trône. Quant à la baie, il la désigna sous le nom de Sainte-Marguerite en l'honneur de la sœur du roi,

Marguerite d'Angoulême⁶.

Verrazano voulait repartir dès 1525, mais la situation intérieure et extérieure de la France ne le permit pas et il dut attendre 1528 pour être en mesure d'organiser une nouvelle expédition. C'est au printemps 1528 que, à la tête d'une flotte de trois navires, il quitta le port de Dieppe pour n'y plus revenir, l'expédition s'étant perdue corps et biens.

Jacques Cartier (1491-1557) fit trois voyages au Canada, en 1534, en 1535 et en 1541 ; c'est en remontant le Saint-Laurent que s'effectua son exploration. Le premier nom européen du Saint-Laurent fut rio Nevado, nom qu'il avait reçu en 1500 de Gaspar Cortereal. Voie idéale de pénétration vers les Grands Lacs et le cœur du continent, le Saint-Laurent, émissaire du lac Ontario, est long de 570 km et se termine par un vaste estuaire fermé par les îles de Cap-Breton et de Terre-Neuve, communiquant avec l'océan Atlantique par le détroit de Cabot. Le détroit de Belle-Isle ou détroit des Châteaux fut découvert par Jacques Cartier qui le prit pour une baie ; il sépare Terre-Neuve du continent, et il est pris par les glaces durant de longs mois.

Jacques Cartier a popularisé le nom de Canada. Dans la langue huronne, le mot signifie cabane. Pour les Français, la région était le pays des « canadas », et le terme a été adopté par Cartier pour désigner une région s'étendant le long du Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de Trois-Rivières. Quant au nom de Québec, il s'agit d'une déformation de Stadacona ou Stadaconi, mot indien signifiant goulet, car le fleuve s'y rétrécit à une largeur de 995 mètres à peine. Il fut également employé pour la première fois par Cartier, même si la ville ne fut fondée qu'en 1608 par Champlain.

CHAMPLAIN ET SES SUCCESEURS

C'est avec Samuel de Champlain (1567-1635), qui visita la région en 1603 et fonda Québec cinq années plus tard, que la colonisation de la Nouvelle France débuta. Il est probable que la paternité du nom de la Nouvelle France doit être attribuée à Marc Lescarbot (1570-1642), avocat au parlement de Paris qui écrivit en 1609 une *Histoire de la Nouvelle France*⁷. Dès la fondation de Québec, une présence française commença à se manifester le long de la vallée du Saint-Laurent et des affluents du grand fleuve dont la rivière des Outaouais, longue de 1 120 km.

Dès cette époque apparurent les premiers « coureurs des bois ». A la recherche de peaux de castor qu'ils achetaient aux Indiens, ils menaient des explorations continues sur un domaine beaucoup plus vaste que les limites administratives de la colonie naissante. L'expansion fut le fait de ces individus, et non le résultat d'une politique royale qui se contenta le plus souvent de l'entériner une fois réalisée.

En moins d'un siècle, les Français reconnurent l'ensemble de l'immense territoire qui allait devenir l'empire français d'Amérique du Nord, à savoir le Canada et la Louisiane. L'exploration se fit en trois phases : 1603-1654 : vallée du fleuve Saint-Laurent et ses affluents. 1654-1673 : Grands Lacs. 1673-1684 : Mississippi.

Champlain donna ses premières limites territoriales à la Nouvelle France en ouvrant deux voies de pénétration vers l'intérieur. La première fut la rivière des Outaouais, en 1613, puis, deux ans plus tard, en la remontant, il atteignit la rivière des Français puis la baie Georgienne (voir la carte p. 265). Le chemin lui avait été tracé par Étienne Brûlé (1592-1633), jeune aventurier qu'il avait laissé en 1610 chez les Hurons pour qu'il y apprenne leur langue. Suivant ses hôtes, il avait atteint la baie Georgienne et le lac Huron ; durant plus de dix ans, il explora une partie de la région des Grands Lacs et plus spécialement la péninsule du Michigan. En 1615, sur les traces de Brûlé, Champlain découvrit à son tour le lac Huron. Sa stupéfaction fut grande, car les 60 000 km² de ce lac en faisaient une véritable mer intérieure. Les explorations ultérieures montrèrent aux Français qu'il était la porte de l'ensemble des Grands Lacs et de la région du haut Mississippi.

Les années 1610-1630 virent de nombreux voyageurs s'engager sur les traces de Champlain ; parmi eux

les jésuites, à partir du moment où la Société de Jésus prit en charge l'évangélisation des Indiens de la Nouvelle France. Désignés par les tribus sous le nom de « Robes noires », ils débutèrent leur apostolat chez les Hurons.

Hivernant dans les villages, ils devinrent familiers du pays et, en suivant leurs ouailles, ils se lancèrent dans des expéditions de découverte. C'est ainsi qu'en 1640, ils abordèrent la rive orientale du lac Huron ; ils y fondèrent la mission de Sault-Sainte-Marie, au pied des rapides constituant le déversoir du trop-plein du lac Supérieur. Leur ambition était de regrouper les Indiens afin d'en faciliter l'évangélisation.

Les jésuites payèrent un lourd tribut durant la guerre iroquoise. Horriblement torturés, les quatre premiers martyrs missionnaires furent le père Jogues, en 1646, le père Antoine Daniel en 1648, les pères Lallement et de Brébœuf en 1649. Né en 1607, le père Jogues arriva au Canada en 1636 et il s'installa chez les Hurons. En 1642, il fut capturé par les Iroquois qui le torturèrent. Il réussit à s'enfuir en territoire hollandais, puis parvint en Angleterre où il fut emprisonné. Il regagna ensuite la France mais il n'y demeura pas longtemps car, dès 1645 il était de retour au Canada. En 1646, les Iroquois l'assassinèrent, faisant de lui le premier martyr canadien. Il fut canonisé en 1930.

Parmi les coureurs des bois de cette première époque, Jean Nicolet est un personnage particulièrement intéressant. Né en France en 1598, il arriva en Nouvelle France en 1618 et partit vivre durant deux années chez les Algonquins de l'île des Allumettes afin d'y apprendre leur langue. Il s'installa ensuite chez les Nipissings et y demeura neuf années. Après ces onze années passées chez les Indiens, il fut engagé par la Compagnie des Cent-Associés en qualité de commis-interprète.

Cette nouvelle compagnie, qui avait également pour nom Compagnie de la Nouvelle France, avait reçu de Richelieu en 1628 une charte qui lui accordait le droit de coloniser la région, à condition qu'elle transporte chaque année un nombre déterminé de colons : 300 en 1629 et 4 000 durant les quinze années que devait durer le monopole. Parmi les Cent-Associés figuraient de nombreux marchands de La Rochelle. Ils rassemblèrent rapidement cent mille livres, mais la Compagnie ne se développa jamais et Colbert la supprima en 1663.

Le ministre réunit ensuite toutes les compagnies coloniales existantes et en constitua deux nouvelles, la Compagnie des Indes Orientales et la Compagnie des Indes Occidentales. Cette dernière, fondée en 1644, dura jusqu'en 1674 avant de se disloquer et de donner naissance à plusieurs petites compagnies.

Dans les années 1628-1629, Jean Nicolet atteignit le lac Supérieur et il commença l'exploration des rivières Wisconsin et Renard (Fox River), après avoir reconnu la rive Ouest du lac Michigan et Green Bay, qu'il fut le premier Européen à traverser.

En 1635, ayant reçu de Champlain la mission de pousser toujours plus loin vers l'ouest à la recherche d'un passage vers l'océan Pacifique, il remonta la rivière des Renards car les Indiens lui avaient parlé d'une mystérieuse grande rivière, probablement le Mississippi. En 1642, il se noya devant Québec : ce payeur infatigable ne savait pas nager.

Ses découvertes furent oubliées durant une vingtaine d'années, car les Iroquois ne permettaient à aucun Blanc de s'aventurer dans cette partie de la région des Grands Lacs.

L'APPROCHE DU MISSISSIPPI

Dès cette époque, deux grands axes de pénétration vers le cœur du continent commençaient à être définis. Au nord, par le Saint-Laurent, la rivière des Outaouais, le lac Nipissing et le lac Huron. Au sud, par le Saint-Laurent, les lacs Ontario, Érié (ou lac des Castors) et Huron. Les principales dates de l'exploration et de l'implantation des Français dans ces régions sont 1641 avec l'arrivée des pères Jogues et Raimbault au Sault-Sainte-Marie, et 1654 quand des Groseilliers explora le nord du lac Michigan. En 1660, le père René Ménard accompagné de huit coureurs des bois atteignit le lac Supérieur.

Entre 1659 et 1661, Pierre-Esprit Radisson et son beau-frère Médart Chouart des Groseilliers

explorèrent la région comprise entre le haut Mississippi et la baie d'Hudson, que l'on nommait à l'époque baie du Nord.

Né en 1636, mort en 1710, ce coureur des bois fut prisonnier des Iroquois de 1652 à 1654. En 1659, avec Médart Chouart des Groseilliers, il voyagea le long de la rive méridionale du lac Supérieur, dans la région du cours septentrional du Mississippi et du Missouri.

En 1661, toujours en compagnie de Des Groseilliers, il traversa le lac Supérieur jusqu'à sa limite occidentale, puis il obliqua vers le nord où il atteignit la baie d'Hudson. Quand les deux explorateurs rentrèrent à Québec, l'année suivante, ils rapportaient une riche cargaison de fourrures.

De 1665 à 1670, Radisson passa au service de l'Angleterre pour le compte de laquelle il fonda des postes dans la baie d'Hudson.

Nicolas Perrot (1644-1717) voyagea dans la région des Grands Lacs. Coureur des bois, parlant plusieurs langues indiennes, il explora en 1685 la région comprise entre la rive gauche du Mississippi et les lacs Supérieur et Michigan, allant aussi loin que le Sault-Saint-Antoine, région qui ne fut à nouveau visitée par les Blancs qu'un demi-siècle plus tard avec La Vérendrye (voir plus loin pp. 101-103).

Pacificateur de tribus à l'ouest du Mississippi, Nicolas Perrot rattacha à la France la région inconnue du Centre-Ouest américain ; il y établit des postes de traite, mais le gouverneur Denonville lui ordonna de rentrer au Canada. Il y finit ses jours comme fermier, non sans avoir rédigé plusieurs mémoires consacrés aux Indiens des régions qu'il avait découvertes.

Partant de l'extrémité occidentale du lac Supérieur, d'autres voyageurs français s'enfoncèrent plus loin vers l'ouest, ainsi Du Luth, en 1679. De son vrai nom Daniel Greysolon, sieur Du Luth, cet ancien gendarme de la Maison du roi, né en France en 1636 et mort au Canada en 1710, attacha son nom aux premières découvertes de l'Ouest américain. Devenu traitant en Nouvelle France, Du Luth, secondé par son frère La Tourette, développa des relations commerciales avec les Indiens de la région des lacs Supérieur et Nipigon. En 1679, il visita le pays des Sioux qui entrèrent dans l'alliance française. Après avoir exploré le haut Mississippi, il rattacha toute la région occidentale des Grands Lacs au domaine de la France. Dans sa tâche, il fut largement aidé par un jeune coureur des bois, Jean Fafard, excellent connaisseur des différents dialectes indiens et familier de ces étendues sauvages.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPPI

Long de 3 780 km, le Mississippi prend sa source dans le Minnesota. Il traverse le continent nord-américain, quasiment depuis les Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique dans lequel il se jette par un delta vaste et digité.

Autrefois appelé Meschabé par les Indiens, son nom signifie « Père des Eaux », « Grande-Rivière » ou même « Rivière-aux-Poissons ». Dès le début de la présence française, dans la première partie du XVII^e siècle, les missionnaires apprirent l'existence d'un grand fleuve dont l'embouchure était située au-delà des terres connues par eux. C'est à partir du moment où Mgr de Laval, évêque de Québec, encouragea la fondation de missions dans la région des Grands Lacs que la connaissance du Mississippi commença à se préciser.

La découverte fut précédée de reconnaissances vers le sud, dans la vallée de l'Ohio, en 1669-1670. Leur but était la recherche des peaux de castor ainsi que la découverte de l'hypothétique passage vers la « mer Vermeille⁸ ».

Durant l'été 1672, Jean Talon (1625-1694), intendant de la Nouvelle France, confia à Joliet la mission d'aller « à la découverte de la mer du Sud par le pays des Mascoutens et la grande rivière qu'ils appellent Michissipi qu'on croit se décharger dans la mer de Californie ». Jean Talon eut un rôle essentiel dans la découverte du Mississippi. Commissaire des guerres en 1654, intendant de la Nouvelle France de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672, il voulut donner un réel essor à la colonie en définissant un plan d'expansion, en

favorisant l'immigration, en créant des seigneuries et en encourageant l'installation des jésuites. Il divisa la Nouvelle France en trois : le Canada, la région de l'Hudson-Labrador et les Pays d'en-Haut (les Grands Lacs).

Né à Québec en 1645, mort en 1700, Louis Joliet est tantôt présenté comme un coureur des bois, comme un agent de la Compagnie de la Nouvelle France ou encore comme un ingénieur hydrographe. Il fut un des grands explorateurs du continent nord-américain. Le père Jacques Marquette qui l'accompagnait était né à Laon en 1637. Arrivé au Canada en 1665, il s'était mis immédiatement à l'étude des langues indiennes et en avait appris six. En 1668, il s'installa à la mission de Sault-Sainte-Marie. Un an plus tard, il remplaça le père Allouez à la mission de la Pointe et, en 1671, il partit pour Mikilimakinac où il fonda la mission Saint-Ignace. Ce glissement vers l'ouest des missions jésuites s'explique en partie par l'exode des Hurons, chassés par les Iroquois. Ayant décidé de suivre leurs ouailles, les pères jésuites s'installèrent là où les Hurons se sédentarisèrent, et ils se trouvèrent donc à pied d'œuvre pour découvrir le bassin du Mississippi.

L'expédition de Louis Joliet et du père Marquette quitta Québec en octobre 1672, et ses membres hivernèrent sur les rives du lac Michigan⁹. Au printemps 1673, ils embarquèrent à la mission Saint-Ignace de Mikilimakinac, au nord du lac, et, par la baie des Puants, naviguant de rivière en rivière, ils atteignirent le Mississippi le 17 juin 1673. L'on ne possède aucune certitude sur leur itinéraire. Certains pensent qu'ils auraient descendu la rivière Wisconsin ; d'autres affirment qu'ils auraient emprunté la voie la plus naturelle, c'est-à-dire celle de la rivière des Renards puis de la rivière des Illinois (voir la carte p. 265).

Quoi qu'il en soit, le 25 juillet 1673, les explorateurs parvinrent à la confluence de l'Arkansas où ils décidèrent de rebrousser chemin, craignant d'être capturés par les Espagnols. Le voyage de retour se fit en direction du lac Michigan en remontant le Mississippi et, en octobre, ils arrivèrent soit au poste de Chicago, à la pointe méridionale du lac, soit à la mission Saint-François-Xavier dans la baie des Puants.

Épuisé, le père Marquette fut contraint de s'y arrêter. Il se reposa quelques jours à peine avant de repartir en octobre 1674 chez les Illinois pour y fonder une mission ; le 18 mai 1675, âgé de trente-huit ans, il mourut d'un « flux de sang », sans doute une très grave dysenterie ; il se trouvait sur les bords du lac Michigan.

Les résultats de cette expédition étaient importants. Les voyageurs avaient établi que le Mississippi coulait toujours vers le sud et que, très probablement, son embouchure devait se situer dans le golfe de Mexique. Inutile donc de compter sur cette grande voie d'eau pour atteindre la mer de Chine, c'est-à-dire l'océan Pacifique. Mais les fleuves de l'Ouest qui se jetaient dans le Mississippi pouvaient peut-être constituer des voies d'accès à l'océan, ainsi le Missouri, sur lequel l'expédition avait navigué.

De retour à Québec, Joliet devint négociant en fourrures puis, en 1697, il fut nommé hydrographe du roi et envoyé dans la baie d'Hudson, où il mourut.

LE PREMIER VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE (1681-1684)

Robert Cavalier de La Salle (1643-1687) naquit à Rouen dans une famille marchande de la ville. En 1660, il prononça ses premiers vœux chez les jésuites de Paris qu'il quitta en 1667, année de la mort de son père. Cette même année, il partit rejoindre son frère aîné, Jean, prêtre de Saint-Sulpice à Montréal.

Toute sa vie, Cavalier de La Salle eut à subir la vengeance des jésuites qui ne lui pardonnèrent jamais de les avoir quittés. Le 31 octobre 1678, écrivant à son ami l'abbé Eusèbe Renaudot, directeur de la *Gazette de France*, il disait même : « Ils n'épargneront rien pour me détruire. » Il ne se trompait pas.

Arrivé au Canada, il participa rapidement au formidable mouvement d'exploration et de découverte qui lançait les Français vers l'Ouest mystérieux et la région des Grands Lacs.

Protégé par le gouverneur Frontenac¹⁰, il obtint de lui en juillet 1669 des lettres patentes qui l'accréditaient comme explorateur au service de la France. Le 6 juillet 1669, La Salle partait du lac

Ontario à la tête de vingt-deux hommes en direction du lac des Castors ou lac Érié.

En 1670 il reconnut la rivière Ohio et en 1671, suivant la route des Grands Lacs, il passa du lac Érié au lac Huron puis au lac Michigan, avant de découvrir la rivière des Illinois¹¹ qui fut au XVIII^e siècle l'une des grandes voies de liaison entre le Canada et la Louisiane (carte p. 267).

Au retour de son expédition de 1671, il s'installa dans une région que les Canadiens nommèrent avec dérision « la Chine », Cavalier de La Salle n'ayant pas découvert le « grand passage » qui selon les croyances du siècle devait mener au continent asiatique.

Le résultat de ses premiers voyages n'était pourtant pas négligeable. Outre la découverte des Illinois et une reconnaissance de l'Ohio, il avait édifié en 1670, à proximité de la mission de Mikilimakinac, le fort du même nom ou fort de Buade ou encore fort de la Tortue. Le père Marquette, on l'a vu, avait déjà fondé à Mikilimakinac la mission Saint-Ignace, sur la rive sud du détroit de Mikilimakinac, du nom de l'île située en son milieu.

Au printemps de l'année 1673, Cavalier de La Salle était à Québec où il présenta ses projets à Frontenac. Il proposait de construire sur le lac Ontario un établissement à partir duquel il serait possible de constituer un vaste réseau de traite des fourrures couvrant l'ouest et le nord de ces immenses régions encore inconnues.

Frontenac soutint immédiatement cette idée. Il envoya donc La Salle chez les Iroquois afin d'établir avec eux les bases d'un traité ; sans l'accord de ce peuple belliqueux, il eût en effet été impossible de réaliser cet ambitieux projet économique et politique. La Salle partit avec 400 hommes, 120 canots et 2 radeaux armés. Le 17 juillet, à Cataragui, Français et Iroquois palabrèrent ; Frontenac qui avait rejoint l'expédition commença à faire creuser les fondations d'un fort et il proposa aux Indiens un traité d'amitié.

L'accord fut obtenu et les Français construisirent le fort Frontenac, ou fort Cataragui, sur le site de l'actuelle ville de Kingston, sur le lac Ontario. Le fort primitif fut édifié en pierres et doté de 4 bastions. Entre 1674 et 1677, il fut agrandi et consolidé. La Salle avait réussi au-delà de toutes ses espérances car les Français, solidement établis sur le lac Ontario, contrôlaient désormais un site hautement stratégique permettant de garantir au commerce des pelleteries la sécurité dans son trajet le plus exposé, en limite du territoire des Iroquois, ces fidèles alliés des Anglais.

Reconnaissant les services accomplis, Louis XIV annoblit La Salle le 13 mai 1675. Il en fit le « Sieur de La Salle » en récompense de « ses bonnes actions dans le pays du Canada » ; il fut nommé seigneur du fort Frontenac et de la région, avec mission et obligation d'y entretenir une garnison, d'y installer des colons et d'y favoriser la venue de missionnaires. Le nouveau seigneur prit pour armes un « lévrier d'argent sur fond de sable sous étoiles à huit raies d'or ».

En 1677, La Salle se rendit de nouveau en France ; il devait en effet convaincre la Cour de la nécessité d'une expansion vers l'ouest et de la colonisation humaine qu'elle impliquait. Louis Joliet venait juste de se voir refuser le droit de créer des centres de peuplement dans les régions qu'il avait récemment découvertes, car Louis XIV pensait que la priorité devait aller au peuplement du Canada.

En 1678, Cavalier de La Salle réussit à obtenir une audience de Colbert qu'il parvint à convaincre de la valeur de son projet. Le 12 mai, il recevait des lettres patentes qui lui donnaient l'autorisation de mener, à ses frais, sa politique de découverte « de la partie occidentale de la Nouvelle France » où il s'engageait à construire des forts.

En 1679, de retour en Nouvelle France, La Salle rejoignit le lac Érié. Il fit construire un navire de 50 tonneaux, le *Griffon*, armé de 7 canons, dont la mission était la surveillance des voies de navigation des Grands Lacs.

Au mois d'août, La Salle embarqua sur le *Griffon* ; il traversa le lac Érié puis le lac Huron avant d'atteindre Mikilimakinac où il débarqua. Des ballots de pelleteries furent chargés à bord du *Griffon*, destinés à financer la suite de l'expédition. Puis, avec 14 hommes et 4 canots, il reprit sa progression.

En 1680, à proximité de Péoria, dans l'Illinois, il construisit un fort auquel il donna le nom de fort Crève-cœur, car six de ses hommes venaient de déserteur. Là, de mauvaises nouvelles lui parvinrent ; outre

la perte corps et biens du *Griffon*, le *Saint-Pierre* qui arrivait de France avec du matériel nécessaire à son expédition du Mississippi avait sombré dans le golfe du Saint-Laurent. Finalement, il alla hiverner au fort Saint-Joseph des Miamis, y attendant le printemps.

L'hiver avait été difficile pour Tonty¹², contraint d'abandonner le fort Crève-cœur où La Salle l'avait laissé en raison des menaces iroquoises. Il s'était alors replié sur Mikilimakinac. De son côté, le père Hennepin, accompagné par deux Français, venait de vivre une grande aventure¹³.

Né en 1640, mort probablement en 1705, ce missionnaire récollet flamand partit pour le Canada en 1675. En 1678, il participa à l'expédition de Cavelier de La Salle vers la rivière Niagara, et il fut le premier à en décrire les fameuses chutes. En 1679, La Salle lui confia une mission d'exploration consistant à remonter le Mississippi jusqu'à sa source. En 1680, des Sioux le capturèrent et le retinrent prisonnier durant huit mois ; délivré par une troupe d'Indiens et de coureurs des bois commandés par Du Luth, il revint à Québec puis s'embarqua pour l'Europe où il écrivit ses livres.

Au début du printemps 1681, La Salle se rendit à Mikilimakinac puis à Montréal pour s'y ravitailler et calmer ses créanciers. Il en profita pour rédiger son testament ; à la fin du mois d'août il regagna le fort Frontenac, puis, à la tête de 22 Français et de 30 Indiens, il traversa le lac Michigan dans toute sa longueur et remonta la rivière des Illinois.

Le 1^{er} janvier 1682, La Salle donna l'ordre du départ mais, la rivière des Illinois étant encore prise par les glaces, il fut nécessaire de construire des traîneaux. Puis les explorateurs atteignirent le Mississippi que La Salle baptisa fleuve Colbert en hommage au ministre qui lui avait donné les moyens de poursuivre son œuvre ; il fallut ensuite attendre le début du dégel qui se produisit le 13 février 1682, mais au gel succédèrent les hautes eaux qui rendirent la navigation difficile. Elle devint même périlleuse à partir de la confluence du Missouri, ce fleuve charriant des torrents de boue et des troncs d'arbres.

Le 12 mars, La Salle arriva sur le territoire des Indiens Arkansas qui lui offrirent l'hospitalité. Il resta chez eux jusqu'au 1^{er} avril, puis la navigation reprit. Le 6 avril, l'expédition parvint au nord du delta du Mississippi et La Salle constata que le fleuve se divisait en trois parties. Le lendemain, 7 avril, il scinda sa troupe en trois groupes. Lui-même explora la branche de droite, Tonty celle du milieu et Bourdon d'Autray celle de gauche. Les trois groupes se rejoignirent sur le littoral et chantèrent le *Te Deum*.

Après une nuit passée au nord de l'océan les Français se séparèrent et remontèrent les trois bras du delta jusqu'à leur confluence ; le 9 avril 1682, La Salle prit officiellement possession de la région au nom du roi de France. Il fit débroussailler le sommet d'une colline où l'on ficha en terre un tronc équarri sur lequel, au fer rouge, fut gravée l'inscription suivante : « Louis le Grand, Roy de France et de Navarre, règne le 9 avril 1682. » Une marmite de cuivre fut découpée et les armes de France reproduites puis clouées sur le poteau. Cette colonne commémorative dressée, le *Te Deum*, puis le *Vexilla Regis* furent chantés et une croix de bois plantée dans le sol. Trois salves de mousquet furent tirées et, après que l'on eut crié « Vive le Roi », La Salle harangua ses compagnons en ces termes :

« De par très haut, très puissant, très invincible et victorieux prince Louis le Grand, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, quatorzième de ce nom, ce jour d'hui 9 avril, je, en vertu de la commission de Sa Majesté que je tiens en mains, prêt à la faire voir à qui lui pourrait appartenir, ai pris et prends possession au nom de Sa Majesté et des successeurs de sa couronne, de ce pays de Louisiane, mers, havres, ports, baies, détroits adjacents et de toutes les nations, peuples, provinces, villes, bourgs, villages, mines, minières, pêches, fleuves, rivières, compris dans l'étendue de ladite Louisiane (...) Proteste contre tous ceux qui voudraient à l'avenir s'emparer de tous ou chacun desdits pays, peuples, terres, ci-devant spécifiés, au préjudice du droit que Sa Majesté y acquiert, du consentement des susdites nations, de quoi et de tout ce au besoin pourra être, prends à témoins ceux qui en écoutent et en demande acte au notaire présent pour servir ce que de raison. »

Jacques de La Métairie, notaire du fort Frontenac, établit cette prise de possession sur parchemin puis la

fit signer par tous les présents.

La Louisiane était née et La Salle avait conscience de son immensité puisque pour lui, et le document rédigé par La Métairie l'indique bien, il s'agissait de la région comprise entre les Grands Lacs et le golfe du Mexique du nord au sud, et de l'est à l'ouest des Alleghany jusqu'à la source des affluents de la rive droite du Mississippi, c'est-à-dire jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Le retour vers les Grands Lacs se fit en pleine saison des hautes eaux, le Mississippi étant grossi par la fonte des neiges. Au bout de deux semaines de difficile navigation, les explorateurs avaient regagné le territoire des Indiens Taensas qui, comme à l'aller, les accueillirent avec de nombreuses marques d'amitié.

Pressé de rentrer au Canada, La Salle décida de partir sans plus attendre, ce qu'il fit avec trois canots, laissant le reste de la petite troupe commandée par Tonty chez les Taensas. Le 17 mai, il arrivait chez les Arkansas où il décida d'attendre Tonty car le bruit courait qu'il avait été attaqué par des Indiens. Le 20 mai, Tonty arriva sain et sauf ; l'embuscade n'était qu'une fausse rumeur. Le 21 l'expédition au complet reprit sa progression mais La Salle, malade, décida de se reposer au fort Prudhomme, bâtiment provisoire construit durant le voyage aller.

Tonty partit en avant afin de donner à Québec la nouvelle de la découverte de l'embouchure du Mississippi. La Salle resta quarante jours au fort Prudhomme ; une fois rétabli, il acheva de remonter le Mississippi puis la rivière des Illinois où, en décembre 1682, il construisit le fort Saint-Louis des Illinois sur une plate-forme rocheuse dominant la rivière.

Le lieu était bien choisi, car des centaines d'Indiens appartenant aux tribus Miamis, Illinois et Chaouanons vinrent lui demander de se mettre à leur tête pour lutter contre les Iroquois qui les terrorisaient. La Salle voyait ainsi son projet de confédération indienne groupée autour de la France commencer à prendre corps.

Entre-temps, à Québec, le comte de Frontenac avait été rappelé en France et remplacé par Antoine-Joseph Le Fèvre de La Barre. Le nouveau gouverneur était l'ami des jésuites, et par conséquent l'ennemi du découvreur de la Louisiane. La Salle le constata vite. Le 2 novembre 1683, quand il arriva à Québec où il pensait être accueilli triomphalement, le gouverneur mit en doute ses découvertes, lui refusa la moindre fourniture en armes et en munitions et fit confisquer ses biens.

LE SECOND VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE

La Salle décida donc de rentrer en France afin de s'y justifier et de demander justice : le 13 novembre, c'est-à-dire onze jours après son retour de Louisiane, il trouva un embarquement pour la métropole.

Reçu par Seignelay qui avait succédé à son père Colbert, puis par Louis XIV en personne, La Salle se fit rendre justice. Le gouverneur La Barre fut en effet rappelé dès 1684 et remplacé par le marquis de Denonville (1642-1710) qui resta à son poste de 1685 à 1689. Le 10 avril 1684, Louis XIV écrivit à La Barre à propos de La Salle : « Il faut réparer l'injustice que vous lui avez faite. »

Le 14 avril 1684, le roi accordait une « Commission pour le Sieur de La Salle concernant le pays compris entre l'Illinois et la Nouvelle Biscaye ». Il s'agissait de lettres patentes par lesquelles il le nommait gouverneur de toute la partie de l'Amérique du Nord explorée ou à explorer et à soumettre comprise entre le fort Saint-Louis des Illinois et le Mexique. En vertu de ces lettres, tous les pouvoirs lui étaient conférés, dont ceux de nommer les gouverneurs des régions et les commandants des forts¹⁴.

La Salle n'avait plus qu'à se rendre à La Rochelle pour y superviser l'embarquement de l'expédition qui allait être lancée. Depuis la seconde partie du XVI^e siècle, La Rochelle s'était résolument tournée vers les expéditions lointaines. La Compagnie des Cent-Associés mentionnée plus haut fut fondée par des marchands et armateurs rochelais. Quant aux grandes expéditions, après celle de La Salle en 1684, celle

de D'Iberville partit en 1699 de La Rochelle ; durant une période ce port fut ainsi la base arrière de la colonisation de la Louisiane.

La flottille de La Salle quitta La Rochelle le 24 juillet 1684. Elle était composée d'un navire de guerre, le *Joly*, armé de trente-six canons, et de trois navires de transport : l'*Aimable*, la *Belle* et le *Saint-François*. A bord, outre les équipages composés de 70 marins, avaient embarqué 200 soldats et un peu moins de 100 civils appartenant aux divers corps de métiers, 2 femmes mariées et leurs enfants, 5 jeunes filles et 6 missionnaires dont 3 pères récollets et 3 sulpiciens parmi lesquels Jean Cavelier, le propre frère du chef de l'expédition.

La Salle s'était montré clair lorsqu'il avait présenté son projet à la Cour. Il avait l'intention de créer une nouvelle colonie avec un point d'appui maritime, mais il faudrait la défendre contre l'Espagne qui, même si sa présence régionale s'était faite discrète après les échecs des missions de découverte du XVI^e siècle, n'en considérait pas moins que, par droit d'antériorité, toute la région lui appartenait.

Le contexte européen imposait d'ailleurs la plus grande prudence à La Salle, car le traité de Nimègue, signé en 1678, n'était respecté qu'en Europe ; sur mer et aux Antilles, les navires des deux pays ne cessèrent en effet à aucun moment de s'attaquer. Les hostilités officielles faillirent même reprendre en Europe quand, en 1683, l'Espagne déclara la guerre à la France, déclaration qui, comme on le sait, ne fut heureusement pas suivie d'application car, le 15 août 1684, à Ratisbonne, la France obtint de l'Espagne qu'elle renonçât à cette décision. Lorsqu'il quitta La Rochelle le 24 juillet, La Salle partait donc dans un contexte de guerre avec l'Espagne. Un de ses navires fut même pris par les Espagnols.

L'entreprise débuta mal : un second navire s'échoua et, en raison des brumes, l'embouchure du Mississippi fut dépassée de 600 km environ. Le débarquement se fit dans une baie baptisée baie de Saint-Bernard ; il s'agissait de la baie de Matagorda, à un peu plus de 150 km de l'actuelle ville de Galveston. Le fort Saint-Louis du Texas y fut édifié. En août 1685, les travaux étant achevés, les membres de l'expédition purent s'y abriter.

Durant deux années, La Salle rechercha en vain le Mississippi et il lança deux expéditions qui échouèrent. La première quitta le fort Saint-Louis le 26 avril 1686. Elle dura quatre mois et conduisit les explorateurs jusque sur le territoire des Indiens Cenis. Sur les 20 hommes de la troupe, 4 désertèrent et 8 disparurent ou moururent en chemin. Parmi eux, Dominique Duhaut, dont le frère aîné voua une haine mortelle à La Salle.

La Salle rentra au fort avec 8 hommes seulement, mais bien résolu à recommencer le plus vite possible. Le 12 janvier 1687, il repartait, avec 16 compagnons cette fois-ci, et décidait, comme durant son premier voyage, de marcher vers l'est. Une querelle à propos d'un banal partage de nourriture provoqua une rixe chez les hommes d'une patrouille envoyée à la chasse aux bisons. Un neveu de La Salle, Morangé, fut assassiné à coups de hache par Duhaut. Le lendemain, La Salle qui avait été prévenu par le père Anastase, un récollet, se porta à la rencontre des meurtriers mais Duhaut ne lui laissa aucune chance et l'abattit d'un coup de fusil. Les assassins dépouillèrent ensuite le cadavre du « père de la Louisiane » et l'abandonnèrent aux charognards. Ces tragiques événements se déroulèrent le 19 mars 1687.

Les survivants, guidés par Joutel, réussirent à atteindre la confluence du Mississippi et de l'Arkansas où Tonty avait construit un fortin. De là, ils gagnèrent le fort Saint-Louis des Illinois puis Québec. Joutel rentra ensuite en France. Employé au service des Portes de la ville de Rouen il écrivit ses souvenirs à partir des notes prises durant l'expédition¹⁵.

A deux reprises, le fidèle Tonty essaya de retrouver La Salle et de se porter à son secours. C'est au fort Saint-Louis des Illinois qu'il apprit sa mort et, aussitôt, il lança une expédition de secours jusqu'à la baie Matagorda.

Né en 1650, mort en 1704, Henri de Tonti ou Tonty, gentilhomme italien, était entré au service de la France en 1668. Amputé d'un bras à la bataille de Libisso en Sicile, il fut pour cette raison surnommé « main de fer » par les Indiens. Il embarqua pour le Canada en compagnie de Cavelier de La Salle en

1678. En 1679, il partit avec ce dernier pour la région du Niagara où fut construit le *Griffon*. Naviguant du lac Érié au lac Michigan, puis découvrant la région des Illinois, ils y construisirent ensemble le fort Crèvecoeur.

En 1681, séparé de Cavalier de La Salle, il fut capturé par les Iroquois. Bientôt relâché, il revint au Wisconsin où il retrouva son chef.

En 1682, les deux explorateurs descendirent le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. Toujours ensemble, ils remontèrent le fleuve et, de retour aux Illinois, ils fondèrent le fort Saint-Louis dont Tonty exerça le commandement jusqu'en 1687. En 1690, il obtint la copropriété de ce fort avec le major La Forêt. En 1702, il se joignit à l'expédition de D'Iberville, en route pour la Louisiane.

Survivant de l'expédition, l'abbé Cavalier rédigea un mémoire dans lequel il démontrait la nécessité de poursuivre l'œuvre de son frère ; il y écrivait, avec une grande justesse d'analyse, que le Canada serait perdu si les Anglais réussissaient à en capter le commerce des fourrures. Le principal atout des Anglais était constitué par les Iroquois qui s'avançaient dans la région des Grands Lacs, menaçant de priver le Canada de ses richesses. Or, écrivait l'abbé, dans ces régions, la population des Illinois qui avait déjà donné la preuve de son attachement aux Français n'attendait qu'un signal pour se ranger totalement aux côtés du Canada afin de combattre leurs terribles ennemis iroquois. De plus, ajoutait-il, le territoire des Illinois était riche en castors. Il y avait donc urgence à contrôler cette région.

Mais, pour l'atteindre à partir du Canada, il fallait faire trente-six portages, soit une difficulté considérable, tandis que, à partir du golfe du Mexique et en remontant le Mississippi, la chose était plus facile. Sans compter, concluait l'abbé, que si les Anglais se rendaient maîtres du fleuve, le Canada serait perdu.

La mort de Robert Cavalier de La Salle fit que durant un peu plus de dix ans, les projets d'installation de la France en Louisiane furent abandonnés.

Des Français continuèrent pourtant à parcourir l'immense Louisiane ; des coureurs des bois, essentiellement, qui se déplaçaient à bord de leurs canoës, à pied l'été ou, durant l'hiver, grâce à leur « cheval de ficelle », nom qu'ils avaient donné aux raquettes à neige. Seuls ils sillonnaient les immensités comprises entre les Grands Lacs et le golfe du Mexique, édifiant des postes de traite, s'établissant pour quelques saisons parmi les Indiens, y prenant parfois femme. Leur présence se faisait sentir jusqu'au Missouri, préparant la seconde phase de la pénétration française, officielle celle-là, qui débuta avec l'expédition de D'Iberville en 1699.

LA PRISE DE POSSESSION 1699-1713

Du règne de François I^{er} (1515-1547) à celui d'Henri IV (1589-1610), la France ne fut pas en mesure de participer à ce premier siècle d'expansion coloniale qui vit les puissances ibériques puis l'Angleterre et la Hollande se lancer à la découverte et à la conquête de toutes les mers du globe.

La France était alors trop tournée vers l'Italie et vers elle-même pour envisager une telle politique ultramarine. Les campagnes d'Italie, les cinq guerres menées contre Charles Quint puis celles contre son fils Philippe II et Marie Tudor reine d'Angleterre mobilisaient en effet toutes les ressources du royaume. A l'intérieur, de 1562 à 1597, des guerres civiles - de religion ou de succession - ravageaient les provinces.

La paix revint après le couronnement d'Henri IV, mais elle ne se traduisit pas dans le domaine de l'expansion maritime car M. de Rosny, duc de Sully (1560-1641), n'était guère partisan des expéditions lointaines, considérant que les temps étaient à la reconstruction nationale. C'est pourquoi, au moment où les puissances rivales s'élançaient sur les océans, la France pansait ses blessures.

Les premières entreprises françaises furent des initiatives privées. C'est ainsi que Champlain partit pour le Canada en tant que fondé de pouvoir d'une compagnie de marchands de fourrures et non comme un agent du roi. Les débuts de la Nouvelle France furent bien difficiles et la colonie était presque moribonde quand, en 1663, elle passa sous autorité royale. Le temps des compagnies privées s'achevait ; celui de l'Empire pouvait débuter.

LES PIONNIERS DE LA NOUVELLE FRANCE

En 1665, M. de Tracy fut nommé gouverneur de la Nouvelle France et, la même année, la métropole se décida à donner à sa colonie les moyens de lutter enfin efficacement contre les Iroquois en y faisant passer le régiment de Carignan-Salières. Cette unité sortait de longues campagnes contre les Turcs ; elle avait en effet été prêtée à l'Empereur en guerre contre les armées de la Sublime Porte qui déferlaient vers le cœur de l'Europe. Aussi était-elle épuisée. Il lui fallut s'adapter aux réalités américaines et à la guerre d'embuscade menée par les Indiens. Néanmoins, les Iroquois furent vaincus et les colons purent commencer à respirer, même si des massacres sporadiques eurent encore lieu, comme à Lachine en 1689.

Comme nous l'avons vu plus haut, c'est pendant les deux périodes de gouvernement du comte de Frontenac (1672 à 1682 et 1689 à 1698, date de sa mort) que les Français se lancèrent à la découverte des immenses territoires inconnus bordant les établissements échelonnés le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent¹⁶. Les pionniers français, traitants, coureurs des bois ou missionnaires, développèrent alors un fantastique mouvement d'exploration qui ouvrit les routes des Grands Lacs puis du bassin du Mississippi.

Les coureurs des bois ont compté parmi les principaux explorateurs de l'Amérique du Nord. Au fur et à mesure de la disparition des castors, ces « hommes de la fourrure¹⁷ » s'enfoncèrent plus avant vers le Grand Nord ou vers l'ouest, précédant le front pionnier de plusieurs dizaines d'années, voire de plus d'un siècle. A cheval, à pied, en « cheval de ficelle » ou encore en canoë d'écorce, ils s'aventurèrent dans des

territoires vierges, nouant des contacts avec des tribus inconnues des Blancs.

Ces coureurs des bois furent toujours associés aux voyages officiels de découverte. Sans eux, les expéditions de Du Luth, celles de Cavalier de La Salle ou même de D'Iberville n'auraient jamais été possibles. L'histoire de la découverte des immensités américaines est liée au commerce des peaux de castor et la conquête de l'Ouest en résulta largement car, jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle le feutre de qualité fut fabriqué avec le poil du castor, plus imperméable et plus chaud que celui du lapin. La recherche des castors et leur piégeage furent donc à la base d'activités commerciales de grand rapport. Cette recherche a en partie ouvert les routes menant à la vallée du Mississippi, donc à la Louisiane.

HOLLANDAIS ET ANGLAIS¹⁸

Durant trente années, de 1684 à 1713, la guerre ne cessa Pas aux Amériques où la France et l'Angleterre s'affrontèrent pour la domination de la partie septentrionale du continent.

Durant ces trente ans, la Nouvelle France mena la « guerre des Iroquois », la « guerre du roi Guillaume » puis celle de Succession d'Espagne. Si en Europe la paix de Ryswick imposa une trêve, cette dernière ne fut à aucun moment respectée en Amérique. C'est dans ce contexte difficile que naquit la Louisiane ; elle ne put donc recevoir tous les moyens qui lui étaient pourtant nécessaires, tous les secours qui lui firent ensuite tellement défaut.

Dès la naissance de la colonie, cette réalité conditionna son devenir et même sa simple survie car Londres, maîtresse des mers après sa victoire remportée à la Hougue sur la marine française en 1692, s'efforça de couper les relations entre la France et ses colonies américaines. Son but était d'affaiblir le Canada puis, après la découverte de la Louisiane, de tout mettre en œuvre afin d'interdire la consolidation de ce nouvel établissement.

« Nouvelle-Angleterre » fut le nom donné aux colonies anglaises d'Amérique fondées sur le littoral atlantique. Il est possible que la paternité de ce nom revienne à John Smith, qui aurait baptisé ainsi la région en 1614.

La mise en valeur de cette Nouvelle-Angleterre se fit en grande partie grâce à la Compagnie de Londres et Plymouth, créée en 1606. Elle prit ensuite le nom de Compagnie de Virginie et de Plymouth.

Les Anglais avaient été précédés dans la région par les Suédois et par les Hollandais. C'est ainsi qu'en 1632 le roi Gustave Adolphe avait octroyé une charte à la Compagnie suédoise des Indes Occidentales. En 1634, Pierre Minuit, qui avait été au service de la Compagnie néerlandaise des Indes Occidentales, prit la tête d'une expédition de cinquante colons. En 1635, il acheta aux Indiens Delawares le territoire compris entre Trenton et le cap Henlopen, qu'il baptisa Nouvelle-Suède. Afin de protéger les colons, il bâtit le fort Christina, ainsi nommé en l'honneur de la reine Christine, fille du roi Gustave Adolphe.

En 1655, les Hollandais mirent un terme à cette implantation suédoise quand Petrus Stuyvesant s'empara de Christina¹⁹.

En 1627, la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales fonda la Nouvelle-Hollande dans la région de l'estuaire de l'Hudson.

Cette fondation avait été précédée des découvertes faites par Hudson, marin anglais passé au service de la Hollande. En 1609, il reconnut les estuaires du Delaware, qu'il nomma « Rivière du Sud », et du futur fleuve Hudson qu'il baptisa « grande rivière du Nord ». Amsterdam revendiqua immédiatement la possession de toute la région comprise entre les deux estuaires, et la Compagnie de Nouvelle Hollande constituée pour l'occasion reçut pour trois ans le monopole du commerce.

La Compagnie hollandaise des Indes Occidentales lui succéda en 1613 et, en 1623, les premiers colons quittaient la métropole. En 1624, ils étaient plus de 200, essentiellement installés sur l'île de Manhattan, achetée aux Indiens Par Minuit contre quelques verroteries et où fut fondée La Nouvelle-Amsterdam qui s'entoura d'un mur de protection, le Wall, d'où la future Wall Street.

La Compagnie hollandaise des Indes Occidentales exerçait un monopole sur toutes les possessions d'Afrique à l'ouest du Cap et sur l'Amérique hollandaise.

En Amérique, ce monopole n'était pas réel dans la mesure où quiconque pouvait commercer à condition de payer des droits à la Compagnie, mais tous les navires chargés devaient l'être à destination de la Hollande.

En 1664, une flotte anglaise, commandée par le duc d'York, le futur Jacques II, se présenta devant le comptoir hollandais. Stuyvesant voulut lui résister mais ses fortifications étaient insuffisantes et ses réserves de munitions inexistantes. Ses conseillers le persuadèrent de capituler.

Au nord, les Britanniques avaient fondé plusieurs colonies. En 1620, les Pères Pèlerins du *Mayflower* s'étaient installés en Nouvelle-Angleterre, puis dans la baie du Massachusetts, le Rhode Island, le Maine et le New Hampshire. En 1664 le New Jersey fut attribué à des favoris du duc d'York et New York pris aux Hollandais, comme nous venons de le voir.

Boston et les ports de Salem, de New Port, etc., se tournèrent vers le commerce, avec deux priorités, le monopole des relations avec toute la façade atlantique américaine d'une part et le commerce triangulaire d'autre part.

Dans le second cas, les navires effectuaient le circuit Amérique - Angleterre - Afrique - Antilles - Amérique. Bois, peaux, morue séchée, alcool, pacotille, esclaves, sucre et grains constituaient l'essentiel des cargaisons qui firent la fortune des colonies anglaises d'Amérique.

Au sud, la première colonie anglaise fut constituée en 1607, à Jamestown, en Virginie. Le Maryland fut créé en 1632 par le catholique lord Baltimore et les Carolines virent le jour en 1663 et 1665. Ces colonies méridionales étaient essentiellement agricoles. Des plantations y avait été créées et développées. Une société de grands planteurs y avait institué une civilisation de type « seigneurial » imitée de celle des Antilles. Tabac, canne à sucre, riz, élevage y enrichissaient les planteurs, mais ces activités nécessitaient une importante main-d'œuvre et c'est pourquoi, dès 1619, les premiers esclaves noirs furent importés. Le développement agricole de cette partie de l'Amérique anglaise fut rapide : en 1620, soit à peine treize ans après la fondation de Jamestown, le fleuve James était déjà bordé de plantations sur une longueur de 100 kilomètres. Quant à la façade littorale, elle était totalement occupée en 1700.

Les colonies anglaises disposaient donc d'une puissance ignorée de la Nouvelle France et plus encore de la Louisiane. Un autre facteur les plaçait dans une situation plus favorable que leurs rivales françaises. Il était d'ordre démographique : au moment où prenait fin la guerre de Succession d'Espagne, les quelques milliers de Français comptaient en effet bien peu face à 250 000 Britanniques. En 1760, le rapport passa à environ 1 pour 10. Et ces colons qui commençaient à se sentir à l'étroit le long de la façade atlantique lançaient des reconnaissances vers l'ouest, vers le bassin du Mississippi.

Dès 1690 des traitants britanniques étaient signalés dans la vallée de l'Ohio et les tribus Cherokees commençaient à être régulièrement visitées par eux.

Versailles voulut alors éviter à la Nouvelle France d'être prise à revers, et c'est pourquoi il fut décidé de contrôler la vallée du Mississippi et d'en interdire l'accès aux vaisseaux anglais.

PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE

L'implantation de la France sur le golfe du Mexique procède donc en grande partie de la présence anglaise sur le littoral atlantique et du danger qu'auraient fait courir à la Nouvelle France les troupes et les colons anglais en s'emparant de la voie du Mississippi et en prenant ainsi à revers les établissements du Saint-Laurent.

Au nord-ouest, à la fin du XVII^e siècle, une présence française s'est manifestée, sous l'impulsion de Cavalier de La Salle ; dans la région des Illinois, et malgré de nombreuses difficultés, elle s'est maintenue au début du XVIII^e siècle. Cette présence était assurée par des missionnaires, des coureurs des bois, et des

traitants qui contrariaient les projets d'expansion des Anglais de New York et de Virginie, attirés dans cette région qui était le centre de la production des peaux de castor ; par l'intermédiaire de leurs alliés Iroquois, les Anglais entendaient drainer les pelleteries vers New York et s'attacher les tribus par la fourniture de produits de traite.

La politique anglaise dans cette région reposait d'ailleurs presque exclusivement sur l'alliance avec les Iroquois. La subsistance de ces derniers dépendait des vivres envoyés de Virginie depuis que, à la suite des guerres du siècle précédent, ils avaient été chassés de leurs terres giboyeuses par les Français et contraints à s'installer sur des territoires pauvres en gibier situés au nord des Alleghanys. Cette politique anglaise s'opposait naturellement à celle de la France qui, héritière des projets de Cavelier de La Salle, voulait créer dans cet immense territoire une confédération indienne amie, ayant pour finalité d'empêcher l'avance anglaise vers les Grands Lacs.

Au centre, certains coureurs des bois canadiens utilisaient des routes connues d'eux seuls pour porter leurs fourrures aux Anglais ; ceux-ci se rendirent vite compte qu'ils pouvaient déborder de la zone côtière en empruntant à leur tour ces voies d'accès que sont les vallées affluentes du Mississippi, telles l'Ohio et la Tennessee.

La reconnaissance de ces routes par l'Angleterre constituait un danger pour le Canada qui n'ignorait point, depuis les voyages de Cavelier de La Salle, l'importance du Mississippi.

Versailles, ne pouvant prendre le risque de laisser tomber toute cette région aux mains de l'Angleterre, décida donc de créer un établissement sur le golfe du Mexique, au moment même où les Anglais reconnaissaient une troisième voie de pénétration.

Les traitants de Caroline commençaient en effet à utiliser une route qui longeait la frange méridionale des Alleghanys, là où l'ampleur de la chaîne se réduit à une succession de collines ; par cet itinéraire, ils entraient en contact avec les Chicachas.

Pontchartrain, qui avait bien vu l'importance stratégique du Mississippi, avait pris soin, en mai 1697, alors que les préliminaires devant aboutir au traité de Ryswick venaient de débiter, d'envoyer aux négociateurs français les instructions suivantes, au nom du roi de France :

« Éviter d'accorder ce qui était au sud du Canada, afin que les Anglais ne fussent pas en état de prétendre à l'embouchure du Mississippi dont ses sujets avaient déjà pris possession sous le commandement du feu Sieur de La Salle. Sa Majesté croit devoir leur faire observer à cet égard que cette rivière est le seul endroit par où l'on peut tirer les marchandises de la Louisiane que Sa Majesté a fait des-couvrir depuis plusieurs années, et qui lui deviendrait inutile si elle n'estoit pas maîtresse de cette embouchure. Elle veut bien aussi leur confier que son dessein est d'envoyer dans peu de temps des vaisseaux pour s'assurer la possession de ce pays, dont elle peut tirer dans la suite de très grands avantages. »

En 1697 fut donc signée la paix de Ryswick, qui mettait un terme à la guerre de la Ligue d'Augsbourg et permettait à Louis XIV de ne plus être totalement tourné vers des préoccupations continentales. Nombreux étaient ceux, religieux, marchands ou militaires, qui défendaient alors l'idée d'un établissement aux bouches du Mississippi, afin d'y relever certes l'héritage de Cavelier de La Salle, mais surtout pour y interdire aux Anglais l'accès à cette voie fluviale stratégique.

Les Pontchartrain²⁰, secrétaires d'État à la Marine, étaient partisans d'une prise de contrôle de la vallée du Mississippi. En juillet 1698, d'Iberville reçut de Jérôme²¹ des instructions lui demandant de constituer une expédition destinée à une reconnaissance de l'embouchure du Mississippi et à la fondation d'un établissement.

Pierre Le Moyne d'Iberville naquit au Canada en 1661. Son père, Charles Le Moyne, avait quitté Dieppe en 1641 pour venir s'installer en Nouvelle France où il donna naissance à une dynastie d'hommes d'action qui écrivit certaines des pages les plus glorieuses de l'empire français d'Amérique.

Cette lignée d'explorateurs, de conquérants et d'administrateurs a compté parmi ses membres les plus illustres Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, et ses frères, Joseph, sieur de Sérigny, Gabriel, sieur d'Assigny, Antoine, sieur de Châteauguay ou Châteaugué, Jean-Baptiste, sieur de Bienville, Charles, sieur de Longueuil et Paul, sieur de Maricourt. Avant la fondation de la Louisiane, quatre autres frères de Pierre Le Moyne d'Iberville avaient trouvé la mort en combattant les Anglais dans la baie d'Hudson ; il s'agissait de Jacques, de François, de François-Marie et de Louis.

Dans son entreprise en Louisiane, Pierre d'Iberville fut accompagné par Joseph, né en 1668, et par Jean-Baptiste, né en 1680, le plus célèbre puisqu'il fut plus tard gouverneur de la Louisiane.

Cette prolifique famille donna bien d'autres serviteurs à la couronne. C'est ainsi que les Juchereau de Saint-Denis, les Sauvolle, les Boisbriant, les Le Sueur ou encore les Charville attachèrent eux aussi leurs noms à l'épopée de Amérique française en général, et à celle de la Louisiane en particulier.

Pierre Le Moyne d'Iberville fit ses premières armes durant la guerre de Trente Ans. En 1686, à la suite de coups de main particulièrement audacieux, il réussit à capturer avec un commando de 100 Canadiens tous les postes anglais de la baie d'Hudson à l'exception d'un seul.

En 1696, en plein hiver, avec 200 hommes, il s'empara de la place forte anglaise de Saint-Jean de Terre-Neuve, pourtant défendue par plus d'un millier de soldats.

Deux ans plus tard, avec 80 hommes dont 20 Canadiens, d'Iberville partit donc sur les traces de Cavellier de La Salle. Il se fit accompagner par un des compagnons du fondateur de la Louisiane, le père récollet Anastase de Douay, avec lequel il se brouilla d'ailleurs quand celui-ci refusa de demeurer dans l'établissement des Bilocci. Pontchartrain, qui attachait décidément un grand prix à l'expédition, fit presser les préparatifs et décida que les deux navires la composant seraient escortés par un vaisseau de ligne, le *François*. Le 5 septembre, ils quittèrent La Rochelle mais, en raison d'avaries inattendues, ils durent faire relâche à Brest d'où ils partirent enfin le 24 octobre 1698.

Le 4 décembre, d'Iberville était à Saint-Domingue, en janvier 1699, la flottille longeait le littoral américain à la recherche de l'entrée du Mississippi. Mais comment la découvrir au milieu de ces rivages sablonneux, plats, marécageux ? Cavellier de La Salle avait connu les mêmes difficultés.

Le 31 janvier, les navires étaient dans la baie de Mobile. Le 27 février, d'Iberville, à la tête de 48 hommes, décida de remonter le fleuve à bord de chaloupes. Il ignorait encore qu'il avait découvert l'embouchure principale du Mississippi. Il divisa sa troupe en deux groupes afin que tous les bras du fleuve puissent être sérieusement reconnus. Le 14 mars, l'enseigne de vaisseau Sauvolle se vit remettre par les Indiens une lettre que Tonty leur avait confiée le 20 avril 1686, soit treize années plus tôt ! Il n'y avait désormais plus de doute, l'embouchure du Mississippi était bien retrouvée. La lettre en question, qui avait été écrite depuis le village des Quinipissas, était adressée à « M. de La Salle gouverneur général de la Louisiane » :

« ... Les Quinipissas ayant fumé le calumet, je laisse avec eux ce billet pour vous assurer de mon humble respect et vous laisser sçavoir les nouvelles que j'ai eues de vous au fort, à savoir que vous aviez perdu un vaisseau et aviez été pillé par les sauvages. Sur cette nouvelle, je descends avec 25 français, 5 chouanons et 5 illinois (...) Nous trouvâmes la colonne sur laquelle vous aviez arboré les armes du Roy, abattue par les bois flottants, aiant dressé un grand pilier, nous y attachâmes une croix et au-dessus un écusson de France... »

Le 17 mars, les explorateurs arrivèrent à Baton Rouge, lieu ainsi baptisé par les Français en raison d'un mâât haut de trente pieds qui y était dressé. Rougi par le sang et les dépouilles d'animaux sauvages, il marquait la limite entre les territoires de chasse des tribus Bayagoulas et Oumas.

Après avoir traversé le « lac Borgne », ainsi dénommé parce qu'il n'a qu'une seule issue, d'Iberville regagna la côte le 30 mars, dans la baie Saint-Louis de Mobile, où les navires étaient à l'ancre. Le 31 mars, les deux parties de l'expédition se rejoignirent.

Pontchartrain avait donné à d'Iberville des instructions Précises : choisir un lieu qui puisse être

facilement défendu afin d'y bâtir un fort propre à interdire l'entrée du Mississippi aux Anglais. D'Iberville choisit le site de Bilocci (ou Biloxi). Il y fit édifier un fort qu'il baptisa fort Maurepas (carte 263) et le confia à la garde de 76 hommes commandés par son cousin M. de Sauvolle²². Les travaux furent achevés le 1^{er} mai 1699. S'y installèrent l'enseigne de Sauvolle, en qualité de commandant, le frère de D'Iberville, Bienville, lieutenant du roi, Le Vasseur de Boussonelle, major, un chapelain, un chirurgien, 18 Canadiens, 13 flibustiers, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour et 16 hommes²³.

A la fin de l'année, des travaux pour la construction d'un hôpital furent entrepris et les alentours du fort commencèrent à être défrichés afin d'en faciliter la défense. Parallèlement, des brûlis furent réalisés pour préparer des parcelles agricoles.

D'Iberville avait repris le chemin de la France. Le 29 juin, il débarquait à La Rochelle d'où il envoya immédiatement au ministre Pontchartrain une lettre dans laquelle il écrivait :

« Je souhaite, Monsieur, que vous soyez content de notre conduite ; nous avons bien fait tout ce que nous avons pu pour cela et ne nous sommes pas épargnés nos peines et nos soins jour et nuit. »

LA SECONDE EXPÉDITION

Durant ce premier voyage, Pontchartrain en avait préparé un second, retenant à Rochefort 60 Canadiens de retour d'une expédition à Terre-Neuve. Parmi eux figurait un autre fils Le Moyne, Joseph Le Moyne de Sérigny.

Le second séjour de D'Iberville dura de janvier 1701 à avril 1702. Son intention était de mettre en défense l'entrée du Mississippi afin de l'interdire aux vaisseaux anglais.

Avant de prendre la mer, il adressa au roi un mémoire prophétique :

« Si la France ne se saisit pas de cette partie de l'Amérique qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle de l'Angleterre (...) la colonie anglaise, qui devient très considérable, y augmentera, de manière que, dans moins de cent années, elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations. »

En septembre 1699, une corvette anglaise commandée par le capitaine Bond avait tenté de remonter le Mississippi afin d'y reconnaître un site propice à une installation de protestants français. L'intervention de Bienville l'empêcha de dépasser un point qui prit dès lors le nom de « Détour à l'Anglais ».

Durant l'absence de D'Iberville, des reconnaissances avaient permis de reconnaître la baie Saint-Louis, le lac Pontchartrain et le bayou Saint-Jean, qui raccourcissait la distance entre l'établissement des Bilocci et le Mississippi.

En février, d'Iberville partit en exploration. Il visita les Indiens Bayagoulas et Oumas qu'il connaissait depuis son premier voyage, puis les Taensas chez lesquels les premiers missionnaires étaient déjà installés ; puis il revint dans la baie de Bilocci et s'engagea dans la rivière Mobile. Dès cette époque, il comprit que la baie de Mobile offrait de meilleures possibilités que celle de Bilocci en raison de la proximité des tribus de l'intérieur sur lesquelles toute Politique d'essor de la colonie devait impérativement s'appuyer²⁴.

L'établissement des Bilocci était insalubre. Les fièvres y tuaient de nombreux colons et la mort de Sauvolle, en 1701, engagea d'Iberville à confier à son frère Sérigny la création d'un magasin fortifié sur l'île du Massacre. Le fort des Bilocci fut ensuite abandonné et le principal établissement de la Louisiane transféré à Mobile.

Missionnaires, explorateurs et traitants commencèrent également à élargir la colonie à l'arrière-pays du golfe du Mexique.

Pierre Le Sueur, un cousin de D'Iberville, fut le premier qui explora l'Ouest en partant du Mississippi, alors que les Précédentes reconnaissances des Grandes Plaines s'étaient faites à partir du Canada et des Grands Lacs. Les pères Marquette et Hennepin étaient en effet partis de la rivière Wisconsin.

Le Sueur, né au Canada, avait débuté sa vie aventureuse en 1693, sous les ordres de Nicolas Perrot avec lequel il avait voyagé dans la région de la baie des Puants, sur le lac Michigan. Il servit ensuite La Mothe-Cadillac²⁵, commandant des « pays d'en haut », c'est-à-dire des établissements du sud des Grands Lacs et de Mikilimakinac.

Il s'établit chez les Sioux où il bâtit le poste de Chagoumigon, puis il demanda le commandement de ce fort ainsi que celui de la région s'étendant de la source du Mississippi à la rivière des Kikapous ou rivière Noire, avec un droit de traite exclusif pour dix années.

Le roi les lui accorda en 1696 sous la double réserve qu'il entretienne une garnison de 25 hommes et qu'il ne se livre pas au commerce des peaux de castor. Sans doute ne se priva-t-il pas de s'adonner à cette dernière activité car, en 1697, M. de Champigny, l'intendant du Canada, écrivait au ministre :

« Le nommé Le Sueur (est) à la rivière de Mississipy où il prétend qu'il y a des mines de fer et de plomb, je croy que les mines qu'il y cherche ne sont que des castors²⁶. »

Le Sueur, qui était membre de la seconde expédition de D'Iberville, avait reçu de Pontchartrain l'autorisation d'explorer le pays des Sioux afin d'y localiser les mines qui pourraient y être exploitées.

En 1701, dès son arrivée, il remonta le Mississippi jusqu'au Sault-Saint-Antoine qu'il atteignit à la fin du mois d'avril. De là, il pagaya sur le Missouri puis, durant 40 lieues, c'est-à-dire environ 160 km, sur la rivière Saint-Pierre ou Minnesota, puis sur la rivière Verte où il édifia le fort Vert ou fort L'Huillier²⁷. Le Sueur et 25 hommes y passèrent l'hiver 1701-1702 mais après le départ de Le Sueur, en 1702, il ne fut pas possible de maintenir le fort en raison de l'hostilité des Sioux.

Le fort Maurepas, situé trop à l'est de l'embouchure du Mississippi, ne défendait pas l'accès du fleuve contre les Anglais. D'Iberville décida alors de construire un fort sur le fleuve même et il choisit un site sur les conseils que lui donnèrent les Indiens, à 18 lieues de l'embouchure, dans une zone rocheuse. En 1700, il y fit édifier le fort Mississippi ou La Boulaye, du nom d'un des soldats de la garnison.

D'Iberville aurait voulu en faire « un corps de logis à deux étages avec mâchicoulis²⁸ », mais en réalité, à cette date, ce n'était qu'un assemblage de troncs de cyprès, de roseaux recouverts de feuilles et entouré de fossés. Une garnison de 15 soldats y fut casernée, commandée successivement par les sieurs de Maltot, de la Ronde, puis, en 1701, par Louis de Saint-Denis.

Le fort Maurepas ne correspondait pas non plus aux projets de D'Iberville de pénétrer dans l'arrière-pays pour établir des contacts avec les tribus et les soustraire à l'influence des Anglais de Caroline et de Georgie ; de plus, comme nous l'avons vu plus haut, ce site primitif était malsain et nombre d'hommes souffraient des fièvres ; 12 morts de septembre 1699 aux premiers mois de l'année 1700²⁹. Pour toutes ces raisons, le siège de l'établissement principal fut transféré en 1702 à l'entrée de la baie de la Mobile où fut construit le fort Saint-Louis. Les magasins et le débarcadère furent bâtis sur l'île du Massacre dont le nom fut changé en celui d'île Dauphine en 1701.

L'île Dauphine devint l'avant-port de Mobile. Ce nouvel établissement avait en outre l'avantage d'être installé à proximité des villages Alibamons et de veiller ainsi sur les traitants anglais qui les visitaient régulièrement. Le fort Maurepas fut en partie évacué en décembre 1702, et Boisbriant y resta avec 20 soldats.

En 1702, le fort Saint-Louis de Mobile était constitué de 4 bastions en demi-cercle avec des batteries, reliés par une Palissade. A l'intérieur de cette enceinte, 4 corps de bâtiments avaient été construits, comportant chapelle, corps de garde, logements des officiers, répartis autour de la place d'armes : les

casernes furent mises en chantier plus tardivement et à l'extérieur de l'enceinte³⁰.

D'Iberville entreprit trois voyages de 1699 à 1702 et, à chaque fois, le même plan fut appliqué : consolidation de l'établissement côtier puis reconnaissance de l'intérieur. Le pays était insalubre, le climat limitait les possibilités de travail à quelques heures par jour ; le matériel manquait et la survie des quelques hommes abandonnés au bord des marais dépendait des navires difficilement envoyés de France et dont les denrées étaient vendues au double du prix normal. Une mauvaise réputation entoura donc la colonie naissante, ce qui conduisit de nombreux officiers à ne pas rejoindre leur poste ; de plus, les installations étaient fragiles et insuffisantes en raison de l'absence d'ingénieurs. La pénurie de clous ne permettait pas l'assemblage cohérent des pieux, lesquels, de toute façon, pourrissaient rapidement en raison de l'humidité. Les épidémies faisaient des ravages et les malades ne pouvaient même pas être soignés dans un hôpital ; quant à leur régime, la viande fraîche manquant, il était constitué de « bouillons de lard salé³¹ ».

Rien n'arrivait de France, pas même les tenues des soldats qui devaient se vêtir de peaux de chevreuil ; tout cela fit que la discipline des troupes se relâcha, et les soldats désertèrent dans une proportion nettement supérieure à la moyenne métropolitaine.

LA LOUISIANE ET LA GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE

En mars 1702, d'Iberville quitta la colonie. Il n'y revint plus, le quatrième voyage qu'il projetait étant interrompu par la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713) à laquelle il participa avec éclat. Cette guerre eut :

« (...) une double cause : 1) l'émotion suscitée dans les Cours d'Europe par le testament de Charles II d'Espagne ; celui-ci, en mourant en 1700 sans postérité, légua tous ses Etats au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, à la condition toutefois que la monarchie espagnole ne subirait aucun amoindrissement territorial, et ne serait en aucun cas réunie à la France ; 2) malgré le traité de Ryswick, Louis XIV reconnaissait, comme roi d'Angleterre, le fils de Jacques II, et, à l'encontre du testament de Charles II, il réservait au duc d'Anjou (devenu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V) ses droits à la succession au trône de France pour le cas où la branche aînée des Bourbons viendrait à s'éteindre (le duc d'Anjou, né en 1683, était le second fils du Dauphin, fils de Louis XIV). Dans cette guerre, la France eut à lutter contre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, le Portugal et la Savoie, que l'infatigable Guillaume III avait réunis en une Ligue contre elle : la Ligue de La Haye. L'Espagne et la Bavière étaient ses seules alliées. (La Bavière cependant prétendait, comme l'Autriche, avoir des droits dans la succession d'Espagne.)³² »

En 1713, le traité d'Utrecht met fin à cette guerre :

« Louis XIV cède à l'Angleterre Terre-Neuve, l'Acadie, la baie d'Hudson, déclare abandonner la cause des Stuarts, et s'engage à combler le port de Dunkerque. Philippe V conserve toutes ses colonies, mais renonce pour lui et sa postérité au trône de France. Il abandonne à l'Angleterre Gibraltar et l'île Minorque. L'Empereur d'Autriche obtient les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Sardaigne. Le duc de Savoie reçoit la Sicile. Enfin, l'électeur de Brandebourg est reconnu roi de Prusse³³. »

Durant la guerre de Succession d'Espagne, d'Iberville mena aux Antilles une lutte active contre les Anglais. Le 18 mars 1703, une flotte anglaise commandée par l'amiral Walker se présenta devant la Guadeloupe. Elle avait pour mission d'y faire débarquer le général Codrington à la tête de cinq régiments

métropolitains et de 1 200 volontaires anglais levés aux Antilles. Repoussés par les Français, les Anglais laissèrent 1 200 hommes morts ou blessés sur les rivages de l'île. D'Iberville présenta alors un plan destiné à attaquer les bases anglaises : il rassembla un millier de flibustiers et les lança sur l'île Névis où, protégés par un Puissant fort, trente navires anglais à la riche cargaison s'étaient mis à l'abri.

Le 4 avril 1706, le fort capitula et d'Iberville regagna la Martinique avec un butin impressionnant. Les Antilles et la Louisiane étaient sauvées, car le but de guerre anglais était leur conquête. D'Iberville mettait au point d'autres projets et notamment celui qui consistait à attaquer les ports anglais de Nouvelle-Angleterre, de Virginie et des Carolines quand, le 9 juillet 1706, à l'âge de quarante-quatre ans, en rade de La Havane, à bord du *Juste*, il mourut du « mal de Siam » ou fièvre jaune. Il fut enterré à La Havane.

En partant pour la France, d'Iberville avait laissé le commandement de la colonie à son frère Bienville qui l'exerça jusqu'en 1708.

En 1703, la *Loire* mouilla à l'île Dauphine avec, à son bord, un renfort d'une compagnie de marine levée par Châteauguay et, le 24 juillet 1704, le *Pélican*, de Rochefort, débarqua Châteauguay en personne avec 75 soldats. Une épidémie de fièvre jaune frappa alors la petite garnison ; en septembre, elle emporta 30 soldats. Vingt autres furent retirés afin de ramener à Rochefort le *Pélican* dont l'équipage avait été, lui aussi, décimé par les fièvres.

En 1704, Mobile était défendu par 4 bastions armés de 16 canons, les habitations étaient au nombre de 20 et il existait un magasin, une maison servant d'église, un corps de garde à un étage, une forge, une armurerie, une briqueterie. Le recensement du 31 août 1704 donne « 172 habitans armés » et une garnison de 8 officiers, 72 soldats, 14 officiers mariniers et matelots, 40 Canadiens « plus ou moins coureurs des bois ».

En 1708, neuf ans après la première installation et la fondation du fort Maurepas, il n'y avait à la Louisiane qu'un seul établissement digne de ce nom : Mobile, avec son port de l'île Dauphine. Le fort Maurepas n'était plus qu'un poste minuscule ayant perdu tout intérêt, quant au fort Mississippi, jugé insalubre, il avait été évacué en 1706 ou 1707.

Bienville comprit qu'il était nécessaire de créer un établissement au débouché même de la vallée du Mississippi, raison d'être de la présence d'hommes sur le golfe du Mexique ; aussi envoya-t-il en 1708 cinq colons sur le futur emplacement de La Nouvelle-Orléans.

Au début de la guerre de Succession d'Espagne, la Louisiane n'avait toujours pas reçu les renforts et les moyens lui permettant de créer un établissement solide capable de bloquer l'avance anglaise vers le bassin du Mississippi. Or, comme nous l'avons vu, dès la création des premiers établissements sur le golfe du Mexique, une grave crise avait paralysé la colonie, posant même le problème de sa survie. Cette crise découlait de celle qui frappait alors la métropole.

La vie de la colonie dépendait en effet de la Marine. Tout affaiblissement naval compromettait donc son existence, au moment même où l'Angleterre, maîtresse des mers, ravitaillait sans difficulté ses propres possessions, lesquelles avaient dépassé la phase critique de la fondation. Pour entamer un développement accéléré. Le problème était insoluble et se résumait en trois points :

- Comment ravitailler les établissements du golfe du Mexique alors que tous les navires disponibles étaient utilisés pour la surveillance côtière européenne ou réservés à des théâtres d'opérations plus importants ?

- Comment envoyer des renforts en soldats alors que la guerre européenne utilisait toutes les réserves ?

- De plus, pour avoir une chance d'échapper aux navires anglais, il était nécessaire d'organiser des convois, ce qui retardait d'autant la fréquence des liaisons.

Aussi, acculée à la famine, la garnison de Louisiane se voyait-elle dans l'obligation de demander du maïs aux Indiens ; mais pour des Européens habitués à des céréales plus riches, cette nourriture n'avait qu'une faible valeur nutritive et les organismes affaiblis offraient une résistance moindre aux maladies. Les effectifs squelettiques, rongés par les fièvres, perdaient tout sens de la discipline, et le retard apporté à

la solde des hommes et des officiers (Bienville, sept ans, d'Artaquiette cinq ans) entretenait un découragement les poussant à désertir vers Pensacola ou colonies anglaises.

Une demande de secours adressée au roi le 22 juin 1707 Précisait que la colonie était « informe et languissante » et qu'il était impossible d'abandonner un établissement « que Sa Majesté a honoré de son Auguste nom³⁴ ».

La crise se présentait sous plusieurs aspects principaux : les constructions tombaient en ruine et la seule fortification était le fort Louis, dont il fallait réaménager les bastions et les casernes³⁵ ; les magasins de l'île Dauphine et le débarcadère étaient quasiment sans protection. Il était donc urgent d'y construire un fort pour les protéger³⁶, mais le manque de moyens interdisait toute réalisation.

Mal nourris, payés irrégulièrement, les soldats étaient « vêtus de peaux de bêtes », faute de quoi le manque d'effets les obligerait à vivre « tous nus », de plus, « la plupart des officiers et presque tous les soldats sont sans bas ni chemises³⁷ ».

Le problème de l'habillement était grave à plusieurs titres ; tout d'abord au point de vue du moral de la troupe, car, sans uniforme, les hommes perdent le sentiment d'appartenir à un corps qui a ses lois, sa hiérarchie, sa discipline. Le devoir d'obéissance s'en ressent. L'impression produite à l'extérieur par ces hommes déguenillés donnait d'autre part une mauvaise image de la France aux tribus, attirées par les uniformes riches et colorés. Les Indiens avaient alors tendance à croire les Anglais qui leur affirmaient que les Français de Louisiane étaient les survivants d'un peuple vaincu en Europe et ayant émigré en Amérique³⁸.

Le problème des vivres était également critique. En 1710, Bienville fut obligé de prendre une mesure qui, si elle permit de juger de la fidélité des tribus, entraîna cependant deux conséquences néfastes, la perte de prestige et la désertion.

Cette mesure, Bienville en explique les modalités :

« J'ai pris le party de faire venir les chefs de plusieurs nations alliées et de leur distribuer 10 soldats par village pour les nourrir. Je n'en ai réservé que 20 pour la garde du fort³⁹. »

*

En 1706, deux compagnies de 50 hommes chacune auraient dû se trouver en Louisiane. Or, en juillet, Bienville ne recensait que 60 soldats dont 16 hors d'état de servir. En février 1707, à la suite des désertions et des maladies, il ne comptait plus que 45 hommes. Avec cet effectif n'atteignant même pas le total d'une compagnie, il devait faire régner la paix entre les tribus, garantir leur fidélité, Protéger les alliés, s'opposer aux menaces anglaises et ne Pas marquer de faiblesse vis-à-vis des nations massacrant missionnaires ou traitants⁴⁰.

Durant la guerre de Succession d'Espagne, la Louisiane fut totalement isolée⁴¹ et Bienville regroupa ses maigres forces dans la baie de Mobile.

En 1704, un renfort était parvenu à la malheureuse colonie ; des filles à marier en faisaient parties, mais Bienville eut du mal à nourrir les quelques dizaines d'habitants qui tentaient d'y survivre. En 1708, la Louisiane ne comptait que 199 habitants et en 1713, sur les 27 familles qui y vivaient, seules 4 se consacraient à l'agriculture ; pour se nourrir, et en l'absence de vivres envoyés de France, il fallait, on l'a vu, se résoudre à acheter du maïs aux Indiens.

De plus, les Canadiens se trouvant dans une situation matérielle déplorable, Bienville fut contraint de les congédier alors qu'aucune expédition ne pouvait être entreprise sans leur participation⁴². Ils n'avaient pas été payés depuis deux ans et se plaignaient de ne recevoir aucune ration : « Ils sont endettés et tous nus⁴³ », écrivait Bienville.

Les rares renforts, s'ils contribuaient à combler certains vides, n'avaient que peu de valeur militaire ; un

exemple est donné par l'arrivée de 16 soldats que la frégate *l'Aigle* débarqua en 1706 : ces hommes étaient « mal tournés et impropres à la guerre », et la correspondance demandait de n'envoyer que des « soldats résistants⁴⁴ ».

Le 20 février 1708, la *Renommée* achemina 30 soldats, mais ils étaient « très jeunes, presque des enfants et ne pouvaient s'adapter au pays⁴⁵ ». En septembre 1711, la *Renommée* conduisit un renfort de 25 hommes, mais ce nombre ne suffit pas à combler les vides.

Les intrigues anglaises auprès des tribus portant leurs fruits, le seul moyen de contrôler les Indiens était de créer de nouveaux forts, ce qui nécessitait des soldats. Or, en 1714, les effectifs atteignaient 25 hommes pour une compagnie et 19 pour l'autre...

LES RIVALITÉS DU CANADA

L'avenir de la Louisiane paraissant incertain, les Canadiens doutaient des avantages que la Nouvelle France pourrait retirer d'une colonie dans le bassin du Mississippi. Ils en mesuraient au contraire les inconvénients et, très tôt, la rivalité du Canada se manifesta sous plusieurs aspects.

Les Canadiens voyaient avec inquiétude, en raison de la faiblesse du peuplement de la Nouvelle France au début du XVIII^e siècle, une partie de la jeunesse partir à des milliers de kilomètres pour s'engager dans une entreprise jugée aléatoire ; cette inquiétude était d'autant plus forte qu'en 1700, la moitié de la population de la Louisiane était d'origine canadienne.

Les marchands de Montréal et de Québec n'avaient quant à eux aucune envie de voir le trafic des pelleteries emprunter la voie du Mississippi, plus rapide que celles des lacs et du Saint-Laurent ; la crainte que leurs entrepôts soient désertés n'était pas faite pour les encourager à soutenir les efforts des petits établissements du golfe du Mexique qui deviendraient leurs concurrents directs en cas de réussite.

Un conflit religieux vint s'ajouter aux problèmes précédents lorsque, dès la fin du XVII^e siècle, l'évêque de Québec voulut faire expulser les jésuites, dont il constatait qu'ils prenaient un rôle de plus en plus important en Louisiane.

L'illustration de cette rivalité est donnée par d'Iberville (Canadien lui-même) dans une lettre datée du 20 juin 1702 et mettant en évidence la mauvaise volonté de ses compatriotes :

« Les gens du Canada envoyés en ces lieux insinuent aux sauvages qu'ils ne doivent pas nous écouter, mais bien le gouverneur du Canada (...) les Illinois et les Mascoutins se sont mis sur le pied de piller les canots français qu'ils trouvent séparés sur le Mississippi, disant que les commandants du Canada le leur ont permis. Je ne sais si cela est⁴⁶. »

Un autre exemple est fourni par un « placet pour qu'on ne porte pas de castors au Mississippi » :

« L'établissement de la découverte que l'on a faite du Mississippi est la perte du Canada par la désertion de ses meilleurs hommes et de toute sa jeunesse qui, sous espérance d'une meilleure fortune ont commencé de quitter leurs parents pour aller audit établissement. M. d'Iberville a commencé de les recevoir avec leurs castors au préjudice du Canada qui perd non seulement son bien, mais encore sa plus agissante jeunesse⁴⁷. »

Les coureurs des bois posaient d'autres problèmes, ceux d'une minorité d'hommes qui précédaient le front pion-et n'arrivaient pas à s'adapter aux contraintes découlant du développement de la colonisation.

Au départ, en Nouvelle France, les coureurs des bois s'étaient facilement assimilés aux Indiens, ce que les missionnaires avaient vu d'un bon œil, espérant pouvoir ainsi moraliser les tribus. Mais, au lieu d'étendre la civilisation des Blancs, les coureurs des bois se mirent à « vivre à l'indienne », tout en

apportant aux tribus les « vices » européens ; cela conduisit les missionnaires à intervenir pour que des mesures fussent prises afin d'empêcher une cohabitation trop étroite. Au même moment, des marchands de la Nouvelle France, voyant l'indépendance prise par les trappeurs, décidèrent de former un monopole du commerce des peaux ; mais, pour cela, ils devaient faire interdire la traite puisqu'elle ne passait pas par eux.

La conjonction des intérêts des marchands et des vues des missionnaires qui voulaient concentrer les tribus autour de postes d'où il serait possible de les « civiliser » constitua une force de pression telle qu'en 1696 le roi interdit la course. Les coureurs des bois refusèrent de devenir les simples employés des spéculateurs de la fourrure, et certains d'entre eux portèrent leurs peaux en Nouvelle-Angleterre, ouvrant ainsi les voies de l'intérieur aux Anglais.

LES TENTATIVES ANGLAISES

Dès les débuts de la présence française en Louisiane, les détachements envoyés en reconnaissance entrèrent en contact avec des éclaireurs anglais ou relevèrent des traces de leur pénétration dans la région. Le 20 mai 1699, Bienville, arrivant au village des Colapissas, avait manqué de se faire attaquer par les Indiens. La raison de cette hostilité était claire : quelques jours auparavant, 200 Chicachas, dirigés par deux Anglais, avaient organisé un raid à esclaves sur le village en question.

Cependant, ces tentatives, si elles prouvaient l'intention des Anglais de s'emparer de la région que la France venait de découvrir, ne présentaient pas un trop grave danger tant qu'une politique indienne n'était pas engagée. Or, aidés par certains coureurs des bois canadiens, les Anglais entreprirent dès le début du XVIII^e siècle de mener une action en profondeur sur les tribus, car la Nouvelle-Angleterre avait décidé de lancer tous ses moyens, politiques, économiques mais aussi démographiques, contre la Nouvelle France et la Louisiane.

Le plan de Londres comprenait trois phases :

- groupement sur la vallée du Tennessee des partisans indiens de l'Angleterre et édification d'une ligne de forts ;
- poussée vers le Mississippi ayant pour but la création de forts permettant d'intercepter les relations entre le Canada et la Louisiane afin d'isoler plus encore cette dernière ;
- raids à esclaves sur les tribus alliées de la France pour les amener à changer de camp ; une fois le maximum de tribus ralliées à l'Angleterre, attaque sur Mobile et élimination des tribus pro-françaises du bas Mississippi.

Pour réaliser cette politique, l'alliance des Chicachas était nécessaire à l'Angleterre et, dans ce but, elle ne ménagea ni ses efforts ni ses moyens. Le 20 mai 1703, Nicolas de Lassalle, écrivain de la Marine, précisait à ce sujet dans une lettre au ministre que :

« les Anglais font tout leur possible pour s'allier avec les Chicachas qui sont la terreur des autres nations⁴⁸ ».

Comme la France n'avait rien à leur donner, ils ont cessé leurs visites à Mobile et Lassalle craint qu'ils n'acceptent les propositions anglaises⁴⁹.

La politique indienne de l'Angleterre commença à porter ses fruits entre 1705 et 1710 et ses résultats furent réels à partir du moment où la paix générale que Bienville avait eu tant de mal à imposer⁵⁰ se trouva rompue. Les Alibamons avaient déjà rejoint le camp anglais ainsi que les Creeks, et les Chicachas se décidèrent à leur tour en prenant le parti des Anglais. De petits groupes de Yazoux et de Chactas en firent autant, mais la plus grande partie de ces deux nations resta fidèle à l'alliance française, ce qui empêcha l'offensive générale sur Mobile, dernier stade du plan anglais.

Au nord, grâce à leurs alliés iroquois, les marchands de New York voulurent drainer vers leurs entrepôts les fourrures de la vallée du Saint-Laurent et de la région des Grands Lacs.

Le *Board of Trade* et les autorités coloniales organisèrent méthodiquement l'expansion, tout d'abord en édifiant une ligne de forts dans les Alleghany et sur les rivières constituant les voies de passage ; à l'abri de ces fortifications s'installèrent quatre bataillons d'infanterie bien équipés, et une milice fut créée.

LES RELATIONS AVEC L'ESPAGNE

En 1699-1700, lors de la première expédition de D'Iberville, l'Espagne s'était tout de suite montrée réticente devant la création d'un établissement français entre le Nouveau-Mexique et le port de Pensacola ; mais sa réticence n'alla pas jusqu'à l'hostilité, en raison de sa faiblesse et du manque de moyens dont elle disposait dans le Nouveau Monde.

S'appuyant sur les voyages de découvertes des siècles précédents, l'Espagne revendiquait comme lui appartenant tout le bassin du Mississippi et les rivages du golfe du Mexique. Pour rappeler ses droits, quelques années avant la fondation du fort des Bilocci, elle avait occupé la meilleure rade du littoral⁵¹ et avait créé le port de Pensacola ; aussi, au mois de mars 1700, don André de la Riola, gouverneur de Pensacola, vint-il croiser devant la rade de l'île aux Vaisseaux avec un navire de 24 canons et un corps de débarquement de 140 hommes destiné à s'emparer du fort Maurepas. La présence de navires français dans la rade l'en dissuada et il se borna à laisser une note dans laquelle il revendiquait au nom de la couronne d'Espagne la pleine possession de tout le littoral du golfe du Mexique.

Avec la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713), les rapports entre Pensacola et les établissements français changèrent de nature et, le 6 avril 1704, un convoi de vivres partit de Mobile pour aller secourir les 300 hommes de la garnison espagnole qui étaient au bord de la famine ; le 28 mai 1706, ce fut au tour de Pensacola de sauver la colonie française en lui envoyant 40 quintaux de maïs.

Les Anglais, qui estimaient eux aussi que le port de Pensacola était mieux situé que celui de Mobile et surtout moins protégé par une ceinture de tribus alliées, se décidèrent, en 1707, à en faire le siège avec 350 Indiens encadrés par 13 Anglais. Le 24 novembre 1707, Bienville dut venir au secours des Espagnols, et il rompit l'encerclement.

Un nouvel administrateur de la colonie arriva en 1708. Il s'agissait de Diron d'Artaguiette qui sera remplacé par Antoine de La Mothe-Cadillac, nommé gouverneur de la Louisiane en mai 1710.

La Mothe-Cadillac, né en 1658, était le fils d'un conseiller au parlement de Toulouse. Il avait servi en France comme officier dans les régiments de Dampierre-Lorraine et de Clairambault avant d'être nommé capitaine commandant une compagnie de marine au Canada où il arriva en 1683. Il commanda le poste de Mikilimakinac en 1694 puis celui de Détroit qu'il fonda en 1701. A peine installé en Louisiane, il entra en conflit avec Bienville, sur lequel reposait la survie de la colonie depuis 1702.

L'EMPIRE DU MISSISSIPPI 1713-1752

Le traité d'Utrecht qui avait fait perdre à la France des Positions importantes en Acadie n'avait en rien réglé les causes du conflit franco-anglais dans la vallée du Mississippi. Les limites des zones d'influence des deux royaumes n'avaient pas été fixées et la lutte permanente que se livraient les traitants pour attirer les tribus indiennes dans Un camp ou dans l'autre n'était pas près de s'apaiser, Puisque le traité n'avait pas distingué les peuples clients de chaque colonie.

LA NOUVELLE POLITIQUE ANGLAISE

La Mothe-Cadillac, le gouverneur de la Louisiane, était à point conscient du problème qu'il proposa à son homologue de Caroline, Charles Craven, un partage territorial théorique qui aurait correspondu, en gros, au territoire des nations indiennes alliées. Mais, comme les Anglais voulaient obtenir la région de la rivière Rouge, les Français ne poursuivirent pas dans cette voie. Le conflit reprit bientôt. Il n'avait d'ailleurs jamais cessé. De 1713 à 1715, sous l'impulsion de Price Hughes et de Thomas Nairne, les Anglais se lancèrent dans une véritable politique visant à éliminer la France de la vallée du Mississippi. Cette offensive qui se déroula au nord et au centre porta essentiellement sur les Indiens.

Au nord, les Anglais s'appuyèrent sur les Iroquois et ils tentèrent de détourner le commerce des pelleteries vers Albany et New York. Les colonies anglaises se sentaient en effet encerclées par les possessions françaises qui leur interdisaient toute pénétration vers l'ouest. Elles ne voulaient plus être « acculées » sur la façade littorale atlantique et son hinterland. Marcel Giraud a très bien exprimé ce sentiment :

« (...) L'opinion commence à s'exprimer dans les possessions anglaises que, pour prévenir la menace d'encerclement par la France, il importe de couper les relations du Canada et de la Louisiane en édifiant des postes fortifiés en bordure des Grands Lacs et en agissant sur les populations dont l'alliance n'est pas sûrement acquise à la France. C'est le point de vue qu'exprime dès 1718 le gouverneur de Virginie, et, en attendant que le *Board of Trade* l'adopte, les traitants anglais continuent leurs efforts pour gagner les Miamis, Panguichias, Ouyatanons, par l'intermédiaire de "coureurs iroquois" qui, chaque année, parviennent à attirer au fort Orange (Albany) quelques représentants de ces tribus⁵². »

L'offensive anglaise se fit également au centre et au sud, avec un seul but : franchir les Alleghanys afin d'atteindre l'ouest. Cependant, les buts de conquête étaient différents selon qu'il s'agissait de Boston et de New York, qui convoitaient la maîtrise commerciale du Saint-Laurent, ou de la Virginie et de la Caroline qui voulaient s'étendre dans le bassin de l'Ohio et dans celui du Mississippi.

Dans ces années 1713-1715, l'Angleterre ne fut pas seule à prendre conscience de l'importance stratégique des immensités territoriales situées au sud des Grands Lacs. Aux tentatives anglaises, la France

sembla se décider à opposer enfin une politique plus cohérente. Une volonté de développer des implantations dans le bassin du Mississippi se manifesta même quand Versailles estima nécessaire de créer une chaîne de forts servant à garantir la longue route allant du golfe du Mexique aux Illinois.

En 1713, Bienville fit des propositions précises sur cette question :

- création de forts sur le territoire des tribus Chicachas et Alibamons ;
- création de forts dans la zone séparant le Canada et les Illinois afin d'établir des relations entre ces deux régions ;
- création de forts dans la basse vallée de l'Ohio afin d'interdire l'accès des Illinois aux Anglais de Caroline ;
- réoccupation du fort Saint-Louis des Illinois sur la rivière du même nom.

Crozat reprit cette idée en 1714⁵³.

Les propositions de Bienville ne furent pas agréées, de crainte de disperser les faibles effectifs de la colonie trop loin de la base arrière de Mobile. En 1714, le Conseil de marine accepta cependant l'idée de la fondation d'un fort aux Natchez et d'un autre sur l'Ouabache, ce dernier prenant le nom de fort Saint-Jérôme. Il était prévu que les garnisons de ces nouveaux forts devaient être prélevées sur les renforts acheminés par la *Dauphine*.

Sous la Régence (1715-1723), la France devint l'amie de l'Angleterre et l'ennemie de l'Espagne. En Amérique du Nord, bien qu'« alliés » de la France, les Anglais supportaient mal de voir leur expansion territoriale toujours bloquée entre l'océan et la chaîne des Alleghany. C'est pourquoi à aucun moment ils n'envisagèrent de renoncer aux espaces illimités qu'offrait la région du Mississippi, donc à la Louisiane.

LE CONFLIT FRANCO-ESPAGNOL

Si la rivalité franco-anglaise fut une constante de l'histoire de la Louisiane, la tension aboutissant en 1719 à une guerre avec l'Espagne fut en revanche une nouveauté.

Après la guerre de Succession d'Espagne durant laquelle les rapports avaient été cordiaux entre Pensacola et la Louisiane, un conflit éclata en 1719. A l'origine de la crise, les craintes espagnoles devant le développement des établissements français sur le golfe du Mexique et les projets de mise en valeur élaborés par la Compagnie de Crozat (voir plus loin pp. 73-74). Plus précisément, l'Espagne redoutait des initiatives françaises sur la magnifique rade de Pensacola et sur les mines du Nouveau-Mexique.

En 1718, lorsque Châteaugué installa le fort Crève-cœur à la baie Saint-Joseph, située à l'est de Pensacola, l'Espagne qui considérait que toute la côte lui appartenait eut véritablement l'impression que la France engageait l'action offensive tant redoutée. Pour faire face à la menace, les autorités de Pensacola multiplièrent les manœuvres visant à éloigner les tribus Appalaches et Creeks de l'alliance française et elles favorisèrent les désertions au sein de la garnison de la baie Saint-Joseph.

La nouvelle de la déclaration de guerre en Europe parvint à la Louisiane en même temps qu'une escadre de trois navires commandée par M. de Sérigny. Aussitôt, désirant profiter de la surprise, Bienville et son frère Sérigny mirent au point une attaque combinée terre-mer, le *Maréchal-de-Villars*, le *Philippe*, le *Comte-de-Toulouse* allant bombarder Pensacola pendant que Bienville, avec 400 Indiens, devait s'emparer de la citadelle. Pensacola tomba le 14 mai, mais les Espagnols contre-attaquèrent au mois d'août ; la garnison française se mutina, les sieurs de Châteaugué, de Richebourg et de La Marque furent faits prisonniers et un navire, la *Dauphine*, incendié. Profitant de leur avantage, les Espagnols tentèrent de débarquer à l'île Dauphine, mais leur escadre était trop faible ; elle n'était en effet composée que de 3 balandres, de 2 navires pris à l'ennemi, le *Maréchal-de-Villars* à la France et, à l'Angleterre, une frégate rebaptisée le *Santo-Christo*.

Le 19 août, les Espagnols bombardèrent l'île Dauphine qui répliqua par ses batteries côtières et surtout par les canons du *Philippe*. Le 20 août, tous les moyens militaires de la colonie furent employés à défendre l'île Dauphine. Le 24 août, 114 soldats, 120 civils et 200 Indiens contraignirent les Espagnols à lever le siège.

Le 2 septembre, une nouvelle escadre française arriva en Louisiane. Il fut décidé de reprendre Pensacola et M. de Champmeslin embarqua toute la garnison, à l'exception de deux compagnies laissées à l'île Dauphine. De son côté, Bienville lança une attaque par voie de terre avec 400 Indiens et volontaires français : le 17 septembre, Pensacola, défendue par 1 800 Espagnols, mulâtres et Noirs, tomba. Son commandement fut donné à M. de l'Isle.

Avec Pensacola, Bienville pensait que la colonie disposait enfin du port qui lui faisait tant défaut, mais, le 21 octobre, des informations lui parvinrent selon lesquelles une escadre espagnole faisait voile pour reprendre la ville ; la décision fut alors prise de l'abandonner après l'avoir détruite. Seuls restèrent sur place quelques hommes, avec le lieutenant Terrisse, afin de signaler à l'île Dauphine l'éventuelle arrivée de l'escadre espagnole.

En 1720, une suspension d'armes fut signée, l'Espagne cédant en Europe devant l'entrée d'une armée française sur son territoire. En Amérique, la guerre se termina pour les belligérants par un retour sur leurs établissements antérieurs.

Au départ de Santa Fe, un commando espagnol avait tenté un raid en profondeur sur les Illinois, mais il avait été intercepté par les Indiens et massacré. En 1722, une fois la paix signée avec l'Espagne, la France restitua Pensacola.

L'APPEL À CROZAT

Comme nous venons de le voir, les débuts des établissements français de Louisiane furent difficiles. Le développement de la colonie naissante fut si lent que, dès 1708, Pontchartrain, le ministre de la Marine, avait pensé, à limitation de ce qui se faisait alors couramment dans d'autres pays d'Europe, confier à une compagnie privée le soin d'exploiter - et en échange d'administrer - la Louisiane. La France n'avait en effet plus les moyens de développer efficacement cette colonie qui, stratégiquement, lui était cependant nécessaire, alors, pourquoi ne pas faire appel aux capitaux privés ?

Il fallait trouver un homme décidé à investir sa fortune dans cette tâche aléatoire. Ce fut le gouverneur de la Louisiane, Antoine Laumet de La Mothe-Cadillac, nommé depuis le mois de mai 1710, qui réussit à persuader un riche entrepreneur, Antoine Crozat, marquis de Châtel (1655-1738), que la Louisiane était une bonne affaire. Il lui vanta la douceur de son climat, ses richesses naturelles, ses mines et sa situation à la quasi-périphérie du Mexique espagnol avec lequel il serait possible de commercer.

Crozat, conseiller du roi et secrétaire de ses finances, était d'abord un homme intéressé au commerce colonial puisqu'il était directeur des compagnies de Saint-Domingue, de Guinée et de l'Asiente. Il accepta la proposition de Pontchartrain et, le 14 septembre 1712, il recevait des lettres patentes qui lui accordaient le commerce de la Louisiane en échange de sa mise en valeur.

La nouvelle compagnie disposait d'environ 800 000 livres pour développer l'immense territoire de la Louisiane, moins la région des Illinois, pour une période de quinze années. Le commerce se ferait en franchise de tous droits, même celui des esclaves noirs ; toutes les mines y étaient concédées à perpétuité ; le monopole du trafic des peaux lui était reconnu, à l'exception des castors réservés au Canada.

En échange, la compagnie devait s'engager à envoyer chaque année deux navires avec 10 garçons ou filles afin de peupler la colonie, et à transporter gratuitement 50 tonneaux pour le compte du roi.

Toutes les dépenses de la colonie revenaient à la compagnie, y compris, au bout de neuf ans, la solde des soldats et officiers.

La Mothe-Cadillac fut confirmé dans ses fonctions et le commissaire de la marine Duclou nommé

ordonnateur de la colonie.

Crozat aurait voulu que son monopole fût étendu à toutes les vallées affluentes du Mississippi et à la région des Illinois, mais Pontchartrain le limita au Mississippi ou fleuve Saint-Louis, à l'Ouabache ou fleuve Saint-Jérôme et au Missouri ou fleuve Saint-Philippe.

Crozat était conscient de l'importance de la colonie ; il l'écrivit dans des rapports rédigés de 1714 à 1717 et adressés tant au Régent qu'aux membres les plus influents du Conseil de la marine. Pour lui, il était essentiel que la Louisiane et le Canada prissent appui l'une sur l'autre, afin d'empêcher l'Angleterre d'enfoncer un coin entre les deux colonies françaises dans la région stratégique des Illinois. La faiblesse du Canada, pensait-il, venait de la perte de l'Acadie, qui permettait au contraire aux Anglais d'isoler le Canada de la métropole par un blocus maritime. Il était donc vital de maintenir la liaison Louisiane-Canada en écartant les menaces anglaises dans la région des Illinois. Intérêt stratégique donc, mais aussi importance économique de la Louisiane où, selon Crozat, se trouvaient des mines d'argent nécessaires à l'économie française.

L'ADMINISTRATION

La Louisiane, comme toutes les colonies, releva d'abord du ministre de la Marine. Après la mort de Louis XIV, les Ministères furent supprimés et remplacés par des conseils. ce qui concernait les affaires coloniales, ce fut un Conseil souverain de la marine qui fut désormais compétent. Ce Conseil de marine était dirigé par l'amiral comte de Toulouse, assisté du maréchal d'Estrées.

Parallèlement à l'administration centrale, la Louisiane fut localement gérée, à partir de la création effective de la compagnie de Crozat, par un conseil de commerce constitué par tous les commis de celle-ci et présidé par son ordonnateur.

Du Conseil de marine dépendait le gouverneur qui exerçait la responsabilité militaire et l'administration générale de la colonie. Tout le reste relevait de l'ordonnateur ou en Cas de vacance d'un intendant nommé par la compagnie.

Dans la réalité, la séparation des pouvoirs n'était pas assez nettement marquée et le contexte « microcosmique » de la Louisiane se trouvait exacerbé, d'où des tensions permanentes entre les gouverneurs et les ordonnateurs.

Dès le début du système Crozat, un problème d'hommes se posa en Louisiane avec l'opposition de plus en plus vive entre le gouverneur, La Mothe-Cadillac, et Bienville, lieutenant du roi, mais également entre le gouverneur et l'ordonnateur Duclos⁵⁴.

Nous avons déjà parlé de La Mothe-Cadillac ; au Canada son caractère l'avait entraîné dans bien des démêlés avec les jésuites d'abord, puis avec les marchands de la Compagnie du Canada ensuite. Bienville ne pardonnait pas au gouverneur d'avoir été choisi à sa place. Aussi, quand, en 1715, les maladroites de La Mothe-Cadillac provoquèrent en partie la première guerre des Natchez⁵⁵, ne se priva-t-il pas de mettre en évidence les erreurs du gouverneur. Le Conseil de marine se rangea aux avis de Bienville et, le 2 janvier 1716, considérant que « le mauvais état de la colonie vient de la mésintelligence entre les principaux officiers », La Mothe-Cadillac, désigné comme « gouverneur incapable dont Son Altesse connaît le caractère », fut rappelé en France. A la fin de l'année 1715, Crozat avait d'ailleurs demandé le rappel du gouverneur et de l'administrateur Duclos⁵⁶.

Le 12 mars 1716, Jean-Michel de L'Épinay fut nommé gouverneur mais, du mois d'octobre 1716, date du départ de La Mothe-Cadillac et de Duclos, à mars 1717, c'est-à-dire à l'arrivée du gouverneur L'Épinay, Bienville assura le commandement par intérim avec le titre de commandant général de la Louisiane.

De 1702 à 1743, Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville domina la colonie de son imposante personnalité.

Frère cadet de D'Iberville, Bienville naquit à Montréal en 1680 et mourut à Paris en 1767. Lieutenant du roi en Louisiane à l'âge de vingt-deux ans, il sauva la colonie durant la guerre de Succession d'Espagne. Sa politique fut constante : grouper autour de la France le plus de tribus possible afin de contenir la poussée anglaise venue de l'est.

Destitué en 1726, il fut rappelé en 1733 et nommé gouverneur. Il demeura en fonction jusqu'en 1743. Si d'Iberville fonda la Louisiane, Bienville permit l'essor de cette colonie dans laquelle il vécut trente-cinq ans.

L'ABANDON DE CROZAT (1717)

Crozat comprit rapidement que la Louisiane était un gouffre financier qu'il ne parviendrait pas à combler. Dès 1714, il ne put respecter la clause d'envoi de deux navires annuellement. Une fois de plus, la colonie se retrouvait donc isolée de la métropole, mais, plus grave encore, en raison du privilège de la compagnie la Louisiane était maintenant coupée de Saint-Domingue, de la Martinique et du port espagnol de Pensacola avec lesquels elle commerçait et d'où elle recevait des secours et du ravitaillement.

Les vivres expédiés de France atteignaient une fois arrivés en Louisiane des coûts prohibitifs ; comme aucune exportation ne permettait d'en acquitter le prix, les colons, ruinés, entreprenaient de brader leurs biens pour pouvoir rentrer en France.

Les raisons de l'échec du monopole de Crozat sont multiples. La première tient à la situation même du gouverneur de la Louisiane qui faisait passer en priorité les intérêts du financier et sa politique des prix, ruinant ainsi la Population.

Sur place, comme il leur fallait tout simplement survivre, les habitants ne tenaient plus aucun compte du monopole de Crozat, et la contrebande avec Pensacola privait la compagnie des quelques ressources qu'elle aurait pu retirer cette colonie qui devenait maudite.

En janvier 1717, Crozat estimait que la Louisiane lui avait coûté 1 254 000 livres, sans compter les intérêts, et qu'il n'avait pas les moyens de continuer à perdre autant d'argent. Cela d'autant plus que, pour sauver les finances royales vidées par les dépenses de la guerre de Succession d'Espagne, les plus grandes fortunes du royaume avaient été mises à contribution par le biais d'une taxe qui, dans le cas de Crozat, s'élevait à la somme considérable de 6 600 000 livres. Pour le financier, ces débours dépassaient les limites du supportable, et il se démit de son monopole. Le 23 août 1717, un arrêt du Conseil mit fin au régime de la compagnie de Crozat.

Après l'abandon de son privilège, Crozat continua à défendre la présence française en Louisiane. Il pensait cependant que seule une importante compagnie de commerce soutenue par l'État français serait en mesure d'engager et de supporter les colossales dépenses qu'une telle entreprise impliquait. Mais, affirmait-il, cela en valait la peine, tant au point de vue stratégique - comme on l'a souligné plus haut - qu'au point de vue économique, car la colonie recelait d'importantes richesses potentielles.

Ayant approuvé le rapport de Crozat, le Conseil de marine prit la décision de confier la Louisiane à une compagnie dépendant du financier Law, pour qui l'échec de Crozat était simplement dû à l'insuffisance de ses disponibilités en capitaux. Il pensait que la Louisiane pouvait être rentable à la condition de disposer de fonds à volonté et il se prépara à spéculer sur la colonie.

DE CROZAT À LAW (1717-1719)

L'année 1717-1718 marqua un tournant important pour la colonie du Mississippi puisque :

- Le Conseil de marine, par l'arrêt du 27 septembre 1717, sépara le Canada de la Louisiane et y incorpora les Illinois⁵⁷ ; l'autonomie administrative de la Louisiane par rapport au Canada était ainsi

établie. Le principe de cette autonomie avait déjà été posé dans une lettre du ministre de la Marine au chevalier de Callières, gouverneur de la Nouvelle France, en 1701 :

« Son intention (il s'agit du Roi) étant de soutenir cet établissement (il s'agit de la Louisiane) par la mer (...) estant certain qu'il sera plus facile d'y envoyer des ordres de France que de Québec⁵⁸. »

– En cette même année 1717, le gouverneur L'Épinay, tout juste installé, et le commandant des troupes, Artus, furent relevés de leurs fonctions et Bienville reprit un rôle de premier plan, non comme gouverneur ainsi qu'il l'aurait souhaité, mais comme commandant général de la Louisiane ;

– Crozat démissionna ainsi que nous l'avons vu et il abandonna son monopole commercial sur la Louisiane ;

– En 1718, la Compagnie d'Occident, qui deviendra Compagnie des Indes, fut créée, avec des privilèges considérables établissant une confusion entre les intérêts de la Couronne et ceux de la compagnie. Elle avait la charge de la défense, le droit de lever des troupes, l'obligation de l'entretien des forts et du paiement de la solde. Elle reçut du roi toutes les armes et les fortifications de la colonie. Elle avait de plus un monopole de vingt-cinq ans. En échange, la compagnie s'engageait à envoyer en Louisiane 6 000 colons blancs et 3 000 esclaves noirs en dix ans.

Avec la création de la Compagnie d'Occident la Louisiane fut mieux desservie, dans la mesure où l'achat de navires permit d'assurer des rotations plus régulières avec la métropole. Le premier de ces navires, l'*Aurore*, fut acheté au mois de mars 1718. Son temps de service fut bref car un incendie accidentel le détruisit dans le port de Havane. Il eut plusieurs successeurs : le *Dauphiné*, la *Victoire*, l'*Union* et le *Comte-de-Toulouse*.

Tout le système de Law reposait sur un climat d'euphorie qui vantait les charmes de la Louisiane et qui entretenait autour de la vallée du Mississippi une légende dorée destinée à faire grimper le cours des actions émises par la banque Law. Les titres montaient, et les profits des spéculateurs étaient donc considérables alors que la malheureuse Louisiane continuait à s'étioler.

La Compagnie d'Occident, qui avait absorbé les compagnies du Sénégal, de Chine et d'Orient, changea de nom et devint Compagnie des Indes le 26 mai 1719. Puis, à la suite de l'acquisition des compagnies de Saint-Domingue et d'Afrique, elle en arriva à détenir la quasi-totalité du commerce colonial français. Pour ses activités, il lui fallait un port, et l'État lui concéda celui de l'Orient, qui devint Lorient.

LE PEUPLEMENT

La compagnie respecta ses engagements, qui étaient de peupler la Louisiane. Dès le mois de mai 1718, un premier convoi de 300 colons, attirés par les promesses et les campagnes des agents de Law, débarqua en effet à l'embouchure du Mississippi. D'autres convois suivirent, transportant un total de 2 500 colons qui déchantèrent vite car rien n'avait été prévu pour les recevoir. Pas même la nourriture. Ces premiers arrivants furent suivis par environ 4 500 autres, car, entre 1718 et 1720, un peu plus de 7 000 personnes furent acheminées en Louisiane. Les maladies, le climat souvent insalubre, les conditions de vie épouvantables en tuèrent le plus grand nombre. D'autres fuirent l'Eldorado tant vanté et rentrèrent en France où ils décrivirent les véritables conditions de vie en Louisiane.

Les volontaires se faisant moins nombreux, la compagnie fut contrainte de pratiquer le recrutement forcé. Des vagabonds, mendiants, condamnés de droit commun et des filles de joie furent ainsi déportés en Louisiane qui devint dans l'esprit public une colonie pénitentiaire, ce qui ne contribua pas à la promotion de l'image que voulait en donner Law.

En 1718, à l'avènement de la Compagnie d'Occident, la Louisiane avait une population blanche d'environ 500 personnes. Tout essor de la colonie était rendu impossible par ce nombre tout à fait insuffisant de colons. Afin de peupler la colonie, le père de la Vente, curé de la Louisiane, avait proposé en 1715 que les colons aient la possibilité d'épouser les femmes indiennes appartenant aux tribus catholiques de la région des Grands Lacs. Selon lui, les femmes des tribus Arkansas, Tonicas, Chicachas, Kaskoukias, Illinois, et toutes celles du Missouri « sont plus blanches, plus laborieuses, plus adroites, plus propres en ménage et plus dociles que celles du midy ».

La Mothe-Cadillac voyait d'un œil favorable cette proposition, mais l'administrateur Duclos la refusa en faisant remarquer qu'il ne lui paraissait pas « qu'il convienne au bien de la colonie de permettre ces mariages parce que les sauvagesses sont accoutumées à une vie libre et à quitter leurs maris quand elles n'en sont point contentes ».

De plus, écrivait-il dans son *Mémoire sur la conduite des Français*, ces mariages

« (...) n'aboutiraient qu'à la régression du blanc au niveau du primitif, sans compter les fâcheux effets qu'ils auraient, biologique-ment, en créant une "colonie de mulâtres", éléments "naturellement fénéants, libertins et encore plus fripons"⁵⁹ »

Le 1^{er} septembre 1716, le Conseil de marine repoussa la Proposition du père de la Vente⁶⁰.

En 1722, le siège du gouvernement fut installé à La Nouvelle-Orléans qui comptait alors 203 habitants. En 1727, après l'arrivée des ursulines, un hôpital fut construit, ainsi qu'une école pour les filles. La même année, les premières « filles à la cassette » débarquèrent de métropole. Elles furent rapidement mariées. Villiers du Terrage rapporte ce qu'en disait un habitant de La Nouvelle-Orléans ayant assisté à leur arrivée :

« Dès que ces demoiselles furent débarquées, on les logea toutes ans une même maison avec une sentinelle à la porte. Il était permis de les aller voir le jour et de choisir entre elles celles qui convenaient le mieux, mais dès que la nuit était venue, l'entrée de leur maison était défendue à toute sorte de personnes. Elles ne tardèrent guère à être pourvues et mariées et l'on peut dire que cette cargaison ne suffisait pas pour le nombre de prétendants qui se présentèrent, puisque celle qui resta la dernière fut sur le point d'exciter une dispute fort sérieuse entre deux garçons qui voulaient se battre à qui l'aurait, quoique cette Hélène ne fût rien moins que belle et eût plutôt l'air d'un soldat aux gardes que d'une fille. La querelle parvint même jusqu'aux oreilles du commandant qui, pour les accorder, les fit tirer au sort... Une seule était venue de son plein gré et on l'appela "la demoiselle de bonne volonté"⁶¹ »

A force de labeur, certains colons réussirent à créer des centres d'agriculture et de commerce, tant à Baton Rouge que chez les Arkansas, les Natchez ou sur la rivière Rouge. L'on y cultivait du riz, du maïs, du coton, de l'indigo ou du tabac. Des sociétés de colonisation furent également fondées, disposant de moyens.

Le problème de la main-d'œuvre continuait à empêcher toute véritable mise en valeur de la Louisiane. Les archives de la colonie insistent sur ce point essentiel, et c'est pourquoi la demande en esclaves fut toujours importante.

Entre 1718 et 1735, environ 7 000 esclaves furent importés en Louisiane. En 1727, les Noirs constituaient 50 % de la population non autochtone. En 1742, la population de la colonie était d'environ 6 000 personnes ; la proportion des Noirs avait diminué puisque cette année-là les Blancs étaient au nombre de 4 000 environ. A La Nouvelle-Orléans, en 1732, on recensait 267 esclaves noirs pour 626 Blancs.

Ces esclaves étaient originaires d'Angola et du golfe de Guinée. Très recherchés à la Louisiane, ils n'étaient vendus qu'à ceux qui pouvaient les loger, les nourrir et étaient en mesure de les traiter

correctement. Ces esclaves étaient utilisés à toutes les tâches domestiques, aux travaux agricoles, aux constructions, aux transports, etc.

Les habitants de la Louisiane qui désiraient des esclaves n'avaient pas toujours les moyens de les acheter car le prix moyen d'un homme en bonne santé était de 900 livres.

LA ROTATION DES NAVIRES (voir p. 85)

Un problème essentiel fut celui des liaisons avec la France ; en effet, dépendante de la métropole, la colonie en attendait les vivres, le matériel, les renforts, et tout retard ou toute interruption des liaisons équivalait à mettre en péril les établissements du Mississippi. C'est ainsi que l'action entreprise par les militaires et visant à l'implantation de postes et au contrôle des tribus fut souvent retardée par le manque de moyens, consécutif à une rotation trop lente des navires.

La période la plus critique se situe entre 1700 et 1720 et correspond au moment de la plus faible fréquence d'arrivée des vaisseaux.

- De 1701 à 1714

Durant six années, de 1701 à 1707, la liaison ne fut effectuée que par un seul navire tous les deux ans en raison de la guerre de Succession d'Espagne et des pertes de la farine. La période correspondant au plus grand isolement de la Louisiane se situe en 1709 et en 1710 quand, durant deux années, aucune liaison ne fut établie avec la France.

En 1713, l'on note l'arrivée de deux vaisseaux, le *Baron-de-la-Fosse* et la *Louisiane*, appartenant au financier Crozat qui entendait marquer, en ravitaillant une colonie exsangue, le début de son monopole sur la Louisiane.

En 1714, de nouveau, aucune liaison ne fut assurée dans le sens France-Louisiane.

- De 1715 à 1722

Sur la courbe, l'on constate un lent redémarrage en 1715, malgré la disparition de la *Justice*, car la flûte *La Dauphine* arriva le 15 août avec à son bord deux compagnies d'infanterie.

En 1716, la lenteur du redémarrage est encore visible Sur la courbe avec une cadence d'arrivée égale à la moyenne d'avant 1714.

En 1717, deux navires, le *Duclos* et le *Paon* atteignent la Louisiane avec à leur bord trois compagnies d'infanterie à effectifs complets.

En 1718, pour la première fois, des liaisons importantes sont assurées avec l'arrivée de sept navires venus de France.

En 1719 et en 1720 accostent, quatorze et vingt-six vaisseaux ; cette fréquence inhabituelle est due au déclenchement des hostilités avec l'Espagne et aux expéditions contre Pensacola. En effet, sur ces 40 navires, l'on note :

- 10 navires de guerre dont l'escadre du Roi, avec l'*Hercule* armé de 60 canons, le *Mars*, de 56 canons, le *Triton*, de 54 canons, arrivés le 1^{er} septembre 1719 ; et l'*Achille*, de 62 canons, le *Content* de 60 canons, le *Mercur*e de 56 canons, arrivés le 28 février 1720. Plus quelques vaisseaux ayant atteint isolément la Louisiane : le *Saint-Henri* de 70 canons, l'*Amazone* de 40 canons, le *Maréchal-de-Villars*, le *Philippe*.

- 28 navires marchands appartenant à la Compagnie des Indes.

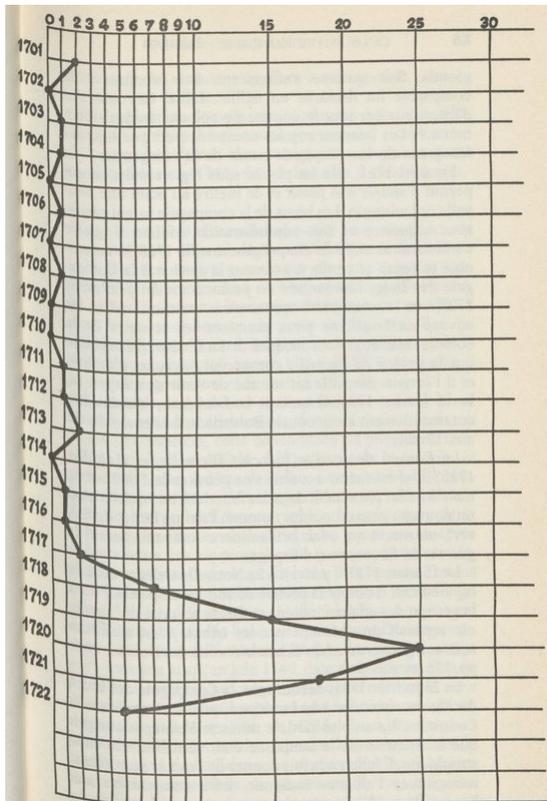
- 2 navires négriers dont l'arrivée fut sans influence sur le ravitaillement.

En 1721 l'on observe encore l'arrivée de dix-huit navires ; en raison de la fin du conflit avec l'Espagne, ce sont des navires de commerce apportant du ravitaillement ou des renforts à l'exception de l'*Africain*, du *Duc-de-Maine*, de la *Néréide* et du *Fortuné*, qui sont des navires négriers. Les navires de ravitaillement transportent des effets pour les troupes, comme la *Volage*, des renforts comme la *Vénus*, des vivres

comme l'*Hirondelle*, la *Mouche*, l'*Abeille*. En 1722, le nombre de navires retombe à cinq flûtes chargées de vivres et de matériel.

DE BIENVILLE À VAUDREUIL (1732-1752)

Le 17 juillet 1720, rue Quincampoix, siège de la Banque Law, la panique gagna les souscripteurs car le bruit courut que ladite Banque, en dépit de ses émissions de titres, n'était plus en mesure de couvrir les dépenses de la compagnie. Voulant échanger des titres contre des espèces, une foule s'entassa, se piétina, et bientôt l'émeute gronda. Son système s'effondrant, Law s'enfuit et la compagnie fut déclarée en faillite. L'État fut contraint d'intervenir car tout le commerce colonial français était menacé. Les finances royales commencèrent par liquider les dettes de la compagnie avant de la réorganiser.



LA ROTATION DES NAVIRES (1701-1722)

En avril 1721, elle fut placée sous régie royale, ce qui permit d'apurer son passif et de mettre au point une nouvelle organisation. Les biens de la compagnie furent placés sous séquestre et son administration confiée à quatre commissaires aidés de cinq régisseurs. En 1723, la monarchie se retira et confia à nouveau la gestion à la Compagnie des Indes réorganisée en profondeur. Au printemps 1723, un commissaire-ordonnateur extraordinaire fut envoyé en Louisiane pour examiner les comptes de la colonie. Son nom était Jacques de La Chaise ; il considéra que la gestion de Bienville comportait des zones d'ombre, et il l'écrivit. Bienville fut sommé de venir s'expliquer et, le 16 février 1724, il quittait la Louisiane, laissant son commandement à son cousin Boisbriant, lieutenant du roi aux Illinois.

Le Conseil de marine blanchit Bienville le 11 juillet 1726 ; il lui fut même accordé une pension de 3 000 livres, mais il ne fut pas rétabli dans ses fonctions en Louisiane où un nouveau gouverneur fut nommé, Étienne Périer de Salvert, un marin qui avait brillamment combattu durant la guerre de Succession d'Espagne.

Le 15 mars 1727 il arrivait à La Nouvelle-Orléans où, très rapidement, il donna la preuve de son incompétence dans la gestion des affaires indiennes. Or, la sécurité de la colonie reposait précisément sur les tribus. C'est d'ailleurs sous son gouvernorat qu'éclata la révolte des Natchez (voir pp. 116 et suiv.).

Le 23 janvier 1731, découragée, la Compagnie des Indes décida de renoncer à la Louisiane qu'elle rétrocéda à la Couronne. Un an plus tard, le ministre Maurepas comprit que la situation de la Louisiane était véritablement catastrophique. Il fallait à la fois donner de l'espoir aux colons, reconstituer l'alliance indienne, faire comprendre aux Espagnols qu'ils n'avaient aucun droit dans la vallée du Mississippi, et surtout s'opposer à l'inexorable poussée anglaise vers l'ouest.

Un seul homme pouvait relever tous ces défis : Bienville. Le 25 juillet 1732 il fut nommé gouverneur, consécration qu'il attendait depuis des années. Il occupa ce poste jusqu'au 26 mars 1743, date à laquelle il démissionna.

Le 13 mai 1743, Bienville accueillit son successeur, le marquis Pierre Rigaud de Vaudreuil. Né au Canada en 1698, fils d'un ancien gouverneur de cette colonie, Vaudreuil avait commencé sa carrière comme garde-marine. En 1729 il fut nommé lieutenant de vaisseau et en 1732 il reçut le commandement du poste de Trois-Rivières, au Canada. Dix ans plus tard, il était nommé gouverneur de la Louisiane, charge qu'il exerça jusqu'en 1752, année où il fut nommé gouverneur de la Nouvelle France.

En théorie, la Louisiane était considérée comme administrativement dépendante de la Nouvelle France, mais, en raison des distances, cette dépendance fut toujours fictive.

Si le gouverneur était le chef politique de la colonie, la gestion de celle-ci dépendait d'un commissaire-ordonnateur, placé sous les ordres du gouverneur. L'ordonnateur avait en charge les finances royales, le commerce de la colonie et les affaires civiles. Entre les gouverneurs et les ordonnateurs les rapports furent presque toujours exécrables et souvent même conflictuels, comme nous l'avons vu. Plusieurs commissaires-ordonnateurs se succédèrent durant la période concernée. M. de Salmon qui avait servi sous Bienville quitta la Louisiane pour Saint-Domingue en mars 1748, laissant l'intérim à M. d'Auberville qui exerça fonction jusqu'en juin 1749, date de la nomination de M. de La Rouvilière qui venait du Canada où il avait servi dix-sept ans. Le Conseil supérieur de la Louisiane était un organisme judiciaire créé en 1713. Il se réunissait à Nouvelle-Orléans et se composait du gouverneur et de l'ordonnateur de Louisiane qui y exerçaient les fonctions de Premiers conseillers, du lieutenant du roi, de quatre conseillers, d'un procureur général et d'un greffier.

En février 1752, un nouveau gouverneur de la Louisiane fut nommé. Il s'agissait de Louis Billouard, baron de Kerlérec. La Louisiane n'était pas un monde inconnu de lui puisque, en 1729 et en 1730, il avait participé à l'expédition contre les Natchez (voir pp. 116 et suiv.). Il arriva à un moment où la France et

l'Angleterre se préparaient à la guerre.

LA DÉFENSE DE L'EMPIRE (1714-1729)

Militairement, après les traités d'Utrecht, les principales faiblesses des possessions françaises en Amérique du Nord étaient au nombre de quatre :

- L'infériorité maritime de la France faisait que la maîtrise des mers, donc la liberté de l'acheminement des renforts et des troupes, appartenait presque totalement à l'Angleterre.

- La supériorité démographique des colonies anglaises (250 000 habitants en 1714 contre moins de 20 000 Français) constituait un atout de première importance, d'autant plus que les Français étaient dispersés depuis le Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique. Cette supériorité était encore accentuée par le fait que les Anglais menaçaient le cœur même de la Nouvelle France, tant par le couloir de l'Hudson River que par le lac Champlain et la rivière Richelieu qui débouchait sur le Saint-Laurent, et par la passe de la rivière Mohawk qui était la pénétrante vers le lac Ontario.

- Militairement, l'arrêt du Conseil des Indes pris le 27 septembre 1717 - et qui à la demande de la Compagnie d'Occident séparait le Canada et la Louisiane - créait une fracture entre les deux colonies, là même où la pression anglaise se faisait fortement sentir, c'est-à-dire dans la vallée de l'Ohio et au sud des Grands Lacs.

- Plus grave encore, l'installation de la France en Louisiane n'avait été possible que grâce aux Canadiens qui avaient fourni tant les cadres que les hommes nécessaires à l'établissement et à sa consolidation. Solidaires avant 1717, Louisianais et Canadiens devinrent par la suite rivaux, ce qui affaiblissait dangereusement les lignes françaises de défense face à la déferlante anglaise. Prolongement naturel de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la vallée du Mississippi devenait ainsi étrangère au Canada, or la Louisiane n'avait pas les moyens d'assurer sa propre défense.

Économiquement, la colonie était isolée et exsangue ; aussi le gouvernement français qui n'était pas en mesure de la développer avait-il choisi comme nous l'avons vu de s'en remettre pour cela à une compagnie de colonisation qui reçut le monopole du commerce et des mines de la Louisiane, la France continuant à y assurer ses obligations militaires.

L'expansion au-delà de la vallée du Saint-Laurent intéressait-elle d'ailleurs véritablement la France ? On peut se le demander. Ainsi, le 5 août 1683, Louis XIV écrivait à La Barre, alors gouverneur du Canada :

« (...) la découverte du Sieur de La Salle est fort inutile et il faut dans la suite empêcher de pareilles entreprises qui ne vont qu'à débaucher les habitants (du Canada) par l'espérance du gain et à diminuer la ferme des castors⁶². »

avons vu plus haut qu'après avoir reçu La Salle en 1684, Louis XIV changea d'avis, autorisant et soutenant le dernier voyage du découvreur de la Louisiane, de même qu'il donna plus tard mission à Pierre Le Moine d'Iberville d'installer un poste à l'embouchure du Mississippi. Mais cette politique était incohérente, dans la mesure où les véritables moyens de développement furent toujours refusés à la colonie.

Faute de population suffisante, la Louisiane ne pouvait à la différence du Canada, confier sa défense à des milices rassemblant tous les hommes de quinze à soixante ans.

Les Anglais comprirent vite que le point faible de l'empire français était précisément constitué par l'immense jonction territoriale séparant le Canada et la Louisiane. Aussi le *Board of Trade* et les responsables coloniaux locaux établirent-ils des postes dans les passes des Alleghans, sur les rivières des deux versants. La pression anglaise fut à ce point forte que la maîtrise française sur les Lacs en fut même

menacée. Que pouvaient faire les Français face à cette politique ?

En 1714 et en 1715, la décision fut prise d'acheminer des renforts vers Mobile. Un départ de 12 soldats fut assuré sur la *Justice* en 1714, mais le navire se perdit corps et biens. En 1715, le comte de Toulouse voulut que les compagnies possèdent enfin leur effectif réglementaire de 50 hommes et qu'elles fussent habillées comme les troupes de marine ; cette même année, la *Dauphine* embarqua deux compagnies commandées par les sieurs de La Tour et de Clérac, avec un excellent encadrement composé des sieurs de Mandeville, de Bajot, de Villers, de Pradel ; le total de ce renfort était de 120 hommes dont 9 étaient accompagnés de leurs épouses et de 2 enfants. Les deux tiers du renfort étaient composés de gens de métier et, après les pertes du voyage, l'effectif à l'arrivée se réduisit à 112 soldats, ce qui portait la garnison de la Louisiane à 150 soldats au lieu des 200 prévus⁶³.

Les difficultés auxquelles les hommes durent faire face furent les mêmes que celles de la période précédente. S'y ajoutaient les problèmes posés par l'arrivée des nouvelles troupes : logements non prévus pour un tel nombre de soldats et médicaments insuffisants, ce qui était grave dans un pays propice aux maladies⁶⁴.

En 1716, le recensement donnait un effectif de 137 soldats, nombre qui tomba rapidement à 126, dont une dizaine « vieux ou infirmes⁶⁵ ». Crozat demanda alors 400 soldats afin de parvenir à un effectif de huit compagnies, et le Conseil de marine lui en accorda quatre⁶⁶.

En 1716 toujours, fut prise la décision de renforcer les postes existants et d'en créer quatre nouveaux. Son exécution aurait été possible si le gouvernement avait accordé à Crozat le renfort de huit compagnies de 50 hommes chacune qu'il réclamait. Le financier proposait de les répartir ainsi :

- Ile Dauphine (résidence du gouverneur, magasins, etc.) : 100 hommes, soit deux compagnies.
- La Mobile : 10 hommes.
- Fort des Alibamons (important face aux Anglais et Pour garantir les communications avec la tribu amie des Chactas) : 30 hommes.
- Poste des Bilocci : 10 hommes.
- Poste des Natchez : 30 hommes.
- Poste des Arkansas où des espoirs d'exploitation minière existaient : 3 compagnies, soit 150 hommes.
- Poste à créer à l'embouchure de la rivière Ouabache : 40 hommes.
- Poste à créer en amont de l'embouchure de l'Ouabache : 30 hommes.

Dans ces propositions de répartition des effectifs de la Louisiane, Crozat s'en remettait totalement au Canada Pour la défense des Illinois. A la demande de la Compagnie d'Occident⁶⁷, la région des Illinois fut rattachée à la Louisiane par arrêté du 27 septembre 1717. En 1719, les troupes canadiennes qui y étaient casernées se retirèrent et furent remplacées par un détachement pris sur le contingent de Louisiane.

Les quatre nouvelles compagnies de renfort reçurent un équipement mieux adapté aux exigences des campagnes de Louisiane : au lieu d'être encombrés d'épées inutiles, les hommes furent équipés de « petites haches à main⁶⁸ », excellentes pour le combat au corps à corps et comme armes de jet, de même qu'elles étaient fort utiles pour les divers travaux de construction.

Le recrutement de ces quatre compagnies était différent de celui des renforts précédents ; au lieu d'être détachées des compagnies de marine stationnées en métropole ou d'être recrutées dans les villes, ces troupes provenaient de l'armée de terre, qui remit six compagnies à la marine⁶⁹. Parmi ces six compagnies furent sélectionnés les soldats aptes au service de la Louisiane, ce qui donna un total de 114 hommes et, pour combler les vides, les officiers eurent recours à l'enrôlement de déserteurs d'autres régiments et à des recrues. Le problème qui se posa alors fut de trouver le nombre réglementaire de gens de métier⁷⁰. Alors qu'en 1715 les deux tiers de la recrue étaient composés d'hommes de métier, en 1716 ceux-ci ne

désiraient plus partir servir aux colonies. Trois explications sont possibles : soit la situation économique s'était considérablement améliorée en un an et tous les gens de métier avaient à nouveau du travail ; soit, la crise se prolongeant, tous les sans-travail avaient quitté les ports où ils étaient recrutés en 1716 pour aller tenter leur chance dans l'intérieur, soit enfin, se rendant compte que la plus grande partie de leur prime d'engagement était retenue pour la nourriture ou l'habillement, ils ne jugeaient pas intéressant de s'engager.

Quoi qu'il en soit, les quatre compagnies commandées par les sieurs de Bonnille, de Lause de Villemarets, de Gauvry et Artus, ce dernier nommé commandant en chef de la Louisiane⁷¹, s'embarquèrent en 1716, à l'exception de l'une d'entre elles qui, en raison de manque de place sur les navires, dut attendre le convoi suivant.

Qu'en résulta-t-il pour la Louisiane ? Pour la première fois, un semblant de garnison y existait, mais l'augmentation du nombre d'hommes aggrava encore le problème du logement, de la nourriture et de l'hôpital. Quant à la solde de 9 livres, amputée des retenues de vêtements et de vivres, elle fut payée assez souvent en bons d'échange ; au demeurant, elle était largement insuffisante dans un pays où la vie était très chère.

L'administrateur Le Gac, dans son Mémoire des années 1718-1721, estimait que le minimum de troupes nécessaires à l'expansion normale de la Louisiane était de 22 compagnies à effectifs complets et réparties sur 10 postes ; or, le maximum de troupes entretenues à la même époque était de 14 compagnies à effectifs incomplets soit 10 compagnies.

De plus, en octobre 1723, 4 compagnies et 4 postes - île Dauphine, Bilocci, Yazoux, Arkansas - furent supprimés⁷². Les 10 compagnies théoriques qui restaient furent dispersées sur tout le territoire de la colonie : 5 à La Nouvelle-Orléans, dont 20 soldats détachés à La Balise, et 25 aux Natchitochés ; 2 compagnies à Mobile dont 40 soldats en détachement aux Alibamons ; 2 compagnies aux Natchez et 1 aux Illinois.

Avec d'aussi chiches moyens, la Louisiane ne pouvait que végéter. Une illustration en est fournie par « l'affaire » de fort de Chartres en 1725. A cette date qui marque la plus grande extension de la guerre des Renards⁷³, le Conseil de Louisiane, s'inquiétant de voir le fort peu protégé et ne disposer que d'une garnison insuffisante, adresse le 27 février un rapport à la compagnie ; dans ce document de 47 pages, l'importance stratégique des Illinois la était soulignée⁷⁴. Ne tenant aucun compte de cet avis, la compagnie réduisit le budget du fort et ramena la garnison à 30 soldats sur lesquels 8 étaient à détacher au fort Missouri⁷⁵. Avec 22 hommes seulement le nouveau commandant, Du Tisé, devait protéger les tribus alliées, assurer la sécurité des colons et des voies de communication avec le Canada. Pourquoi une mesure aussi contraire aux intérêts de la colonie avait-elle été prise ? Il semble que la compagnie nourrissait de gros espoirs sur l'éventualité de la découverte de mines dans la région des Illinois mais, voyant que les résultats ne furent pas à la mesure des espérances, les administrateurs n'étaient plus disposés à engager des dépenses importantes pour faire des Illinois une base de développement de tout le Centre-Ouest. L'intention de la compagnie était même d'abandonner totalement le fort. La preuve en fut donnée quand une inondation emporta les bâtiments et que la compagnie en profita pour ordonner au gouverneur Périer d'abandonner les ruines et de faire replier la garnison ainsi que le matériel vers La Nouvelle-Orléans, à l'exception de 6 soldats qui s'installeraient dans le village des Kaskaskias. Au même moment, une mesure identique était décidée avec la garnison du fort d'Orléans ou Missouri.

Mais Périer, conscient de l'importance des Illinois, poste « essentiel contre les Anglais et la police des Sauvages⁷⁶ » ne pouvait laisser les habitants sans protection. Il fit de plus valoir que sans une solide garnison au fort de Chartres, il serait contraint d'armer des bateaux pour protéger la navigation sur le haut Mississippi et que cette mesure serait beaucoup plus onéreuse que la précédente. Soutenu par tout le Conseil de Louisiane⁷⁷, il décida de sa propre autorité de maintenir le fort d'Orléans et de laisser la garnison aux Illinois⁷⁸.

Les habitants, soulagés et encouragés, reconstruisirent le fort à leurs frais et, finalement, la compagnie permit à Périer de laisser une garnison de 60 soldats aux Illinois.

En Louisiane, on l'a dit, les soldats manquaient de tout ; vivres, armes, uniformes, logements faisaient totalement défaut ; devant servir dans des postes installés souvent dans des endroits insalubres, ils étaient atteints de la dysenterie ou « dévoiement », car l'eau putride des marais stagnants des Bilocci, la chaleur humide des Alibamons, l'eau saumâtre et vaseuse de La Balise faisaient que les soldats, anémiés par l'absence d'une nourriture riche en vitamines, résistaient peu aux maladies ; de plus, leur ordinaire, à base de viande salée envoyée de France, occasionnait de nombreux cas de scorbut. Ce manque de vivres contraignait les soldats, pour se procurer de la viande fraîche, soit à chasser, soit à faire du troc avec les Indiens, mais, comme le notait l'administrateur Duclos :

« Le troc et la chasse mènent également à l'abandon du service et au relâchement de la discipline⁷⁹ »

L'état lamentable de la garnison de la Louisiane est confirmé dans un rapport au Conseil de marine rédigé par le nouveau gouverneur récemment nommé, M. de L'Épinay. Dans ce document écrit à Rochefort et daté du 11 novembre 1716 on peut lire que dans toutes les colonies :

« (...) où le Roi entretient des troupes, on leur fait fournir une ration par jour qui consiste en une livre de pain, quatre onces de lard, une demi-livre de bœuf et quatre onces de légumes et, en outre, à l'Île Royale, du beurre ou de l'huile, du vinaigre avec une quantité de mélasse pour faire de la bière et en Canada un peu d'eau-de-vie ou de tabac quand ils vont en campagne⁸⁰. »

C'est pourquoi il lui paraît insolite de n'envoyer à la garnison de la Louisiane que de la farine et 49 quartiers de bœuf salé qui sera probablement gâté avant d'y arriver. L'Épinay ajoute que :

« Si on voulait faire vivre les soldats de chasse, il faudrait avoir des chasseurs à gages et il en coûterait plus en poudre et en plomb qu'en lard et en légumes. »

Dans toutes les colonies, dit encore le rapport, des hôpitaux existent et, dans les forts, les soldats disposent de paillasses pour dormir ; pas en Louisiane. Et L'Épinay de conclure : « Il est difficile de contenir le soldat quand il n'a pas son nécessaire. »

A cela s'ajoutait la cherté de la vie qui atteignit des proportions inquiétantes ; Margry en donne un exemple : un capitaine dépenser recevant 90 livres par mois était obligé d'en dépenser 40 ou 50 pour payer son loyer à Mobile⁸¹.

La faiblesse des effectifs d'une part et le manque de main-d'œuvre de l'autre obligeaient en outre les soldats à fournir un temps de travail quotidien nettement au-dessus de leurs possibilités sous un pareil climat. Les gardes, les corvées, les réquisitions, ajoutées aux difficultés matérielles, entraînaient la multiplication des cas de rébellion ainsi que celle des désertions qui devinrent une pratique courante et s'étendaient à des unités entières. Bénard de La Harpe, dans son *Journal historique des Français à la Louisiane*, écrit que, le 9 février 1718, 25 soldats de la garnison de la baie Saint-Joseph passèrent en Floride ; en novembre de la même année de nombreux déserteurs cherchèrent refuge en Caroline ; le 10 août 1719, Bienville reprit aux Espagnols 18 déserteurs et 17 d'entre eux furent condamnés à avoir la tête cassée et le dix-huitième à être pendu ; le 17 septembre enfin, lors de la prise de Pensacola, 47 déserteurs qui s'étaient réfugiés chez les Espagnols furent retrouvés. Dès le lendemain, 12 étaient pendus et les autres condamnés à servir à la colonie en tant que forçats.

A l'automne 1721, 3 sergents et 3 soldats de la garnison de Mobile s'enfuirent au fort Toulouse des Alibamons et y soulevèrent les deux tiers de la garnison ; après avoir ligoté les officiers, ils tentèrent de passer en Caroline⁸² mais les Alibamons les interceptèrent et les livrèrent à Bienville.

En juin 1722, « réduit à ne manger que des fèves et de la viande salée », un détachement envoyé du Bilocci à La Nouvelle-Orléans déclare à son capitaine « qu'il ne veut plus servir en ce pays de misère » et le débarque à Pensacola, voulant ensuite mettre à la voile vers Charleston⁸³.

LA VIE RELIGIEUSE

Les missionnaires avaient pour tâche première l'évangélisation des tribus indiennes. En réussissant leur conversion, ils les faisaient entrer dans le système de présence française. Les missionnaires furent souvent, avec les coureurs des bois, les premiers Français qui réussirent à approcher certains peuples. Parlant leurs langues, vivant au milieu d'eux, admirables connaisseurs de leurs coutumes et traditions, ils permettaient à l'administration d'être parfaitement informée de ce qui se passait dans les tribus. Ils réussirent également à stabiliser des populations nomades qui fuyaient les redoutables Iroquois. Ils se firent leurs protecteurs tout en garantissant l'alliance française, car, aux yeux des Indiens, la présence d'un ou de plusieurs missionnaires dans les villages signifiait que la France ne les abandonnerait pas.

Le partage de la Louisiane entre les ordres religieux entraîna de longues rivalités, d'incessantes intrigues, tant les uns et les autres souhaitaient pouvoir y exercer le Monopole de l'évangélisation.

La Louisiane dépendait du diocèse de Québec. En 1690, quand les jésuites reçurent la région des Illinois pour champ de leur apostolat, l'évêque en était Mgr de Saint-allier. Puis, la Louisiane découverte par Cavalier de La Salle, il importait d'évangéliser les populations de cette immense région. En 1698, l'évêque de Québec confia par lettres patentes aux Missions étrangères l'apostolat des tri-us du Mississippi, y compris la région des Illinois. Le monopole des jésuites venait donc de prendre fin, et les eux ordres entrèrent en concurrence.

Dans la réalité, les jésuites se maintinrent aux Illinois, lors que les Missions étrangères concentrèrent leurs efforts sur le sud de la colonie.

En 1720, les carmes commencèrent à remplacer les missions étrangères mais, comme la colonie continuait à manquer de missionnaires, des capucins y furent envoyés en renfort à partir de 1722.

Une ordonnance du 16 mai 1722 répartissait les juridictions entre les trois ordres. C'est ainsi que les jésuites reçurent les régions situées au nord de la rivière Ouabache. A l'ouest Mississippi, entre l'Ouabache et le littoral, s'étendait le territoire des capucins. A l'est du Mississippi, entre l'Ouabache et le littoral, celui des carmes.

Le 19 décembre 1722, l'évêque de Québec renvoya les carmes en France et confia leur juridiction aux capucins. Dès lors, la rivalité jésuites-capucins devint plus forte encore dans la mesure où les jésuites cherchèrent à élargir le territoire de leur juridiction.

En décembre 1723, ils semblèrent l'emporter sur les capucins quand la Compagnie des Indes décida de retirer à ces derniers la région comprise entre les Natchez et l'Ouabache pour la confier aux jésuites.

Pour les capucins, il devenait urgent d'obtenir, comme les jésuites, des lettres patentes s'ils ne voulaient pas risquer de se voir peu à peu évincés par ces derniers. Un nouveau partage fut alors décidé, car les capucins n'avaient pas les moyens en hommes que justifiaient leurs demandes. Les jésuites conservèrent leur territoire apostolique et celui des capucins fut divisé. Dans leur propre juridiction, ces derniers se virent confier les postes français, l'évangélisation des Indiens semblant être totalement réservée aux jésuites.

En octobre 1725 l'évêque de Québec approuva cet arrangement et des lettres patentes furent accordées aux capucins⁸⁴

En 1725, 12 pères et 2 frères répartis en 10 postes constituaient la totalité de la mission de Louisiane. Trois ans plus tard, en 1728, leur effectif était passé à 21 et le nombre des missions de 10 à 18 dont 10 chez les Indiens. Sur ce total, les capucins étaient 11, les jésuites et les derniers pères des Missions étrangères 10. Sur les 10 missions auprès des Indiens, les jésuites en avaient 9 en charge et la dixième,

celle de la tribu des Appalaches, était confiée à un récollet affilié à l'ordre des capucins.

En septembre 1726, les ursulines débarquèrent en Louisiane à la suite d'un accord passé à Paris entre la Compagnie des Indes et cet ordre.

En fait, la Louisiane française manqua cruellement de missionnaires ; en 1750, plusieurs dizaines de familles nouvellement venues de France et installées en basse Louisiane n'avaient ni prêtre ni église.

LES EXPLORATIONS

Durant cette période, des Français explorèrent les régions situées à l'ouest du Mississippi, élargissant ainsi la zone d'influence de la Louisiane et entrant en contact avec de nouveaux peuples indiens.

Au début du XVIII^e siècle, la recherche d'un passage permettant d'atteindre la mer de l'Ouest, c'est-à-dire le Pacifique, fut poursuivie et, en 1717, le gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil était persuadé qu'un émissaire occidental du lac Supérieur conduisait à l'océan. Selon lui, la source de cette rivière était constituée par le lac des Bois ou lac des Assiniboines, et il décida d'y établir un poste. Le lieutenant de La Noue fut alors chargé par lui d'ouvrir une route vers l'ouest. Il atteignit le lac de la Pluie. A la même époque, la Louisiane était menacée tant à l'est par les Anglais qu'à l'ouest par les Espagnols. C'est pour explorer les immensités qui séparaient le Mexique de la vallée du Mississippi que le gouverneur de La Mothe-Cadillac décida d'envoyer Juchereau de Saint-Denis en exploration.

Né en 1676 à Québec, mort en 1744, Louis Juchereau de Saint-Denis voyagea dans la vallée du Mississippi durant plus de dix années.

Afin de surveiller le poste espagnol des Adayes, il fonda en 1714 le fort Saint-Jean-Baptiste des Natchitochés, sur la rivière Rouge. Les Espagnols se voyaient ainsi interdire accès au Mississippi. Ce fort n'était qu'un simple retranchement de pieux sans bastion ni artillerie. Situé sur une entourage d'un bras d'eau, il ne pouvait communiquer avec le Mississippi qu'en période de crue, car des masses de troncs à demi submergés empêchaient toute navigation six mois par an. En 1715, l'explorateur traversa le Texas et atteignit le Mexique où il fut emprisonné. Il ne fut libéré qu'en 1719.

Né à Saint-Malo en 1683, dans une famille de navigateurs, Jean-Baptiste Bénéard de La Harpe effectua un voyage au Pérou en 1703. De 1704 à 1714, il exerça la charge de gouverneur de la ville de Dol, en Bretagne.

En 1718, il s'embarqua pour la Louisiane, suivi de 40 colons qu'il comptait installer sur une concession qu'il venait d'obtenir.

En 1719, il reçut de Bienville la mission d'explorer la vallée de la rivière Rouge, où il bâtit l'éphémère fort Malouin.

Durant une année, il parcourut la région comprise entre le cours supérieur de la rivière Rouge et la branche la plus méridionale de la rivière Arkansas. Il entra en contact avec des tribus indiennes inconnues, traversant les actuels États de Louisiane, d'Arkansas et d'Oklahoma.

Le but réel de sa présence en ces parages était d'atteindre le territoire espagnol. Il n'y parvint pas⁸⁵,

En 1719, le capitaine Claude-Charles Du Tisné, des troupes de Louisiane, visita le Kansas, remonta le Missouri et voyagea dans l'actuel Oklahoma. Il se proposait d'atteindre le territoire des Indiens Comanches, et il fit deux tentatives infructueuses. La première échoua en raison de la mauvaise volonté exprimée par les Indiens Missouris établis dans la région de la confluence du Kansas. La seconde l'avait conduit jusqu'à la branche septentrionale de la rivière Kansas mais, une fois encore, les Indiens ne lui permirent pas d'aller plus loin.

Du Tisné, pas plus que Bénéard de La Harpe n'atteignit le territoire espagnol, but de leurs voyages. Non que les Indiens fussent animés de sentiments de haine à l'égard des Blancs, mais parce qu'ils refusaient

que ces derniers puissent offrir leurs précieuses marchandises à leurs ennemis héréditaires, les Comanches.

Gentilhomme normand, Étienne Véniard de Bourgmont, officier devenu coureur des bois, vivait chez les Indiens Missouri où il effectua un premier voyage en 1713.

En 1719, il regagna la France, et se fit nommer « commandant sur la rivière du Missouri ».

Dans cette région, une colonne espagnole fut anéantie en 1720 par les Comanches Padoukas. En 1723, Bourgmont se mit en route et le 5 novembre, à plusieurs centaines de kilomètres du fleuve Mississippi, il fonda le fort d'Orléans. L'année suivante, Bourgmont partit vers le territoire des Padoukas, avec 19 Français et plusieurs centaines d'Indiens Missouri. Il atteignit les territoires situés sur les confins du Kansas et du Colorado oriental. Bien accueilli par les tribus, il persuada les Comanches d'envoyer plusieurs des leurs en France, en délégation.

Reçus par Louis XV, invités dans les plus grandes maisons, ces Indiens firent la fortune de Bourgmont. Quant au fort d'Orléans, il fut pris par les Indiens en 1725 et toute sa garnison massacrée (voir p. 225).

Durant la période 1740-1750, les voyageurs et explorateurs français repoussèrent loin vers l'ouest les limites des terres inconnues, atteignant les contreforts des Montagnes Rocheuses et les régions voisines du Mexique.

Parmi les découvreurs de l'Amérique française, Pierre de La Vérendrye (1685-1749) occupe une place considérable. Fils de René Gauthier, sieur de Varennes, ancien lieutenant au régiment de Carignan-Salières⁸⁶ et gouverneur de l'établissement de Trois-Rivières, né et mort au Canada, Pierre Gauthier de Varennes de La Vérendrye fut Officier au régiment de Bretagne. Blessé à la bataille de Malplaquet en 1709, il fut réformé et retourna en Nouvelle France où il se fit coureur des bois avant d'être nommé commandant du petit poste édifié sur les rives du lac Nipigon.

La Vérendrye était persuadé qu'il existait un passage qui permettrait d'atteindre la « mer de l'Ouest », c'est-à-dire l'océan Pacifique, et il se proposait de le découvrir. Il écrivit donc au ministre Maurepas et obtint de lui le monopole de la traite dans les régions qu'il découvrirait.

Dès lors, l'expédition pouvait être lancée ; le 8 juin 1731, elle quittait Montréal. La Vérendrye était accompagné par trois de ses fils, par Christophe de La Jemmeraye, un de ses neveux, par un père jésuite et 50 volontaires recrutés parmi les colons du Canada.

Le premier hivernage se fit dans la région du lac Supérieur⁸⁷. Au printemps 1732, la marche en avant reprit. La Grande Prairie, alors inconnue, fut découverte, immense étendue herbeuse s'étendant jusqu'à l'horizon. Dans ces espaces sans limites, il convenait de jalonner la progression de la colonne et La Vérendrye en vieux soldat qu'il était procéda avec méthode, créant des postes le long de son itinéraire.

Menant de pair exploration et commerce de traite, La Vérendrye trouva des partenaires chez les Indiens, mais l'alliance avec une tribu entraînait automatiquement l'hostilité avec d'autres, tant la guerre tribale était une réalité dans l'Amérique d'avant les Blancs.

C'est ainsi qu'en 1736 les Sioux attaquèrent l'expédition, tuant Jean-Baptiste, l'aîné des fils La Vérendrye, le père Aulneau de la Touche et 21 de leurs compagnons. En 1732, La Vérendrye avait atteint le lac des Bois. Le fort Saint-Charles y avait été édifié afin que l'hivernage puisse se faire dans les meilleures conditions.

Au printemps 1733, La Vérendrye retourna à Québec pour y chercher du ravitaillement, puis la marche reprit. En 1734, le lac Winnipeg fut reconnu et la confluence des rivières Rouge et Assiniboine découverte ; le fort Rouge y fut édifié.

En 1738, La Vérendrye explora la région comprise entre l'actuelle ville de Regina, dans le Saskatchewan canadien, le nord-est du Montana et le nord-ouest de l'actuel Dakota du Nord. En 1741, il

orienta sa marche vers le nord et il découvrit la confluence des deux rivières Saskatchewan, celle du Nord et celle du Sud.

L'année suivante, en 1742, les fils La Vérendrye s'enfoncèrent en pays sioux et ils atteignirent la vallée de Yellow-stone, au pied des Rocheuses, dans l'actuel État du Wyoming. Le 30 mars, ils décidèrent de rebrousser chemin après avoir officiellement pris possession de ces immensités au nom du roi de France.

La Vérendrye fut décoré de la croix de Saint-Louis. La mort l'emporta en décembre 1749, au moment où il organisait une nouvelle expédition.

L'œuvre qu'il laissait était considérable. Du lac Supérieur jusqu'au nord du lac Winnipeg, des forts étaient bâtis sur toutes les pénétrantes commerciales de la baie d'Hudson et en direction du Grand Ouest inconnu. La possession de ces forts permettait à la France de paralyser les activités commerciales anglaises en interdisant aux marchands de Londres l'accès au commerce de la fourrure, fondement de la prospérité de ces régions.

De 1739 à 1741, les frères Mallet, des Canadiens, réussirent la première liaison Louisiane-Santa Fe et la première traversée du Texas. Ils étaient partis du Missouri inférieur, traversant les actuels États du Missouri, du Nebraska, du Colorado et du Nouveau-Mexique. Quatre années avant La Vérendrye, ils virent les Montagnes Rocheuses.

En 1743, un autre Canadien, La Jemmeraye, ancien compagnon de La Vérendrye, explora le sud de l'actuel Dakota, ces Bad Lands encore désignées dans la région sous leur ancien nom français déformé de Moveystars (pour Mauvaises Terres).

LA POLITIQUE INDIENNE 1713-1752

Le traité d'Utrecht n'avait en rien réglé le problème des frontières avec les colonies britanniques.

Les intrigues et les escarmouches ne cessèrent donc pas ; bien au contraire, puisque durant les années 1713-1716 se déroula une puissante offensive anglaise destinée à évincer la France du bassin du Mississippi. Cette offensive s'appuyait sur une pénétration en profondeur des marchandises anglaises, destinées à détacher de la France les tribus restées jusque-là fidèles.

Les Illinois et les Missouris reçurent ainsi des émissaires leur proposant l'aide matérielle anglaise ; les Chactas furent comblés de présents et les Alibamons repris dans le système commercial anglais⁸⁸.

Le principal artisan de cette politique, Price Hughes, fut même reçu chez les Chactas où il installa un entrepôt ; il rendit également visite aux Natchez et aux Yazoux, obtenant d'eux qu'ils organisent en commun avec les Chicachas des « raids à esclaves » contre les tribus pro-française. Jamais la situation n'avait été aussi grave qu'en 1714, lorsque le système d'alliances mis en place par Bienville s'écroula totalement⁸⁹.

LA PREMIÈRE GUERRE DES RENARDS (1702-1716)

Parallèlement à ces manœuvres, un conflit éclata au sud des Grands Lacs avec les Outagamis (ou Renards). L'Angleterre espérait organiser autour d'eux une coalition qui pourrait chasser la France de cette région stratégiquement essentielle. En 1702 déjà, les postes situés sur le pourtour des lacs avaient dû être abandonnés et une partie des tribus fidèles regroupée à Détroit où, à l'abri du fort, se réfugièrent alors 6 000 Hurons, Outaouais et Poutouatamis.

En 1712 Détroit fut même assiégé et la garnison, commandée par Dubuisson, dégagée le 3 mai, après dix-neuf jours de siège, par le lieutenant de Vincennes qui intervint avec 8 Français et une troupe d'Outaouais, d'Illinois, de Poutouatamis, de Missouris, d'Osages et de Sakis. La poursuite fut engagée et, le 6 mai, les Renards se rendirent après avoir perdu 1 000 hommes⁹⁰. Les survivants furent renvoyés chez eux, sur la rive Ouest du lac Michigan.

En 1713, la guerre reprit par un nouveau « raid » des Renards sur Détroit où ils tuèrent 3 Français et 5 Hurons ; en même temps, les Iroquois parvinrent, en réveillant de vieilles haines tribales, à faire massacrer des Illinois par les Miamis et à faire accepter à ces derniers l'alliance des Renards⁹¹.

En 1714, l'idée anglaise de coalition autour des Renards fut sur le point de se réaliser puisque Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle France, écrivit au ministre qu'un parti de Renards, de Kikapous, de Sakis et de Miamis avait attaqué les Illinois, leur enlevant 77 personnes⁹².

Devant cette situation, la Cour décida de réagir et de reprendre en main les « pays d'en haut ». La réaction française se traduisit par trois grandes mesures :

- ordre fut donné au Canada, en 1714, de réoccuper le fort Crève-cœur, situé sur la rivière des Illinois ;
- pour détourner les tribus des circuits commerciaux anglais, le roi leur permit à nouveau d'écouler les

peaux de castor à Québec ;

- afin d'empêcher la coalition autour des Renards, ordre fut donné de grouper le plus de nations possible contre eux. Pour réaliser cet objectif, la France entreprit une offensive de charme en rétablissant les congés de traite.

Quant à Vaudreuil, il prit sur lui d'envoyer dans les tribus des officiers compétents : Lignery à Mikilimakinac, Vincennes chez les Miamis, Desliettes aux Illinois, Dubuisson à Détroit.

La réoccupation des postes abandonnés entre 1700 et 1702 constitua une mesure offensive et le centre de l'opération fut fixé à Mikilimakinac. Mission fut donnée à Lignery de coordonner les activités des officiers détachés dans les tribus, dans la perspective d'une vaste alliance visant à l'écrasement des Renards. Le manque de troupes (10 soldats à Détroit en 1715, 20 soldats à Mikilimakinac, le prince de 20 autres au fort Crève-cœur) ne permettait en effet pas d'envisager une campagne sans l'aide massive des tribus.

Cette politique permit de tenter en 1715 une grande expédition avec 200 Blancs (Canadiens et coureurs des bois) et un important contingent d'Illinois, d'Ouyatamis, de Hurons et d'Outaouais. Le rendez-vous fut fixé au portage de Chicagou⁹³ à la fin du mois d'août. Mais les 1 100 Illinois furent décimés par une épidémie de rougeole et perdirent 20 hommes par jour, ce qui les força à abandonner. Les Outaouais de Mikilimakinac renoncèrent également après que l'épidémie leur eut tué 240 guerriers, si bien que seuls les Hurons de Détroit commandés par l'enseigne Pachot parvinrent au rendez-vous. Ne voyant personne arriver, ils se rendirent à Mikilimakinac d'où ils organisèrent un petit raid contre les Mascoutins et les Kikapous qui perdirent 100 hommes. La grande opération fut remise à 1716 et M. de Louvigny⁹⁴ commanda une troupe composée de 400 Blancs (Canadiens et coureurs des bois) et de plusieurs centaines d'Indiens. Après le siège de leur village, les Renards se rendirent, mais cette paix mécontenta les alliés qui trouvèrent qu'elle n'écartait pas le danger car les conditions faites aux Renards étaient beaucoup trop généreuses. Louvigny, accusé de toutes parts, se défendit en disant que pour engager une campagne d'extermination nécessairement longue, il lui aurait fallu des troupes que le gouverneur du Canada n'avait pas été en mesure de lui fournir ; il déplorait que les seuls Blancs de l'expédition aient été des coureurs des bois ou des voyageurs manquant évidemment de discipline⁹⁵.

Le traité passé avec les Renards, s'il ne réglait pas le problème au fond, avait du moins l'avantage de rétablir la sécurité dans cette région de contact et ce, au moment où la réaction française était sur le point de redresser la situation dans le bassin du Mississippi.

LE MISSISSIPPI CENTRAL (1713-1716)

Dans la région du bassin du Mississippi, les tentatives anglaises en direction des peuples indiens furent dans un premier temps contenues puis, dans un second temps, ces mêmes tribus furent retournées contre les Anglais. Les raisons en sont au nombre de trois :

- Les maladroites des traitants et la pratique exagérée des « raids à esclaves » qui s'exerçaient sans discernement finirent par créer des ennemis à l'Angleterre ;

- Le gouverneur de Louisiane, La Mothe-Cadillac, partit pour plusieurs mois en voyage aux Illinois ; son absence laissa à Bienville les mains libres pour reprendre sa politique indienne. Les résultats furent immédiats : les Chactas lui livrèrent un traitant anglais et pillèrent l'entrepôt installé chez eux⁹⁶ ;

- L'organisateur de la politique indienne de l'Angleterre fut arrêté sur le Mississippi par deux Français, La Loyre et Pénicaut, qui le conduisirent à Mobile où Bienville, pour ne pas envenimer les rapports avec l'Angleterre, le libéra. En regagnant la Caroline, Price Hughes fut massacré par les Tohomés qui se vengeaient sur sa personne des « raids à esclaves » dévastateurs qu'ils avaient subis⁹⁷. Le rapport de Bienville et celui que Pénicaut fit de la capture de Price Hughes dans sa « Relation de ce qui s'est passé à

la Louisiane durant 22 années consécutives... » diffèrent quant aux dates. Le seul point de repère est le voyage de La Mothe aux Illinois, et il semble que l'événement ait eu lieu à cette époque. Pénicaut dans sa relation ne semble d'ailleurs pas se rendre compte de l'importance et de la personnalité de son prisonnier⁹⁸.

La conjonction de ces trois éléments et la parfaite connaissance des mœurs indiennes qu'avait Bienville firent qu'en 1715 les tribus se réconcilièrent une fois de plus ; cette réconciliation déboucha sur un soulèvement contre l'Angleterre et plus précisément contre la Caroline. Le mouvement partit des Creeks, suivis par les Chactas, les Alibamons, les Cherokees et même par des tribus vivant à l'est des Alleghany.

En un an la situation avait évolué et tournait en faveur de la France ; le seul échec venait de La Mothe-Cadillac qui, de retour des Illinois, s'était brouillé avec les Natchez. Le gouverneur avait longtemps pensé que la défense de l'île Dauphine était prioritaire et, comme il n'avait pas les moyens de fortifier plusieurs établissements, il différa les demandes de la Cour de créer un fort en pays natchez et un autre sur l'Ouabache.

En 1715 il changea d'avis et ordonna à Bienville d'aller construire un fort en pays natchez, car cette tribu commençait à poser de sérieux problèmes.

La lecture des archives de la Louisiane conduit à rendre La Mothe-Cadillac directement responsable des événements. Mais, comme les accusations sont le plus souvent portées par son ennemi Bienville, elles doivent naturellement être replacées dans le contexte de la véritable guerre personnelle et administrative que se livrèrent les deux hommes.

Deux reproches sont adressés au gouverneur par Bienville. Le premier serait à l'origine de la crise. Il date de 1715, quand La Mothe-Cadillac, de retour d'un voyage aux Illinois, fit halte chez les Natchez où il aurait refusé de fumer « le calumet de la paix », provoquant ainsi l'irritation de la tribu⁹⁹.

Le second tient aux ordres que La Mothe-Cadillac donna à Bienville et qui étaient d'occuper le territoire des Natchez en y édifiant un fort. Mais, comme les moyens que le gouverneur donnait au lieutenant du roi étaient manifestement trop réduits (40 soldats), celui-ci pensa que le gouverneur voulait se débarrasser de lui en l'envoyant au-devant d'un échec programmé.

Bienville n'avait pas encore obéi aux ordres de La Mothe-Cadillac quand, en janvier 1716, les Natchez massacrèrent quatre traitants français se rendant aux Illinois et pillèrent leurs marchandises.

Bienville ne pouvait plus tergiverser ; il lui fallait mettre sur pied une expédition punitive, mais le gouverneur ne lui confia en renfort que 34 soldats de la compagnie de Richebourg. De quel poids allaient-ils peser face aux 800 à 1 000 guerriers Natchez ?

Sachant qu'il allait au-devant d'une catastrophe, le lieutenant du roi prit son temps afin de mettre un maximum de chances de son côté. Il recruta un personnel canadien expert dans l'art difficile du maniement des canoës. La Mothe-Cadillac protesta des lenteurs de Bienville qu'il accusa de vouloir saboter l'expédition, et il le fit même mettre aux arrêts.

Le 15 février 1716, Bienville quittait l'île Dauphine avec la ferme intention de ne pas se lancer à l'attaque des villages Natchez ; la méthode Bienville fut la patience, et elle fut couronnée de succès. Il commença par mettre sa maigre troupe à l'abri d'un solide retranchement de pierres bâti sur une île du Mississippi, au-dessus du confluent de la rivière Rouge¹⁰⁰. Il parvint ensuite à attirer certains chefs Natchez dans son fort « Saint-Joseph des Tonicas » où il les fit prisonniers.

Ayant réussi à les faire parler, il apprit que parmi ses captifs se trouvaient quatre des meurtriers des Français, dont deux chefs. Sa réaction fut très nette :

« Il fit aussitôt "casser la tête" aux guerriers, et il ordonna d'acheminer les chefs vers la Mobile, sous une escorte de Canadiens, auxquels il prescrivit de les massacrer en cours de route, à une distance suffisante du territoire des Natchez pour ne point provoquer de "rumeur" dans leurs villages¹⁰¹. »

Les Natchez comprirent qu'ils étaient en présence de plus habile qu'eux et ils cédèrent, acceptant même de participer à la construction du fort Rosalie qui allait s'élever sur leur territoire, escale naturelle sur la route du Mississippi, entre les Illinois et le golfe du Mexique. Le fort, terminé en août, était construit sur une colline et entouré de pieux d'acacias avec un bastion à chacun des 4 angles ; les bâtiments (poudrières, caserne, magasin) étaient recouverts d'écorce fournie par les Natchez¹⁰².

Au même moment, le lieutenant de La Tour (compagnie de Mandeville) partit chez les Alibamons avec 20 soldats et, pour barrer l'amont de la rivière Mobile, il y construisit le fort Toulouse. L'importance stratégique de ce fort était évidente, car le territoire des Alibamons était le centre d'une triple rivalité franco-anglo-espagnole. Le poste fut difficile à tenir en raison du climat d'une part et, d'autre part, de la proximité des marchands anglais qui incitaient la garnison à désertier.

En 1716, la situation était donc favorable à la France mais le danger résultant de la faiblesse des établissements militaires de l'intérieur restait présent. Il n'y avait pas de garnison aux Alibamons et l'établissement des Natchez ne suffisait pas pour fonder durablement une politique dans l'intérieur, d'autant plus que le nouveau gouverneur, M. de L'Épinay¹⁰³, allait s'enfermer au fort Louis de Mobile, n'acceptant de donner de présents qu'aux tribus venant lui rendre visite.

LA DEUXIÈME GUERRE DES RENARDS (1717-1729)

En 1716-1717, la tribu des Renards mit à nouveau en danger la liberté des communications avec la Louisiane. Pour la contenir, Vaudreuil, gouverneur du Canada, envoya des détachements construire ou remettre en état divers postes :

- en 1717, le fort de La Baye fut édifié à l'embouchure de la rivière des Renards, sur le territoire même de la tribu ; ce fort fut d'ailleurs une existence éphémère ;

- cette même année, Chagouamigon, sur la rive méridionale du lac Supérieur et à l'ouest du village des Renards, fut réoccupé¹⁰⁴ ;

- en 1717 toujours, un détachement canadien de 10 soldats et d'un sergent commandés par Desliettes fut envoyé aux Illinois où il demeura jusqu'à la relève opérée par les troupes de Louisiane, les Illinois ayant été administrativement rattachés à cette dernière, ainsi que nous l'avons vu ;

- en 1718, le capitaine Deshaillon de Saint-Ours réoccupa le poste de la rivière Saint-Joseph chez les Miamis et il fut chargé de le tenir avec 5 soldats, cependant que l'enseigne du Bellestre s'installait avec 5 hommes chez les Ouyatanons¹⁰⁵.

Les troupes de Louisiane, pour leur part, acheminèrent en décembre 1718 un détachement chargé de prendre possession des Illinois et d'y édifier un fort ; la compagnie de Diron d'Artaguiette fournit l'essentiel des 68 soldats et officiers. Le commandement de la colonne, ainsi que du futur fort, était assuré par Dugué de Boisbriant. La troupe arriva à destination en mai 1719 et entreprit les travaux du fort pour les terminer en 1720. Le nouveau bâtiment prit le nom de fort de Chartres en l'honneur du fils du Régent, le duc de Chartres. La construction formait un carré avec deux bastions, l'enceinte était faite de pieux ; à la fin de 1721, la garnison était composée de deux compagnies : celle de d'Artaguiette et celle de Du Tisné¹⁰⁶ ; les registres indiquent un effectif de 50 hommes par compagnie, mais il est probable que le nombre réel devait être sensiblement moins important.

Ces établissements formaient une ligne de sécurité isolant les Renards des tribus alliées mais, en 1722, Kiala, chef des Renards, reconstitua la confédération avec les Sakis, les Mascoutins, les Kikapous, les Sioux, les Optates, les Ayouets du Missouri, les Chicachas et les Abénaquis d'entre Québec et Montréal.

Si l'on reporte sur une carte le territoire de ces diverses tribus, l'on comprend immédiatement que le conflit risquait de déborder de la région des lacs pour s'étendre à la vallée du Saint-Laurent et au bassin du Mississippi.

En 1722, les Renards passèrent à l'attaque dans la région des Illinois et assiégèrent les Péorias dans leur village de Pimitoui. Une contre-attaque française fut lancée à partir du fort de Chartres par la garnison renforcée de colons, soit 100 Blancs et 400 Indiens. Un groupe de 40 Canadiens les rejoignit et, ensemble, ils brisèrent l'encercllement des Péorias. Les Renards prirent la fuite, laissant 120 guerriers, morts, sur le champ de bataille. Cette victoire française ne rassura pas totalement les tribus alliées qui abandonnèrent la région de la rivière des Illinois et les villages de Pimitoui et du Rocher pour venir se mettre à l'abri des palissades du fort de Chartres.

La situation devenait préoccupante car, de fait, c'était la seconde voie de communication entre le Canada et la Louisiane qui était coupée. Les habitants des Illinois s'organisèrent alors en une milice dans laquelle tous les Blancs valides furent incorporés¹⁰⁷.

Ces efforts étant néanmoins insuffisants, les colons supplièrent la Compagnie des Indes de demander à la Cour d'ordonner au gouvernement du Canada d'entrer en guerre contre les Renards. Le Conseil de marine voulut temporiser, mais l'intensification des actions menées par les Renards contraignit la France à agir avec vigueur.

En avril 1727, 10 Français dont trois soldats et le lieutenant Méricque furent assassinés par les Renards. Périer de Salvert, le nouveau gouverneur de la Louisiane depuis 1726, réagit immédiatement, écrivant au ministre, le comte de Maurepas, ainsi qu'à son homologue du Canada, M. de Beauharnais¹⁰⁸, afin qu'une action fût enfin entreprise contre cette tribu.

Beauharnais n'ignorait pas qu'il lui faudrait entrer en campagne afin d'éviter que toute la région ne passe sous le contrôle de l'Angleterre par ses alliés indiens interposés, mais il manquait cruellement de moyens.

Pour entrer en guerre, les troupes du Canada avaient besoin de renforts, or la métropole n'envoya que 100 soldats supplémentaires, ce qui suffit à peine à combler les vides dans les 28 compagnies détachées de la marine composant la garnison.

Jusqu'en 1728, les Renards et leurs alliés harcelèrent donc presque impunément les postes des « pays d'en haut ». La Compagnie des Indes réduisit cependant la garnison du fort de Chartres à 30 hommes, commandés par l'enseigne Du Tisé depuis que Boisbriant avait été appelé à succéder à Bienville à la tête des troupes de la colonie. La situation était d'autant plus préoccupante pour les autorités françaises qu'en 1726 les Iroquois avaient passé un traité avec l'Angleterre. Moyennant de multiples avantages matériels, ils avaient cédé 60 miles sur le lac Ontario aux Anglais qui y reconstruisirent immédiatement le fort Oswego. Les Anglais qui reprenaient ainsi pied sur le lac Ontario pouvaient donc, s'ils le désiraient, couper la dernière voie de communication Canada-Louisiane.

L'expédition fut tout de même organisée, car le Canada avait la possibilité d'engager ses milices qui étaient la principale force de la colonie. Le 5 juin 1728, 400 Français et 800 Indiens commandés par M. de Ligny quittèrent Montréal.

Après avoir remonté la rivière Outaouais et traversé le lac Huron, la colonne parvint à Mikilimakinac au début du mois d'août ; elle y fut renforcée par 50 soldats et miliciens venus de Détroit et suivis de 400 Folles Avoines, Outaouais et Sauteurs. Ligny perdit plusieurs jours à Mikilimakinac et, quand il se mit en route, les Renards avaient évacué leur village de La Baye pour aller se réfugier chez les Sioux.

Desliettes, parti du fort de Chartres avec 20 soldats et 500 Indiens, intercepta une partie de la tribu et la détruisit. Ligny craignait que le repli des Renards fasse courir de graves dangers à la petite garnison du fort Beauharnais. Il envoya donc au commandant de Boucheville quelques Français et Folles Avoines, avec mission d'engager les Sioux à ne pas recevoir les fugitifs¹⁰⁹ ; les Sioux refusèrent mais, en revanche, ils permirent à la garnison de se retirer. En chemin, la petite troupe fut capturée par les Kikapous qui n'acceptèrent pas de remettre leurs prisonniers aux Renards. Des incidents éclatèrent alors entre les deux tribus et les Kikapous, suivis des Mascoutins, en profitèrent pour se retirer de la confédération qui s'écroula, puis ils se rapprochèrent des Français.

En 1729, abandonnés, les Renards tentèrent de trouver refuge chez les Iroquois, mais les Mascoutins et

les Kikapous informèrent le nouveau commandant du fort de Chartres, le lieutenant de Saint-Ange, de l'endroit exact où ils s'abritaient. En attendant l'arrivée des Français, des Illinois vinrent aider les Mascoutins et les Kikapous à assiéger les Renards et à les fixer. Saint-Ange rassembla la milice ainsi que toute la garnison et c'est à la tête de 100 Français et 400 Indiens qu'il arriva sur place à la mi-août¹¹⁰, rejoint par la garnison des Miamis sous les ordres de M. de Villiers qui entraîna 300 Sakis, Miamis, Poutoutamis, tandis que M. de Noyelles arrivait avec 4 soldats, 130 Miamis, 400 Ouyatanons, soit un total de 134 Français et 1 500 Indiens. Les Renards furent presque entièrement anéantis, puisqu'ils perdirent 300 guerriers et 600 femmes ou enfants, venant s'ajouter aux 1 300 morts de l'année 1728.

La communication avec la Louisiane par la route du Wisconsin était ainsi rétablie et les tribus de la région des lacs qui avaient participé à l'expédition se rendirent à Montréal pour y manifester leur joie et témoigner leur fidélité.

Les années 1730-1754 marquèrent un tournant dans la politique indienne de la Louisiane, car de longues et difficiles campagnes durent être menées contre des tribus particulièrement belliqueuses et alliées des Anglais. La France mit des années avant d'en venir à bout, devant périodiquement reconstituer le délicat système d'alliances sur lequel reposait la survie de la colonie. Durant cette période, plus encore que durant la précédente, les rapports avec les Indiens relevèrent d'une subtile alchimie.

En 1730, les autorités de La Nouvelle-Orléans en avaient terminé avec la remuante tribu des Renards qui durant des années, dans la région du Wisconsin, avait tenté de bloquer les relations entre les Grands Lacs et la vallée du Mississippi. Battus mais non éliminés, les Renards tentèrent de s'établir dans la région du fleuve Ouabache, autre carrefour stratégique vital pour la Louisiane, afin de se rapprocher de leurs alliés et amis Sakis et Mascoutins. En 1736, les Sakis les abandonnèrent et l'ordonnateur Salmon put alors écrire au ministre qu'ils ne seraient plus en état de nuire.

LA RÉVOLTE DES NATCHEZ (1729-1734)

Dans le Sud, plusieurs conflits majeurs éclatèrent à partir de 1729, opposant la France aux Natchez, puis aux Chicachas et enfin à une fraction de la tribu des Chactas.

Le 28 novembre 1729, les Natchez se révoltèrent, assassinant les Français vivant à proximité du fort Rosalie et coupant la navigation sur le Mississippi. Les Yazoux suivirent les Natchez et massacrèrent la garnison du fort Saint-Claude dont le commandant, le capitaine du Couder, avait été tué au fort Rosalie.

Singulier peuple que celui des Natchez. Approché pour la première fois par des Européens en 1542 quand Hernando de Soto atteignit leur territoire (voir chapitre 1), ils ne furent à nouveau visités par des Blancs qu'en 1682, soit cent quarante-deux ans plus tard, quand Robert Cavelier de La Salle explora la région.

Les Natchez étaient sédentarisés autour de neuf villages, dans la région de l'actuelle ville de Natchez : le « Grand Soleil », leur chef suprême, vivait dans le principal d'entre eux, connu sous le nom de « grand village ». L'habitation du « Grand Soleil » ainsi que le temple principal étaient bâtis sur des monticules de terre, un peu à la manière de ce qui se faisait dans l'aire méso-américaine. D'autres ressemblances font qu'un réel apparemment permet de rapprocher les Natchez des peuplades de l'ancien Mexique. A la différence des autres populations des actuels États-Unis, les Natchez possédaient ainsi un système social organisé autour des classes, étaient dirigés par un souverain absolu, avaient un culte religieux solaire et entretenaient un feu sacré. Tous ces traits culturels Natchez ne procèdent cependant pas forcément du diffusionnisme, car ce peuple était le lointain héritier de la culture mississippienne des Mound Builders (ou constructeurs de tumulus) apparue au VIII^e siècle de notre ère.

A l'époque du soulèvement, la Compagnie des Indes entretenait chez les Natchez un magasin ayant à sa tête un commis principal.

Ce poste était commandé par M. d'Etcheparre, considéré comme un homme violent, injuste et cupide, et qui venait de comparaître devant le Conseil de Louisiane pour manquement grave à la dignité de sa charge. L'intervention du gouverneur Périer l'avait sauvé de la dégradation et de la mutation.

L'histoire du soulèvement des Natchez racontée par Chateaubriand est une pure invention romanesque ; dans son récit, les erreurs sont nombreuses. L'auteur défendait une thèse : les Natchez étaient de « bons sauvages » opprimés qui se révoltèrent. A aucun moment, Chateaubriand ne fait état des atrocités commises par eux¹¹¹

Un témoin, le chevalier de Pradel, dont plusieurs hommes étaient en garnison au fort Rosalie où ils furent massacrés, donne une relation fiable dans une lettre qu'il adressa à sa mère le 22 mars 1730¹¹² :

« Le dernier vaisseau qui est party de cette colonie, a été expédié avec tant de précipitation que je n'eus pas le temps de vous escrire en particulier. J'escrivis seulement à mon frère ayné pour lui apprendre l'accident qui nous était arrivé par la (perte) de plus de trois cents Français que les Sauvages ont égorgés aux Natchès. Cette affaire a mis la colonie à deux doigts de sa perte, puisqu'on croit que généralement toutes les nations sauvages avoient résolu de nous déclarer la guerre. Cependant, soit que cela ne soit pas ou qu'ils ayent veu que nous étions sur la méfiance et, par conséquent, sur nos gardes, ils n'ont rien entrepris aux environs de la Nouvelle-Orléans et n'ont défait que les postes des Natchez et des Hyasous où ils ont fait des cruautés inexprimables. Les femmes qui n'étaient point grosses ont été épargnées, mais toutes les autres ont été tuées d'une façon la plus cruelle du monde. Ils leur ouvrirent le sein et leur arrachioient l'enfant du corps ; et quand elles avoient assez de force pour souffrir l'opération césarienne, ils leur faisoient voir l'enfant qu'ils jettoient après aux chiens. Les hommes n'ont pas été traités moins cruellement, puisqu'ils les ont fait brûler la plus part pendant des journées entières et cela, à petit feu, après leur avoir coupé nés, oreilles, etc.

« Tout cela nous a mis pendant un tems dans une grande consternation. Cependant, nous nous serions enfin consolés de la perte de nos amis et de quantité d'honnêtes gens pour lesquels nous nous intéressions sans les connoître, si les Sauvages avoient été défaits à leur tour comme nous l'espérions. M. Périer, notre général, y avoit envoyé deux cents hommes français¹¹³ et environ six cents sauvages de nos alliés nommés Chactas. Mais malheureusement, cette affaire a très mal réussy ; les vivres et les munitions manquèrent tout d'un coup après un mois et demy de siège et, dans le temps qu'on comptoit les enlever d'assaut dans leur fort, il fallut par force écouter les propositions qu'ils firent, qui étoit de rendre une cinquantaine de femmes ou enfants qu'ils avoient pour esclaves, avec environ deux cents nègres qui s'étoient réfugiés parmy eux, et ce, à condition qu'on retirât le canon qui commençoit à les incommoder : ce qui fut fait le même jour, au grand contentement de celui qui commandoit, qui devait se retirer la nuit prochaine, faute de munitions¹¹⁴

« Depuis ce temps, cette nation s'est retirée avec armes et bagages, femmes et enfants, dans des lacs et des pais impraticables pour les Français : en sorte que nous sommes en quelque façon sans espérance de nous pouvoir venger. La seule que nous ayons, est de nous servir à force de présents, des autres sauvages pour les détruire peu à peu ; mais ce ne sera pas peut-être encore avant dix ans, parce que ces Sauvages ne font que de petits coups : cela veut dire qu'ils vont par petits partis sur leurs ennemis en surprendre quelqu'uns qu'ils assassinent, leur lèvent la chevelure et s'en retournent grand train chez eux, comme s'ils avoient fait un grand coup. Voilà, ma chère Mère, à peu près le détail de ce qui s'est passé depuis la lettre que j'ay écrite à mon frère. Je n'étois point du détachement qui a été dans cette guerre. M. Périer m'a gardé icy pour faire les fonctions de major de la place, parce que le major était monté aux Natchès pour faire..., ma foy ! pour ne rien faire, à mon grand regret. J'ay été fâché pendant un tems de n'y avoir pas été ; mais puisque l'affaire n'a pas réussi à

notre avantage, je ne le suis plus. Je suis même bien aise de n'avoir vu que de loin les mauvaises manœuvres qu'on dit qui s'y sont faites ; sans doute que le roy ou la Compagnie nous enverra icy nombre de bonnes troupes, tant pour nous venger que pour nous y soutenir : c'est une chose que nous attendons avec impatience. »

Le soulèvement des Natchez devait avoir lieu en même temps que celui des Chicachas, mais, finalement, ces derniers ne se joignirent pas au mouvement. Les Natchez détruisirent les établissements situés sur leur territoire et massacrèrent plusieurs dizaines de colons dont des femmes et des enfants¹¹⁵ ; la plus grande partie de la garnison fut anéantie, dont le capitaine du Couder, commandant du fort Saint-Claude, les officiers Desnoyers et de La Sondon, le père Poisson, l'écrivain du roi, maître Valer, les soldats La Flamme, La Joye, la Douceur, Sans-Soucy, Beau-Soleil, Visse-Bras, Va-de-Bon-Cœur, Bourguignon, l'Enclume, Sans-Chagrin, la Fortune, et 20 ou 25 hommes composant les garnisons des forts Saint-Claude et Saint-Pierre.

A La Nouvelle-Orléans et dans les autres établissements, la panique s'empara de la population ; craignant un soulèvement général, le gouverneur Périer organisa des milices. A cette date, la colonie ne disposait que de 6 compagnies¹¹⁶, mais, en 1730, un renfort de 150 soldats arriva de Brest sous les ordres du lieutenant de vaisseau Antoine Périer de Salvert, frère du gouverneur.

La réaction française fut brutale. Elle prit la forme d'une suite d'escarmouches, de coups de main, d'embuscades permettant de refouler peu à peu les Natchez et de leur arracher les captives qu'ils détenaient. En janvier 1730, une colonne à laquelle s'étaient joints de nombreux Chactas conduits par Le Sueur mit le siège autour du principal campement Natchez. Durant dix jours, la position fut assiégée et les Natchez perdirent une cinquantaine de guerriers. Cette première expédition punitive s'acheva le 25 février 1730. Elle avait coûté aux Français neuf morts ou blessés, et la tribu avait réussi à s'échapper.

En 1731, les Natchez subirent de lourdes pertes, 45 guerriers et 450 femmes et enfants étant capturés par les Français puis vendus comme esclaves à Saint-Domingue.

En décembre 1731, M. de Saint-Denis, le commandant du fort des Natchitochés, accrocha et fixa un important parti Natchez. Le siège dura neuf jours et coûta à la tribu 47 morts ou prisonniers. Les survivants, parmi lesquels au moins 200 guerriers, se réfugièrent chez les Chicachas et entamèrent un guérilla qui dura jusqu'à la fin de l'année 1734, attaquant les embarcations qui remontaient le Mississippi en direction de la région des Illinois¹¹⁷.

Il restait encore en liberté 150 Natchez dont 72 guerriers qui se réfugièrent chez les Chaouanons, nation alliée des Anglais. A partir de 1733, les Natchez ne semblèrent plus représenter une véritable menace pour les intérêts français. Fugitifs, ils passèrent en zone anglaise, poursuivis par les Tonicas.

En 1734, Bienville, gouverneur depuis juillet 1732, écrivit au ministre¹¹⁸ que les Anglais avaient armé un parti de 30 Natchez afin qu'ils lancent des raids dans la vallée du Mississippi. Pour les contrer, il envoya une troupe de Tonicas à leur recherche, mais en vain ; les Natchez organisèrent même un coup de main sur le fort Rosalie, où ils tuèrent un soldat de la garnison¹¹⁹.

En 1734 toujours, le gouverneur fut averti que les survivants de la nation Natchez tentaient de s'installer entre le fort Rosalie et la rivière des Yazoux ; il décida immédiatement que les Tonicas iraient les y attaquer. Heureusement pour les Natchez, 150 Arkansas s'étaient également mis en marche dans le même but, mais la rencontre entre les deux groupes de guerriers alliés des Français tourna mal et l'on frisa l'affrontement ; les Natchez en profitèrent pour s'échapper.

Ayant à leur tête le major de Juzan, du poste de Mobile, les Tonicas prirent la piste des fuyards ; par une vieille femme qu'ils capturèrent, ils apprirent que la troupe avait trouvé refuge chez les Chicachas.

Éliminés, les Natchez ne posèrent plus de problème essentiel à la colonie, mais leurs alliés Chicachas allaient se révéler de redoutables adversaires. Consciente de ses faiblesses militaires, la France tenta en vain de les combattre par Chactas interposés. L'échec de ces derniers contraignit La Nouvelle-Orléans à

intervenir directement.

CHACTAS CONTRE CHICACHAS (1731-1734)

Les difficultés subsistaient avec les Chicachas, intermédiaires des Anglais auprès des autres tribus ; en 1730, pour couper la route Ohio-Ouabache aux marchandises et aux émissaires anglais, le lieutenant de Vincennes avait enfin reçu l'ordre de construire un fort sur le fleuve Ouabache. Devant la mauvaise volonté des Miamis, travaillés par les Chicachas, il réclama un renfort au commandant du fort de Chartres, M. de Saint-Ange père, qui ne put le lui envoyer.

En 1732, un renfort de 5 compagnies auxquelles s'ajoutèrent en mai 150 Suisses du régiment de Karrer arriva de France et, sur cet effectif, Périer de Salvert préleva 155 fusiliers pour les Illinois afin d'y contrôler les agissements des tribus¹²⁰

En 1733, Périer remit le gouvernement à Bienville. Excellent connaisseur de la colonie, ce dernier se fixa deux objectifs prioritaires :

- pacification définitive de la région des Illinois par la fortification du fort de Chartres et en y nommant un officier compétent. La correspondance insiste sur le nom de Diron d'Artaguiette¹²¹ qui partit en septembre 1733 avec 3 nouvelles compagnies pour les Illinois¹²² ;

- pacification des Chicachas qui interceptaient les convois entre le Canada et la Louisiane et interdisaient la vallée de l'Ohio aux coureurs des bois et aux traitants français. Pour lutter contre les Chicachas, Bienville utilisa les Chactas, renouant ainsi avec sa politique traditionnelle.

En 1720, les Chicachas s'étaient ralliés au camp anglais, mais c'est en 1731 que les rapports entre eux et les Français devinrent véritablement mauvais. La raison en était l'asile qu'ils avaient accordé aux Natchez survivants. Les autorités françaises leur demandèrent de livrer les fugitifs, ce qui n'était pas acceptable pour eux. En 1731, des démarches furent entreprises auprès des Chactas, afin de les faire entrer en guerre contre les Chicachas.

Bienville avait été l'initiateur de la coalition des tribus indiennes autour de la France ; Chactas et petites tribus se lancèrent donc dans une campagne de harcèlement des Chicachas. C'est ainsi qu'en 1732 et 1733 les tribus de la région de l'Ouabache tuèrent 76 Chicachas, hommes, femmes ou enfants. Cette entrée en guerre des alliés de la France contre les Chicachas n'était pas limitée à la seule Louisiane puisque, en 1733, sur ordre du marquis de Beauharnais, gouverneur du Canada, le lieutenant de Vincennes partit en guerre contre cette tribu à la tête d'une troupe composée d'Illinois, d'Iroquois, de Miamis, d'Ouyatanons, de Panguichias et de Poutouatamis.

Harcelés par les Chactas et les Tonicas, les Chicachas tentèrent une démarche auprès de Bienville. En décembre 1733, ils envoyèrent deux chefs au fort des Alibamons, mais Bienville leur fit dire qu'il ne les recevrait que s'ils étaient porteurs des « têtes des Natchez qui étaient retirés chez eux¹²³ ».

Au début de l'année 1734, les Chicachas tentèrent de négocier avec les Chactas, proposant même à ces derniers d'abandonner le camp français pour rejoindre celui des Anglais. Bienville était inquiet, car l'alliance chacta, pièce indispensable de son dispositif, lui semblait désormais moins fiable qu'auparavant ; il décida donc d'éprouver la fidélité des Chactas en les convoquant à Mobile. Au début du mois de mars 1734, quatre groupes s'y succédèrent à deux semaines d'intervalle. A tous il remit en mémoire leur engagement, qui était de détruire les Natchez fugitifs et par voie de conséquence les Chicachas qui leur avaient donné asile.

Soulier Rouge, le principal chef Chacta, décida alors d'attaquer les Chicachas et, à la fin du mois de mars 1734, à la tête de 400 guerriers, il lança un raid sur un village Chicacha. Quarante-cinq ennemis

furent tués, mais les assaillants perdirent 5 guerriers dont un des fils de Soulier Rouger et un frère d'Alibamon Mingo, important chef Chacta.

LES CAMPAGNES CONTRE LES CHICACHAS, 1736

En 1734, résolu à venger la mort de son fils, Soulier Rouge annonça à Bienville qu'il avait décidé d'entrer véritablement en guerre contre les Chicachas, mais il demandait aux Français de se joindre à lui. Bienville répondit par l'affirmative. Néanmoins, en 1735, le même Bienville qui n'avait pas de véritable contentieux avec les Chicachas tenta une dernière démarche afin d'essayer de rétablir la paix entre les alliés de l'Angleterre et ceux de la France ; il s'engagea donc auprès des Chicachas, leur garantissant la paix contre la remise des Natchez fugitifs.

Le contexte semblait favorable à la paix et quatre chefs Chicachas accompagnés de trente guerriers se présentèrent à M. de Benoist, le commandant du fort des Alibamons, afin de solliciter de lui l'autorisation de se rendre à Mobile pour y demander la paix au nom de la nation Chicacha. A ce moment, en avril 1735, une embarcation française qui se rendait aux Illinois fut attaquée par des Chicachas. Huit Français furent tués et deux faits prisonniers, dont l'enseigne Ducodère qui parvint à s'échapper.

Dans le rapport qu'il fit de ce qu'il avait vu durant sa captivité, il décrit les sept villages Chicachas dont cinq étaient protégés par une enceinte de palissade. De plus, dans chaque village avaient été construites des cabanes fortifiées entourées de trois rangées de pieux, dotées de meurtrières et s'épaulant mutuellement pour le tir. A proximité de ces véritables forts, les Natchez survivants, au nombre de 180, avaient édifié un fort « à la française » avec quatre bastions.

Pour Bienville, il n'était plus question de pourparler de paix, car cette volonté de fortification manifestée par les Chicachas prouvait qu'ils se préparaient à la guerre afin de couper les relations entre le sud de la Louisiane et la région des Illinois. Il décida alors de partir en guerre dès que les voies d'eau seraient navigables, c'est-à-dire entre février et mai. Son plan était d'investir les villages Chicachas par le sud et par le nord. Il comptait remonter la rivière de Tombecbé, tandis que la garnison des Illinois, commandée par d'Artaguiette, arriverait du nord-ouest. La jonction des deux colonnes devait s'opérer à proximité des villages Chicachas.

La colonne Bienville était composée de 544 hommes, à savoir :

la compagnie de grenadiers franco-suisse	45 hommes
la compagnie de Lusser	31
la compagnie de Custillac	30
la compagnie de Vétit	30
la compagnie de Berthet	30
la compagnie de Bombeller	30
la compagnie de Nénac	31
la compagnie de Membrève	30
la compagnie Leblanc	30
la compagnie Suisse	130
la milice de La Nouvelle-Orléans	45
la milice de Mobile	40
les volontaires au nombre de	42

De ces effectifs, il faut retirer les officiers et les soldats malades ou gardant les voitures et l'on obtient un total de 514 combattants¹²⁴.

Le groupe des Illinois était fort de 463 hommes dont :

27 soldats
110 miliciens
38 Iroquois
28 Arkansas
100 Illinois
160 Miamis, soit 137 Français et 326 Indiens¹²⁵.

Le navire qui devait apporter à Bienville du matériel nécessaire à l'expédition n'arriva de France qu'à la fin du mois de février 1736, aussi le gouverneur envoya-t-il un messenger à d'Artaguiette pour lui demander de décaler d'un mois le départ de sa colonne.

Mais, depuis le 22 février, d'Artaguiette était en route pour le lieu de concentration de son propre contingent. Il l'atteignit le 4 mars avec ses 140 Français et ses Indiens Illinois. Il y attendit en vain l'arrivée des Indiens de M. de Montchervaux, mais en revanche, les Iroquois et les Miamis du lieutenant de Vincennes ainsi que les Arkansas de M. de Grand-Pré l'y rejoignirent.

Fin mars 1736, l'ordre de Bienville parvint à d'Artaguiette, mais il lui était difficile d'attendre un mois car les vivres faisaient défaut et certains Indiens, dont les Iroquois, menaçaient de le quitter pour ne pas mourir de faim. Le 29 mars, il décida donc d'attaquer un des villages Chicachas mais il tomba dans une embuscade : 400 Indiens surgirent sur les arrières des Français, créant un mouvement de panique chez les Illinois et les Miamis. Les pertes françaises furent considérables¹²⁶. La « Relation du combat livré par Monsieur d'Artaguiette, chevalier de Saint-Louis, Major de la Nouvelle-Orléans, commandant aux Illinois, aux sauvages Chicachas le 29 mars 1736 », en donne le détail¹²⁷.

Selon l'ordonnateur Salmon, ces pertes considérables faisaient courir un grave danger à la colonie, car, écrivait-il au ministre :

« Nous avons perdu tous les vieux soldats et les plus braves, ce qui reste est la plupart de nouvelles levées, mauvais sujets, vagabonds et voleurs¹²⁸. »

Les survivants furent recueillis par le détachement de M. de Montchervaux, fort de 170 Indiens. Il réorganisa les fuyards et les ramena à l'abri du fort de Chartres, aux Illinois.

De son côté, Bienville avait quitté Mobile le 1^{er} avril et il arriva à Tombecbé le 23 ; le 26 et le 28 avril, les premiers groupes de volontaires Chactas conduits par Alibamon Mingo et Soulier Rouge l'y rejoignirent. Bienville donna ses ordres : le 14 mai, tous se retrouvèrent sur la petite rivière qui marquait la frontière entre les territoires Chacta et Chicacha. Le 25 mai, la colonne n'était plus qu'à deux lieues des villages Chicachas. L'assaut fut lancé, mais ce fut un échec. Bienville l'explique :

« Après avoir entouré leurs cabanes de gros pieux, ils (les Chicachas) creusent la terre en dedans pour s'y enfoncer jusqu'aux épaules et tirent par des meurtrières qu'ils font presque à fleur de terre¹²⁹. »

Parfaitement dissimulés, les Chicachas offraient des cibles difficiles aux soldats qui furent jugés très sévèrement par Bienville, lequel les qualifia de « troupe de polissons » et « de nains ».

Le 29 mai, Bienville prit le chemin du retour. Le 7 juin, apprit la mort de d'Artaguiette ; le frère de ce dernier, Diron d'Artaguiette, commandant de Mobile, lui confirma cette tragique annonce. Le 22 juin, Bienville était de retour à La Nouvelle-Orléans.

Diron d'Artaguiette et Salmon ne se privèrent pas de critiquer Bienville dans les lettres qu'ils adressèrent au ministre. Le 9 juin 1736, Diron d'Artaguiette écrivait ainsi que :

« L'armée de Bienville composée de 1 500 hommes a échoué à l'attaque du village Chicacha défendu par 30 ou 40 hommes retranchés dans un fort et plusieurs cabanes. Ils ont mis 100 hommes environ hors combat¹³⁰.

Ce double échec eut des conséquences très graves aux Illinois, où la garnison était décapitée et où La Buissonnière, officier en second, succéda à d'Artaguiette. Les séquelles de la défaite se firent sentir au sud où les Chactas, sur lesquels reposait tout le système de défense de la Louisiane méridionale, entamèrent des pourparlers avec les Anglais. Soulier Rouge anima le parti de la paix avec ces derniers.

Au début de l'année 1738, Bienville apprit que Soulier Rouge, qui s'était rendu chez les Chicachas afin d'y conclure la paix, venait même de rentrer dans sa tribu en compagnie de plusieurs chefs Chicachas. Ils avaient été reçus par les Chactas de l'Est avec lesquels la paix avait été signée.

La nation Chacta se divisa alors en deux, les villages de l'Ouest refusant de trahir les Français. Bienville se devait de réagir, et vite. Il ordonna au capitaine Le Sueur, commandant du fort de Tombecbé, d'offrir des présents aux Chactas fidèles afin de les engager à attaquer les Chicachas, cela pour interrompre le processus de paix qui allait menacer dangereusement les intérêts français.

Bienville tenta parallèlement de retourner Soulier Rouge. Il échoua, et entreprit alors d'exciter contre lui le chef Alibamon Mingo. La parfaite connaissance qu'avait Bienville du milieu indien lui permit de renverser la situation à son profit. C'est ainsi qu'au début de l'année 1739, la France avait regagné l'influence perdue chez les Chactas ; Bienville avait envoyé chez ces derniers un habile négociateur en la personne de son neveu M. de Noyan et, le 25 mars 1739, il pouvait écrire au ministre que sur les 42 villages que comptait la nation Chacta, 32 avaient décidé de participer à la prochaine campagne contre les Chicachas¹³¹.

Il était donc nécessaire d'organiser une nouvelle expédition et pour cela la métropole envoya pour la première fois des unités complètes appelées à demeurer en Louisiane le temps de la campagne.

En 1738, arrivèrent à la Louisiane trois navires avec de l'artillerie, des armes, des munitions et 642 soldats commandés par MM. de Noailles, de Rosily et de Kerlérec. Le Canada, qui avait enfin compris que la perte du Centre-Ouest équivaldrait pour lui à être pris à revers par l'Angleterre, se décida à faire un effort particulier et il équipa une colonne qui fut placée sous les ordres de M. de Longueil. Les archives du Canada donnent des détails précis sur la composition de cette troupe canadienne¹³².

Les Illinois, quant à eux, fournirent sous les ordres de La Buissonnière 40 soldats, des miliciens et 117 Indiens¹³³. Le 12 novembre 1739, les troupes se concentrèrent à la « Rivière à Margot », au fort de l'Assomption, simple étape créée pour les besoins de l'opération (sur l'emplacement de l'actuelle ville de Memphis). L'armée ainsi rassemblée était la plus nombreuse et la mieux équipée de toutes celles entrées jusque-là en campagne en Louisiane, puisqu'elle était forte de 1 200 Blancs et de 2 400 Indiens¹³⁴.

Ce ne fut qu'en janvier 1740 qu'elle se mit en marche. Lourdes et lentes, les troupes de marine devaient lutter contre un ennemi fuyant qui lançait de meurtrières actions surprises. Heureusement pour les Français, les volontaires canadiens commandés par M. de Célonor tentèrent de hardis coups de main et les frères Léry, à la tête de groupes de Chactas, menèrent contre les Chicachas une suite d'attaques meurtrières. L'expédition se solda cependant par un demi-échec car les Chicachas, impressionnés par de telles forces, sollicitèrent et obtinrent la paix en avril 1740. Ils n'étaient pas vaincus, mais seulement

pacifiés. Leur mission étant remplie, les troupes de France rembarquèrent en juin 1740 avec un effectif réduit : sur 642 soldats partis de métropole en 1738, 210 étaient morts des fièvres et 12 restèrent en Louisiane.

Les archives font état des pertes subies par les renforts envoyés de France pour l'expédition des Chicachas. Si le détachement de Rochefort n'eut pas à déplorer de pertes en mer, à l'exception d'un homme noyé, un navire venu de Brest arriva à La Balise avec à son bord 50 malades dont 40 atteints du scorbut ; un autre, le *Profond*, avait perdu 22 hommes, et l'*Atlas 48*.

Les vaisseaux venus de France ayant débarqué scorbutiques et malades atteints de « fièvres malignes », la contagion exerça des ravages et la mortalité fut considérable, puisque 150 morts furent dénombrés en Louisiane, hommes, femmes et enfants. Tous les soldats hospitalisés à La Nouvelle-Orléans succombèrent, et l'expédition contre les Chicachas fut retardée. L'épidémie se développant, M. de Louboey, lieutenant du roi, écrivit le 4 janvier 1740 :

« Il y a actuellement dix-huit soldats de la marine dont on n'espère pas grand-chose, de façon que leur bataillon est réduit à la moitié parce qu'il en est mort beaucoup dans les postes en montant le fleuve, et j'apprends par les dernières nouvelles du fort de l'Assomption, que le nombre des malades augmente tous les jours, tant dans les troupes que dans les sauvages et les nègres, et que la garnison des Illinois n'a pas été exempte de la contagion, de sorte que l'armée sera bien moins nombreuse que l'on ne l'aurait cru. »

Le seul résultat de cette guerre fut la livraison des fugitifs Natchez par les Chicachas, mais ces derniers ne cessèrent pas leurs attaques contre les Français isolés. La campagne avait coûté plus d'un million de livres. Elle provoqua le départ de Bienville qui avait dû subir les reproches du comte de Maurepas, ministre de la Marine et des Colonies. Il démissionna le 26 mars 1742, mais resta en fonction jusqu'en 1743, date de l'arrivée de son successeur, le marquis de Vaudreuil, fils d'un ancien gouverneur du Canada.

LA TRAHISON DE SOULIER ROUGE

Le 10 mai 1743, quand il quitta la Louisiane, Bienville laissait à gérer à son successeur une difficile situation de tension avec les Chactas qui constituaient le pivot de la politique française dans le sud de la colonie. Les Anglais avaient très bien compris que les Français dépendaient en partie de cette puissante tribu et, depuis plusieurs années, ils avaient, comme nous l'avons vu, tenté de se rapprocher d'elle ; pour cela, ils voulurent encourager, sinon provoquer, une réconciliation entre leurs alliés Chicachas et les Chactas, afin d'isoler davantage encore la Louisiane.

Dans les années 1746-1747, Soulier Rouge passa dans le camp anglais, entraînant avec lui ceux des Chactas qui appartenaient à son clan. Le retournement de Soulier Rouge avait été largement facilité par la crise économique de la Louisiane et par la pénurie qui ne permettait plus d'acheter les chefs indiens grâce à la remise de cadeaux et de présents d'usage¹³⁵.

Il est certain que si les magasins français avaient été approvisionnés par la métropole, les traitants anglais n'auraient pas eu la possibilité de venir visiter les villages Chactas et d'y proposer leurs marchandises en échange de l'abandon de l'alliance française. A ce sujet, le major Beauchamps, de la garnison de Mobile, écrivait que :

« Ce coquin de Soulier Rouge (...) avait fasciné les yeux de tous les Chactas au point qu'ils étaient

comme persuadés que les Anglais allaient abonder chez eux avec toute sorte de marchandises et de toutes espèces¹³⁶ ! »

Cette même année 1747, Soulier Rouge assassina le chevalier de Verbois et deux traitants français qui venaient visiter un village Chacta. Le gouverneur Vaudreuil devait réagir. Deux possibilités s'offraient à lui. La première était de rassembler tous les alliés indiens et de faire converger toutes les troupes disponibles vers le territoire de Soulier Rouge. L'inconvénient d'un tel choix aurait pu être de faire l'unité de l'ensemble des Chactas contre la France ; les faibles forces de la Louisiane ne permettaient pas qu'un tel risque fût couru.

La seconde solution était de ne pas intervenir directement et de demander aux clans Chactas demeurés fidèles de venger la mort des trois Français. Vaudreuil pensait de plus que les promesses anglaises seraient difficilement tenues et que, voyant qu'ils ne recevaient pas la quantité de présents promise, nombreux allaient être les Chactas qui se détourneraient de Soulier Rouge.

Vaudreuil combla de cadeaux les clans Chactas fidèles et leur demanda la tête de Soulier Rouge. Le crédit de Soulier Rouge diminuait et, en avril 1747, les chefs Chactas se réunirent. Ils décidèrent d'interdire les rapports commerciaux avec les Anglais et jurèrent d'apporter aux Français la tête de Soulier Rouge et celles de ses lieutenants. Le 23 juin 1747, une embuscade fut tendue à Soulier Rouge par ses frères Chactas. Il fut tué et sa mort provoqua une véritable guerre civile au sein de la nation Chacta, certains clans ayant décidé de conserver leurs liens avec les Anglais.

Très rapidement, les deux partis Chactas s'affrontèrent et la Louisiane eut à subir plusieurs attaques. Des victimes furent à déplorer sur la rivière de Mobile où 6 Français dont 2 femmes et 2 enfants furent massacrés. Les représailles exercées par les clans pro-Français aboutirent à la destruction du village des assaillants et à la mise à mort du chef de la bande qui avait assassiné les colons.

L'engrenage attaques-représailles se transforma en une véritable guerre civile chez les Chactas. Vaudreuil joua d'ailleurs totalement cette carte :

« Je me suis servi des Chactas de la partie de l'Est qui ne se sont point départis de la fidélité qu'ils nous doivent contre les Chactas de la partie Ouest, partisans des Anglais, des Chicachas et du feu Soulier Rouge et depuis mon retour de la Mobile il y a eu entre les premiers que j'appelle nos alliés et les seconds que je nomme les révoltés, quantité d'escarmouches des plus vives où à la vérité les uns et les autres ont perdu beaucoup de monde et ont eu quantité de blessés, mais nos alliés ont toujours eu l'avantage¹³⁷. »

La haine entre les deux partis Chactas devint totale, comme nous l'apprend Vaudreuil dans la même lettre où il relatait la mise à mort par nos alliés, commandés par Alibamon Mingo, de Boukfouka, chef pro-anglais qui fut :

« blessé d'un coup de fusil et assommé à coup de casse-tête. On poussa même la fureur si loin qu'après l'avoir éventré, on foula ses tripes aux pieds, insulte inouïe jusqu'alors parmi les Chactas¹³⁸ ». »

Les divisions au sein de la nation Chacta faisaient en définitive le jeu des Anglais, puisque la principale tribu alliée des Français avait entrepris de s'autodétruire. Ne pouvant obtenir qu'elle se range en totalité dans leur camp, ils décidèrent alors de fournir aux clans ennemis les armes qui leur permettraient de continuer à s'entre-massacrer.

A la fin de l'année 1748, d'embuscade en embuscade et de raid en représailles, les effectifs de la tribu avaient diminué et l'insécurité gagnait puisque, en novembre 1748, des colons furent attaqués à la côte des Allemands.

En 1752, Vaudreuil se rendit à Mobile afin d'y recevoir la nation Chacta et de tenter de mettre fin à la

guerre. Durant deux mois et demi, il chercha avec les chefs une issue au conflit.

En 1753, un nouveau gouverneur lui succéda, il s'agissait de M. de Kerlérec. Le 11 juin 1753, les Chactas vinrent le rejoindre à Mobile et l'assurèrent de leur fidélité. En octobre 1754, ils confirmèrent leur soumission et leur attachement à la France. Durant huit jours, les Indiens festoyèrent à Mobile, acclamant le gouverneur et la France¹³⁹.

LA GUERRE ANGLAISE 1744-1760

Le principal affrontement franco-britannique en Amérique du Nord dura dix-neuf ans, de 1744 à 1763. Deux grandes guerres divisent la période en Europe, la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Localement, aux Amériques, le conflit éclata en 1743, au moment de la rupture franco-anglaise, et il ne cessa qu'en 1763, quand le traité de Paris consacra la disparition de l'empire français d'Amérique. Les colonies anglaises d'Amérique du Nord profitèrent du contexte international pour réaliser des objectifs différents mais qui, tous, exigeaient un retrait français. C'est ainsi que les colons de la région de Boston visaient la conquête du golfe du Saint-Laurent ; ceux de New York avaient pour but la région des Grands Lacs et le monopole de la fourrure ; quant à la Virginie, elle exigeait de pouvoir établir ses colons sur la rive gauche du Mississippi. Toutes les colonies anglaises s'accordaient en outre sur un point essentiel, qui était que le bassin de l'Ohio devait être retiré d'une manière ou d'une autre à la France.

LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE

L'on sait que la guerre de Succession d'Autriche fut la conséquence des ambitions dynastiques qui s'affirmèrent en 1740, dès la mort de l'empereur Charles VI. L'empereur défunt avait, par la Pragmatique Sanction, fait de sa fille Marie-Thérèse, mariée à François de Lorraine, son héritière. Deux nièces de Charles VI avaient été écartées de la succession, ce que leurs époux respectifs, Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et Charles-Albert, électeur de Bavière, refusaient.

Les ambitions territoriales de princes extérieurs à la question de la succession entraînèrent un conflit généralisé. C'est ainsi que Frédéric II, le tout nouveau roi de Prusse, avait des visées en Silésie qu'il envahit en 1740, sans déclaration de guerre. Le démembrement de l'Autriche commençait donc, et il menaçait de s'élargir dans la mesure où le roi d'Espagne Philippe V et le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel désiraient chacun une partie des territoires que l'Autriche possédait en Italie.

Le cardinal de Fleury tenta de maintenir la France à l'écart du conflit en annonçant que Versailles respectait la Pragmatique Sanction, mais le parti anti-autrichien était à ce point puissant en France qu'il fut contraint à une véritable acrobatie diplomatique. Il continua donc à affirmer que la France défendait les droits de Marie-Thérèse à la succession des États appartenant en bien propre aux Habsbourg mais, pour ce qui était de la couronne impériale, Versailles soutenait Charles-Albert de Bavière comme son candidat.

Une puissante coalition fut dès lors organisée contre Marie-Thérèse, à laquelle se joignirent tous ceux qui avaient un intérêt dans l'éventuel démembrement ou affaiblissement de la puissance autrichienne. La France, l'Espagne, les Deux-Siciles ainsi que les électeurs de Cologne et du Palatinat affirmèrent leur soutien à Charles-Albert de Bavière. En juin 1741, par le traité de Breslau, la Prusse se joignait à la coalition contre la garantie qui lui était faite de pouvoir annexer ultérieurement la Silésie ; puis les troupes françaises pénétrèrent en Allemagne, alors que la guerre à l'Autriche n'était pas encore déclarée. Elle ne le fut qu'au mois d'avril 1744.

Les troupes franco-bavaroises remportèrent des succès initiaux en s'emparant de la Bohême et en entrant à Prague. Charles-Albert fut élu roi de Bohême, puis, le 24 janvier 1742, il fut élu empereur, avant d'être couronné le 12 février de la même année sous le nom de Charles VII.

Mais la situation se retourna rapidement. Le roi de Prusse, qui avait obtenu ce qu'il voulait en Silésie, avait désormais intérêt à ce qu'une paix vienne confirmer sa conquête. Poussée par l'Angleterre qui souhaitait faire éclater la coalition constituée autour de la France, Marie-Thérèse abandonna officiellement la Silésie à la Prusse. La France devait donc évacuer la Bohême, car la défection prussienne menaçait dangereusement ses troupes.

L'heure de l'Angleterre allait maintenant sonner. Londres avait reconnu la Pragmatique Sanction et soutenait l'Autriche. Elle allait donc nécessairement se heurter à la France. Habile politique que celle de lord Carteret, qui réussit à contenir la France puis à l'isoler au moyen d'un système d'alliances bâti autour du Hanovre, de la Saxe et de la Hesse, qui furent peu à peu rendus solidaires de l'Autriche et de la Prusse, cette dernière attirée dans une alliance défensive avec Londres à la suite du traité de Westminster en novembre 1742. Mais la Prusse menait avant tout sa propre politique nationale ; aussi, quand Frédéric II comprit que l'Autriche allait se trouver renforcée par le jeu subtil de l'Angleterre, se rapprocha-t-il à nouveau de la France. En juin 1744, un autre système d'alliances fut conclu entre la Prusse, les princes allemands et Charles VII. Toutefois, paralysée par le parti anti-autrichien, la France ne profita pas du nouveau contexte. Pour entamer de sérieuses négociations de paix.

La guerre se poursuivit donc, et le maréchal de Saxe remporta sur les Anglais et leurs alliés les célèbres victoires de Fontenoy et de Lawfeld en 1745 et 1747. Cependant, Charles VII étant mort en janvier 1745, son fils, le nouveau roi de Bavière se rapprocha de Marie-Thérèse d'Autriche dont l'époux, François, fut élu empereur sous le nom de François I^{er}. L'Autriche sortait à peu près indemne de la guerre de succession, mais l'Angleterre y avait trouvé le prétexte idéal pour reprendre sa politique de conquête de l'empire français d'Amérique, théoriquement interrompue lors des traités d'Utrecht.

Le premier objectif anglais fut Louisbourg, dont les corsaires menaçaient les relations maritimes du Massachusetts. Cette menace était d'autant plus ressentie par les Anglais que, durant l'été 1744, le Canada avait lancé une offensive en direction de l'Acadie, espérant y soulever les populations françaises. La riposte de la Nouvelle-Angleterre fut immédiate : une petite armée de 4 300 hommes quitta Boston à la fin du mois de mars 1745 et vint mettre le siège devant Louisbourg, défendue par moins de 500 soldats. En juin 1745, la citadelle française capitula.

La réaction française fut triple, et elle se solda par un triple échec. En juin 1746, une escadre quitta Rochefort à destination de l'Acadie afin d'y débarquer 3 500 hommes, mais cette expédition n'aboutit pas. L'année suivante, une autre flotte transportant le nouveau gouverneur du Canada, M. de La Jonquière, fut interceptée et détruite par une escadre anglaise, le 14 mai 1747. Au même moment, par voie de terre et venus du Canada, plusieurs milliers de soldats, de Canadiens et d'Indiens tentaient vainement de pénétrer en territoire anglais et de s'approcher de l'isthme acadien.

La véritable riposte française eut lieu en Europe où, profitant d'une situation militaire favorable, Versailles voulait imposer la paix.

La paix d'Aix-la-Chapelle fut alors signée. Simple compromis entre la France et l'Angleterre, elle ne réglait aucun des problèmes coloniaux divisant les deux pays, qui se restituèrent leurs conquêtes mutuelles dont les principales étaient Madras pour les Français et Louisbourg pour les Anglais. Le traité de paix fut signé le 28 octobre 1748. La paix était rétablie en Europe, mais elle était bien fragile car, d'un conflit purement continental et dynastique, on en était arrivé à un affrontement colonial frontal entre les deux principales puissances coloniales de l'époque¹⁴⁰

Conscientes qu'il ne s'agissait que d'une trêve, la France et l'Angleterre mirent à profit cette paix pour préparer l'affrontement final. Dans la vallée du Mississippi, il n'y eut pas d'interruption dans la volonté anglaise d'évincer la France. Agissant auprès des tribus indiennes, les agents anglais continuaient leur

politique d'infiltration par la vallée de l'Ohio en direction du bassin du Mississippi.

Jusque dans les années 1730-1740, les colons anglais demeurèrent installés entre les Appalaches et l'océan Atlantique. Quand ils commencèrent à s'intéresser aux vallées de l'Ohio et de l'Ouabache, les Français se mirent en état de protéger ces voies naturelles d'accès au Mississippi, et ils construisirent le fort Vincennes. Puis la revendication anglaise se fit plus précise. Londres réclama en effet tout le bassin de l'Ohio, et ce d'autant plus que dans les années 1740-1745, traitants et trappeurs britanniques avaient franchi les Appalaches. En 1743, ils s'étaient même installés à Pickawillany, chez les Miamis, peuple dont l'alliance était vitale pour la sécurité des voies de communication françaises entre le Canada et la Louisiane. En octobre 1748, comme nous venons de le voir, la paix d'Aix-la-Chapelle fut signée. Pour les deux puissances, ce n'était qu'un répit. Aux Amériques, à aucun moment le conflit ne cessa réellement.

LA QUESTION DE L'OHIO

Durant cette nouvelle phase de l'opposition franco-anglaise, la vallée de l'Ohio fut au cœur de la tension entre les deux puissances. La raison en était évidente : « coincés » entre les Appalaches et l'Atlantique, les colons britanniques se sentaient à l'étroit. Ils voulaient franchir la chaîne montagneuse afin de pouvoir déferler ensuite vers la vallée du Mississippi, avec ses immensités inexploitées et quasiment vierges d'installations françaises.

Pour cela, ils avaient trois possibilités. La première était d'utiliser le Mississippi comme voie d'accès vers l'intérieur du continent, mais l'installation française à l'embouchure du fleuve le leur interdisait. Restaient les routes terrestres, et principalement la vallée de l'Ohio au nord et celle des rivières du Sud. Or, ce dernier axe venait de leur être fermé en raison de la modernisation du fort Toulouse des Alibamons, poste qui bloquait l'expansion de la Caroline en direction du Mississippi.

La voie de l'Ohio était donc la seule qu'ils pouvaient emprunter, et ils tentèrent de s'y engouffrer ; comme cette région était située à la fois sur les marches du Canada et sur celles de la Louisiane, elle était certes la charnière entre les deux colonies françaises, mais elle était surtout très difficile à défendre en raison de son éloignement à la fois de Québec et de La Nouvelle-Orléans. Il était donc urgent de la mettre en état de défense par l'édification d'une ligne de forts. Depuis 1740, il était devenu évident que la principale région revendiquée par la France et par l'Angleterre était la zone comprise entre les rives méridionales des lacs Érié et Ontario au nord et le cours supérieur de l'Ohio au sud. En 1743-1744, M. de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, avait préconisé la construction d'une importante forteresse soit au bas de la rivière des Chéraquis (Tennessee), soit à quelques lieues de l'embouchure de l'Ohio, afin d'interdire toute pénétration anglaise par voie fluviale. En même temps, il apparaissait que le fort de Chartres devait devenir la base arrière et le pivot de toute la politique militaire française dans le Centre-Ouest. Dans cette optique M. de MacCarty en prit le commandement en 1751, amenant avec lui 6 compagnies de renfort. Il fit entreprendre des travaux d'agrandissement et de fortification (de 1753 à 1756) qui transformèrent le fort de bois en un ouvrage entièrement en maçonnerie.

Les années 1740-1752 marquèrent ainsi pour les deux camps en présence une période de préparation avant un affrontement qui paraissait inéluctable. La France devait en conséquence être certaine de pouvoir contrôler parfaitement les tribus vivant le long des voies de communication entre le Canada et la Louisiane.

En 1747, les Miamis abandonnèrent l'alliance française en laissant les traitants anglais s'installer chez eux. En 1748, ils signèrent une convention d'amitié avec la Pennsylvanie. L'artère vitale de la colonie se trouvait donc menacée, ainsi que les trois forts des Miamis, de la rivière Saint-Joseph et de l'Ouabache. La réponse française fut très violente. Jusqu'en 1747, les Miamis avaient mené un double jeu, mais cette

année-là, à l'occasion de la réunion de tous leurs clans, ils décidèrent de rallier définitivement le camp de l'Angleterre. Quatre chefs Outaouais envoyés de Québec se rendirent alors à l'assemblée pour exiger des Miamis qu'ils rompiissent avec l'Angleterre. Le plus âgé des Outaouais s'adressa en ces termes aux chefs assemblés :

« Malheureux, Miamis, je vois des désastres prêts à fondre sur vous. Ne trahissez pas les Français, ils ne vous le pardonneraient pas. Ayez pitié de vous-mêmes, Miamis imprudents, la vengeance des Français est terrible¹⁴¹...

Devant le refus des Indiens, le commandant du fort Détroit, Céloron de Blainville, envoya le chef Langlade avec 240 Outaouais et coureurs des bois punir les Miamis. Le village de Pickawillany fut pris, les traitants anglais épargnés, mais les femmes et les enfants Miamis massacrés comme les guerriers. Pour « l'exemple », Langlade ordonna à ses Outaouais de manger le chef Miami, « La Demoiselle ». Les survivants se soumièrent et les arrières de l'axe de communication Canada-Louisiane furent sauvegardés.

La défection des Miamis eût été d'autant plus préjudiciable à la France que quelques années plus tard, en 1752, le ministre La Galissonnière voulut faire de la vallée de l'Ohio une province française avant que l'Angleterre ne se décidât à s'en emparer totalement. Le problème se posait de la façon suivante :

- la possession de la vallée de l'Ohio était nécessaire à la France pour assurer la liaison Canada-Louisiane, pour le contrôle des tribus et pour la protection du flanc Sud de la Nouvelle France ;
- inversement, les Anglais devaient s'emparer de la vallée de l'Ohio s'ils voulaient s'étendre vers l'intérieur du continent.

Ces deux politiques contradictoires s'appuyaient sur des arguments historiques :

- la France mettait en avant les découvertes de Cavelier de La Salle en 1669-1670, l'antériorité de son activité commerciale sur le fleuve et le fait qu'elle était installée en aval du fleuve ;
- l'Angleterre fondait ses droits sur le traité de Lancaster par lequel, en 1744, les Iroquois lui avaient cédé une partie de la vallée, et sur les chartes de fondation des Treize colonies qui stipulaient que leurs territoires respectifs n'avaient pas de limites vers l'ouest.

En 1748, des hommes d'affaires de Virginie avaient fondé la Compagnie anglaise de l'Ohio dont le but était la mise en valeur de la vallée de ce fleuve. En 1749, ayant obtenu une charte royale lui permettant d'établir plusieurs dizaines de milliers de colons dans la vallée de l'Ohio, la compagnie commença à faire courir un danger mortel aux liaisons Canada-Louisiane¹⁴².

Bien avant la fondation de la compagnie, des colons anglais avaient commencé à s'installer dans la région du cours supérieur de l'Ohio. Ils y avaient été précédés par Christopher Gist qui explora les actuels États du Kentucky, du Maryland, de l'Ohio, et les parties non encore colonisées de l'ouest de la Virginie et du sud-ouest de la Pennsylvanie.

LA MISE EN DÉFENSE DE L'OHIO

Dans un premier temps la réaction française fut symbolique. En 1749, Céloron de Blainville, le commandant de Détroit, alla en effet planter des plaques de cuivre sur six arbres de la vallée afin d'y affirmer le droit de propriété de la Couronne de France.

Dans le rapport qu'il rédigea au retour de sa mission, il écrivit que si les Anglais n'avaient pas encore installé de garnisons, ils n'en contrôlaient pas moins les Indiens par d'importantes activités commerciales.

Dès 1750, la France entreprit de renforcer ses positions régionales. C'est cette année-là que fut en effet construit le fort Rouillé - sur l'emplacement de l'actuelle ville de Toronto - afin de contrôler la navigation sur le lac Ontario.

En 1752 le gouverneur Duquesne, petit-neveu du célèbre marin, reçut du ministre La Galissonnière

l'ordre de faire occuper la vallée supérieure de l'Ohio et de la relier au lac Érié par une ligne de forts¹⁴³.

Le capitaine Pierre-Paul Marin édifia le premier d'entre eux, le fort Presqu'île, au départ de la piste de l'Ohio sur le lac Érié. C'était un édifice en rondins doté de quatre tours d'angle. Il servit au début de base arrière pour la construction de la chaîne de fortifications de l'Ohio puis, durant la guerre, de relais entre Montréal et le fort Duquesne.

Le second fut le fort Lebeuf ou fort Saint-Pierre, édifié sur la rivière aux Bœufs. Il fut confié à Legardeur de Saint-Pierre. Au mois d'août 1753, Joncaire, lieutenant de Pierre-Paul Marin, partit à la tête d'une troupe d'une soixantaine d'hommes pour le village indien de Venango situé à la confluence des rivières aux Bœufs et Alleghany. Il y construisit le fort Machault ou fort Venango.

En février 1754, Contrecoeur quitta Montréal à la tête d'une expédition composée de 600 Français, soldats et miliciens, et de 136 Indiens. Sa mission était de détruire le poste édifié à la fourche de l'Ohio par la compagnie anglaise du même nom. Le 17 avril, après avoir rasé le fortin anglais, il commença à édifier le fort Duquesne¹⁴⁴ qui fut bâti en six semaines.

En quelques mois, la France s'était donc installée en force dans la région, désormais bien protégée par plusieurs lignes de forts : celle du lac Champlain et de ses environs avec les forts Carillon, Chambly et Richelieu ; celle des forts Frontenac (ou Cataracoui) et Présentation dans la zone du Saint-Laurent ; celle enfin des « pays d'en haut » avec les forts de Chartres, de Chicagou, des Miamis et les forts Pontchartrain et Rouillé. Le dispositif était complété par les forts Ontario et Niagara (ou Conti). Ce « verrouillage » régional effectué par la France fut ressenti comme une provocation par les Anglais et davantage encore par les Treize colonies.

DE LA PAIX ARMÉE A LA GUERRE

Les colonies anglaises étaient divisées. La peur de l'ennemi commun français les réunit. Quant à la métropole anglaise, elle mena un habile double jeu, conduisant une parodie de négociations avec Versailles afin de gagner du temps pour marquer des points essentiels aux Amériques. En juin 1754, à Albany, un congrès réunit des représentants des principales colonies anglaises, à l'exception de la Virginie.

Les délégués de New York et ceux d'Albany étaient partagés. Certains se montraient partisans de la paix avec la France ; c'était le cas des commerçants qui avaient des relations d'affaires avec Montréal. De leur côté, ceux qui se livraient au commerce des fourrures voulaient la guerre car ils désiraient, comme les colons et les spéculateurs fonciers, s'ouvrir les immensités de l'Ouest, donc du Mississippi. Benjamin Franklin, le même qui viendra plus tard à Paris et à Versailles pour demander à Louis XVI et à la France d'intervenir aux côtés des colons américains insurgés contre leur métropole anglaise, fut le plus ardent partisan de la guerre. Il proposa la création d'une organisation Permanente destinée à la coordination de l'offensive antifrançaise. Son idée fut repoussée par le vote des Treize colonies et rejetée par l'Angleterre.

Que voulaient exactement les Anglais ?

En 1749, des négociations visant à fixer la frontière franco-anglaise dans la région de l'Ohio avaient été vainement tenues à Paris. Elles furent cependant approfondies à Londres, où elles n'eurent pas davantage de succès. Les exigences de l'Angleterre étaient au nombre de deux. La France n'en avait qu'une.

Londres exigeait que l'Ohio marque la frontière entre les deux empires, ce que la France refusait car elle considérait comme lui appartenant les rivières se jetant dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Pour Versailles, la frontière naturelle était la ligne des monts Alleghanys (ou Appalaches). La seconde revendication anglaise était tout aussi inacceptable pour la France ; il s'agissait de la démolition des forts édifiés sur le lac Champlain et qui constituaient selon les Anglais une menace sur la vallée de l'Hudson.

La France exigeait qu'en Acadie, la rive Nord de la baie de Fundy lui soit rattachée. Les Anglais n'auraient alors conservé dans la région que la Nouvelle-Écosse, ce qu'ils refusèrent naturellement (carte p. 266).

Comment et pourquoi est-on passé de l'affrontement indirect à une lutte ouverte entre la France et l'Angleterre ? Nous avons vu plus haut que la Compagnie anglaise de l'Ohio menait une politique active dans les tribus et que la garnison française du fort Détroit avait réagi en détruisant Pickawillany. Parallèlement à cette action, les troupes du Canada, afin de barrer la route du Centre-Ouest aux Anglais, avaient construit les forts de la rivière aux Bœufs et Machault, en exécution des ordres du ministre La Galissonnière qui étaient d'occuper et de fortifier la vallée de l'Ohio. Une ligne de forts avait donc été édiflée du lac Érié jusqu'à la rivière Ohio. Londres exigea alors l'évacuation du fort Venango qui, parmi les postes français, était le plus proche de la frontière anglaise.

En 1754, le major Washington fut envoyé, porteur d'une lettre sommant le commandant du fort d'avoir à se retirer. Devant le refus de Legardeur de Saint-Pierre, 150 hommes sous les ordres du même Washington se mirent en marche vers fort Machault. Comme la France et l'Angleterre étaient en paix, le gouverneur du Canada envoya un parlementaire porteur d'un message demandant aux Britanniques de ne pas troubler la bonne entente entre les deux nations.

Le détachement français était composé de 30 soldats commandés par M. de Jumonville qui avait été chargé de s'assurer que les troupes anglaises n'avaient pas franchi la barrière des Alleghanys. Les limites de sa mission étaient d'ailleurs précisées dans la feuille de route que M. de Contrecoeur lui remit le 23 mai 1754 :

« ... si le sieur de Jumonville entendait dire que les Anglais sont de l'autre côté de la grande montagne, il ne passera pas la hauteur des terres, ne voulant en rien les troubler et voulant maintenir l'union qui règne entre les deux couronnes¹⁴⁵ »

Le 28 mai 1754, le chevalier Coulon de Jumonville, plénipotentiaire français, campa pour la nuit. Au matin, une unité anglaise commandée par George Washington l'assaillit. Jumonville se dressa, criant :

« Je suis porteur d'une lettre de monsieur le marquis Duquesne de Menneville, gouverneur du Canada de par Sa Majesté le roi Louis XV, lettre que je dois remettre au colonel Washington. »

Un officier anglais lui répondit :

« Je suis le colonel George Washington, veuillez me lire la lettre dont vous êtes porteur. »

Jumonville brisa les cachets et commença la lecture. Il n'eut pas le temps d'achever sa première phrase qu'il tomba, frappé d'une balle en plein front. Au même Moment, les Anglais déclenchèrent un tir nourri, tuant ou blessant dix Français, puis ils capturèrent les survivants.

Dans une lettre datée du 12 octobre 1754, l'abbé de Lisledieu, vicaire général de la Nouvelle France, décrit l'embuscade telle qu'elle lui fut rapportée :

« A sept heures du matin ils (les Français) furent entourés (...) Deux décharges de mousqueterie furent tirées sur eux par les Anglois ; Mr de Jumonville les invita par un interprète à s'arrêter, ayant quelque chose à leur dire. Le feu cessa. Mr de Jumonville fit lire la sommation envoyée pour les prévenir de se retirer (...) Les sauvages qui étoient présents disent que Mr de Jumonville fut tué Par une balle qu'il reçut à la tête tandis qu'il écoutoit la lecture de la sommation, et que les Anglois auroient sur le champ taillé en pièces toute la troupe, si les sauvages ne les en avoient pas empêchés en s'élançant devant eux...¹⁴⁶ »

Le marquis de Vaudreuil, nouveau gouverneur, relata ce grave incident dans une lettre qu'il écrivit au ministre le 30 octobre 1755 :

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la liste des officiers, cadets et canadiens qui accompagnoient Mr de Villiers de Jumonville dans le voyage qu'il fit l'année dernière à la Belle-Rivière¹⁴⁷ par ordre de Mr le marquis Duquesne, pour aller sommer les anglois de se retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de Sa Majesté. Vous verrez, Monseigneur, par cette liste :

- qu'il périt neuf hommes avec Mr de Jumonville qui furent assassinés avec lui par le colonel Wemcheston¹⁴⁸ et sa troupe, composée de sauvages et de troupes de la Nouvelle-Angleterre,
- que Mr Drouillon, officier, deux cadets de nos troupes et onze canadiens ont été envoyés à Londres,
- que le sieur Laface, excellent et brave canadien, est détenu en prison à la Virginie,
- que six autres de nos canadiens ont été renvoyés à la Martinique ; il en est arrivé deux qui m'ont donné la dernière liste et m'ont informé des cruautés dont les Anglois avoient usé à leur égard¹⁴⁹. »

La riposte française ne se fit pas attendre : le 28 juin 1754, M. de Contrecoeur envoya le capitaine de Villiers, le frère de Jumonville, à la tête de 600 Canadiens et de 100 Indiens, venger les morts de l'embuscade. Contrecoeur avait remis à Villiers la commission suivante :

« Nous, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, commandant en chef le party de la Belle-Rivière, des forts Duquesnes, Presqu'Isle et de la Rivière aux Bœufs.

Il est ordonné au sieur de Villiers, capitaine d'infanterie, de partir incessamment avec le détachement françois et sauvage que nous luy confions, pour aller à la rencontre de l'armée angloise.

Luy ordonnons de les attaquer s'il voit jour à le faire, et de les détruire même en entier, s'il le peut, pour les châtier de l'assassinat qu'ils nous ont fait en violant les lois les plus sacrées des nations policées.

Si ledit sieur de Villiers ne trouvoit plus les Anglois et qu'ils se fussent retirés, il les suivra autant qu'il le jugera nécessaire pour l'honneur des armes du Roy.

Et dans le cas qu'ils fussent retranchés et qu'il ne vît pas jour à pouvoir combattre les Anglois, il ravagera leurs bestiaux et tâchera de tomber sur quelques uns de leurs convois, pour les deffaire en entier.

Malgré leur action inouïe, recommandons au sieur de Villiers d'éviter toute cruauté, autant qu'il sera en son pouvoir.

S'il peut les battre et nous venger de leur mauvais procédé, il détachera un de leurs prisonniers pour annoncer au commandant anglois que s'il veut se retirer de dessus les terres du Roy et nous renvoyer nos prisonniers, que nous deffendrons à nos troupes de les regarder à l'avenir comme ennemis.

Il ne leur laissera pas ignorer que nos sauvages, indignés de leur action, nous ont déclaré ne pas vouloir rendre les prisonniers qui sont entre leurs mains, mais que nous ne doutons pas que Mr le général ne fasse, à leur égard, comme il a fait pour le passé.

Comme nous nous en rapportons entièrement à la prudence de Mr de Villiers pour tous les cas que nous ne pouvons prévoir, nous approuverons tout ce qu'il fera, ne se consultant dans ce cas avec les capitaines seulement.

Fait au camp du fort Duquesne, le 28 juin 1754.

Contrecoeur¹⁵⁰. »

Après son attaque du 28 mai, Washington s'était replié et avait érigé un fort qu'il baptisa fort Necessity. Des renforts de réguliers de Caroline du Nord et de miliciens venus de Virginie l'y rejoignirent.

Le 3 juillet, le capitaine de Villiers donna l'assaut au fort ; Washington capitula après avoir perdu 150 hommes contre 17 chez les Français ; ces derniers relâchèrent leurs Prisonniers après leur avoir rendu leurs armes individuelles ainsi que leurs bagages. Fort Necessity fut rasé, mais Washington autorisé à retourner en Virginie.

La mort de Jumonville et la prise du fort Necessity par Coulon de Villiers précipitèrent la marche vers la guerre. Ces opérations avaient eu lieu alors que les deux royaumes étaient encore officiellement en paix.

L'OFFENSIVE ANGLAISE

Après leur victoire du fort Necessity, les Français souhaitaient (comme le prouvent les articles de la capitulation) mettre fin au conflit. Les Anglais quant à eux étaient loin d'avoir accepté les conséquences de la bataille et ils se préparaient à la guerre. Leur offensive se fit dans deux directions.

La première avait pour base la ville de New York et pour objectif l'axe de communication du lac Champlain au Saint-Laurent où les forts français devaient être détruits. Une expédition composée de miliciens anglais et d'Indiens Iroquois remonta alors le fleuve Hudson en direction du lac Champlain. Son but était le fort Frédéric qui assurait la défense en profondeur de la ville de Montréal. Avec 1 500 hommes, le général de Dieskau - un Allemand au service de la France - commandant en chef au Canada, se porta à la rencontre de cette armée américano-indienne, mais il tomba dans une embuscade et fut fait prisonnier. Les Anglais qui venaient donc de remporter une victoire importante exploitèrent immédiatement leur avantage en construisant le fort William Henry, au sud du lac George. De leur côté, les Français avaient verrouillé l'accès au lac Champlain, porte donnant sur la vallée du Saint-Laurent par la construction du fort Carillon situé presque à mi-chemin entre les lacs George et Champlain.

La seconde offensive anglaise se déroula en Acadie où la présence française fut éliminée par la déportation des colons. Puis, en juin 1755, les Anglais s'emparèrent des forts Beauséjour et Gaspereau qui défendaient l'isthme reliant la Nouvelle-Écosse anglaise à la Nouvelle-Acadie continentale demeurée française. En juillet, la déportation des Acadiens fut décidée. Ce fut le « Grand Dérangement », avec les exactions et les brutalités des troupes du général Robert Monckton qui aboutirent à l'expulsion de 6 000 habitants.

Tirant les leçons de la défaite de fort Necessity qu'il attribuait au manque de connaissance des forces franco-indiennes et à l'indifférence de certaines colonies, le gouverneur Dinwiddie ordonna le 20 juillet 1754 que le poste de Wills Creek (fort Cumberland) fût agrandi afin d'abriter six mois de provisions pour une armée de 1 200 ou 1 400 soldats¹⁵¹.

Disposant de cette base arrière, il projeta d'y envoyer 900 hommes, sous les ordres du colonel Innes, prendre par surprise le fort Duquesne. Mais New York et la Caroline du Sud refusèrent de participer à l'expédition ; quant aux troupes de Virginie, elles étaient au bord de la mutinerie, ce qui fit abandonner ce projet. Cette même année, le congrès des colonies réuni à Albany refusa d'engager de nouvelles entreprises militaires, laissant à l'Angleterre la charge des campagnes futures.

Le gouvernement anglais avait d'ailleurs décidé de déclencher une triple offensive contre les forts Frédéric, Niagara, et surtout contre le fort Duquesne. Afin de réaliser ce plan, les 44^e et 48^e régiments, respectivement sous les ordres des colonels Peter Halkett et Thomas Dunbar, furent envoyés en Amérique où le major général Edward Braddock, vétéran aux quarante-cinq années de service, devait en prendre le commandement¹⁵². A ces troupes réglées s'ajoutaient les milices de Virginie, du Maryland, de Caroline du Sud, de Caroline du Nord et de New York. L'expédition contre le fort Duquesne était prévue pour l'année 1755, et Braddock arriva au fort Cumberland le 10 mai. Là étaient rassemblés 2 150 hommes, 30 marins Pour aider au franchissement des fleuves, 500 chevaux de bât, 150 chariots venus de Pennsylvanie, un important parc d'artillerie¹⁵³.

A la fin de la première semaine de juin, l'armée se mit en marche ; sur les flancs et en avant-garde, des éclaireurs précédaient des sapeurs virginien qui préparaient une route de douze pieds de large et des ponts pour les chariots. La marche de la colonne fut très lente. Sur les conseils de Washington qui était un des trois aides de camp de Braddock, 1 300 hommes furent envoyés vers le fort Duquesne avec dix canons et treize mortiers, cependant que le colonel Dunbar avec 850 hommes installait un camp arrière à mi-chemin des forts Cumberland et Duquesne où il garda la plus grande partie du matériel. Cette mesure avait été prise afin de permettre l'attaque du fort avec le maximum de surprise, car la lenteur du convoi et du troupeau de bovins de boucherie qui le suivait compromettait le succès de l'opération.

Du côté français, on connaissait les plans de l'ennemi et on était renseigné sur la marche des deux régiments de Braddock. Au même moment, Versailles se préparait à envoyer un renfort d'excellentes troupes pour assurer la défense de la Nouvelle France, mais il était cependant certain que ces renforts ne pourraient atteindre Québec avant que les régiments débarqués en Virginie aient réalisé leurs objectifs dans la vallée de l'Ohio.

Le danger se rapprochait donc et le gouverneur de Vaudreuil n'était pas en mesure d'envoyer des secours aux 1 000 Français et Indiens (surtout des Shawnees anciennement pro-anglais) du fort Duquesne. La garnison devait donc se défendre seule. Le 8 juillet, les éclaireurs signalèrent l'arrivée de la colonne Braddock sur la rivière Monongahéla. Le commandant français, M. de Contre-cœur, sur la suggestion des capitaines Liénard de Beaujeu et Jean-Daniel Dumas, décida de tendre une embuscade aux Anglais avant qu'ils aient mis le siège devant le fort. Avec 263 Français et 637 Indiens, Beaujeu fut chargé de la monter.

Entre-temps, Braddock avait traversé la rivière. Il se mit en marche au moment où les Français lancèrent leur attaque. La surprise fut complète chez les Anglais. Au bout de trois heures, ils se replièrent après avoir perdu leur général et les deux tiers de leurs effectifs soit, sur 1 373 hommes : 914 morts ou blessés, et sur 86 officiers : 63 morts ou blessés. Quant aux pertes françaises, elles s'élevaient à 23 morts, à savoir : le capitaine de Beaujeu commandant l'opération, le lieutenant de Garqueville, l'enseigne de La Perrade, 2 soldats, 3 miliciens, 15 Indiens, et 20 blessés¹⁵⁴.

Les Anglais abandonnèrent sur le terrain un matériel considérable dont la liste complète est fournie par la « Relation du combat du 3 août 1755¹⁵⁵ ».

Les survivants rejoignirent le camp de Dunbar, qui détruisit ses installations et ses stocks de peur que les Français ne s'en emparent¹⁵⁶. Le triomphe français était complet, et George Washington le reconnut dans sa correspondance :

« Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français¹⁵⁷. »

Cette victoire repoussait les Anglais à l'est des Alleghany. Elle donnait à la France le contrôle de toute la vallée de l'Ohio et entraîna le soulèvement de nombreuses tribus qui firent régner la terreur dans les établissements anglais situés sur une frontière désormais sans protection. Il fallut attendre 1758 pour que cessent ces raids et que les colonies britanniques retrouvent en partie la paix.

LA GUERRE DE SEPT ANS

Au moment où, aux Amériques, la rivalité franco-anglaise évoluait vers un conflit direct, la balance des forces paraissait pencher disproportionnellement en faveur de l'Angleterre qui dépensait quatre-vingts millions de livres pour son armée, soit vingt-cinq fois plus que la France.

En 1754, les colonies anglaises d'Amérique du Nord avaient une population blanche d'environ 1 500 000 habitants, contre moins de 90 000 pour les possessions françaises. Matériellement maîtresse des mers, l'Angleterre pouvait facilement ravitailler son empire et y renforcer ses régiments. Quand il prit le commandement militaire, le marquis de Montcalm savait qu'il ne pourrait espérer aucun ravitaillement

sérieux de métropole. Pour s'opposer à l'offensive anglaise, il disposait de 4 000 hommes de troupes réglées, de 2 500 hommes des troupes de marine et de 5 000 miliciens canadiens appelés. Certes, en cas de danger ultime, il avait la possibilité de puiser dans la réserve de 15 000 miliciens issus de la population de colons et dans les volontaires fournis par les tribus indiennes, mais ces dernières troupes étaient largement inaptes à une guerre classique « à l'europpéenne » contre les unités professionnelles anglaises.

Stratégiquement, les possessions anglaises, ramassées en un bloc compact, pouvaient être facilement défendues, en même temps qu'elles constituaient une excellente base d'attaque contre les axes de communication français étirés et jalonnés de forts très éloignés les uns des autres. Pour la France, la difficulté fut de mener deux guerres de front, l'une en Europe et l'autre aux Amériques.

Au début de l'année 1755, Versailles décida de confier au lieutenant général Dubois de la Motte une escadre de 16 bâtiments devant convoyer renforts et approvisionnements vers Louisbourg et le Canada.

Pour constituer cette escadre :

« 8 bataillons furent prélevés sur 6 régiments différents, soit Reine Infanterie, Artois, Béarn, Bourgogne, Guyenne, Languedoc, de manière à ce que chaque régiment conservât au moins un bataillon en métropole. Les troupes s'embarquèrent à Brest, en avril 1755, sur 11 vaisseaux de guerre armés en flûte, c'est-à-dire débarrassés d'une partie de leur artillerie, afin de faire de la place dans les batteries, où l'on entassa les fantassins. Cette solution avait l'avantage d'éviter d'employer des flûtes ou des navires de transport, beaucoup plus lents que les vaisseaux de guerre et de permettre une traversée deux fois plus rapide. Elle avait aussi l'inconvénient de diminuer le potentiel de ces vaisseaux, réduits par la privation de leur artillerie lourde, à ne plus être que le simulacre de vaisseaux de ligne¹⁵⁸. »

Le 10 juin 1755, alors que la France et l'Angleterre étaient encore officiellement en paix, l'amiral anglais Boscawen intercepta la flotte française au sud de Terre-Neuve ; il captura deux vaisseaux de guerre, l'*Aleide* et le *Lys*, ainsi que de nombreux navires marchands, puis il bloqua l'embouchure du Saint-Laurent. Heureusement pour le Canada, le gros de la flotte avec à son bord le nouveau gouverneur général Pierre de Vaudreuil, précédemment gouverneur de la Louisiane, avait pu atteindre Québec.

Le 18 juillet 1755, Louis XV fut informé de l'attaque anglaise du 10 juin et il rappela son ambassadeur à Londres. Le 21 décembre, il adressa un ultimatum aux Anglais, leur intimant de restituer leurs prises. Le 13 janvier 1756, Londres rejeta l'ultimatum français. Au printemps 1756, la guerre fut déclarée.

La France allait devoir combattre sur deux fronts durant la guerre de Sept Ans, car le renversement des alliances qui se traduisit par une alliance militaire entre Versailles et Vienne allait la contraindre à mener deux guerres. L'une, continentale, afin d'aider Marie-Thérèse, et l'autre, maritime et coloniale. Ses deux adversaires principaux étaient la Prusse et l'Angleterre. À l'intérieur, le parti philosophique s'employa à désarmer moralement les élites françaises en affichant une sympathie pour Frédéric II de Prusse, présenté comme un monarque éclairé avec lequel la France n'avait aucun contentieux majeur.

LES CAMPAGNES D'AMÉRIQUE

Montcalm savait que les Anglais allaient mener une offensive dans trois directions. Au nord, vers la vallée du Saint-Laurent, ils attaqueraient par mer ; au sud, par la voie terrestre, leur objectif allait être le lac Champlain ; à l'ouest, ils allaient tenter de s'emparer de la vallée de l'Ohio afin de déferler vers le Mississippi pour couper la Louisiane du Canada.

De 1756 à 1758, Montcalm eut l'avantage sur les Anglais ; il commença par dégager la vallée du Saint-Laurent en la mettant à l'abri des offensives terrestres de l'ennemi. Son offensive porta donc sur les forts William Henry et Oswego, et il concentra pour cela toutes ses forces sur l'axe Montréal-New York,

verrouillé par 7 000 soldats et miliciens aidés d'Indiens, et sur les rives méridionales des lacs Érié et Ontario. Parallèlement, la flotte française protégea Louisbourg et interdit aux navires anglais de remonter le Saint-Laurent.

Le fort William Henry était un important fort édifié par l'Angleterre à l'extrémité du lac Georges. Son rôle stratégique était déterminant, dans la mesure où il faisait face au fort Carillon, bastion français qui fermait l'accès à la rivière Richelieu ; or cette rivière, longue de 130 km, est un émissaire du lac Champlain et un affluent du Saint-Laurent. Stratégiquement, le fort Carillon et le fort William Henry étaient à la fois le verrou et la porte du Saint-Laurent, ce cœur de la Nouvelle-France. Durant le XVII^e siècle, c'était d'ailleurs par la rivière Richelieu que les Iroquois avaient attaqué les établissements français du Saint-Laurent.

Montcalm et Bougainville marchèrent sur le fort William Henry avec une troupe de 2 750 soldats, 3 470 miliciens canadiens et 1 800 Indiens représentant 33 tribus différentes ; 820 venaient du Canada et 980 de haute Louisiane.

Au bout d'une semaine de siège, la garnison anglaise forte de 2 241 hommes commandés par le colonel Monroe capitula. Les Anglais reçurent l'autorisation de se replier, mais ils furent en partie massacrés par les alliés indiens de la France. Montcalm tenta de mettre un terme au carnage. Il y réussit à grand-peine¹⁵⁹.

Le fort William Henry pris, Montcalm s'attaqua au fort Oswego, pénétrante anglaise sur le lac Ontario. Le 15 août 1756, avec 3 000 hommes, il s'empara du fort défendu par 1 600 hommes et 120 canons. Toute la vallée du Saint-Laurent était ainsi dégagée.

Ces victoires entraînaient le ralliement des dernières tribus indiennes demeurées attentistes. Durant l'hiver 1757, les Indiens lancèrent des raids contre la Nouvelle-Angleterre, la Pennsylvanie et la Virginie. Au printemps 1758, les Oneidas, une des nations iroquoises, se rangèrent dans le camp français et menèrent des actions en Nouvelle-Angleterre.

En mai 1757, 23 navires français commandés une nouvelle fois par le lieutenant général Dubois de la Motte s'étaient présentés devant Louisbourg, qui fut ravitaillée et consolidée.

En dépit de ces succès, l'empire français d'Amérique était menacé. Montcalm, qui avait demandé 5 000 hommes de renforts, n'en reçut que 1 000. Le déséquilibre des forces militaires allait devenir de plus en plus net, d'autant que William Pitt, le Premier ministre britannique, avait décidé d'en finir une fois pour toutes avec la présence française dans le Nouveau Monde. Lord Loudoun fut remplacé à la tête des troupes anglaises par le général Abercromby qui reçut un renfort de 12 000 hommes.

Le nouveau commandant en chef décida d'attaquer le Canada par la vallée de l'Hudson. En juin 1757, Montcalm se porta au-devant de lui à la tête de 3 500 hommes et il prit position autour du fort Carillon¹⁶⁰, attendant l'ennemi.

Les Anglais avaient lancé une offensive de grande envergure. Ils y engagèrent 17 000 hommes dont 9 000 réguliers et 8 000 miliciens du Massachusetts, du New Jersey et de New York ; mais Montcalm fut victorieux et les Anglais battirent en retraite. Montréal était donc sauvée et les communications Canada-Louisiane maintenues. Fort Carillon fut la dernière grande victoire française.

LA FIN DE LA NOUVELLE FRANCE

Un mois après leur retraite de fort Carillon, 3 000 Anglais commandés par le colonel Badstreet se dirigèrent vers la rive Nord du lac Ontario où ils attaquèrent par surprise le fort Frontenac défendu par 120 soldats et 40 Indiens sous le commandement de Payen de Noyan. Le fort capturé, c'était un maillon essentiel sur l'axe Canada-Louisiane qui était désormais aux mains de l'ennemi.

En juillet 1758, Louisbourg, au nord, fut pris par les Anglais. En juillet 1759, ce fut le tour du fort

Niagara sur les Grands Lacs. Durant le printemps 1759, le fort Duquesne avait été abandonné¹⁶¹ par les Français, qui l'incendièrent avant de se replier vers le fort Machault. A l'emplacement du fort Duquesne, les Anglais édifièrent le fort Pitt.

La situation militaire évoluait donc en faveur des Anglais. Pour la France elle devenait grave, car les garnisons des forts Machault (ou Venango) et Presqu'île (ou fort Erié), coupées du Canada à la suite de la perte des forts Frontenac, Duquesne et Niagara, étaient contraintes à l'évacuation et au repli sur la région des Illinois.

En 1759, le sort des armes pencha résolument du côté de l'Angleterre et la situation de Montcalm devint précaire avec la perte du fort Carillon qui ouvrait aux Anglais l'axe du Saint-Laurent, donc de Montréal. Mais la principale offensive anglaise fut lancée par une importante flotte qui, à la fin du mois de mai 1759, s'engagea sur le Saint-Laurent, transportant une armée de 18 000 hommes. Ayant la maîtrise de la navigation sur le fleuve, les Anglais attaquèrent en amont de Québec, débarquant à l'Anse-au-Foulon.

Une manœuvre audacieuse, conduite en pleine nuit, permit au général anglais Wolfe de débarquer 4 500 soldats qui, par un étroit sentier, purent atteindre la plaine d'Abraham, à quelques portées de fusil de la ville de Québec. Personne chez les Français n'aurait pu croire à la possibilité d'une telle opération. Montcalm réagit rapidement et fit venir au pas de course une partie de ses troupes stationnées à Beauport. La milice du Canada renforcée par les Indiens harcela les Anglais, qui conservèrent un calme imperturbable. Il eût suffi à ce moment-là que Montcalm eût la patience d'attendre les contingents de renforts menés par Bougainville. Or, il décida d'attaquer immédiatement, craignant probablement que tout délai supplémentaire ne permette à Wolfe de débarquer un nombre encore plus important de troupes et surtout d'artillerie.

La hâte de Montcalm donna la victoire aux Anglais. Les deux armées étaient à peu près à effectifs égaux, avec une légère supériorité chez les Anglais où toute la troupe était composée d'unités traditionnelles habituées à la guerre classique et à la manœuvre ; du côté français, au contraire, une bonne partie des 4 500 combattants était constituée de miliciens, plus à l'aise dans la guerre de brousse, dans le combat au corps à corps, que dans l'affrontement de deux murs en uniforme, souvent immobiles et recevant balles et boulets sans broncher.

Bientôt, les Français fléchirent et Wolfe donna l'ordre de l'assaut. Blessé, il continua néanmoins à avancer et les Français reculèrent. Le désastre fut évité grâce à la milice canadienne qui, dans cette phase délicate, donna la preuve de sa pugnacité et coucha des rangs entiers d'habits rouges par le tir précis et meurtrier de ses carabines. Wolfe mort, Montcalm était à cheval, organisant le repli vers les entrées de la ville de Québec. Au moment où il franchissait la porte Saint-Louis, une balle le frappa aux reins.

La situation militaire des Français était désespérée ; le gouverneur de Vaudreuil s'époumona alors pour essayer de redonner de l'ardeur aux troupes prostrées et dont les officiers refusaient de lancer l'ordre de contre-attaque. Montcalm rendit l'âme. Quand le chevalier de Lévis arriva de Montréal avec des renforts, il était trop tard. Québec avait capitulé le 18 septembre 1759.

Durant l'hiver 1759-1760, Lévis tenta de résister. Il remporta même une victoire puis, cédant sous le nombre, il brisa son épée, fit détruire ses drapeaux et se rendit.

Le 8 septembre 1760, Vaudreuil signa la capitulation du Canada. Pour la Louisiane qui continuait la lutte, la situation était désespérée.

L'EFFORT DE GUERRE DE LA LOUISIANE

Durant toute la guerre de Sept Ans, la Louisiane ne reçut aucun renfort en hommes ni en munitions. Aucune livraison d'artillerie ne lui fut faite et les correspondances avec la métropole furent interrompues. Seule la flûte *La Biche* parvint à atteindre La Nouvelle-Orléans.

Cette situation tragique faisait que la colonie était contrainte de ne compter que sur ses propres

ressources. Comment, dans ces conditions, entretenir la fidélité des alliés indiens, de plus en plus engagés à se tourner vers l'Angleterre ?

Les années 1755-1757 avaient clairement mis en évidence une importante faiblesse du dispositif défensif de la Louisiane, à savoir que le sort de la colonie dépendait trop étroitement de l'alliance indienne. Dès lors que les tribus ne reçurent plus les cadeaux auxquels elles étaient habituées, leur fidélité tendit à se relâcher. Or, en 1755, le gouverneur Kerlérec fut contraint de suspendre ces présents. En 1757, il réussit à acheter des marchandises de traite à un navire espagnol et, grâce à ces acquisitions, les Indiens purent recevoir les colis qui fortifiaient annuellement l'alliance française.

En 1754, l'effectif théorique des troupes de la Louisiane était de 1 850 soldats. Or le recensement du 10 décembre 1754 donnait un total de 1 264 hommes seulement, ainsi répartis :

Nouvelle-Orléans : 405 ; Arkansas : 50 ; Bayou Saint-Jean : 8 ; Tombecbé : 36 ; Alibamons : 33 ; Illinois : 285 ; Natchitochés : 45 ; Natchez : 50 ; Pointe Coupée : 40 ; Tonicas : 10 ; Détour à l'Anglais : 69 ; Allemands : 23 ; La Balise : 21 ; Invalides : 10. Total : 1 264, dont 178 Suisses au lieu de 192.

De plus, comme l'écrivait Kerlérec, sur ce total « il n'y a pas plus de 300 bons soldats » et les renforts n'ont pas été d'un grand secours puisque « composés de déserteurs de profession et des plus vicieux (...) une partie a déserté, une autre a succombé par les horreurs des débauches les plus outrées de boisson, et le reste enfin (en très petit nombre heureusement) est plus dangereux pour la colonie que l'ennemi lui-même¹⁶². »

Les fortifications tombaient en ruine, les magasins étaient vides. Kerlérec reçut des ordres d'économie mais, prévoyant un conflit prochain, il fortifia le Détour à l'Anglais en y installant deux batteries de part et d'autre du fleuve afin d'en interdire éventuellement le passage aux navires anglais.

Le 9 octobre 1755, dans une dépêche chiffrée, il annonça que les travaux des plates-formes des batteries du Détour étaient avancés mais qu'il lui fallait d'urgence 43 canons et 700 soldats pour mettre la colonie en état de se défendre.

L'axe principal de l'offensive anglaise étant réparti sur la vallée de l'Ohio et sur celle du Saint-Laurent, le sud de la Louisiane se trouvait situé à l'écart du conflit ; la région des Illinois était en revanche particulièrement exposée. En conséquence, le principal effort de la colonie porta sur le maintien des communications avec le Canada et l'aide aux forts situés au sud des Grands Lacs et dans la vallée de l'Ohio.

En 1757, les Anglais échouèrent dans leurs tentatives de soulever les Alibamons et les Chactas. Les Cherokees s'étaient de plus ralliés aux Français. Dès lors, la frontière entre le sud de la Louisiane et les colonies britanniques n'avait plus guère besoin de protection, puisque les Cherokees lançaient des raids à l'intérieur même des possessions anglaises, obligeant ainsi l'état-major britannique à retirer des troupes du front canadien afin de défendre les établissements méridionaux menacés. Ces opérations soulaçaient d'autant Montcalm. Se rendant compte du parti qu'il pouvait tirer de cette situation, Kerlérec pensa reprendre le vieux projet de Cavelier de La Salle qui était de constituer une Confédération indienne. Si les 3 000 guerriers Alibamons, les 4 000 Chactas, les 5 000 Cherokees et les nations de moindre importance comme les Abakas, les Talapouchas ou les Kachetas avaient pu être réunis, il aurait disposé d'une force de 15 000 guerriers susceptibles d'être lancés à travers les Alleghany pour dévaster la plaine côtière et prendre ainsi les Anglais à revers. Mais, matériellement, faute de moyens, cet ambitieux projet était irréalisable ; Kerlérec consacra alors toutes ses forces à aider le Canada. Cet objectif n'était pas sans poser des problèmes, ne serait-ce que celui de la coordination des actions nécessitant des liaisons rapides ; or, il fallait un an et demi pour qu'une réponse de Québec parvienne à La Nouvelle-Orléans.

En 1757, Kerlérec envoya Aubry, son meilleur officier, aux Illinois, poste clé du Centre-Ouest. Aubry rejoignit son poste à la fin de l'année avec 150 soldats, après un voyage fluvial de quatre mois (du 28 juillet au 20 novembre 1757).

En juin 1758, il s'établit sur l'Ohio, au fort de l'Ascension que MacCarty décrit ainsi : « C'est un carré

flanqué de 4 bastions avec une enceinte de 2 rangées de pieux adossés à une banquette intérieure (...) c'est suffisant contre les sauvages, mais pas contre les Anglais. »

En 1758 encore, Aubry reçut de MacCarty, le commandant des Illinois, l'ordre de marcher vers le fort Duquesne menacé par une offensive anglaise. Il parcourut aussi rapidement qu'il le put la distance de 500 lieues séparant les deux forts.

Le général anglais Forbes, à la tête de 2 500 miliciens de Pennsylvanie et de 270 autres du Maryland, avait été renforcé par Washington arrivé avec 1 200 miliciens virginien et par le colonel Grant et ses 1 000 highlanders. La puissante troupe avait pour objectif fort Duquesne, défendu par M. de Ligneris (ou de Lignery).

Le 15 septembre 1758, Aubry, à la tête de 400 hommes, attaqua la colonne anglaise et la disloqua. L'ennemi se replia, laissant 500 morts et prisonniers aux mains des Français.

Malheureusement pour la France, l'hiver venu, Ligneris qui ne disposait pas de réserves de vivres fut contraint de renvoyer ses miliciens qu'il n'était pas en mesure de nourrir ; il ne garda que 300 hommes pour défendre le fort, ce qui était bien insuffisant. Quand, au printemps 1759, les Anglais l'attaquèrent, afin de ne pas être capturé, Ligneris incendia le bâtiment puis se replia en direction du fort Machault. La haute vallée de l'Ohio était perdue pour la France.

De son côté, Aubry, après la victoire du 15 septembre 1758, s'était porté vers le nord afin de secourir la garnison du fort du Détroit. Le 12 octobre, à la tête de 500 hommes, il brisa l'encerclement ennemi et dégagna le poste français. Les Anglais laissèrent 200 morts et prisonniers sur le terrain¹⁶³.

En juillet 1759, avec 650 Français et 500 Indiens, Aubry partit pour le fort Niagara assiégé, mais les Indiens se dérobèrent. Dans une dépêche datée du 30 août 1759 et provenant des Illinois, MacCarty annonça à Kerlérec la défaite devant Niagara le 24 juillet et fit état de pertes importantes : 17 officiers canadiens ; 200 soldats et miliciens du Canada ; 10 officiers des troupes de Louisiane ; 30 soldats de Louisiane ; 54 miliciens de Louisiane ; 33 Indiens Osages et Petits-Osages.

La Louisiane était désarmée et La Nouvelle-Orléans ne comptait plus que 160 hommes de troupe ; elle n'avait presque plus de poudre. Des travaux d'urgence mirent la ville en état de défense par la construction de fossés, palissades, bastions, plate-forme, courtines.

Constatant que les Français étaient à bout, les Chactas rallièrent les Anglais, et, avec les Chicachas, s'apprêtèrent à ouvrir la route aux forces d'invasion anglaises. Mais les Cherokees entrèrent en guerre contre eux. En quatre mois ils leur tuèrent 2 000 hommes, sauvant la colonie et barrant la route à 3 000 soldats anglais qui durent rester sur le versant Est des Alleghanys.

Toutefois, si l'on en croit un rapport de Kerlérec, la situation risquait d'évoluer car

« Les Cherokees, faute de munitions, vont être contraints de faire la paix la plus humiliante et la plus désavantageuse pour eux et pour nous sur qui retombera le contre-coup et cette nation entraînera infailliblement toutes les autres du continent (...)»¹⁶⁴.

Les Cherokees contraints à la paix, la survie de la colonie ne serait plus possible, car le principal effort de guerre reposait sur eux ; un exemple en fut encore donné en septembre 1760 quand ils s'emparèrent du fort Loundon, tuant 50 soldats anglais, en capturant 150 et s'emparant de douze canons, de deux mortiers et de deux pierriers.

L'ARMÉE FRANÇAISE EN LOUISIANE 1699-1763

Les troupes régulières servant à la Louisiane provenaient principalement des compagnies détachées de la marine et des régiments suisses. Deux exceptions sont cependant à remarquer, l'une en 1739 lors de la seconde campagne des Chicachas et l'autre en 1762, avec l'arrivée des régiments métropolitains de l'armée de terre.

L'armée coloniale n'existant pas avant la perte de l'Amérique française, les troupes servant outre-mer étaient désignées parmi les réserves de l'infanterie de marine, constituées au XVIII^e siècle par cent compagnies franches de 100 hommes chacune casernées à Brest ou à Rochefort. Leur encadrement était constitué par des lieutenants de vaisseau nommés au grade de capitaine dès lors qu'ils prenaient le commandement de ces compagnies, et par des enseignes, devenant lieutenants dans ces troupes. Durant l'intervalle de la Compagnie des Indes, le dépôt des troupes se trouvait à Lorient¹⁶⁵ où, par ordonnance de 1721, ladite Compagnie avait le droit d'entretenir une compagnie de réserve de 100 hommes.

Ces troupes étaient en partie composées de déserteurs graciés ; c'est ainsi que, le 1^{er} juillet 1720, le *Comte-de-Toulouse* accosta à La Nouvelle-Orléans avec à son bord la compagnie de Saint-Georges, formée de déserteurs du régiment de la Motte.

En 1719, l'importance de la Louisiane donna lieu à la levée du régiment suisse¹⁶⁶ de Karrer, formé sur le pied de quatre compagnies par la commission du 15 décembre 1719. Régiment d'infanterie, il passa au service de la marine le 18 juillet 1720. En règle générale, les Suisses servaient dans l'armée française en vertu de traités appelés « capitulations », passés entre le roi et les cantons, ce qui donnait au souverain le droit de faire des levées régulières. La seule exception était précisément constituée par le régiment de Karrer¹⁶⁷ dont le colonel était le seul contractant envers le roi, à la manière d'un chef de corps franc.

Affecté au service de la mer, ce régiment se composait en 1752 de cinq compagnies de 160 hommes chacune réparties à raison d'une en Louisiane, de trois aux îles et de la compagnie colonelle à Rochefort.

Ces troupes suisses, composées de vrais soldats à la différence bien souvent des compagnies franches de la marine, étaient de ce fait fort demandées par les gouverneurs de la colonie. C'est ainsi qu'en 1745, Vaudreuil, constatant que la métropole ne pouvait lui envoyer que 50 soldats, demandait qu'il s'agisse au moins de Suisses, qui ne sont pas « des enfants dont on ne peut faire des soldats qu'avec un certain nombre d'années ».

Après l'envoi au Canada du régiment de Carignan à la fin du XVII^e siècle, il fallut attendre 1739 et le danger Chicacha pour voir arriver en Amérique des troupes métropolitaines en unités constituées. Mais c'est au moment de la guerre de Sept Ans que les premiers régiments débarquèrent, d'abord au Canada, puis en Louisiane en 1762, avec l'envoi de 600 hommes du régiment d'Angoumois et de deux piquets de 115 soldats au total, provenant du régiment de Bigorre¹⁶⁸.

LES MÉTHODES DE GUERRE

Les méthodes de guerre dans la vallée du Mississippi ne différaient guère de celles du Canada, si ce n'est que les contraintes climatiques y étaient moindres dans le delta durant la saison hivernale. Le principe du combat reposait sur le « coup de main », le « raid » des Anglais qui s'effectuait grâce à l'aide des Indiens, seuls, encadrés ou accompagnés de soldats.

Les troupes casernées dans les forts avaient pour principales fonctions la surveillance des mouvements des traitants anglais dans les tribus, la protection des tribus alliées contre les « raids » des nations pro-anglaises, la protection des colons, la défense des axes de communication avec le Canada, et le maintien de la présence française auprès des Indiens.

Peu nombreuses, les troupes mobiles n'ont jamais dépassé 150 hommes, pris dans les diverses compagnies et dont la fonction principale était d'escorter le convoi des Illinois ou d'intervenir éventuellement pour dégager un poste en difficulté.

La milice quant à elle était composée des colons et des trappeurs. Elle était associée à toute campagne d'importance. Au Canada, elle représentait la force principale du pays¹⁶⁹ avec 12 000 hommes en 1745 et 15 000 en 1754, organisés et entraînés comme des troupes réglées, dotés d'un uniforme (écarlate et blanc) ; en Louisiane, à la même date, la milice n'avait qu'un effectif de 400 hommes renforcés par 200 ou 300 nègres. De plus, leur armement était insuffisant et, pour l'année 1746, ils ne reçurent que 50 fusils et de la poudre en trop petite quantité.

Il n'existe pas, comme pour les troupes réglées, de registres concernant la milice de Louisiane. Les seules mentions qui sont faites dans les documents des séries C 13A et D 2C concernent les pertes au combat, ce qui permet de mesurer indirectement l'importance prise par les miliciens dans la défense de la colonie. D'autres renseignements sont fournis par les demandes de récompense, comme celle contenue dans une lettre de Bienville datée d'octobre 1736 et indiquant que les sieurs Morand, Dubreuil et Saint-Martin, capitaines des trois compagnies de milice de La Nouvelle-Orléans, s'étant bien comportés dans la campagne précédente, il serait justice qu'il leur soit accordé des commissions, comme aux officiers de milice des îles¹⁷⁰. Kerlérec dans une lettre du 3 août 1759 écrit à peu près la même chose :

« Les milices de la Louisiane faisant une partie principale des forces de cette colonie, il est important d'entretenir leur zèle et leur fidélité par quelque marque de la satisfaction de Sa Majesté »,

et il demande en conséquence quatorze commissions pour les officiers¹⁷¹.

Les Indiens ont presque toujours constitué la majorité des combattants dans les expéditions militaires.

Quels étaient les peuples qui fournissaient ces auxiliaires ? Quatre types de tribus peuvent être distingués à ce sujet :

- celles qui ont toujours été pro-françaises, comme les petites tribus du delta du Mississippi ou des Illinois ;

- celles qui ont toujours été pro-anglaises, comme les Renards, les Chicachas et une partie des Iroquois ;

- celles qui passaient d'un camp à l'autre au gré des circonstances, comme les Alibamons ;

- celles qui, après une longue période de fidélité à l'une des puissances coloniales, finirent par opérer un retournement total : les Miamis et les Chactas qui abandonnent les Français, les Cherokees qui se soulèvent contre les Anglais.

Ces tribus entraient en guerre aux côtés des Français en fournissant des éclaireurs, éléments nécessaires à une guerre de mouvement, ou bien en menant seules des actions de représailles contre les tribus menaçant les établissements de la Louisiane.

Deux périodes peuvent être observées dans les campagnes du Mississippi, avant 1754 et après :

- Avant 1754, les conflits opposaient soit les tribus pro-françaises aux alliés de l'Angleterre, et ils se déroulaient alors à la manière indienne : rapidité, surprise, massacre et supplice des prisonniers ; soit ils opposaient les tribus pro-anglaises comme les Renards, les Chicachas, les Natchez, aux troupes françaises renforcées d'Indiens. Dans ce dernier cas, les méthodes étaient les mêmes, mais se posait le problème de

l'intégration des recrues métropolitaines. Celles-ci n'étaient en effet pas habituées à ce type de guerre où les déplacements se faisaient sur d'instables canoës d'écorce ou bien à pied, parfois durant des mois, dans une nature inconnue et hostile ;

- Après 1754 : au début de la guerre anglaise, ces méthodes de guérilla semaient l'épouvante chez les Anglais et permirent aux troupes franco-indiennes de remporter des succès locaux remarquables (fort Duquesne par exemple). Mais, à partir du moment où l'Angleterre, disposant d'un corps de bataille huit fois plus important que celui de la France, se mit à imposer des méthodes de guerre européennes, les seules troupes capables de s'y opposer étaient les régiments métropolitains. Miliciens et Indiens étaient en effet impressionnés par l'artillerie et par les régiments manœuvrant en ordre de bataille. Montcalm a d'ailleurs parfaitement résumé la situation en écrivant :

« Un Canadien égale trois soldats de France dans la guerre de brousse, mais, en bataille rangée, un soldat de France vaut bien plus que trois Canadiens. »

Au Canada, le conflit évolua très vite vers un engagement de type européen. Dans la vallée du Mississippi et dans le Centre-Ouest, là où le relief et la végétation ne permettaient pas à des armées de manœuvrer, les méthodes de guérilla persistèrent. C'est en grande partie ce qui explique qu'après la perte du Canada, les établissements du Mississippi aient pu se maintenir jusqu'à la signature du traité, en 1763.

La survivance de cette forme de guerre est reconnue par le ministre et, dans ses instructions au gouverneur datées du 18 janvier 1762, Choiseul écrit :

« La guerre qui se fait à la Louisiane est d'une nature différente de celle de tous les autres pays (...). Cette guerre est moins offensive que défensive de la part des troupes ; c'est par le moyen des sauvages auxquels le gouverneur donne un officier pour les commander avec un petit détachement de soldats qu'on fait la guerre offensivement et au loin dans les extrémités de la colonie. C'est la nation des Cherokees principalement qui la fait. »

Ce mémoire résume bien ce qui a été écrit plus haut, à savoir, survivance de la guérilla en Louisiane, faite par les Indiens accompagnés de « spécialistes » français, cependant que le reste des troupes, non habituées et par conséquent inutiles dans ce type de guerre, occupait les forts pour maintenir les liaisons ou les points d'appui.

Cette guerre « à l'indienne » offrait cependant de nombreux motifs d'irritation aux troupes fraîchement débarquées, car les Indiens palabraient énormément avant chaque opération, répugnaient à sortir des bois pour se battre à découvert et n'avaient aucune idée de l'exactitude horaire, ce qui entraînait de nombreux retards lors du départ. Habités à se sentir indispensables, ils changeaient souvent d'idée en cours de route pour obtenir des cadeaux plus importants, et, enfin, n'ayant guère le sens de la précision ils distinguaient mal le rêve de la réalité. Les conséquences pouvaient être graves quand une opération était engagée d'après les renseignements des éclaireurs qui avaient tendance, en fonction de leur humeur du moment, à surestimer ou à sous-estimer les forces adverses.

Pour toutes ces raisons, on possède des rapports somme toute injustes sur les Indiens rédigés par certains officiers récemment débarqués, et notamment celui de Bougainville.

LES OFFICIERS¹⁷²

Avant 1714, la colonie naissante du Mississippi n'attira guère les officiers qui préféraient se distinguer sur les champs de bataille européens. Un grand nombre de ceux qui étaient nommés en Louisiane ne prenaient même pas la peine de gagner le lieu de leur affectation, l'encadrement des troupes était alors laissé à des officiers canadiens et à quelques métropolitains séduits par le pays et qui ne rentraient en

France que pour de brefs congés, souvent consacrés d'ailleurs à recruter de nouveaux soldats.

Après Utrecht, de jeunes officiers désirant fuir la vie monotone des garnisons françaises se portèrent volontaires pour la Louisiane. Leur nombre fut même tellement important qu'ils furent rapidement dans l'obligation de faire jouer de hautes relations pour y être affectés.

Les problèmes que les officiers rencontraient à la Louisiane différaient profondément de ceux qu'ils avaient l'habitude d'affronter en métropole ; ils étaient de plusieurs sortes :

- les hommes qu'ils avaient à commander n'avaient ni la discipline, ni l'entraînement des soldats métropolitains ;

- leur formation ne les avait guère préparés au type de service qu'on attendait d'eux en Louisiane, et il leur fallait acquérir un sens certain de la psychologie indigène pour ne pas heurter les Indiens ;

- l'isolement forcé auquel ils étaient contraints dans les forts était totalement nouveau pour eux et l'absence de réceptions ou de relations humaines avait des conséquences fâcheuses sur le moral d'un grand nombre ;

- leur situation matérielle était aussi précaire que celle des troupes, car, attendant leur solde durant des années parfois, ils ne pouvaient faire face aux dépenses quotidiennes, la vie étant très chère en Louisiane. Il a été dit plus haut qu'à La Nouvelle-Orléans, un capitaine touchant 90 livres par mois devait en dépenser 60 s'il voulait être logé décemment. Aussi, des officiers se morfondant dans des postes éloignés (car le système de roulement des garnisons ne fut inauguré qu'avec l'arrivée du gouverneur de Vaudreuil en 1743) négligeaient-ils parfois leurs troupes, abandonnées à leurs penchants naturels, à l'indiscipline et à la désertion, ou s'adonnaient-ils à la boisson.

Jusqu'à l'arrivée de M. de Vaudreuil les officiers étaient relativement délaissés, mais le nouveau gouverneur, désirant rétablir la discipline, se montra accueillant pour eux, tenta de créer un semblant de vie mondaine et les convia fréquemment à sa table.

Une distinction est à faire en ce qui concerne l'origine de ces officiers. Au début, ils étaient presque tous issus de la marine. A partir des années 1730-1735 ils vinrent de l'armée de terre, ce qui présenta bien des avantages pour la Louisiane, car, dans les troupes terrestres, la discipline était plus forte que dans la marine. La carrière de certains de ces officiers permet d'illustrer cette origine nouvelle¹⁷³ :

Aubert commença sa carrière comme lieutenant au régiment de Grassin avant d'être muté en Louisiane en 1750.

La Houssaye passa successivement par les gardes-françaises, le régiment de Vintimille et le corps des gardes-côtes du pays d'Aunis, avant d'être nommé en Louisiane.

Neyon débuta comme enseigne au régiment de Choiseul en 1735 ; il fut ensuite lieutenant au régiment de Mérimville en 1742 puis capitaine au régiment de Lorraine, avant de passer en Louisiane en 1750.

Un des atouts de la Louisiane est d'avoir disposé d'un corps d'officiers spécialistes du pays et en connaissant tous les aspects grâce à de nombreuses années de service dans la colonie¹⁷⁴ :

M. de Beauchamps a 25 ans de service en Louisiane en 1759

M. de Benoist : 23 ans de service en 1759

M. de Bonille : 31 ans en 1759

M. de Blanc : âgé de 80 ans en 1759 a 41 ans de service

M. Duvergès : 39 ans de service en 1759

M. de Granprés : 27 ans de service en 1759

M. Marest de la Tour : 23 ans de service en 1759

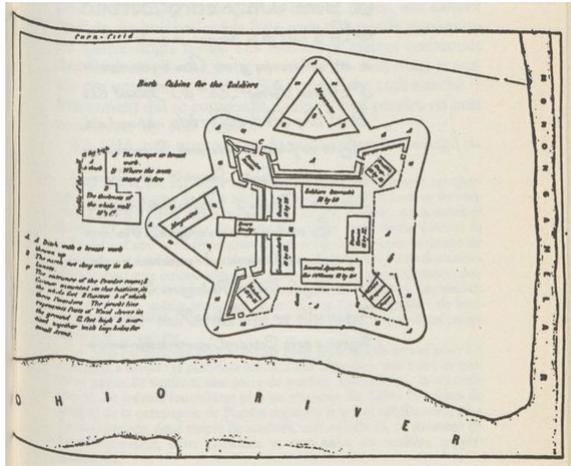
M. Derneville : 23 ans de service en 1759

M. de MacCarty : 32 ans de service en 1763

M. de Velle : 27 ans de service en 1759

M. de Dorgon : 21 ans de service en 1759

M. de Charoy : 19 ans de service en 1759.



Plan du fort Duquesne, par Robert Stobo.

Rogelio Monet y Rodriguez, Pbro. Vicario
 Curado de la parroquia de término del Sagrario de la Santa
 Metropolitana Iglesia Catedral de San Cristóbal de la
 Habana, República de Cuba.

Certifico: Que en el libro cuarto de "Entierros
 de Españoles" al folio setenta y ocho número
 veinte y seis se encuentra la defunción de
 El Genl Dn. Pedro Berbila
 "En la ciudad de la Habana en nueve de Julio
 de mil setecientos y seis años se enterró en esta
 S^{ta} Iglesia Parroq^l M^{ra} de S^{ta} Xpoual EL
 Genl Dn. Pedro Berbila natural del
 Reyno de francia testó ante Su escriuano
 Rezioio los Sant^{os} Sacram^{tos} No firmó.
 Dionisio Rezioio - Rubricado.
 Es conforme a su original. Habana
 veinte y dos de Marzo de mil novecientos treinta
 y siete. Rogelio Monet Rodriguez. Rubricado.
 Hay un sello que dice: Iglesia P^l de término del
 Sagrario de la Catedral.

Acte de décès de Pierre Le Moyne d'Iberville à la Havane.

ÉQUIPEMENT ET RAVITAILLEMENT DES TROUPES

En 1716 la tenue se composait en théorie d'un « grand habillement » fourni tous les deux ans et d'un « petit habillement » fourni les deux autres années¹⁷⁵.

Les Suisses percevaient un habit doublé rouge à parements et culotte bleus ; leur veste comptait une double rangée de boutons en étain façonnée avec des boutonnières blanches. Les manches étaient « en botte » et avaient un petit collet bleu, leurs bas étaient blancs et leur chapeau bordé d'argent¹⁷⁶.

Chaque fusilier percevait l'arme type de l'infanterie française ; à partir de 1740, il s'agit du fusil de quatre pieds, dix pouces et dix lignes monté sur bois de noyer, son calibre était de dix-huit balles à la livre avec une portée maximum de quatre-vingts toises. Les munitions étaient contenues dans la demi-giberne, boîte percée de dix-neuf trous et portée par une lanière de cuir. Sous cette boîte était attaché le fournement qui se composait d'une poire à poudre en bois recouverte de cuir bouilli.

En 1716, une proposition du ministre avait envisagé de ne remettre aux troupes de Louisiane que des fusils, des baïonnettes, des cornes à poudre, des sacs à plomb en cuir et une hachette¹⁷⁷.

Les campagnes de Louisiane, différentes des guerres européennes, nécessitaient un équipement approprié. Or, il fallut attendre 1754 pour que le projet de 1716 de remettre une hachette aux soldats soit repris par Kerlérec, lequel décida

« de remplacer la lourde bayonnette, arme très inutile dans les bois en vis-à-vis des sauvages qui n'approchent jamais assez près pour que l'on puisse s'en servir, par une petite hache casse-tête qui coûte beaucoup moins cher et est d'un maniement bien plus facile avec les sauvages. C'est une arme de bonne défense et très utile au soldat soit pour couper les piquets de son cabanage, soit son bois à feu, soit pour se frayer un chemin (...) soit enfin pour saper les pieux d'un retranchement qu'il voudrait forcer (...) ».

L'ordinaire de la troupe se composait principalement de farine de froment, à raison de vingt onces par jour et par homme, cuite en galettes, de viande salée, de légumes secs et, bien entendu, de vin. Entretien, les soldats auraient dû être favorisés par rapport aux civils, mais la médiocrité du ravitaillement les réduisait bien souvent à ne se nourrir que d'une bouillie de maïs et à mener l'existence des Indiens¹⁷⁸.

Le régime alimentaire comportait peu de nourriture fraîche. Aussi les hommes étaient-ils en état de moindre résistance aux maladies, aux fièvres. Les cas de scorbut étaient nombreux et guère curables en dépit des 214 sortes de médicaments en usage dans l'armée française de l'époque, dont : de la vipère en poudre, des cornes de cerf et des yeux d'écrevisses préparés, etc. La proportion de scorbutiques parmi les malades ne peut être connue précisément, cependant des renseignements partiels permettent de mesurer l'importance de cette maladie. Sur 42 soldats rapatriés entre 1743 et 1756, l'on relève¹⁷⁹ : 28 cas de scorbut, 5 vénériens, 3 épileptiques et 6 divers (goutte, rhumatisme, ulcères, folie).

La solde des sous-officiers et des fusiliers variait de 16 livres pour un sergent, 12,10 livres pour un cadet à l'aiguillette, 9 livres pour un caporal, 9 livres pour un tambour, 4,5 livres pour un fusilier, à 4,10 livres pour un cadet soldat¹⁸⁰.

Les soldats qui exerçaient certains métiers recevaient un supplément de solde en application de l'ordonnance du 1^{er} mars 1716¹⁸¹, ainsi que nous l'avons vu plus haut. C'est ainsi que chaque compagnie envoyée à la Louisiane devait comporter 1 charpentier, 1 menuisier, 2 taillandiers ou serruriers, 1 tonnelier, 1 armurier, 1 charron, 1 tailleur de pierre, recevant 6 livres supplémentaires, et 3 maçons recevant chacun 4 livres et 6 sols de plus.

La solde fut versée irrégulièrement dans les premières années et dépendait elle aussi de l'arrivée des navires. Durant des années, les hommes furent payés en partie au moyen de bons à échanger contre des fournitures et des vivres à retirer dans les magasins des forts.

Cette mesure ne satisfaisait guère les soldats, en raison du peu de variété des objets emmagasinés, et surtout en raison de la cherté de l'argent à la colonie qui les laissait totalement démunis.

LES PROBLÈMES LIÉS À LA DÉsertION

La désertion, endémique dans l'armée d'Ancien Régime, avait des conséquences très graves en Louisiane en raison de la faiblesse des effectifs. Sans revenir ici sur ses causes, l'on peut cependant les résumer : retard de la paie, manque de vivres, manque de vêtements, faiblesse de l'encadrement, impression d'isolement entraînant le relâchement de la discipline.

La désertion était d'ailleurs le fait de toutes les catégories de soldats, aussi bien de ceux qui étaient envoyés de force à la Louisiane que des troupes d'élite ; deux documents le prouvent :

- Dans une lettre datée du 26 octobre 1719, M. de Sérigny¹⁸² constate que les 56 soldats ayant déserté depuis la prise de Pensacola et passé en Floride sont « la plus-part envoyé (en Louisiane) par force et par punition de leur crime¹⁸³ ».

- En 1751, quatre Suisses en garnison au poste de Tombecbé désertent également, et pourtant, dans tous

leurs rapports, les différents gouverneurs de la Louisiane considéraient les Suisses comme une troupe sans problèmes.

Les archives de Louisiane ne donnent pas d'indications exhaustives quant au nombre de désertions, mais il est possible de faire des estimations partielles :

en 1706 : 15 déserteurs ;
en 1717 : 42 déserteurs ;
en 1718 : 40 déserteurs ;
en 1719 : 56 déserteurs ;
en 1721 : 30 déserteurs.

Après cette date, les informations sont très incomplètes. Seuls les rapports des commandants permettent d'en savoir plus. Ainsi : 16 désertions aux Illinois en 1742 (sur 80 soldats), 3 aux Natchitochés en 1733, etc.

Ces soldats en fuite prenaient deux directions : soit celle des colonies anglaises où ils allaient grossir la population des déserteurs de Charleston - car les Anglais donnaient des primes à leurs alliés indiens pour tout déserteur qu'ils conduisaient sain et sauf dans leurs établissements - soit celle des colonies espagnoles comme Pensacola ou la Floride. A propos de cette dernière colonie, une lettre du lieutenant Denis, datée du 27 juillet 1733, signale que trois déserteurs sont passés chez les Espagnols qui refusent de les rendre¹⁸⁴.

Dans la plupart des cas, les tribus alliées de la France s'opposaient au passage des déserteurs chez les Anglais ou chez les Espagnols ; ainsi, en 1721, au moment de la désertion de 24 soldats de la garnison du fort Toulouse, les Alibamons, sur ordre de M. de Villemerieu, enseigne, leur donnèrent la chasse, en tuèrent 16 et livrèrent les autres à La Nouvelle-Orléans¹⁸⁵.

En revanche, d'autres déserteurs surent se servir de leurs connaissances des mœurs des tribus pour survivre. Kerlérec supplie ainsi le roi d'accorder la grâce de six déserteurs car il en a été pressé par les chefs Arkansas qui les ont ramenés. Kerlérec insiste sur la nécessité de cette mesure de clémence si l'on veut sauvegarder les bonnes relations avec les tribus concernées, car les six hommes, ayant eu l'habileté de se réfugier dans l'asile sacré de la tribu, étaient considérés par les Indiens comme placés sous leur sauvegarde¹⁸⁶.

Le sort habituel réservé aux déserteurs repris était la mort. Malgré les peines sévères, la désertion n'a jamais été enrayée. Pour y faire échec, les autorités essayèrent d'améliorer la condition des soldats, d'augmenter l'encadrement et également de favoriser le passage d'éventuelles épouses afin de les fixer en Louisiane. Cette dernière mesure ne fut guère appliquée car, sur 300 recrues arrivées à La Nouvelle-Orléans entre le 19 janvier 1724 et le 29 août 1730, 17 épouses et 6 enfants seulement accompagnaient les hommes.

LES COMMUNICATIONS CANADA-LOUISIANE

Des Grands Lacs au golfe du Mexique et du pays des Illinois au Saint-Laurent, la vallée du Mississippi d'une part et la route reliant le Canada à la Louisiane d'autre part étaient jalonnées de forts éloignés les uns des autres et qui remplissaient une double fonction de défense et de présence auprès des tribus.

Le plus souvent, il s'agissait de constructions rudimentaires, d'assemblages de rondins formant un carré à l'intérieur duquel les minces garnisons s'abritaient d'éventuelles attaques et des intempéries.

Parfois, il pouvait s'agir de maisons fortifiées ou de véritables forteresses « à la Vauban ». Elles étaient alors entourées de fossés, closes de palissades, flanquées de bastions en rondins ou en pierres. A l'intérieur de l'enceinte étaient bâtis les logements des officiers, les casernes, la chapelle, la poudrière, etc.

Toujours édifiés en des lieux stratégiques, leur développement a souffert du manque de décision des responsables politiques français qui hésitèrent durant plusieurs décennies entre deux choix : soit la défense de l'île Dauphine et du port de Mobile afin d'interdire l'entrée du Mississippi aux Anglais ; dans ce cas, les faibles moyens de la colonie étaient rassemblés et concentrés sur le littoral aux dépens de la prise de contrôle de l'intérieur. Soit, au contraire, la priorité était de maintenir coûte que coûte la liberté de circulation entre le Canada et la Louisiane et des postes furent développés ou même créés dans l'intérieur des terres¹⁸⁷.

Au départ du Canada les routes de la fourrure étaient nombreuses, mais quatre principales étaient empruntées par les traitants (carte p. 265). C'est autour d'elles que se faisait l'essentiel des liaisons entre la vallée du Saint-Laurent, pris par les glaces six mois par an, et celle du Mississippi. Du Canada, l'on rejoignait le Mississippi par les voies du Wisconsin, de l'Illinois, de l'Ouabache ou de l'Ohio :

1. La route du Wisconsin partait de Mikilimakinac et aboutissait à la baie des Puants, sur le lac Michigan. Les canots remontaient alors la rivière des Renards et, après un portage, ils atteignaient le Wisconsin puis le Mississippi ;

2. La route des Illinois passait également par Mikilimakinac. Les canots traversaient ensuite le lac Michigan sur toute sa longueur pour aboutir à Chicago. Ils remontaient la rivière Chicago, puis, après un portage, la rivière des Illinois était atteinte et descendue jusqu'au Mississippi.

3. La route de l'Ouabache partait du fort du Détroit. Les canots remontaient la rivière des Miamis jusqu'au fort, un Portage permettait d'attendre l'Ouabache ou rivière Saint-Jérôme qui était descendue jusqu'à l'Ohio et au Mississippi.

4. La route de l'Ohio partait du lac Érié à la hauteur du fort Presqu'île. Après un portage de trois lieues, les canots remontaient jusqu'au lac Chautoqua où ils allaient rejoindre la rivière aux Bœufs qu'ils remontaient jusqu'à sa confluence avec la rivière Alleghany. Ils descendaient alors cette dernière jusqu'à l'Ohio dans la région du fort Duquesne, avant d'atteindre le Mississippi au sud du fort de Chartres. Cette route était la plus courte mais la plus dangereuse, en raison de la proximité des établissements anglais et des menaces que les Iroquois, les Cherokees ou les Chicachas firent tour à tour peser sur les voyageurs.

Durant la plus grande partie de la période française, la Principale route Canada-Louisiane fut celle de la rivière Wisconsin même si, en raison de l'hostilité des Renards¹⁸⁸, elle fut coupée à plusieurs reprises ; quand cet axe n'était plus sûr, les Français empruntaient davantage les itinéraires plus orientaux de l'Ohio et de l'Ouabache.

Pour la défense des voies de communication entre le Canada et la Louisiane, la France constitua une chaîne de forts en haute et en basse Louisiane. Nous en avons dressé l'inventaire (voir Annexe I) en les classant par ordre alphabétique.

DE L'EMPIRE ABANDONNÉ A L'EMPIRE VENDU 1763-1804

Vaudreuil nommé gouverneur du Canada, le chevalier Louis Billouard de Kerlérec lui succéda en 1752 et il débarqua à La Nouvelle-Orléans en 1753.

Ces dix années cruciales pour la Louisiane furent marquées par d'incessants conflits entre le gouverneur et les ordonnateurs qui s'y succédèrent : Michel, Dauberville, mais surtout Vincent de Rochemore, nommé en septembre 1758.

Les problèmes venaient du flou séparant les attributions des deux plus hauts responsables de la colonie, ainsi que nous l'avons vu. Le gouverneur en était le chef militaire, le responsable de la politique indienne, des fortifications, et il avait en charge les dépenses extraordinaires. L'ordonnateur était chargé de la gestion des fonds, des vivres, des munitions, des magasins et de la justice. Mais les deux personnages exerçaient des fonctions communes, source permanente de conflits : police générale, travaux de fortifications, présentation des officiers de justice, inspection des officiers de justice, concession des terres, etc.

Kerlérec n'avait pas tort de penser que ce partage des compétences était cause de frictions, d'oppositions entre gouverneur et ordonnateur, et il demanda à plusieurs reprises que les fonctions relevant de l'ordonnateur fussent placées sous l'autorité du gouverneur.

Avec Rochemore, le conflit atteignit des proportions énormes. Bénéficiant de hautes protections à la Cour, il réussit jusqu'en 1762 à résister aux demandes de rappel en France faites par Kerlérec ; débarqué en métropole en février 1763, il y mourut de maladie au mois de juin suivant.

Kerlérec reprochait à Rochemore et à ses partisans de saper son autorité, comme il l'écrivit au ministre après son propre retour en France.

« ... M. de Rochemore, qui à la fin de 1758 arriva dans cette colonie (...) y a porté le trouble et le désordre (...) à l'ombre de ses grandes protections à la cour dont il flattait ou menaçait tout le monde, il a fomenté dans le pays avec sieur de Bellisle, major, une espèce de révolte contre moi, et conséquemment contre l'autorité du roi¹⁸⁹. »

Il l'accusait également d'avoir illégalement enrichi ses partisans afin de se constituer une « basse-cour » d'obligés, selon le mot même de Kerlérec¹⁹⁰.

Rochemore répondait en accusant le gouverneur de violer l'interdiction de commercer avec les Anglais ; il lui reprochait également un autoritarisme proche de la tyrannie.

Rentré en France, et pour se justifier, Kerlérec écrivit au ministre :

« Un gouverneur dépourvu de tout approvisionnement de la part de la France et abandonné à lui-même pendant la guerre dans une colonie dont il répond sur sa tête et menacée à tout moment des entreprises des Anglais et des révolutions les plus funestes par le soulèvement et la révolte des sauvages qui l'habitent, peut et doit dans de pareilles circonstances interpréter les intentions et ordonnances de Sa Majesté pour se procurer et s'assurer même de chez l'ennemi tous les secours

dont il a besoin pour la conserver et la défendre¹⁹¹. »

Après son retour en France et durant sept ans, jusqu'à sa mort survenue le 18 septembre 1770, il fit face à une campagne haineuse. Libelles et chansons le présentèrent comme un « traître » et un « tyran ». Victime de l'acharnement judiciaire du conseiller Dupont à qui le ministre Choiseul avait confié son cas, Kerlérec fut exilé à Rouen, en dépit de ce qu'écrivit ce même Choiseul qui saluait la probité de l'ancien gouverneur. Kerlérec mourut ruiné et endetté.

L'OCCUPATION ANGLAISE

Le 10 février 1763 fut signé le traité de Paris qui mettait un terme aux hostilités en consacrant la victoire militaire britannique. Londres recevait toute la Nouvelle France, les îles Saint-Vincent et Tobago aux Antilles et la rive gauche du Mississippi qui devint la Floride occidentale.

En octobre 1763, les Anglais commencèrent à occuper la partie de la Louisiane qui leur avait été attribuée par le traité de Paris. Le 20, Mobile était devenu un poste anglais.

Les tribus supplièrent les Français de ne pas les abandonner aux Anglais contre lesquels elles avaient lutté durant des décennies.

« Les Alibamons ont vu partir les Français en pleurant, ils leur barraient la route pour les empêcher de se retirer ; ils se jetaient à leurs genoux et les menaçaient tout ensemble. Les Appalaches ont décidé de quitter leurs terres et de passer sur la rive droite. Ceux de Biloxi déclarent que leur intention est de mourir avec les Français. Les Illinois jurent de massacrer les Anglais. Les Pascagoulas demandent des concessions sur notre territoire. Les Chactas du village des Carmes jaunes viennent se lamenter dans la capitale. Tout est triste pour eux, gémissent-ils. Ils ne se font point à ne plus recevoir la visite des Français. Les Oumas refusent de nous quitter ; les Tonicas de même¹⁹². »

Cet attachement à la France explique les difficultés anglaises dans leur prise de possession de la rive gauche du Mississippi. Et plus ils constataient l'hostilité des tribus à leur égard, plus ils accusaient les Français de les exciter contre eux, ce qui faisait écrire à d'Abbadie, successeur de Kerlérec :

« (Les Anglais) me donnent plus d'embarras que les sauvages ; quelle commission d'avoir à traiter avec des gens enivrés de leur succès, et qui se regardent comme les maîtres du monde. (...) Doutant toujours de la bonne foi des autres, ils nous créent des difficultés sur tous les arrangements¹⁹³. »

Le reproche était injuste, car les autorités françaises n'étaient pas en mesure de garantir aux Anglais que les Indiens les laisseraient s'installer sur leurs territoires sans réagir.

Et pourtant, nombreuses avaient été les tentatives faites auprès des tribus pour essayer de les persuader que la guerre était terminée et qu'il était temps de vivre en bonne intelligence avec l'ennemi d'hier. En octobre 1763, les Français évacuèrent le territoire de leurs vieux alliés Chactas et ils quittèrent le fort de Tombeché. Les Appalaches et les Bilocci ne voulurent pas vivre sous domination anglaise et ils passèrent sur la rive droite du Mississippi. Désormais, comme le note Philippe Jacquin, les Indiens ont changé de maître, mais, surtout :

« La victoire des Britanniques, l'élimination des Français et des Espagnols et l'affaiblissement des tribus amènent un revirement politique vis-à-vis des indigènes qui ne sont plus considérés comme une force négligeable dont il faut se débarrasser¹⁹⁴. »

De fait, l'importance stratégique des territoires indiens, ainsi que la force militaire des tribus, disparaissait puisque la rivalité franco-anglaise appartenait au passé. Les Indiens ne pouvaient plus jouer un camp contre l'autre, monnayer leur fidélité et leur force guerrière. Seuls face aux Anglais, puis aux Américains, ils étaient condamnés.

Certains refusèrent le fait accompli et, dès que le traité de Paris fut connu d'eux, ils prirent les armes. Ce fut le cas de Pontiac, un chef Outaouais qui avait fidèlement combattu aux côtés des Français. Dès 1763, il entra en guerre contre les Anglais et tenta d'unifier les tribus du sud des Grands Lacs : Outaouais, Hurons, Chippewas, Poutouatamis mais aussi Bois Brûlés, Delawares et Shawnees. Son plan était ambitieux, il consistait à tenter de chasser les Anglais de la vallée de l'Ohio et de toute la région située au sud des Grands Lacs. Durant l'automne 1763 et l'hiver 1764, Pontiac s'empara de plusieurs petits forts anglais mais il échoua devant fort Pitt (l'actuel Pittsburgh) et devant Détroit. Le sort des armes penchait désormais du côté de l'Angleterre, et plusieurs tribus cessèrent le combat ; d'autres refusèrent de capituler, alors, pour

« venir à bout de leur résistance, le général anglais Amherst fait répandre la variole dans les villages et lance les "colonnes infernales" du colonel Henry Bouquet dans la vallée de l'Ohio¹⁹⁵ ».

Pontiac avait échoué. Abandonné par ses alliés de la veille, il mourut assassiné sans avoir réussi à unifier des tribus inconscientes de leur intérêt commun. Dans l'immédiat, les Anglais, discernant le danger qui venait de les menacer, décidèrent de freiner pour un temps l'expansion de leurs colons vers l'ouest, au-delà des Appalaches, en proclamant les territoires de l'Ouest « terres indiennes » où il était interdit à quiconque de s'installer ou de commercer sans l'aval des autorités coloniales.

Dans le centre et dans le sud de la Louisiane, le mécontentement des Indiens était également très fort, surtout parmi les Chactas, les Alibamons et les Cherokees qui étaient les peuples les plus importants de la région à passer sous souveraineté anglaise.

Dès qu'il avait eu connaissance des clauses du traité de Paris, Kerlérec avait prévenu les Indiens du départ des Français. Son successeur d'Abbadie convoqua à La Nouvelle-Orléans les chefs Chactas et Alibamons afin de leur verser les quatre années de présents qui leur étaient dues et pour leur demander de vivre en paix avec les Anglais. En avril 1764, le chef des Tonicas lui envoya un émissaire, porteur d'une plainte contre ces derniers. Il fut suivi par les délégués de tribus indiennes qui venaient de les attaquer et qui se justifiaient en déclarant à d'Abbadie que les Anglais leur avaient donné de l'alcool afin de les réduire en esclavage.

En décembre 1764, ce fut au tour des Chactas d'exposer leurs griefs : les Anglais leur donnaient des coups de bâton, s'emparaient de leurs pelletteries et débauchaient leurs femmes¹⁹⁶. Plus au nord, aux Illinois où était bâti le fort de Chartres, la situation était encore plus difficile dans la mesure où, cette région ayant été un bastion français, les tribus étaient particulièrement fidèles. En août 1764, Saint-Ange écrivit à d'Abbadie que les Indiens n'accepteraient jamais le départ de la garnison¹⁹⁷.

D'ailleurs, les Illinois avaient clairement annoncé au commandant du fort de Chartres, M. de Villiers, qu'ils ne permettraient pas aux embarcations anglaises de remonter le Mississippi jusque dans leur territoire¹⁹⁸. Les autorités françaises des Illinois, sentant que la situation leur échappait, estimèrent qu'il convenait d'évacuer au plus vite le fort de Chartres afin que les Indiens comprennent que, le départ des Français étant définitif, ils devaient changer d'attitude envers les Anglais.

Ne pouvant atteindre le fort de Chartres par le nord en raison de l'hostilité des Illinois, les Anglais avaient demandé aux autorités françaises l'autorisation d'emprunter la voie du Mississippi à partir de La Nouvelle-Orléans. Le 27 février 1764, une expédition de 11 embarcations forte de 400 hommes avait tenté de remonter le fleuve. Elle n'était pas allée bien loin puisque le 19 mars, en amont de la Pointe Coupée, elle avait été attaquée par des Chactas et des Tonicas et contrainte de rebrousser chemin vers le sud.

LA CESSION À L'ESPAGNE

Le successeur de Kerlérec avait débarqué à La Nouvelle-Orléans en avril 1763¹⁹⁹. Il s'agissait de Jean-Jacques Blaise d'Abbadie, nommé en décembre 1761 mais qui, pris en mer par les Anglais en février ou en mars 1762, n'avait été libéré par eux qu'en août 1762.

Le 10 septembre 1764 une nouvelle incroyable parvint à La Nouvelle-Orléans, transmise par un navire en provenance de Saint-Domingue : Louis XV annonçait à d'Abbadie qu'il avait cédé à l'Espagne la partie encore française de la Louisiane :

« Par un acte particulier passé à Fontainebleau le 3 septembre 1762, ayant cédé de ma pleine volonté à mon très cher et aimé cousin le Roi d'Espagne et à ses successeurs et héritiers, en toute propriété, purement et simplement et sans aucune exception, tout le pays connu sous le nom de Louisiane, ainsi que la Nouvelle-Orléans et l'Isle dans laquelle cette ville est située (...) Je vous ordonne en conséquence (...) de vous soumettre aux ordres du Gouverneur qu'enverrait la cour de Madrid²⁰⁰. »

Le « Pacte de Famille », cette alliance défensive contre l'Angleterre conclue en 1761 entre les Bourbons de France, de Naples et d'Espagne, n'avait pas permis à la France de vaincre son vieil ennemi. Quant à l'Espagne, elle perdit dans l'aventure, outre sa flotte, ses possessions de Floride et de Cuba. Désireuse de la dédommager, la France passa donc un accord secret avec l'Espagne, lui promettant la Louisiane. Cette cession s'effectua en deux étapes. La première sous la forme d'un simple engagement, conclu à Fontainebleau le 3 septembre 1762 entre l'ambassadeur d'Espagne, marquis de Grimaldi, et le duc de Choiseul. La seconde, plus officielle, qui eut lieu le 13 novembre 1762, était un accord secret.

Aux termes de ces accords, l'Espagne allait se voir remettre la rive droite du Mississippi, qui conserva le nom de Louisiane. Cette partie de l'ancienne Louisiane française était encore immense ; outre La Nouvelle-Orléans, l'Espagne recevait le territoire de onze États des actuels USA, à savoir : l'Arkansas, le Colorado, la Louisiane, le Minnesota, le Missouri, le Montana, le Nord Dakota, le Sud Dakota, le Nebraska, l'Oklahoma et le Wyoming. Madrid n'avait pas les moyens de les occuper, c'est pourquoi la prise de possession espagnole fut tardive et partielle. Pour les Espagnols déjà maîtres d'immenses espaces américains, l'ancienne Louisiane française n'était tout au plus qu'un tampon entre le Mexique et le front pionnier anglais. Abbadie n'eut pas le temps de procéder à la remise du territoire à l'Espagne car il mourut le 4 février 1765, laissant au commandant Aubry, chargé des affaires militaires, et à l'ordonnateur Foucault, responsable des affaires civiles, cette délicate mission.

Apprenant la nouvelle de la cession à l'Espagne, la population française de la colonie fut abasourdie ; puis elle réagit, les délégués des paroisses se réunissant afin d'envoyer à Versailles deux représentants chargés de présenter au roi une supplique lui demandant de ne pas abandonner la Louisiane.

Les envoyés de la population louisianaise ne furent pas admis en présence de Louis XV. Le vieux Bienville, alors âgé de quatre-vingt-six ans, les fit recevoir par le duc de Choiseul chez lequel il les accompagna ; il plaida la cause de la Louisiane, suppliant le ministre et même le conjurant de conserver une colonie dont l'Espagne voulait à peine.

Rien n'y fit car, pour Choiseul, seule l'île de Saint-Domingue comptait. Il était donc soulagé de ne plus avoir à soutenir ce qu'il considérait comme une possession inutile. Ne voulant pas que dans les faits la colonie restât française, Choiseul alla même jusqu'à pousser l'Espagne à prendre effectivement possession de la rive droite du Mississippi ; ce qui fut fait le 5 mars 1766 quand le premier gouverneur espagnol, Antonio de Ulloa, y débarqua.

Depuis l'été 1763, les dernières forces françaises encore présentes sur la rive gauche du Mississippi étaient passées en « zone française », sur la rive droite. Les postes de l'intérieur avaient été évacués d'une manière progressive, à l'exception de celui des Illinois où une garnison symbolique fut conservée durant

quelques mois. L'évacuation française avait débuté par les plus petits postes et par ceux qui étaient les plus proches de La Nouvelle-Orléans.

L'état-major du régiment d'Angoumois²⁰¹ et cinq compagnies s'étaient embarqués durant l'été 1763, et les cinq dernières le 5 octobre de la même année, à bord de trois navires en partance pour Saint-Domingue.

LA LOUISIANE ESPAGNOLE

Première présente en Amérique ainsi que nous l'avons vu au chapitre 1, l'Espagne se détourna de la partie septentrionale du Nouveau Monde, se contentant durant plus de deux siècles de maintenir une présence symbolique en Floride et sur le littoral du golfe du Mexique.

En 1763, à la signature du traité de Paris qui consacrait la fin de l'Amérique française, le bassin du Mississippi était toujours un territoire français. La population française y atteignait alors un total de 8 253 personnes²⁰² qui s'augmenta de 2 500 autres quand, à partir de 1764, des groupes d'Acadiens trouvèrent refuge en Louisiane.

La déportation des Acadiens ou « Grand Dérangement », avait débuté en 1755. Sur une population de 18 000 âmes, 6 000 à 7 000 hommes, femmes et enfants furent arrêtés et dispersés en Amérique du Nord, aux Antilles, en France, etc. Plusieurs familles décidèrent de gagner la Louisiane qui était encore française et elles s'établirent d'abord sur les rives du Mississippi, dans la région de Plaquemines, puis au bayou Lafourche, au bayou Teche, etc.

Ainsi, alors que la Louisiane était devenue espagnole, la colonisation française continuait. De 1755 à 1785, 3 000 Acadiens réfugiés en France ne firent qu'y transiter avant de s'installer définitivement en Louisiane, entre La Nouvelle-Orléans et Baton Rouge, mais aussi dans la région de Saint-Martinville.

En 1763, après le traité de Paris, Madrid avait dû abandonner la Floride à l'Angleterre qui la lui rendit vingt ans plus tard, en 1783, quand fut signé le traité qui mettait fin aux conflits découlant de la guerre d'Indépendance américaine.

A partir de cette époque et presque à son corps défendant, l'Espagne vit sa présence en Amérique du Nord considérablement renforcée au point de vue territorial. Par le même traité de 1763, l'Angleterre lui remit en effet la partie du littoral du golfe du Mexique que la France possédait autrefois à l'est de l'embouchure du Mississippi. Désormais, de la Floride au Mexique, toute la côte était espagnole.

Au même moment, sur la côte du Pacifique et à partir du même Mexique, missionnaires et explorateurs espagnols sillonnaient l'actuelle Californie et poussaient des reconnaissances jusque vers l'actuel État de Washington.

En 1770 les Espagnols s'étaient installés dans la baie de Monterey, et, en 1776, ils avaient créé le poste de San Francisco. Dans l'intérieur, leur poussée se fit sentir vers les actuels États du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et naturellement du Texas ; mais c'est presque à contrecoeur que Charles III d'Espagne avait accepté la Louisiane que Choiseul avait tant cherché à lui céder, craignant - à juste titre - de ne pas avoir les moyens d'assumer les dépenses inhérentes à une telle possession.

Nous avons vu plus haut comment, en septembre 1764, le « directeur » d'Abbadie avait reçu l'ordre de remettre la rive droite du Mississippi à l'Espagne. Cette nouvelle était inattendue, ni les Français ni les Espagnols ne l'avaient prévue. Le premier gouverneur espagnol, don Antonio de Ulloa, débarqua à La Nouvelle-Orléans²⁰³ le 5 mars 1766 et, comme si Madrid hésitait avant de prendre effectivement possession de sa nouvelle acquisition, il n'entra véritablement en fonction que quelques mois plus tard.

La réalité du pouvoir était donc toujours exercée par la France en la personne d'Aubry qui avait succédé à d'Abbadie, mort en 1765, et qui était lui-même secondé par l'ordonnateur Foucault arrivé en Louisiane

en 1762.

Quelques mois plus tard, une révolte éclata contre l'Espagne quand fut connue à La Nouvelle-Orléans l'ordonnance du 3 mars 1768 par laquelle Madrid faisait véritablement entrer la Louisiane dans le système du Pacte colonial espagnol en décidant en fait de couper les relations commerciales entre la France et son ancienne colonie et entre cette dernière et les Antilles françaises, essentiellement Saint-Domingue et la Martinique²⁰⁴.

L'émeute fut rapidement maîtresse de La Nouvelle-Orléans et le gouverneur se réfugia à bord d'un navire mouillé devant la ville. Les câbles d'ancrage furent coupés à la hache et le 31 octobre 1768 le vaisseau quitta la Louisiane, emportant don Ulloa vers Cuba. A terre, la confusion était totale et les meneurs dépassés par les événements.

Nous avons vu qu'après la mort de d'Abbadie en 1765, Aubry avait été nommé directeur du comptoir de La Nouvelle-Orléans et Foucault commissaire ordinaire et ordonnateur. En 1767, Ulloa s'était décidé à exercer la totalité de son pouvoir en retirant à Foucault²⁰⁵ ses fonctions d'ordonnateur ; dès ce moment ce dernier prit la tête du mécontentement avec le procureur général Chauvin de la Frenière, et avec un cousin de Bienville nommé Noyan (voir pp. 128 et 158).

Ulloa parti, un « conseil suprême » de la Louisiane proclama la souveraineté du roi de France et deux Louisianais furent envoyés en France pour y plaider la cause du rattachement. Ils avaient pour noms Le Sassié et Saintelette et étaient porteurs de documents²⁰⁶ dont plusieurs destinés aux chambres de commerce de La Rochelle, Bordeaux, Nantes, Marseille et Rouen, et d'un « Mémoire des habitans et négocians de la Louisiane sur l'événement du 29 octobre 1768 ». Avec ces documents, la population de la Louisiane demandait à Louis XV de revenir sur la cession de 1762, expliquant qu'elle était autorisée à expulser le gouverneur Ulloa puisqu'il n'avait jamais pris officiellement possession de la colonie. Les Louisianais mettaient également en garde les autorités françaises car, selon eux, un maintien de l'occupation espagnole ouvrirait à l'Angleterre la porte de la Louisiane²⁰⁷.

Les deux envoyés arrivèrent à Paris en avril 1769. Ils furent reçus par Choiseul, qui refusa de les présenter au roi et ne les admit en audience que comme des individus privés et non comme les représentants officiels de la population louisianaise. Ils furent au contraire bien accueillis par les chambres de commerce des ports qui continuaient à envoyer leurs navires en Louisiane depuis la signature du traité de Paris, mais, en définitive, leur mission fut un échec total.

L'Espagne réagit au coup de force des Français de Louisiane le 18 août 1769, par le débarquement d'un nouveau gouverneur. Il s'agissait d'un Irlandais nommé O'Reilly qui reprit le contrôle de la situation dès le 21 août en faisant arrêter les chefs du mouvement.

En septembre 1769, à peine un mois plus tard et à l'issue d'un procès expéditif, plusieurs condamnations furent prononcées. Le procureur de la Frenière, Jean Noyan, Pierre Carèce, Pierre Marquis²⁰⁸ et Joseph Milhet furent condamnés à mort et exécutés. D'autres colons furent déportés à Cuba et incarcérés. L'histoire locale en parle comme des « martyrs de la Louisiane ». L'ordonnateur Foucault récusait le tribunal, arguant qu'il avait été nommé par le roi de France, et exigea d'être jugé par une juridiction française. Il fut renvoyé en France où il débarqua au mois de décembre 1769. Au début du mois de janvier 1770 il fut enfermé à la Bastille où il resta une année. Libéré, il fut réhabilité et nommé à Pondichéry où il demeura en poste jusqu'en 1776 ; il fut ensuite promu intendant général de l'île de France, charge qu'il occupa durant six années. Il mourut à Tours le 3 septembre 1807.

Le gouverneur O'Reilly (1769-1770) eut comme successeur don Luis de Unzaga (1770-1776), qui s'efforça de faire oublier aux colons les rigueurs de son prédécesseur et encouragea le maintien de la culture française.

En 1776, Bernardo de Galvez (1776-1785), à peine âgé de vingt et un ans, lui succéda. C'était le fils du vice-roi du Mexique. Il exerça sa charge à une période particulièrement cruciale pour l'histoire de la Louisiane dans la mesure où elle coïncida avec la guerre d'Indépendance américaine. En 1778, l'Espagne étant alliée à la France, le gouverneur leva chez les colons français et chez les Acadiens des volontaires

qui partirent aider les insurgés américains sur l'autre rive du Mississippi.

Les principaux postes anglais de la région furent alors conquis²⁰⁹ ; Mobile fut pris en 1780 et, en 1781, ce fut le tour de l'important mouillage de Pensacola avec sa rade stratégique. La guerre qui se termina par la signature de la paix de Versailles le 3 septembre 1783 donnait aux anciennes Treize colonies américaines le droit de s'étendre jusqu'au Mississippi. Comme nous l'avons vu p. 192, l'Espagne recevait la totalité du littoral du golfe du Mexique ; elle permettait aux États-Unis de naviguer sur le Mississippi, renonçant ainsi à son monopole sur le fleuve, artère vitale de tout le Centre-Ouest américain.

LA NAISSANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE²¹⁰

Après le traité de Paris, isolées et bien différentes les unes des autres, les Treize colonies anglaises d'Amérique avaient connu une évolution politique et économique qui les mena directement à une confrontation militaire avec leur métropole. Victorieuses grâce en grande partie à l'intervention française, elles se constituèrent en un État indépendant dont le champ naturel d'expansion était l'Ouest. Mais, pour l'atteindre, encore lui fallait-il contrôler le bassin du Mississippi, c'est-à-dire l'immense Louisiane.

Dans les années 1760-1765, les Treize colonies possédaient une population blanche d'un peu moins de deux millions d'habitants répartis en trois grands blocs : environ 500 000 dans le Nord, en Nouvelle-Angleterre, autant au centre, et 800 000 au sud.

La population servile noire n'atteignait pas 50 000 personnes au centre et au nord alors qu'au sud elle s'élevait déjà à environ 250 000 esclaves. Société marchande et égalitaire dans le Nord, coloniale et « aristocratique » dans le Sud, les Treize colonies avaient des intérêts contradictoires, même durant les guerres contre la France qu'elles menèrent avec opiniâtreté. Or, c'est précisément après la défaite française aux Amériques qu'elles découvrirent un ciment qui les unit provisoirement. Ce ciment fut une opposition commune à la métropole anglaise qui venait de décider des impôts nouveaux afin de faire rembourser ses dettes de guerre par ses colonies américaines ; or, les assemblées coloniales n'avaient pas donné leur aval à de telles mesures. Toute la question fut alors de savoir si le Parlement de Londres avait le droit d'imposer ses volontés aux Treize colonies ; comme celles-ci estimaient que non, l'évolution vers la rupture était inéluctable, d'autant plus que l'administration coloniale anglaise multiplia les maladresses.

L'épisode le plus connu en est la fameuse « Tea Party » de Boston, quand, en 1773, les négociants de cette ville qui avaient été privés du commerce du thé au profit de la Compagnie des Indes déclenchèrent une émeute qui aboutit à précipiter à l'eau les cargaisons de plusieurs navires chargés de thé.

La révolte grondant, au printemps 1774, quatre régiments anglais furent envoyés dans la région de Boston afin d'y ramener les habitants à l'obéissance envers leur métropole. Au même moment, un vote attribuant le bassin du Mississippi à la colonie du Québec qui dépendait directement de la Couronne britannique fut ressenti comme une nouvelle provocation par les colonies au bord de la sédition.

Le « Québec Act » réduisait en effet à néant les ambitions des Treize colonies qui, durant plusieurs décennies, avaient combattu les Français dans la vallée de l'Ohio, dans les passes des Alleghanys et plus généralement au nord-est du Mississippi. Toute expansion territoriale vers l'intérieur du continent était ainsi interdite aux compagnies constituées pour la mise en valeur et l'exploitation de ces immenses contrées. Or, les hommes les plus influents, les dirigeants des Treize colonies, avaient d'énormes intérêts dans ces compagnies ; c'est ainsi que Benjamin Franklin et George Washington se voyaient atteints dans leurs intérêts particuliers.

Ces hommes qui avaient été les ardents adversaires de la présence française dans le Nouveau Monde, comme nous l'avons vu à propos de Washington, se tournèrent alors du côté de leurs ennemis d'hier et ils demandèrent l'aide de la France. Vergennes n'eut pas de mal à persuader Louis XVI de la leur accorder. Il était essentiel d'affaiblir l'Angleterre²¹¹ mais, ce faisant, la France allait importer les idées démocratiques nées dans les Amériques. Quelques années plus tard, sur un fond de crise économique aggravée par les

dépenses de la guerre, elles furent le levain de la montée révolutionnaire qui emporta le trône.

Durant l'été 1776, alors que la situation militaire des insurgés était particulièrement mauvaise, les autorités américaines envoyèrent Benjamin Franklin à Paris. Le 26 septembre 1776, Arthur Lee et lui furent officiellement accrédités à la Cour. Prudent, Benjamin Franklin ne proposa tout d'abord qu'un traité de commerce et d'amitié puis, en janvier 1777, il demanda à la France d'intervenir militairement aux côtés des colons révoltés. Vergennes soutint ce projet et en 1778 la France se lança dans l'aventure américaine ; ses armées de terre s'y couvrirent de gloire²¹².

Le 30 novembre 1782, les représentants des insurgés signèrent une paix séparée avec l'Angleterre qui reconnaissait l'indépendance des Treize colonies. Le nouvel État qui voyait le jour s'étendait de l'Atlantique jusqu'à la rive gauche du Mississippi, l'Espagne en possédant la rive droite. Au nord, sa frontière suivait ses actuelles limites jusqu'au lac Supérieur puis rejoignait le lac des Bois. Cette paix séparée ne concernait pas la France et ce ne fut que le 20 janvier 1783 que les préliminaires de paix furent signés à Versailles. Les avantages obtenus par la France étaient bien minces en comparaison de son immense et ruineux effort de guerre ; le traité de Versailles de 1783 lui rendait Saint-Pierre et Miquelon prises par l'Angleterre en 1778, les établissements sénégalais perdus en 1763, quelques possessions aux Indes et des droits de Pêche à Terre-Neuve²¹³.

Après 1782, le nouvel État se trouva vite à l'étroit entre l'océan et le Mississippi, et toute l'histoire de la Louisiane fut conditionnée par cette nouvelle réalité. Dès 1785, en effet, toutes les terres situées à l'Ouest, au-delà de la limite d'occupation des colons entre le Mississippi et le piémont des Appalaches, furent déclarées domaine public et vendues à bas prix au premier offrant. Le peuplement progressa donc vers le grand fleuve et de nouveaux États vinrent s'ajouter aux anciennes Treize colonies. C'est ainsi que le Kentucky fut créé en 1792, le Tennessee en 1796 et l'Ohio en 1802²¹⁴. La seule limite à la volonté d'expansion des États-Unis était l'Espagne, qui occupait la rive droite du Mississippi. La tension naquit donc et se développa.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA LOUISIANE

En 1785, un nouveau gouverneur fut nommé. Il s'agissait d'Estevan Miro (1785-1791), qui revint sur les clauses du traité de Versailles par lesquelles l'Espagne renonçait à son privilège sur le Mississippi. Dans la réalité, il semble bien que l'Espagne commençait à comprendre que les jeunes États-Unis allaient connaître un développement spectaculaire et que, leur champ naturel d'expansion étant l'Ouest, elle n'aurait pas les moyens de le contenir ; or, la constante coloniale espagnole à cette époque demeurait claire : maintenir une vaste zone tampon entre le Mexique et le front pionnier anglo-saxon.

La liberté de commerce accordée sur le Mississippi était donc comprise dans les milieux coloniaux espagnols comme une ouverture des digues face à la déferlante américaine qui menaçait.

Or, la colonisation américaine du piémont occidental des Alleghanys (ou Appalaches) et du sud des Grands Lacs prenait de l'importance et les colons ne pouvaient écouler leurs productions que par le Mississippi. C'est pourquoi l'hostilité commençait à monter parmi les Américains de l'Ouest, au point de considérer comme inacceptable le contrôle par l'Espagne du débouché océanique du Mississippi et de la façade maritime du golfe du Mexique.

Le gouverneur Miro céda en 1787, et il permit aux USA de posséder un entrepôt à La Nouvelle-Orléans. La jeune puissance prenait pied en Louisiane.

En 1792 Estevan Miro fut remplacé par le baron de Carondelet (1792-1797), un officier d'origine française qui dut faire face à une crise croissante avec les États-Unis d'Amérique. La même question se posait toujours qui était de savoir si les commerçants américains, de plus en plus nombreux en Louisiane et dont les navires étaient quasiment les seuls à naviguer sur le Mississippi, allaient faire de la colonie

espagnole un quasi-protectorat.

En 1795, un traité fut signé qui reconnaissait officiellement aux commerçants américains la possession d'un entrepôt à La Nouvelle-Orléans :

« Il s'agissait de permettre aux planteurs américains des territoires de l'ouest du Tennessee, du Kentucky et de l'Ohio et aux Anglais du Canada d'expédier leurs céréales et leurs farines par la voie du Mississippi sans que ces marchandises soient considérées comme des produits de la colonie espagnole, c'est-à-dire sans qu'elles soient soumises aux douanes du roi d'Espagne et à l'obligation d'être transportées exclusivement sur des navires de l'Espagne ou du pays de destination²¹⁵. »

En mars 1793, la Convention déclara la guerre à l'Espagne et le gouverneur Carondelet eut du mal à contenir une nouvelle agitation de la population française dont l'irrédentisme prenait cette fois les couleurs de la Révolution française. Partout l'on fredonnait, l'on chantait ou l'on jouait *La Marseillaise*, tandis que la société des Jacobins et les loges de Philadelphie faisaient circuler nouvelles et pamphlets. Ainsi :

« Liberté - Égalité - Fraternité

Les hommes libres de France à leurs frères de Louisiane

L'heure a sonné, Français de Louisiane, hâtez-vous de profiter de la grande leçon que vous venez de recevoir. C'est maintenant le moment de cesser d'être esclaves d'un **gouvernement auquel** vous avez été honteusement vendus. Vous ne supporterez pas plus longtemps d'être traités en troupeaux par des hommes qui, d'un mot, peuvent vous dépouiller de tout ce qui vous est le plus cher, liberté et propriétés !

Français de Louisiane, le traitement injuste que vous avez subi doit vous avoir convaincus de ces vérités, votre infortune a dû imprimer dans vos âmes le désir de saisir une opportunité honorable de vous venger. Comparez votre sort à celui de vos amis, les Américains libres, regardez la province de Kentucky qui, bien que privée de débouchés pour ses produits, accroît rapidement sa population et sa richesse, faisant pressentir une prospérité qui épouvante les Espagnols (...) Affermissez votre courage, Français de Louisiane, chassez loin de vous l'Espagnol²¹⁶. »

En avril 1793 la République française accrédita Edmond-Charles Genet comme ambassadeur aux États-Unis. Il tenta un coup de force en Louisiane, recrutant au Kentucky, au Tennessee et en Georgie des volontaires qui devaient s'emparer de La Nouvelle-Orléans après avoir descendu l'Ohio et le Mississippi ; mais l'opération fut dénoncée aux autorités américaines qui exigèrent le rappel de ce remuant ambassadeur.

Une tentative eut lieu cependant le 13 octobre 1793 quand Alexandre Bolchoz, un corsaire français, s'empara du fort de La Balise, rapidement repris par les Espagnols.

En 1795, à Bâle, la France et l'Espagne négocièrent. Barthélemy, le ministre des Affaires étrangères qui menait la délégation française, avait reçu des instructions précises : il devait demander soit la cession de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue soit la restitution de la Louisiane.

Durant toute la période révolutionnaire, sous la Législative, la Convention, le Directoire et le Consulat, la France s'intéressa en effet à la Louisiane et à sa rétrocession. Civils ou militaires, qu'il s'agisse des ministres girondins, des Conventionnels ou de Bonaparte, tous étaient marqués par les thèses de l'abbé Raynal²¹⁷ qui reprenait celles de Voltaire, à savoir que les colonies septentrionales comme le Canada étaient inutiles et coûteuses et qu'il avait donc été judicieux d'y renoncer ; en revanche, celles du Sud, riches et chaudes, devaient être conservées. L'abandon de la Louisiane avait été une erreur ; il fallait la réparer et Bonaparte s'y employa.

Sur place, en Louisiane, Carondelet avait été remplacé par le général Manuel Gayoso de Lemos (1797-1799), qui ne put contenir la poussée américaine sur le Mississippi. Le 16 février 1798, les Américains

prirent possession de la région des Natchez qui devint par décret fédéral le « Territoire du Mississippi », dernière étape avant la constitution d'un nouvel État de l'Union.

Le gouverneur Gayoso de Lemos mourut en juillet 1799 ; son successeur fut le marquis de Casa Calvo qui assura un bref intérim puisque, dès la fin de l'année 1799, le général de Salcedo, un vieillard presque impotent, fut nommé. Il demeura en fonction jusqu'en 1803 et fut le dernier gouverneur de la Louisiane espagnole²¹⁸.

Durant ces quelques années, la situation politique française avait évolué et Bonaparte était arrivé au pouvoir. Il demanda à un Français, Xavier Delfau de Pontalba, colonel de la milice de Louisiane, des rapports sur le pays que ce dernier lui adressa entre 1800 et 1802. Pontalba avait une vue réaliste de la situation, car il ne cacha pas au Premier Consul que les Américains voyaient la Louisiane encore espagnole comme un futur territoire de l'Union et qu'ils considéreraient avec hostilité son éventuel rattachement à la France.

Cette vision de la question louisianaise était d'ailleurs celle du gouvernement américain puisque, en 1801, le président Jefferson écrivit à Livingstone, son ambassadeur à Paris :

« De toutes les nations importantes, la France est certainement celle avec laquelle nous avons eu jusqu'ici le moins de sujets de conflits et le plus d'intérêts communs, aussi l'avons-nous toujours considérée comme une amie naturelle avec laquelle nous ne puissions jamais avoir de différends sérieux. Il y a cependant sur terre un endroit, un seul, dont le maître doit être naturellement et constamment notre ennemi. Je veux parler de la Nouvelle-Orléans. C'est par là que les produits des trois huitièmes de notre territoire doivent passer pour trouver leur débouché.

De plus, ce territoire, grâce à sa fertilité, aura bientôt une production égale à plus de la moitié de la nôtre et sa population atteindra les mêmes proportions. La France, en s'emparant de cette porte, assume vis-à-vis de nous une attitude pleine de menaces, une attitude de défi (...)

Les Français et nous-mêmes sommes aveugles, si nous ne voyons pas cela, et nous serions vraiment bien imprévoyants si, étant donné cet avenir, nous ne commençons dès maintenant à faire des arrangements. Le jour où la France prendra possession de la Nouvelle-Orléans (...) nous serons obligés de nous jeter dans les bras de l'Angleterre²¹⁹. »

De son côté, Bonaparte avait décidé de brusquer les événements. En juin 1800, il avait demandé à l'ambassadeur de France en poste à Madrid d'entamer avec les autorités espagnoles un processus de rétrocession de la Louisiane à la France.

Charles IV d'Espagne ne fut pas long à convaincre, car il n'ignorait pas qu'il serait de plus en plus difficile à l'Espagne de conserver la Louisiane face à la puissance grandissante des États-Unis. D'autres raisons guidèrent son choix, comme la faible rentabilité de la colonie et sa volonté de voir le duc de Parme, son gendre, devenir roi. C'est pourquoi, le 1^{er} octobre 1800, fut signé le traité secret de San Ildefonso, par lequel l'Espagne rétrocédait à la France l'intégralité du territoire qu'elle avait reçu de Versailles en 1764. La contrepartie française devait se faire en Italie où le duché de Parme serait augmenté d'une partie de la Toscane afin que le duc de Parme puisse devenir roi d'Étrurie.

Ce traité fut ratifié par Lucien Bonaparte à Aranjuez, résidence d'été des souverains espagnols, le 21 mars 1801. Il ne demeura pas secret bien longtemps. Les États-Unis en eurent rapidement connaissance grâce aux Anglais. Les autorités américaines décidèrent alors l'envoi d'un ministre plénipotentiaire afin d'en savoir plus. Livingstone débarqua en novembre 1801, et il se rendit immédiatement à Paris où il retrouva de vieux amis de la guerre d'Indépendance, La Fayette et Barbé-Marbois, ministre du Trésor.

LA VENTE DE LA LOUISIANE

En juillet 1801, la signature du Concordat avait en partie rétabli la paix religieuse en France ; la paix d'Amiens, signée en mars 1802²²⁰, en mettant fin à la guerre contre l'Angleterre concluait celle contre la seconde coalition.

Le contexte était alors favorable au lancement de l'expédition de Louisiane, d'autant plus que les clauses du traité de San Ildefonso avaient été réalisées puisque le duc de Parme était devenu roi d'Étrurie.

Bonaparte décida alors d'intervenir. Il voulut le faire en deux temps. Il lança d'abord l'expédition de Saint-Domingue, à la tête de laquelle il plaça son beau-frère, le général Leclerc. Elle quitta Brest en décembre 1801 ; dans l'esprit du Premier Consul, elle était en partie destinée à la Louisiane et c'est pourquoi il lui avait donné des moyens énormes : plus de 20 000 hommes embarqués ou protégés par 36 navires. Jamais Bonaparte n'aurait en effet pu penser qu'à Saint-Domingue la fièvre jaune tuerait 19 000 soldats et leur général²²¹.

Entre les mois d'août et d'octobre 1802, celui qui était devenu consul à vie mit secrètement sur pied une seconde expédition destinée à venir renforcer la première. Elle avait sa base arrière en Hollande et est connue sous le nom d'« Expédition Flessingue ». En réalité directement destinée à la Louisiane, elle devait laisser croire que son but était Saint-Domingue.

Bonaparte la constitua avec 3 000 hommes et 12 navires ; Bernadotte n'étant pas décidé à prendre le commandement, qu'il lui destinait, ce fut en définitive le général Victor qui le reçut. Cette expédition ne partit jamais pour la Louisiane car, le 30 avril 1803, le territoire fut vendu aux États-Unis et le 3 mai, alors qu'elle était prête à prendre le large, un contordre fut reçu. Que s'était-il donc passé pour provoquer ce changement d'attitude de la part de Bonaparte, qui avait pourtant minutieusement préparé le retour de la France en Louisiane²²² ?

La tragédie de Saint-Domingue n'explique pas tout, même si la fièvre jaune fit subitement prendre conscience au consul à vie que les théories et les descriptions idylliques de l'abbé Raynal étaient bien éloignées de la réalité. Plus important est le fait qu'il ait compris, peut-être grâce aux rapports de Pontalba, que la Louisiane serait dans l'avenir une pomme de discorde entre la France et les États-Unis, ces derniers ne pouvant admettre de voir leur expansion vers l'intérieur du continent bloquée par l'empire français du Mississippi.

Barbé-Marbois, ministre du Trésor, qui fut directement associé aux réflexions de Bonaparte et qui mena les négociations avec les représentants américains, a donné dans ses Mémoires plusieurs éléments de réponse²²³. Le 10 avril 1803, à Saint-Cloud, il fut convoqué par Bonaparte en compagnie de Decrès, ministre de la Marine. Le consul à vie leur déclara qu'il avait décidé de renoncer à la Louisiane, et il justifia ainsi son attitude :

« Les Anglais ont vingt vaisseaux dans le Golfe du Mexique et parcourent cette mer en maîtres. Ils travaillent et intriguent à Saint-Domingue tandis que les affaires des Français y empirent depuis la mort de Leclerc. La conquête de la Louisiane serait facile pour eux. Je n'ai pas un moment à perdre, pour la mettre hors de leur atteinte (...)

Je songe à la céder aux États-Unis. A peine pourrais-je dire que je la leur cède, car elle n'est pas encore en ma possession ; mais je considère déjà la colonie comme perdue tout entière, et il me semble qu'entre les mains de cette puissance naissante, elle sera plus utile à la politique et même au commerce de la France, que si je tentais de la garder. Dites-moi l'un et l'autre votre pensée²²⁴ »

Barbé-Marbois était du même avis que Bonaparte. Il lui expliqua que les Anglais, maîtres du Canada, pouvaient s'emparer de la Louisiane par le nord, à partir des Grands Lacs, alors que la France n'était pas en mesure d'y faire passer un corps expéditionnaire susceptible de défendre cette colonie puisque l'Angleterre était déjà quasiment maîtresse de l'Atlantique. De plus, ajouta-t-il, la Louisiane était déjà perdue puisque « si les Anglais ne s'en saisissent pas, les Américains le feront²²⁵ ».

Decrès était d'un avis contraire pour plusieurs raisons : l'Angleterre pouvait certes s'emparer de la

Louisiane, mais en réaction la France pourrait prendre en gage le Hanovre et un échange se ferait lors de la paix future ; la Louisiane allait connaître un fabuleux essor économique en devenant la porte du cœur du continent nord-américain ; elle Pourrait remplacer Saint-Domingue qu'il fallait considérer comme perdue dans son rôle d'économie de plantation, etc.

Bonaparte ne se laissa pas convaincre par son ministre de la Marine ; les interventions de ses frères Joseph et Lucien n'eurent pas plus d'effet et, le 11 avril 1803, il ordonna en ces termes à Barbé-Marbois d'ouvrir des négociations avec Livingstone, l'ambassadeur américain à Paris :

« Les incertitudes et la délibération ne sont plus de saison. Je renonce à la Louisiane. Ce n'est point seulement la Nouvelle-Orléans que je veux céder, c'est toute la colonie sans en rien réserver. Je connais le prix de ce que j'abandonne, et j'ai assez prouvé le cas que je fais de cette province, puisque mon premier acte diplomatique avec l'Espagne a eu pour objet de la recouvrer. J'y renonce donc avec un vif déplaisir. Nous obstiner à sa conservation serait folie. Je vous charge de négocier cette affaire avec les envoyés du Congrès. N'attendez pas même l'arrivée de M. Monroe²²⁶ : abouchez-vous dès aujourd'hui avec M. Livingston ; mais j'ai besoin de beaucoup d'argent pour cette guerre²²⁷, et je ne voudrais pas la commencer par de nouvelles contributions²²⁸. »

Si la France avait de bonnes raisons de vouloir négocier rapidement avec les États-Unis, ces derniers étaient dans les mêmes dispositions à son égard. L'Angleterre leur avait en effet communiqué les clauses du traité franco-espagnol et ils avaient décidé de réagir vite en envoyant James Monroe à Paris pour tenter d'obtenir des arrangements avec la France, et peut-être même l'achat de La Nouvelle-Orléans dont la possession était devenue vitale pour l'économie américaine. Une crise qui avait éclaté entre l'Espagne et les États-Unis en octobre 1802 avait mis en évidence cette réalité.

Le traité de 1795 signé entre l'Espagne et les États-Unis n'accordait aux Américains que pour une durée de trois ans le droit de posséder un entrepôt à La Nouvelle-Orléans. En octobre 1802, le gouverneur Salcedo avait supprimé ce privilège, privant ainsi les fermiers de tout le bassin du Mississippi, de ses affluents ou des régions qu'ils arrosaient (Ohio, Tennessee, Kentucky), du débouché naturel pour leurs productions. Le président Jefferson, conscient de la colère de ses compatriotes, en arrivait à craindre une action désespérée de la part des fermiers de l'Ouest, quand il apprit que l'Espagne avait rétrocédé la région à la France, puissance bien plus redoutable que l'Espagne.

Le débouché du Mississippi risquait donc d'être définitivement interdit aux États-Unis et il importait de réagir ; c'est pourquoi il fit voter par le Congrès américain un budget de deux millions de dollars qui devaient être proposés à Bonaparte en échange de l'île et de la ville de La Nouvelle-Orléans, et il chargea Monroe d'une mission exceptionnelle avec tous pouvoirs de négociation.

Michaël Garnier cite deux lettres confidentielles du président Jefferson à Monroe qui éclairaient le sens de la mission qu'il lui confiait²²⁹ :

1. « Washington-City, 10 janvier 1803.

« La fermentation des esprits croît dans nos contrées de l'Ouest. Elle est stimulée par les intérêts mercantiles, et même par ceux de l'Union en général, au point de mettre la paix en danger. Dans notre situation prospère, nous devons prévenir ce malheur, le plus grand de tous, et vous demander un sacrifice temporaire. Je vais vous charger d'aller remplir une mission extraordinaire en France, et demain je fais connaître au Sénat que je vous nomme. Vous ne pouvez refuser, car toute notre espérance est en vous. »

2. « Washington-City, 13 janvier 1803.

« Hier n'ayant pas le temps d'écrire, je vous ai envoyé l'approbation donnée par le Sénat à votre nomination. La suspension de notre droit d'entrepôt à la Nouvelle-Orléans²³⁰ a porté l'agitation

publique au plus haut degré. Elle est fondée dans le pays de l'Ouest, sur des motifs justes et naturels. Des remontrances, des mémoires circulent de tous côtés et sont signés par tous les habitants. Le parti que nous prenons n'étant pas connu, l'inquiétude ne se calme point. Il faut faire connaître quelque chose de positif pour apaiser ce trouble. Le dessein que nous avons formé d'acquérir la Nouvelle-Orléans et les Florides peut recevoir tant de modifications qu'il n'est pas possible de les exprimer à notre ministre ordinaire en France²³¹ (...) il importait donc de lui adjoindre un ministre extraordinaire, ayant des pouvoirs discrétionnaires (...) de modifier en conséquence toutes propositions qui lui seraient faites. »

Monroe fit à Talleyrand une offre d'achat de la ville pour la somme votée par le Congrès. Le ministre lui répondit que c'était toute la Louisiane qui était à vendre, mais pour dix fois plus. Dix jours plus tard, le 30 avril 1803, l'accord était conclu.

La France vendit la Louisiane pour 80 millions de francs, soit environ 2,5 milliards de francs d'aujourd'hui ; la somme paraissait à l'époque considérable mais le gain territorial pour les États-Unis était immense, les limites de la Louisiane étant inconnues et ses espaces largement inexplorés. Bonaparte pensait que la Louisiane ne valait pas plus de 50 millions et c'est Barbé-Marbois qui en avait demandé 80. Michaël Garnier explique comment l'accord fut signé :

« Monroë accepte le chiffre de Barbé-Marbois, “soixante millions” étant versés au gouvernement français, vingt millions aux citoyens d'Amérique, créanciers de la France, en exécution de la Convention dite “de Morte-fontaine”, le 30 septembre 1800 (8 vendémiaire An IX)²³².

Ces deux conventions importantes, signées le même jour que le traité, y étaient annexées et rappelées pour avoir la même valeur que si elles y avaient été insérées, et pour avoir même exécution.

Il est, en outre, convenu que les vingt millions prélevés sur les quatre-vingts seraient employés d'une manière réglée par une convention particulière. Celle-ci devint la troisième convention de cette négociation.

Les Américains demandèrent que les trois instruments fussent rédigés en anglais et en français. La traduction exigea quelques jours, et cet incident fut cause que les traités conclus le 30 avril 1803, et qui portent cette date, ne furent effectivement signés que le 8 mai 1803 (18 floréal An XI)²³³. »

Entre-temps, le 26 mars 1803, le préfet Pierre de Laussat avait débarqué à La Nouvelle-Orléans dans la liesse populaire, mais le gouverneur Manuel de Salcedo ne lui remit ses pouvoirs que le 30 novembre 1803, c'est-à-dire à une date où la Louisiane était déjà devenue américaine.

Durant vingt jours le drapeau tricolore flotta sur la colonie puis, le 20 décembre 1803, il fut remplacé par celui des États-Unis.

Le 19 août 1803, le préfet Laussat avait été informé de la signature du traité franco-américain par le consul des États-Unis à La Nouvelle-Orléans. Le 7 octobre 1803, il eut entre les mains le texte du traité de cession²³⁴.

La passation des pouvoirs se fit avec le gouverneur Clairborne et le général Wilkinson. Elle se déroula en deux phases. Le 20 décembre, le sud de la Louisiane fut remis aux États-Unis, le nord, toujours « administré » par l'Espagne, ne le fut que le 9 mars 1804, quand, au nom de Madrid, Dehault de la Suze confia la région des Illinois à un officier américain nommé Stoddart et qui agissait au nom de la France. Le lendemain, le même officier remit la région au gouvernement de son pays.

L'Espagne protesta, n'admettant pas que la France à laquelle elle venait juste de rétrocéder la Louisiane ait décidé de la vendre aux États-Unis. Madrid considérait que cette transaction était nulle car, durant les négociations franco-espagnoles de 1800, la partie française s'était engagée à ne pas céder la Louisiane à une tierce puissance. Plus encore, l'Espagne contestait la validité de sa rétrocession à la France car elle

estimait que Paris n'avait pas respecté un engagement essentiel qui avait permis la signature du traité de San Ildefonso et qui était de faire reconnaître le nouveau roi d'Étrurie par tous les États européens. Or, ni Londres ni Saint-Petersbourg n'avaient encore été saisies de cette question par Bonaparte. Aux États-Unis, l'ambassadeur d'Espagne, marquis d'Yrujo, cherchait donc à persuader les autorités américaines de la nullité de leur achat.

Le chargé d'affaires français à Washington résume la position espagnole dans une lettre datée du 6 octobre 1803 qu'il adressait à Talleyrand, ministre des Affaires étrangères :

« Citoyen Ministre,

« C'est à mon retour de la campagne que j'ai d'abord appris, par le premier commis du Bureau d'État, les protestations que la Cour de Madrid faisait ici par son ministre, contre notre cession de la Louisiane aux États-Unis, et j'attendais avec impatience le retour de M. Madison pour en connaître la nature. Le Secrétaire d'État m'a informé que, dès les premiers jours de Septembre, le Marquis d'Yrujo avait adressé une note, dans laquelle il mettait, au nom de sa Cour, les États-Unis sur leurs gardes quant à la ratification et à l'exécution des traités par lesquels la France leur avait cédé cette Colonie ; attendu que la France, dans notre cession, n'avait aliéné, contre la promesse faite par notre Gouvernement à la Cour de Madrid, que cette province ne le serait à aucune puissance. M. d'Yrujo, à l'appui de cette note cite celle passée à Madrid par le Général Saint-Cyr portant cette promesse de notre part.

« Dans la seconde note qu'il a remise ces jours derniers, après avoir vu l'ordre du Premier Consul et celui du Roi d'Espagne, il envoya le Traité de rétrocession conclu entre nous et l'Espagne, et cherche à établir que la France, en n'obtenant pas de toutes les Cours d'Europe, comme elle s'y était engagée par ce Traité, la reconnaissance du Roi d'Étrurie, n'a pas rempli ses engagements et que, par conséquent, le Traité est nul²³⁵ »

Les États-Unis ne tinrent pas compte des protestations espagnoles. Le président Jefferson convoqua le Congrès pour le mois d'octobre ; l'unanimité sénatoriale n'y fut pas obtenue puisque, le 20 octobre 1803, le Sénat n'approuva l'achat de la Louisiane que par 24 voix contre 7. Les adversaires de l'acquisition défendirent deux sortes d'arguments. Les moins nombreux considéraient que 15 millions de dollars étaient une somme déraisonnable pour l'achat de terres incultes peuplées de serpents crotales, de loups et d'Indiens farouches. D'autres craignaient pour l'unité de la jeune Union. Ils pensaient que les anciennes Treize colonies anglaises se videraient de leur population au profit de ces zones sans limites. C'est ainsi que certains sénateurs redoutaient la perte d'identité qui pourrait résulter d'un tel achat ; celui du Delaware pensait que :

« Si cet immense monde nouveau est incorporé dans l'Union, les citoyens des États-Unis quitteront leur présent territoire, traverseront la rivière. Éloignés à d'énormes distances, peut-être à deux ou trois milles de la capitale de l'Union, ils sentiront à peine les rayons de son gouvernement, leur affection sera aliénée ; graduellement ils deviendront pour nous des étrangers²³⁶. »

Un autre craignait même une rupture entre les deux pôles des futurs États-Unis si les immensités de l'Ouest étaient incorporées à l'Union :

« (...) l'unité d'intérêt, si nécessaire à la force d'une société (serait) non seulement retardée, mais encore arrêtée par des émigrations continuelles de l'Est à l'Ouest. Si on envisageait, dans l'avenir, les suites de l'accroissement de cette population nouvelle, on ne pouvait espérer d'embrasser dans le lien fédéral des contrées aussi éloignées ni s'attendre que le Congrès, en quelque lieu qu'il eût sa résidence, pût régir longtemps les pays situés à la rive droite du Mississippi. Il était au contraire hors de doute que ces annexes, devenues puissantes à leur tour, se détacheraient de leur souche au jour où

leur intérêt le voudrait ainsi²³⁷. »

CONCLUSION

La Louisiane a manqué de moyens à l'échelle de son espace. Elle n'en fut en partie dotée que dans les toutes dernières années de la période française. Quand il était trop tard !

L'histoire de cette colonie oubliée s'est faite en trois étapes :

Dans la première, l'établissement n'a survécu que grâce à l'obstination de quelques pionniers décidés à maintenir coûte que coûte une présence française sur le littoral largement insalubre des bouches du Mississippi.

Dans la deuxième, l'élargissement à l'arrière-pays, résultant le plus souvent d'initiatives locales dues à des officiers, permit d'étendre la zone d'influence française, l'ouvrant aux zones fertiles et saines du Centre-Ouest.

Ce ne fut que dans une troisième et dernière étape qu'une doctrine précise concernant la mise en valeur et la défense de la colonie fut enfin définie.

L'histoire de la Louisiane française est caractérisée par la dispersion des moyens sur une superficie immense. A aucun moment le territoire ne bénéficia de l'apport démographique qui donna aux Treize colonies anglaises cette formidable vitalité qui leur permit de triompher d'abord des Français puis de leur propre métropole.

Le principal atout de la Louisiane fut l'habileté de la politique indienne conduite par ses dirigeants. Elle fut presque toujours l'affaire des militaires qui connaissaient admirablement bien les tribus ; ils les laissèrent vivre selon leurs coutumes, ne s'aventurant pas sur les sables mouvants de l'utopie assimilatrice.

Les garnisons jouaient un rôle d'arbitre tout en protégeant la paix. Contrastant avec les pratiques anglaises fondées sur la « chasse à l'esclave » et la mainmise sur les terres, cette politique permit à la colonie de disposer d'une véritable « armée indienne » constituant un tampon entre le front pionnier anglo-américain et la mince ligne de forts français s'étirant du fleuve Saint-Laurent au golfe du Mexique.

Abandonnée par la monarchie, récupérée sous le Consulat, la Louisiane fut vendue par celui qui en avait obtenu la rétrocession. Bonaparte avait en effet compris que la France n'avait pas les moyens de mettre en valeur cet immense territoire. Il avait surtout vu que les États-Unis n'accepteraient jamais que leur expansion vers l'ouest soit bloquée par une colonie française s'étendant du sud des Grands Lacs au golfe du Mexique.

Le 30 avril 1812, une partie de l'ex-Louisiane française accéda au rang d'État, perpétuant son nom français. En juin 1812, l'Angleterre et les États-Unis entrèrent en guerre. Le 24 décembre, la paix fut signée à Gand, mais le corps expéditionnaire anglais débarqué dans la région de La Nouvelle-Orléans l'ignorait. Le 8 janvier 1815, le général Pakenham, beau-frère de Wellington, chargea l'armée américaine qui comptait dans ses rangs de nombreux volontaires français dont le coureur des bois Jean Lafitte. Les Anglais furent battus.

Douze années après la vente de la colonie, les événements donnaient ainsi raison à Bonaparte : la Louisiane était bien le pivot de toute l'expansion vers l'ouest et les Américains ne l'auraient pas laissée aux Français. Le rêve était passé, grandiose certes, mais il s'était effacé devant les nouvelles réalités

« géo-politiques » du XIX^e siècle.

ANNEXES

I

FORTS ET POSTES DE LOUISIANE

LES FORTS DE HAUTE LOUISIANE

Fort Arkansas

Ce fort fut construit en 1718 par Bénard de La Harpe qui, bloqué par les glaces, fut contraint d'hiverner sur place. Il était situé à un peu plus de 800 km de l'embouchure du Mississippi et à environ 240 km au nord du poste des Yazoux, en basse Louisiane, auquel il fut rattaché dans les Premières années de son existence.

Fort Arkansas fut plusieurs fois abandonné puis reconstruit. Son rôle essentiel fut de servir d'étape aux convois se rendant aux Illinois.

Il était constitué de quatre ou cinq baraques entourées d'une palissade et d'une cabane-magasin utilisées comme entrepôt par les traitants allant aux Illinois ou en revenant.

En 1734, la palissade ayant disparu, l'ensemble après travaux de réfection se composait d'une baraque de 32 pieds de long sur 18 pieds de large, divisée en trois pièces, d'une poudrière de 10 pieds sur 8, d'une prison de mêmes dimensions et d'une « caserne » de 40 pieds sur 6. Tous les bâtiments étaient recouverts d'écorce. Pour la défense, il ne fut pas jugé utile d'entourer ces constructions d'une palissade. Seule la caserne fut ceinturée de pierres et dotée de meurtrières²³⁸

En 1734, la garnison du fort était de 12 sous-officiers et soldats. En 1748, le fort fut assiégé par les Chicachas. En 1755, au moment de la guerre de Sept Ans, la garnison fut portée à 42 hommes.

Fort Assomption ou fort Prudhomme

Bâti sur le site de l'actuelle ville de Memphis, ce fort fut plusieurs fois abandonné.

En 1683, il était désigné sous le nom de fort Prudhomme ; reconstruit en 1738 à l'occasion de la campagne contre les Chicachas, ce ne fut d'abord qu'une simple étape. Situé à l'embouchure de la rivière Saint-François, les troupes s'y concentrèrent autour du dépôt qui y avait été aménagé. L'ensemble fut désaffecté en 1740.

Fort le Bœuf

Le fort le Bœuf, bâti sur la rive droite de la rivière aux Bœufs, au sud du lac Érié, fut édifié en 1753-1754, ainsi que les forts Presqu'île et Venango ou Machault.

Fort la Baye

Ce fort fut édifié sur l'emplacement du village principal des Renards. Tour à tour abandonné puis reconstruit, il n'eut aucun rôle militaire notable en dépit de l'importance de sa situation sur une des principales routes Canada-Louisiane.

Fort de Chartres ou fort des Illinois, ou fort Saint-Louis

En 1682, sur le site de l'actuel village de Prairie du Rocher et sur le Mississippi, entre les confluences du Missouri et de la rivière Kaskaskias, Cavalier de La Salle créa un entrepôt sur l'emplacement du futur fort de Chartres.

Après sa mort, des missionnaires y créèrent un centre de commerce et d'évangélisation et ils y

exercèrent un pouvoir quasi indépendant jusqu'en 1717, année du rattachement de la région à la Louisiane²³⁹.

Ce premier établissement reçut le nom de la tribu des Illinois qui vivait dans la région. Puis il fut désigné sous le nom de fort Saint-Louis des Illinois.

A la fin du XVII^e siècle, le rôle du fort devint plus évident à la suite du repli canadien de la région comprise au sud des Grands Lacs. L'abandon provisoire du fort de Mikilimakinac et de celui de Saint-Joseph des Miamis en fit un moment le dernier poste français dans la haute Louisiane.

La construction d'un véritable fort débuta en 1718, donc après le rattachement à la Louisiane, quand un cousin de Bienville, Pierre Dugué de Boisbriant²⁴⁰, y achemina une petite garnison de 88 hommes depuis le golfe du Mexique.

À la fin de l'année 1719, les travaux étaient achevés et le nouveau fort se composait d'une enceinte de pierre protégeant le casernement des soldats, un entrepôt et les maisons d'habitation des officiers et des traitants. En l'honneur du duc de Chartres, fils du Régent, il fut baptisé fort de Chartres.

C'est de cette époque que date le développement de la région des Illinois, dû à son rôle hautement stratégique à la charnière de la Louisiane et du Canada. Les Anglais comprirent vite qu'elle était la clé de l'empire français d'Amérique et ils tentèrent d'y enfoncer un coin afin de couper les relations entre les établissements français de la vallée du Saint-Laurent et ceux du bas Mississippi.

Du côté français, le fort de Chartres fut vite inclus dans cette longue chaîne de fortifications partant du lac Ontario et aboutissant dans le bas Mississippi, dont le but était de contenir la poussée anglaise à l'est du bassin du Mississippi.

Les constructions de Boisbriant étaient trop exposées aux crues du Mississippi, et elles furent emportées. En 1727, le fort fut reconstruit mais, dès 1732, il tombait en ruine à tel point que le lieutenant de Saint-Ange, nouveau commandant, l'abandonna pour en construire un autre à proximité de l'ancien, toujours sur la rive orientale du fleuve. Son apparence était alors celle d'« un fort de pieux gros comme la Jambe » dont la forme était « carrée ayant deux bastions qui commandent toutes les courtines. L'enceinte n'était soutenue que par une lice à laquelle tous les pieux étaient cloués²⁴¹ ».

De telles constructions ne pouvaient évidemment permettre une véritable défense de l'établissement et c'est pourquoi, en 1735, il fut ordonné d'abandonner le fort et d'en édifier un nouveau au sud de la confluence de la rivière des Kaskakias et du Mississippi ; mais le capitaine de La Buissonnière, commandant des Illinois, était opposé à un tel déménagement et Bienville repoussa d'une année la construction du nouveau fort. En définitive, le fort ne fut pas déplacé et les Français se contentèrent de le réparer tant bien que mal.

En 1747, il fut à ce point considéré comme délabré que la garnison l'abandonna pour s'installer au village de Kaskakia. En 1751, le projet de construction d'un fort sur cet emplacement qui datait de 1735 fut repris, mais le lieutenant J.B. Saussier²⁴², ingénieur chargé de la construction, préféra le site de l'ancien fort. De 1753 à 1756, à un mille des ruines du premier fort de Chartres, fut construit un bâtiment en pierre et maçonnerie. Des casernes pouvant abriter 300 soldats furent bâties.

Le nouveau fort était carré avec des côtés de 490 pieds, soit 147 mètres, avec un bastion à chaque angle. Sa construction avait coûté 200 000 livres. Le fort de Chartres accueillit les miliciens et les soldats canadiens qui voulaient continuer la lutte après la défaite de Montcalm devant Québec et l'évacuation de Montréal. Après le traité de Paris, il fut rebaptisé fort Cavendish par les Anglais.

En 1730, la garnison se composait ainsi : commandant de Saint-Ange, lieutenant Maillard, 1 sous-lieutenant et 1 enseigne, 2 sergents et 2 caporaux, 28 fusiliers²⁴³.

En 1735 : 12 officiers et trois compagnies totalisant 126 fusiliers²⁴⁴.

En 1752 : 1 commandant, 1 major, 7 capitaines, 1 capitaine réformé, 9 lieutenants, 9 enseignes, 357 sous-officiers et fusiliers.

Fort Cherokee ou fort Ascension ou fort Massac

En 1702, Juchereau de Saint-Denis construisit à 36 milles de l'embouchure de l'Ohio une palissade abritant des magasins, une chapelle et une tannerie. En 1704, le poste fut abandonné. En janvier 1755, MacCarty et Aubry, devant les menaces anglaises, firent réoccuper l'ancien site. Ils y édifièrent une palissade avec 4 bastions sur lesquels ils placèrent 8 canons et y installèrent une garnison de 150 soldats. Ce fort était destiné à barrer l'Ohio aux Anglais afin de leur interdire toute pénétration en direction du Mississippi.

Fort du Détroit

Construit en 1702 par La Mothe-Cadillac, sa situation éloignée faisait qu'avant le développement de la Louisiane seuls quelques hommes y étaient casernés ; en 1715, par exemple, la garnison se montait à 10 fusiliers à peine. Au moment de sa capitulation, en 1760, il avait une forme carrée et était entouré d'une haute palissade de pieux avec 4 bastions d'angle en rondins dotés chacun de plusieurs pièces d'artillerie : Au centre et autour du fort, on pouvait compter une centaine d'habitations et une chapelle.

Fort Duquesne

En 1732, le lieutenant de Vincennes, de la garnison de la Louisiane, s'établit au confluent de l'Ouabache et de l'Ohio, sans y construire de fort.

En 1749, Céloron de Blainville suivi de 250 hommes y marqua le « renouvellement de possession » par la France, car l'Angleterre revendiquait la région. Elle fondait ses droits sur le traité de Lancaster de 1744, par lequel les Iroquois lui avaient cédé une partie de la vallée, et également sur les projets de l'Ohio Company, en 1749, d'établir plusieurs dizaines de milliers de colons dans la vallée du fleuve.

À l'automne 1752, le gouverneur Duquesne fit édifier les forts Presqu'île et le Bœuf et, en 1754 le commandant de Contrecoeur suivi de 1 000 hommes fonda le fort Duquesne dans la vallée de l'Ohio. La ville de Pittsburg s'est développée sur l'emplacement de l'ancien fort français.

Fort Frontenac

Fort du Canada, aujourd'hui Kingston, ce fort fut édifié en 1673 à l'entrée du lac Ontario.

Fort de Mikilimakinac ou fort de Buade ou fort de la Tortue

Poste créé par Cavelier de La Salle aux environs de 1670 ; trop isolé, il fut abandonné. Reconstitué en 1712 sur la rive droite du détroit selon le plan traditionnel : carré avec palissade et bastions en bois.

Sa garnison est toujours restée peu importante, par exemple 20 soldats en 1715, et cela malgré le rôle de quartier général joué par le fort durant les diverses campagnes des Renards.

Fort Machault ou fort Venango

Fort du Canada édifié en 1752.

Fort des Miamis ou fort Saint-Joseph

À l'origine, c'était une mission, comme Mikilimakinac et, plutôt qu'un fort, un petit poste où quelques soldats avaient un rôle de police auprès des Indiens christianisés et des trappeurs.

Fort Niagara

Construit en 1688 à la hauteur des fameuses chutes par M. de Denonville qui y laissa une garnison de 100 hommes sous les ordres de M. de Troyes ; ce poste fut abandonné en 1692 car trop difficile à ravitailler. Reconstitué en 1725, il capitula en 1759.

Fort d'Orléans ou fort Bourgmont ou fort des Missouriis

En 1723, sur le Missouri, le sieur de Bourgmont fonda un poste qui fut baptisé fort d'Orléans. Il

s'agissait d'une enceinte de pieux protégeant deux baraques, l'une pour la troupe et l'autre pour les officiers et les sous-officiers.

Onze Missouris dont la fille d'un chef suivirent Bourgmont en France où ils furent reçus à la Cour. La fille du chef fut baptisée à Notre-Dame de Paris et mariée au second de Bourgmont, le sergent Dubois, lequel fut promu lieutenant. De retour en Louisiane, il reçut le commandement du fort d'Orléans. Quelques mois plus tard, les Missouris attaquèrent le fort et en massacrèrent toute la garnison. Mme Dubois retourna vivre dans sa tribu.

Le site demeura inoccupé jusqu'en 1764, année où le fort Saint-Louis fut édifié sur la rive opposée du Missouri.

Fort Pontchartrain

Petit poste canadien construit au nord du fort du Détroit, à l'ouest du lac Saint-Clair.

Fort de Pickawillany

Principal village des Miamis où quelques soldats assuraient une présence française. Au moment de la chute du fort Duquesne, en 1759, une palissade avait été construite et une petite garnison installée pour retarder l'avance anglaise vers le Mississippi.

Fort de la Présentation

Fort canadien bâti sur l'emplacement de l'actuelle ville d'Ogdenburg.

Fort Rouillé

Fort canadien, le fort Rouillé fut édifié sur le lac Ontario. Il reçut ce nom en l'honneur d'Antoine Louis Rouillé, comte de Jouy (1689-1761), commissaire du Roi pour la Compagnie des Indes en 1745, secrétaire d'État à la Marine en 1749.

La ville de Toronto est bâtie sur l'emplacement du fort Rouillé.

LES FORTS DE BASSE LOUISIANE

Fort Rosalie des Natchez

Ainsi baptisé en l'honneur de la comtesse de Pontchartrain, ce fort fut édifié entre mars et août 1716. Construit sur une colline surplombant le Mississippi, il se présentait sous la forme d'un simple rectangle de 35 brasses de long sur 15 de large entouré d'une palissade sans bastions.

En 1719, le fort Rosalie fut renforcé par quatre bastions d'angle et reçut une faible artillerie. Après la révolte des Natchez, il fut reconstruit selon le même plan.

Fort d'une compagnie à effectifs réduits avant le soulèvement, le fort Rosalie eut ensuite une garnison importante pour la Louisiane. En 1730 elle était ainsi composée : 1 capitaine, M. de Pradel, 1 lieutenant, 1 enseigne, 1 cadet, 2 sergents, 4 caporaux, 1 tambour, 82 fusiliers²⁴⁵

En septembre 1752 : 1 commandant, M. de Dorgon, 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 enseigne, 44 sous-officiers et fusiliers²⁴⁶.

Fort Vincennes ou fort d'Ouabache

En 1730, afin de couper la route Ohio-Ouabache aux traitants anglais et à leurs intermédiaires, le lieutenant de Vincennes²⁴⁷ reçut l'ordre de construire un fort sur le fleuve Ouabache. Le fort Vincennes n'était qu'une simple maison fortifiée entourée d'une palissade haute d'1,80 m. Le poste dépendait du fort de Chartres et sa garnison en était détachée.

Fort Vincennes attira des colons et des trappeurs. Quelques dizaines de maisons furent construites dans la prairie qui l'entourait.

La Balise

Clef de la Louisiane, la Balise défendait l'entrée du Mississippi. Le fort fut construit par Bernard Deverges, ingénieur en chef à la Louisiane. En 1733, le poste comportait un port, des habitations, un magasin, une chapelle, des casernements, les logis de l'entrepreneur et du pilote, l'ensemble abrité par une enceinte.

En 1733, Salmon proposa de faire construire une « tour à feu » qui aurait pu servir de phare aux navires abordant à la Balise, bâtiment qui aurait facilité la navigation durant les longues périodes brumeuses. Quelques mois auparavant, un vaisseau était en effet « resté 10 à 12 jours à la côte sans savoir où il était et sans apercevoir la terre qu'il approcha d'une portée de fusil²⁴⁸ ». Le ministre de la Marine donna un avis négatif car, en cas de guerre, un tel phare aurait pu faciliter à l'ennemi l'accès à l'entrée du Mississippi.

La Mobile ou fort Louis ou fort Condé

Insalubre, le fort Maurepas fut abandonné en 1702. Un nouvel établissement fut alors décidé dans la baie de la Mobile, sur la rivière du même nom et à proximité des villages Alibamons, afin de mieux surveiller cette tribu de plus en plus fréquemment visitée par des traitants anglais.

Bienville fit édifier le nouveau fort à l'entrée de la baie, et la ville qui se constitua autour de son enceinte devint la première capitale de la Louisiane. Les magasins et la station de débarquement furent construits sur l'île du Massacre qui prit bientôt le nom plus pacifique d'île Dauphine. L'établissement était situé un peu plus haut que l'actuelle ville de Mobile.

Très vite, Bienville comprit que Mobile ne pouvait demeurer longtemps la capitale de la colonie, car le principal établissement devait être fondé sur le Mississippi même afin d'être le débouché de l'arrière-pays.

En 1702, le fort Louis de Mobile était formé de 4 bastions en demi-cercle dotés de batteries et reliés par une palissade. À l'intérieur de cette enceinte, 4 corps de garde, logements des officiers, répartis autour de la place d'armes ; les casernes furent mises en chantier plus tardivement et à l'extérieur de l'enceinte.

En 1711, en raison des inondations continuelles, le site fut abandonné et le fort reconstruit en partie en briques et déplacé vers le sud. Il reçut alors le nom de fort Condé.

La Mothe-Cadillac, dans une lettre datée du 26 octobre 1713, décrivait ainsi le fort : il est en « mauvais pieux de cèdres à 4 petits bastions ; il n'est point doublé ni échafaudé, les canons sont sur le bord de l'eau » ; mais il évoquait la possibilité de refaire les bâtiments et les bastions en maçonnerie et à la chaux grâce à l'abondance de coquillages²⁴⁹.

Poste important, même après la construction de La Nouvelle-Orléans, Mobile a toujours eu une garnison nombreuse par rapport aux effectifs globaux de la colonie.

1730 : lieutenant du roi, le baron de Tresnay, major de Beauchamps, capitaine Marchand de Courcelles, 2 lieutenants, Massé et Benoit, 2 enseignes, Daquin et Bonnille, les compagnies de Courcelles et de Lusser chacune avec un effectif théorique de 2 sergents, 3 caporaux, enfin 1 tambour et 24 fusiliers²⁵⁰.

31 août 1733 : 1 commandant, Diron d'Artaguiette, 1 major, M. de Noyan, 1 aide-major, M. de Jussan ; 5 compagnies : compagnie de Lusser : 3 officiers, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour et 26 fusiliers plus 1 sergent et 14 soldats détachés dans divers postes ; compagnie de Beauchamps : 4 officiers, 1 sergent, 1 caporal, 1 tambour et 26 hommes plus 1 sergent, 1 caporal et 15 soldats détachés dans divers avant-postes ; compagnie suisse : 2 officiers, 3 sergents, 3 anspessades, 6 caporaux, 2 trabans, 2 tambours et 51 fusiliers²⁵¹.

1735 : 3 compagnies : Lusser, Bersés, Bombelles, totalisant 12 officiers et 135 fusiliers²⁵².

Septembre 1752 : 1 commandant, M. de Beauchamps, 1 capitaine aide-major, 3 capitaines, 3 lieutenants, 6 enseignes, 161 sous-officiers et soldats plus 3 officiers et 31 sous-officiers et soldats, détachés aux Alibamons²⁵³.

Fort Maurepas ou fort des Bilocci

Ce fort, achevé le 1^{er} mai 1699, fut le premier établissement français en Louisiane. Il était construit dans la baie de Bilocci ou Biloxi. A la fin de l'année 1699, des travaux pour la construction d'un hôpital furent entrepris et les alentours du fort défrichés afin de faciliter sa défense.

Le fort Maurepas se composait de 4 bastions faits de rondins superposés, entourés d'une double palissade et d'un fossé. Deux des bastions, dotés d'artillerie, étaient protégés par des parapets.

Le fort Maurepas, conçu comme premier établissement, ne correspondait pas aux projets de D'Iberville de pénétrer dans l'arrière-pays pour établir des contacts avec les tribus et les soustraire à l'influence des Anglais de Caroline et de Georgie. Ce site primitif était malsain et nombre d'hommes y souffraient des fièvres : 12 morts de septembre 1699 aux premiers mois de l'année 1700. Toutes ces raisons firent que le siège de l'établissement principal de la Louisiane fut transféré en 1702 à l'entrée de la baie de Mobile, où fut construit le fort Louis.

En janvier 1721 l'ingénieur Le Blond de la Tour sur instructions du Conseil de la Louisiane proposa quatre plans « à la Vauban », à proximité de l'ancien fort Maurepas, pour le nouveau Bilocci. Les travaux y débutèrent, mais les problèmes dus tant aux conditions climatiques locales, humidité surtout, qu'aux difficultés d'approvisionnement firent qu'en 1722 Versailles décida l'abandon du projet et le transfert pur et simple de la capitale à La Nouvelle-Orléans.

Fort Mississippi ou fort La Boulaye ou fort Saint-Philippe

Le fort Maurepas, situé à l'est de l'embouchure du Mississippi, ne défendait pas l'accès du fleuve contre les Anglais ; aussi d'Iberville fit-il construire un fort sur le fleuve même. En 1700 y fut édifié le fort Mississippi ou fort de La Boulaye, du nom d'un des soldats de la garnison. D'Iberville voulait en faire le verrou méridional du grand fleuve, mais ce fort n'était qu'un assemblage de roseaux recouverts de feuilles et entouré d'un fossé. Aucun bastion ne fut construit et les quelques canons dont il fut doté furent installés sur la falaise dominant la position.

Le fort fut officiellement abandonné en 1707.

Fort des Natchitochés ou fort Saint-Jean-Baptiste

Fondé en 1714 par Juchereau de Saint-Denis, ce fort n'était qu'un simple retranchement de pieux, sans bastion ni artillerie. Situé sur une île entourée d'un bras d'eau, le fort ne pouvait communiquer avec le Mississippi qu'en période de crue car des masses de troncs à demi submergés interdisaient toute navigation durant six mois par an.

En 1720, des travaux furent entrepris afin de refaire la palissade et agrandir les casernements pour recevoir une garnison de 40 soldats²⁵⁴. Après cette date, les registres indiquent les effectifs suivants :

1730 : 1 commandant, M. de Saint-Denis, 1 lieutenant, 2 sergents, 3 caporaux, 24 fusiliers²⁵⁵.

1752 : 1 commandant, M. de Blanc, 1 capitaine, 1 lieutenant, 3 enseignes, 42 sous-officiers et soldats²⁵⁶.

1758 : 1 commandant, 6 officiers, 3 sergents, 4 caporaux, 1 tambour, 3 cadets, 35 fusiliers²⁵⁷.

La Nouvelle-Orléans

Bienville comprit que la colonie de la Louisiane n'aurait aucun avenir si un établissement n'était pas créé au débouché de la vallée du Mississippi, raison d'être de la présence d'hommes sur le golfe du Mexique. C'est pourquoi, en 1708, il envoya cinq colons sur le futur emplacement de La Nouvelle-Orléans.

L'idée de l'installation française à La Nouvelle-Orléans revient néanmoins à Rémonville, un familier de Cavalier de La Salle qui, en 1702, jugea que la création d'un établissement sur le « portage du Mississippi », c'est-à-dire sur le site même de la future ville, était indispensable.

Crozat comprit à son tour qu'il était inutile de continuer à occuper des forts accrochés sur le littoral tout

en négligeant la vallée du Mississippi. C'est pourquoi, en 1715, il demanda la création d'un poste « portage ». En août 1717, la Compagnie d'Occident remplaça celle de Crozat et il fut immédiatement décidé de fonder l'établissement du Mississippi.

Au mois de mai 1717, le gouvernement L'Épinay et Bienville baptisèrent le poste à construire. En l'honneur du Régent ils lui donnèrent le nom de Nouvelle-Orléans.

De précieuses années avaient été perdues à maintenir des colons sur le littoral insalubre du golfe du Mexique ; Margry l'a bien compris, lui qui au XIX^e siècle, avec le recul du temps, écrivait que :

« Les plus grands malheurs de la colonie viennent de n'avoir pas fait entrer les vaisseaux dans le fleuve du Mississippi pour y conduire tous les colons qu'on a envoyés à la Louisiane. Ce fleuve était praticable dans les premiers temps de l'établissement comme il l'est aujourd'hui ; mais on n'a pas su ou voulu en profiter : car tous les concessionnaires et leurs effets ont été débarqués sur les sables de la côte, et comme il n'y avait pas suffisamment de petits bâtiments pour les transporter dans le fleuve (ce que les navires de France qui les avaient apportés auraient pu facilement faire), plus de la moitié des ouvriers et des engagés des concessions y ont péri par le long séjour qu'ils ont fait sur une côte aride et par la faim et le défaut de secours dans leurs maladies. Presque tous leurs effets y ont été consommés ou vendus. A lieu que, si dès leur arrivée, on les eût envoyés dans le fleuve avec les navires dans lesquels ils étaient venus, ces pauvres gens se seraient conservés et les concessions ou habitations se seraient d'abord établies le long du fleuve, et les effets auraient servi à perfectionner les habitations, lesquelles seraient à présent en état de dédommager leurs propriétaires des grandes dépenses qu'ils ont faites pour contribuer à l'établissement de la colonie²⁵⁸. »

A l'époque de la fondation, l'accès direct à la ville était impossible et un transbordement nécessaire. L'opération était complexe : les navires remontaient jusqu'au lac Pontchartrain puis s'engageaient dans le bayou Saint-Jean. Là, les marchandises étaient déchargées et placées sur des charrettes qui les acheminaient jusqu'à La Nouvelle-Orléans.

Construite sur le Mississippi, La Nouvelle-Orléans devait impérativement pouvoir être atteinte directement par les navires venus de France. L'ingénieur Pauger, chargé de la construction de la ville, ayant entrepris de sonder le Mississippi comprit très vite que pour rendre navigable l'entrée du fleuve il suffisait d'en obstruer les bouches secondaires et de laisser le courant déblayer les bancs de sable ou de vase qui, l'obstruant en partie, y créaient un phénomène de barre. Utilisant des arbres échoués, il augmenta ainsi le courant du chenal principal. Le père Charlevoix qui connaissait bien Pauger et l'avait même accompagné dans certaines de ces expéditions partageait cet avis. Il l'écrivit dans son Journal :

« Je serais d'avis qu'on bouchât toutes les passes, à l'exception de la principale et, rien ne serait plus aisé : il n'y aurait qu'à faire entrer les arbres flottants dont le fleuve est presque toujours couvert (...), toute la force du courant étant unie, l'unique embouchure du fleuve se creuserait d'elle-même aussi bien que la barre²⁵⁹. »

Le 23 avril 1722, l'ingénieur principal Le Blond de la Tour écrivait dans le même sens au Conseil de marine :

« Le parti le plus avantageux est de faire entrer les vaisseaux dans le fleuve Saint-Louis (le Mississippi), car la barre passée, ils montent facilement à la Nouvelle-Orléans et monteront plus haut encore. En forçant tout le courant à s'écouler par une seule passe, cette passe, creusée et élargie baissera encore et deviendra praticable à des navires de 400 à 500 tonneaux qui remonteront même en amont de la Nouvelle-Orléans. Mais il faudra d'abord, s'il est possible, établir sur les digues d'entrée un fanal, une batterie et un magasin. Aussi faut-il se hâter de procéder à ce travail, malgré

les mouches et les maringouins, malgré l'insuffisance de nourriture et d'ouvriers²⁶⁰. »

En 1722, le siège du gouvernement fut installé à La Nouvelle-Orléans qui comptait alors 203 habitants. En 1727, après l'arrivée des sœurs ursulines, un hôpital fut construit ainsi qu'une école pour les filles.

La capitale de la Louisiane commençait peu à peu à ressembler à une ville. Principale agglomération de la colonie, elle en fut également la première garnison, ainsi que l'indiquent les registres conservés aux Archives nationales à Paris. C'est ainsi qu'en 1730, 4 compagnies, celles de MM. de Gauvrit, d'Artaguette, de Pradel et de Renaud, 112 sous-officiers et soldats²⁶¹ y étaient casernées.

En 1735 : 4 compagnies totalisant un effectif théorique de 188 sous-officiers et fusiliers²⁶² et en 1752 : 649 officiers, sous-officiers et soldats²⁶³.

Fort Saint-Claude ou fort Saint-Pierre ou fort des Yazoux (27)

Ce fort fut construit en 1722 au bord de la rivière des Yazoux, affluent du Mississippi. Il fut détruit en 1729.

Fort de Tombeché

Construit aux environs de 1720 à l'ouest du fort Toulouse, dans un angle entre la rivière Tombeché et un ruisseau qui s'y jette, le fort était un rectangle entouré d'une palissade. Il présentait sa plus grande longueur face à la rivière.

Reconstruit aux environs de 1730, il fut doté de 4 bastions et d'une courtine d'environ 10 pieds de haut percée de 3 portes.

Comme dans le cas du fort Toulouse, la garnison était détachée des compagnies de Mobile ; dans les années 1752 et 1759, les effectifs étaient les suivants :

1752 : 1 commandant, M. de Granpré, 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 enseignes, 44 sous-officiers et soldats²⁶⁴.

1757 : janvier : 5 officiers, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour, 2 cadets, 29 fusiliers²⁶⁵.

1759 : 5 officiers, 2 sergents, 3 caporaux, 2 cadets, tambours, 44 fusiliers²⁶⁶.

Fort Toulouse des Alibamons

Construit en 1716 pour défendre les arrières de Mobile, le fort Toulouse était situé à proximité du principal village des Alibamons. Dernier poste avant la Caroline, il était bâti dans une zone de triple rivalité franco-anglo-espagnole.

Au point de vue architectural, il était formé par une petite enceinte avec 4 bastions renfermant chacun 2 canons. La garnison de ce fort dépendait de Mobile et les hommes étaient détachés des compagnies casernées au fort Louis.

En 1716 la garnison était de : 1 lieutenant, M. de la Tour, et de 20 soldats ;

en 1722 : 40 soldats ;

en 1730 : 1 lieutenant, M. de Montmarquet, 1 sergent, 1 caporal, 16 fusiliers.

Entre ces deux dates, à la suite du conflit avec l'Espagne, la garnison fut renforcée mais les effectifs exacts, variant autour de 50 hommes, ne sont pas connus. En janvier 1760, le fort était défendu par 3 officiers, 2 cadets, 1 sergent, 1 caporal et 43 fusiliers²⁶⁷.

II

LES TRIBUS AMÉRINDIENNES

L'apparition de l'homme aux Amériques remonte à environ 30 000 ans avant J.-C. et poursuivant le gibier, des groupes de chasseurs franchirent le pont de terre glacée qui reliait alors la Sibérie à l'Alaska et qui, depuis, est devenu le détroit de Behring.

Les ethnologues distinguent douze familles amérindiennes parlant environ soixante langues divisées en plus de mille dialectes.

En Louisiane, les traces les plus anciennes d'occupation humaine remontent à 7 000 ans par rapport au présent. Quatre grandes périodes peuvent y être distinguées. Une période archaïque (5000-1000 avant J.-C.) caractérisée par des constructions de terre pouvant atteindre 200 m à la base et 20 m de hauteur. Lui succéda la culture Hopewell de tradition Woodlands (300 avant J.-C. - 700 après J.-C.). La troisième phase fut celle de l'apparition d'une culture de tradition mississippienne, à partir de l'an 800. Elle se diffusa depuis le Mississippi vers l'est des actuels États-Unis jusqu'au XVI^e siècle et était florissante au moment de la rencontre avec les premières expéditions espagnoles.

A partir du XIII^e siècle, on observe sa fragmentation en cultures locales dont la principale fut celle des Natchez.

LES TRIBUS DU SUD

A l'arrivée des Français, la guerre était générale entre les tribus. Les plus faibles se réfugiaient dans les zones insalubres où elles voyaient leur population décimée par le « flux de ventre » et les fièvres.

Seules les grandes tribus échappaient à ces migrations forcées et c'est autour d'elles : Chactas, Chicachas, Natchez, que la France et l'Angleterre portèrent leur conflit dont le but était la maîtrise du bassin du Mississippi.

L'avenir immédiat des établissements du Mississippi dépendait de l'attitude des Indiens. Il est donc nécessaire de tenter d'évaluer la force guerrière des peuples occupant l'arrière-pays des Bilocci ou de Mobile, et de voir quelles furent leurs intentions premières à l'égard de la petite colonie française.

Les tribus dont nous parlerons ont toutes été reconnues entre 1699 et 1701. Nous pouvons distinguer :

1. les petits peuples errants du rivage entre Pensacola et la rivière des Bilocci, ce sont les Ouachas, les Chaouachas, les Onquilouzas qui, au total, avaient une force de 200 guerriers ;
2. les tribus de la région de Bilocci : la principale d'entre elles était celle des Bilocci, petite tribu de la famille Sioux vivant entre l'embouchure de la rivière aux Perles et celle de la rivière de Tombeché. Avec les Pascagoulas et les Mochtoby, elle totalisait 130 guerriers ;
3. les tribus installées entre l'actuelle ville de Baton Rouge et le confluent de la rivière Rouge : les Oumas, Ouachas, Thoulimachas et les Yaguenetchitou, 1 050 guerriers au total ;
4. la tribu des Colapissas habitant au nord du lac Pontchartrain, avec 300 guerriers ;
5. de part et d'autre de la rivière de la Mobile : les Thohomés et les Mobilien, comptant 700 guerriers ;
6. entre le Mississippi et la rivière aux Perles : les Natchez, tribu de la famille des Muskogie dont le territoire traditionnel était situé aux environs de l'actuelle ville de Natchez.

Ce peuple original adorait le soleil, le feu sacré, avait un souverain absolu et possédait un système de classes sociales. En cela, il se différençait des autres populations de l'Amérique du Nord.

Cultivateurs, cueilleurs, pêcheurs mais aussi chasseurs, les Natchez furent approchés par les Espagnols de l'expédition d'Hernando de Soto en 1542. Cent quarante ans plus tard, Cavelier de La Salle entra en contact avec eux. Les premiers rapports entre les Français et les Natchez furent excellents, à telle enseigne qu'il fut un moment envisagé d'établir la capitale de la Louisiane sur leur territoire.

Le poids de cette nation était essentiel, car ses 1 200 guerriers pouvaient à tout moment interdire le trafic sur le Mississippi méridional. La révolte du 28 novembre 1729 le démontra.

7. en amont des Natchez : les Taensas, avec 250 guerriers.

8. sur la rivière Rouge : les Yatassés, avec 200 guerriers.

9. entre la rivière aux Perles et Tombeché : les Chactas ou Choctaws, importante tribu du groupe Muskogie dont le territoire était localisé dans l'actuel état du Mississippi. Alliés de la France, ils avaient une force d'au moins 5 000 guerriers et équilibraient la puissance des Chicachas, longtemps alliés des Anglais. Surnommés « têtes plates » par les premiers Français, les Chactas occupaient un territoire stratégiquement essentiel. Leur alliance était vitale pour la colonie.

10. Au nord des Chactas, entre le Mississippi et la rivière Tennessee, vivaient les Chicachas ou Chickasaw. Comme les Chactas, ce sont des Muskogie.

Leur territoire avait également un rôle stratégique considérable, car il était en partie le verrou de la voie des Illinois. Il commandait donc un tronçon important de l'axe Canada-golfe du Mexique.

Pouvant aligner au moins 4 000 guerriers, ils constituaient un danger potentiel pour les établissements français.

En 1703, le gouverneur de la Louisiane était conscient du danger représenté par ce peuple quand il écrivait :

« Les Anglais font tout leur possible pour s'allier avec les Chicachas qui sont la terreur des autres nations. »

Dès les années 1725, la France n'exerça quasiment plus aucune influence sur les Chicachas. Leur passage massif dans le camp anglais datait de 1720.

En 1724, ils entrèrent en guerre contre les Chactas, alliés de la France, et constituèrent un grave danger pour les établissements de la Louisiane, ainsi que nous l'avons vu au chapitre 4.

11. Les Alibamons vivaient entre les rivières Alabama et Chattahoochee. Au début du XVIII^e siècle, les officiers français estimaient leur Population à plusieurs milliers d'individus dont un millier de guerriers.

LES RELATIONS AVEC LES TRIBUS DU SUD

C'est autour des grandes tribus du Sud, Chactas et Chicachas, que la France et l'Angleterre constituèrent leurs systèmes respectifs d'alliances dont le but était la maîtrise du bassin du Mississippi.

Le poids militaire des tribus les plus proches des premiers établissements français variait de 14 000 à 20 000 guerriers si l'on tient compte de quelques groupes non évalués. Cette force imposait à d'Iberville et à Bienville de mener une politique habile car, en cas de maladresse, la colonie eût été rapidement anéantie. Heureusement pour cette dernière, à l'arrivée des Français ces tribus étaient en guerre. Le premier objectif de d'Iberville fut donc de réconcilier toutes ces tribus et de les faire se tourner vers les postes français des Bilocci et plus tard de Mobile.

Quelles furent les phases de cette politique ?

– Le 20 mai 1699, Bienville noua une alliance avec les Colapissas, ce qui eut pour effet de protéger la région ouest du fort Maurepas.

– Le 8 août, une délégation de chefs Mobiliens et Thohomés se rendit au fort en signe d'amitié, ce qui permit d'étendre vers l'est la zone de sécurité.

– Le 11 mars 1700, Bienville et d'Iberville réconcilièrent les Oumas et les Bayagoulas.

– Durant l'année 1700, des jeunes gens furent envoyés vivre dans un certain nombre de tribus, pour y tisser des liens d'amitié et constituer le noyau d'un futur corps d'interprètes.

Les tribus qui acceptèrent d'en recevoir furent notamment les Natchez, les Bayagoulas, les Oumas et les Chicachas.

– Le 16 septembre 1701, une guerre éclata entre les Chicachas et les Chactas ; ces derniers, alliés aux Mobiliens, sollicitèrent un renfort de soldats en vue d'attaquer les Chicachas. Ce conflit entre les deux plus importantes nations de la région se devait d'être immédiatement réglé, de crainte de voir s'effondrer la paix fragile entre les tribus.

- Le 25 mars 1702, Tonty avec 10 soldats mit un terme au conflit en réussissant à amener à Mobile 7 des plus grands chefs Chactas et Chicachas et en les persuadant de se réconcilier.

- Le 22 décembre 1703, les Alibamons tuèrent 4 Français et, malgré la faiblesse de ses effectifs, Bienville qui ne pouvait se permettre de laisser cet attentat impuni organisa la première expédition contre une tribu de Louisiane. Avec 40 soldats et Canadiens il embarqua sur 7 pirogues puis, agissant par l'intermédiaire de ses alliés, il traita avec les Chicachas qui entrèrent en guerre contre les Alibamons.

- Le 14 mars 1704, 20 Chicachas apportèrent à Mobile les chevelures de 5 Alibamons et, selon le traité, ils reçurent en échange de chaque chevelure 1 fusil, 5 livres de balles et 5 livres de poudre ; la même opération se renouvela le 18 novembre avec 3 chevelures d'Alibamons.

Les Chicachas, éloignés de Mobile, recevaient tour à tour Français et Anglais et, de ce fait, obtenaient des présents des deux camps. Le 20 octobre 1704, 20 Chicachas vinrent à Mobile dire que les Anglais de Charleston leur avaient offert des cadeaux pour les attirer. Il était impossible de les laisser repartir les mains vides, or Bienville n'avait aucun moyen d'exercer un contrôle quelconque sur eux parce que la seule voie d'accès à leur territoire était un cours d'eau passant par le pays des Alibamons. En raison de l'impossibilité d'offrir aux Chicachas les présents qui auraient pu les gagner à la cause française, Bienville fut contraint d'ignorer leur double jeu. Il se traduisait d'un côté par la vente aux Anglais de prisonniers Chactas alliés de la France et de l'autre par des réconciliations périodiques.

En 1708 et en 1711, l'Angleterre tenta d'organiser une coalition des tribus contre Mobile, mais, grâce à la fidélité des Yazoux, des Chactas et des petites tribus proches du fort, cette manœuvre échoua et Bienville, devant les maladresses anglaises, arriva même à se réconcilier avec les Alibamons²⁶⁸.

Le bilan des relations avec les indigènes pour ces premières années est positif car à aucun moment, et malgré les nombreuses menaces, les tribus ne mirent en péril la colonie. Ses alliés lui restèrent fidèles, nonobstant les offres anglaises et malgré la politique de terreur et les « raids à esclaves ».

LES TRIBUS DU NORD

Les populations amérindiennes de la partie centrale de la Louisiane et de la région située au sud des Grands Lacs jouèrent un rôle déterminant dans l'histoire de la rivalité franco-anglaise en Amérique du Nord. C'est souvent par leur intermédiaire que les deux puissances se firent la guerre. La complexité et l'enchevêtrement de leurs territoires respectifs conduisent tout naturellement à les étudier d'une manière alphabétique.

1) Les Caddos ou Caddoain

Famille regroupant de nombreuses tribus à l'ouest du Mississippi ; les plus connues sont les Pawnees et les Arikaras.

2) Les Cherokees

Tribu de la famille iroquoise vivant dans le nord de l'actuelle Georgie. Après plusieurs décennies d'alliance anglaise, les Cherokees choisirent finalement le camp français.

A partir du milieu du XVIII^e siècle, ils devinrent les plus sûrs alliés de la Louisiane. En 1760, après avoir constaté l'épuisement des Français, les Chactas rallièrent les Anglais et, avec les Chicachas, s'apprêtèrent à ouvrir la route du Mississippi aux forces anglaises. Les Cherokees entrèrent alors en guerre contre eux. En quatre mois, ils leur tuèrent 2 000 personnes, sauvant ainsi la colonie.

3) Les Chippewas ou Ojibwas des forêts

Tribus de la famille des Algonquins dont l'habitat était l'Ontario, le Wisconsin, le Michigan et le Minnesota. Elles se séparèrent des Ojibwas des plaines environ deux siècles avant l'arrivée des Blancs.

4) Les Creeks

Tribus de la famille des Muskogee dont l'habitat traditionnel était le nord des actuels États de Georgie et de l'Alabama.

5) Les Dakotas

Tribus de la famille des Sioux dont le territoire traditionnel s'étendait à l'ouest du Mississippi, de l'Arkansas aux Montagnes Rocheuses. Les Dakotas sont divisés en deux groupes eux-mêmes subdivisés en 6 principaux sous-groupes.

Il s'agit des Dakotas de l'Est ou Santee et des Dakotas du Centre ou Nakotas.

6) Les Ériés ou Neutres

Tribus appartenant à la famille des Iroquois. Baptisés Neutres par les Français en raison de leur non-participation aux guerres indiennes, les Ériés vivaient dans la région du lac Ontario. Ils furent agressés et exterminés par les Iroquois.

7) Les Hasinai ou Asinai ou Ceniz

Tribus vivant dans la vallée de la rivière Rouge. Elles furent découvertes en 1690 par Tonty.

8) Les Hurons

Tribus de la famille des Iroquois vivant autour du lac Huron. Groupés dans la confédération Wendat, les Hurons étaient au nombre d'environ 30 000 en 1600. Agriculteurs, ils s'allièrent aux Français, lesquels baptisèrent Hurons en raison de leur coiffure relevée en une sorte de brosse ou de hure.

En les aidant à repousser leurs ennemis héréditaires, les Iroquois, Champlain s'assurait certes la maîtrise de la rive Nord du Saint-Laurent, mais il allait attirer sur les établissements français la terrible vengeance du peuple le plus belliqueux de cette partie du Nouveau Monde.

9) Les Illinois

Tribus de la famille des Algonquins dont le territoire traditionnel était l'actuel État de l'Illinois, au sud du lac Michigan.

En algonquin, Illinois veut dire « Hommes ».

Ces tribus vivant dans le nord du bassin du Mississippi occupaient de vastes clairières naturelles. Pratiquant l'agriculture, elles étaient sédentaires. Les quatre principales tribus composant le peuple Illinois sont les Cahokias, les Caskakias, les Metchigamias et les Tamarois.

10) Les Iowas

Tribu de la famille des Sioux dont l'habitat traditionnel était l'actuel État de l'Iowa. Groupés en un seul village de plusieurs centaines d'individus, les Iowas étaient à la fois cultivateurs et trappeurs.

11) Les Iroquois

Famille amérindienne divisée en de nombreux peuples, dont les Cherokees et les Hurons.

Dans l'usage courant, lorsque l'on parle des Iroquois, on ne désigne que les « six tribus » de la confédération iroquoise, à savoir les Agniers ou Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Senacas, les Cayugas et les Tuscaroras.

Probablement originaires des régions situées à l'ouest du Mississippi, les ancêtres de la famille iroquoise colonisèrent le piémont appalachien, refoulant les Algonquins dans les siècles précédant l'arrivée des Européens. D'un niveau technologique supérieur à celui des autres populations de la région, les Iroquois introduisirent l'agriculture dans l'Est américain.

Sans cesse lancés dans les expéditions guerrières, ils s'affrontèrent entre groupes rivaux pour la possession des meilleurs territoires.

Au début du XVI^e siècle, les luttes fratricides prirent une telle ampleur qu'ils décidèrent de créer une fédération au sein de laquelle les conflits entre tribus seraient réglés par la négociation. Unies, cinq puis six tribus iroquoises allaient constituer une force redoutable. En guerre permanente contre les peuples

voisins, les guerriers iroquois semèrent la terreur de l'océan Atlantique au fleuve Mississippi.

Groupés en villages, ces guerriers sédentaires vivaient dans de vastes cabanes. Chaque village, entouré de palissades, était ceinturé par des champs où la culture du maïs dominait.

Vers 1600, la population iroquoise totale était d'au moins 30 000 âmes et leur territoire était délimité par la rive Sud du lac Ontario, celle du Saint-Laurent, par l'Hudson et par le lac Champlain.

Cette situation géographique, leur nombre, leur organisation et leurs vertus guerrières en faisaient des adversaires redoutés.

Les Français l'apprirent à leurs dépens quand, de 1630 à 1650, les Iroquois entreprirent de massacrer leurs alliés Hurons. Équipés en armes à feu par les Hollandais, puis par les Anglais, en quelques années, ils tuèrent 10 000 Hurons. Harcelant sans cesse les positions françaises, attaquant par surprise les fermes et les villages isolés, les Iroquois mirent en péril le devenir de la Nouvelle France. Au moment où la situation des colons paraissait désespérée, la métropole fit passer en Amérique le régiment de Carignan-Salières. Les gouverneurs de la Nouvelle France armèrent ensuite les Algonquins et, peu à peu, les Iroquois furent contenus puis refoulés. Au XVIII^e siècle, leur puissance déclina.

12) Les Miamis

Ces tribus de la famille des Algonquins occupaient un vaste territoire recouvrant les actuels États de l'Indiana, du Michigan et une partie de l'Illinois abritait plusieurs forts : Miamis, Ouabache, Saint-Joseph. En 1748, les Miamis signèrent une convention d'amitié avec la Pennsylvanie. La France ne pouvait laisser une telle menace planer sur l'artère vitale de la colonie.

En 1752, le commandant du fort de Détroit décida de ramener les Miamis dans l'alliance française et attaqua le principal village Miami, Pickawillany, où la population fut massacrée (voir pp. 142 et suiv.).

13) Les Mascoutins

Petites tribus de la famille des Algonquins établies à la périphérie méridionale des Grands Lacs et voisines des Miamis.

14) Les Missouris

Tribus de la famille des Sioux.

15) Les Mohawks ou Agniers

La plus belliqueuse des six nations iroquoises. Leur territoire était le cours supérieur du fleuve Hudson jusqu'au lac Champlain. Ils avaient accès au Saint-Laurent par la rivière Richelieu (voir Iroquois).

16) Les Natchitochés

Tribus vivant entre les rivières Rouge et Ouachita, à l'ouest du Mississippi.

17) Les Osages

Tribus de la famille des Sioux, les Osages avaient la particularité de se raser le crâne et de décapiter leurs ennemis au lieu de les scalper ; Parfois agriculteurs, ils habitaient des villages.

Leur territoire traditionnel était l'Arkansas, le nord de l'Oklahoma et une Partie du Missouri.

18) Les Outaouais ou Ottawas

Tribus de la famille des Algonquins vivant dans les parages du lac Ontario. Ils furent de fidèles alliés de la France.

19) Les Renards ou Foxes ou Outagamis ou Puants

Tribus de la famille des Algonquins - souvent confondus avec les Sauks - dont l'agressivité envers tous les peuples finit par leur être fatale, car elle provoqua la coalition de leurs nombreux ennemis. Alliés aux Iroquois et aux Sioux, leur territoire était l'actuel état du Wisconsin autour de Green Bay ou baie des Puants.

Dans la région des Grands Lacs, l'Angleterre tenta d'organiser une coalition autour de cette remuante tribu (voir chapitre 4).

20) Les Sauks

Tribus algonquines souvent confondues avec les Renards dont ils furent les alliés et dont ils étaient les voisins dans l'actuel Wisconsin.

21) Les Senecas

Une des six nations iroquoises, dont le territoire était l'État actuel de New York.

22) Les Sioux ou Dakota Nation

Nom général désignant un groupe indien des plaines composé de plusieurs familles.

Jusqu'au XVII^e siècle, les Sioux vivaient dans la région de l'actuel Minnesota. Refoulés par les Chippewas, ils retraitèrent vers le sud-ouest, depuis l'ouest des fleuves Mississippi et Missouri jusqu'aux actuels Dakotas du Nord et du Sud.

23) Les Susquehannahs

Tribus de la famille des Iroquois, vivant dans la vallée du Susquehanna, fleuve traversant la Pennsylvanie et se jetant dans la baie de Chesapeake. Massacrés par les cinq nations iroquoises, ils cherchèrent la protection des Quakers. Ils furent christianisés.

24) Les Taensas

Tribu de la famille des Muskogie vivant en amont des Natchez.

25) Les Tuscaroras

Tribus de la famille des Iroquois dont l'habitat traditionnel était la Caroline du Nord. Nombreux et hostiles aux colons, ils luttèrent opiniâtement pour défendre leurs terres en 1711 et en 1712.

Après plusieurs défaites, ils demandèrent l'aide des cinq nations. Ils adhèrent au système d'alliance iroquois, et la ligue des cinq nations devint la ligue des six nations. Finalement, ils abandonnèrent leur territoire et se rapprochèrent des cinq nations en se fixant dans le nord de la Pennsylvanie et au bord du lac Oneida.

26) Les Yamassees

Tribus de la famille des Muskogie dont l'habitat traditionnel était la Floride, le sud de la Georgie et la Caroline du Sud.

En 1714 et 1715, ils livrèrent de farouches combats aux colons de Caroline.

III

LES COLONIES ANGLAISES

LA NOUVELLE-ANGLETERRE

En 1664, les Hollandais, maîtres du Delaware depuis l'éviction des Suédois une décennie plus tôt, furent à leur tour chassés par les Anglais. Le nom Delaware fut donné à ce territoire en 1702 en l'honneur du baron de La Warr, premier gouverneur de la Virginie.

La Nouvelle Amsterdam tombée en 1664, c'était toute la Nouvelle Hollande qui devenait territoire britannique. Le traité de Breda (1667) confirma la pleine possession anglaise de tout le littoral atlantique, du Maine à la Caroline.

Charles II concéda au duc d'York, son frère, la région comprise entre les rivières Delaware et Connecticut. En son honneur, la Nouvelle Amsterdam devint New York.

VIRGINIE

Jacques I^{er} (1566-1625) possédait en propre tout le littoral américain situé entre la Nouvelle-Écosse et la Caroline du Sud.

En 1606, il concéda une partie de cet immense territoire à une compagnie à charte, la Compagnie de Virginie, créée en commun par la London Company et la Plymouth Company. En 1607, les 100 premiers colons fondaient Jamestown. Sous l'impulsion de John Smith, ils survécurent aux Indiens, aux privations, aux maladies, tout en explorant l'arrière-pays jusqu'aux Alleghanys.

En 1614, les colons reçurent des vivres et des renforts venus d'Angle-erre et bientôt, les premières feuilles de tabac furent vendues à Londres et à Bristol.

En 1619, les colons étaient un millier, et ils achetaient leurs premiers esclaves noirs.

En 1624, la Virginie devint propriété royale et les chartes des compagnies furent révoquées.

MARYLAND

Cet État américain dont la fondation remonte à 1634 fut ainsi baptisé en l'honneur de la reine Marie, fille de Henri IV, épouse du roi Charles I^{er}.

En décembre 1633 deux navires, *L'Arche* et la *Colombe*, quittèrent l'Angleterre avec à leur bord plus de deux cents colons catholiques et protestants, tous persécutés dans leur mère patrie. Leur destination était un territoire situé au nord de la Virginie, où ils espéraient pouvoir pratiquer librement leur religion. Ils y fondèrent la colonie du Maryland.

RHODE ISLAND

L'origine du nom de cet État américain est controversée.

Verrazano, lors de son voyage de 1524, avait baptisé une île qu'il venait de découvrir du nom de l'île méditerranéenne de Rhodes en raison d'une ressemblance qui lui était apparue. La totalité de la région aurait ensuite pris le nom de l'île.

D'autres historiens attribuent la paternité du nom aux Hollandais qui auraient désigné cette île sous le nom d'île Rouge ou *Roode Eilandt*.

Quoi qu'il en soit, le Rhode Island, le New Hampshire et le Connecticut furent fondés à partir du Massachusetts par des immigrants en révolte contre l'inflexible puritanisme officiel.

En janvier 1636, Roger Williams fonda Providence et en 1644 la colonie obtint une charte royale.

NEW JERSEY

Avant 1664, l'actuel New Jersey était peuplé de familles hollandaises. Peu à peu, des colons de Nouvelle-Angleterre vinrent s'y installer.

La région prit le nom de New Jersey en l'honneur de Sir George Carteret, défenseur de Jersey durant la guerre civile anglaise.

NEW HAMPSHIRE

Le nom de cet État américain vient de la décision prise par plusieurs villages de pêcheurs créés en Amérique de donner le nom de leur région d'origine à leur terre d'accueil.

En 1638, le révérend John Wheelwright, banni du Massachusetts, fonda la ville d'Exeter mais ce n'est qu'en 1679 que Londres reconnut l'existence autonome du New Hampshire.

LES CAROLINES

Le premier Européen ayant reconnu le littoral des Carolines fut Verazzano.

En 1663, Charles II Stuart, voulant remercier des aristocrates pour aide apportée dans son combat, leur accorda une charte de propriété sur un vaste territoire situé au sud et à l'ouest de la Virginie. Les bénéficiaires lui donnèrent le nom de Caroline pour honorer le souverain.

En 1670, les premiers colons étaient installés. En 1680, Charleston était fondée. La Caroline connut un développement rapide. En 1704, sa population était à ce point nombreuse qu'elle fut divisée en 16 districts militaires subdivisés en cercles commandés par des chefs de milice, le tout étant placé sous les ordres d'un colonel. En 1708, la milice de Caroline avait un effectif de 16 compagnies groupant un millier de colons blancs. En 1729, à la suite d'oppositions internes, Londres divisera la colonie en deux, créant ainsi les deux Carolines, celle du Nord et celle du Sud.

GEORGIE

Colonie britannique devenue possession de la Couronne anglaise, la Georgie fut fondée par James Oglethorpe. Ce général s'était rendu compte qu'entre la Floride espagnole et les Carolines, il y avait encore l'espace pour une nouvelle colonie.

En 1733, avec des prisonniers libérés, des luthériens allemands, des vaudois, des Écossais, des juifs, il fonda Savannah.

En 1752, la charte arrivée à expiration, la Georgie devint colonie royale et un gouverneur y fut nommé.

IV

LES RECRUES DE LOUISIANE²⁶⁹

Du 10 janvier 1724 au 14 mars 1729, 114 recrues passées sur 11 navires ont été acheminées vers la Louisiane ; ces soldats provenaient tous de la compagnie de Plantin, compagnie d'instruction en métropole.

Sur ces 114 soldats :

28 ont une origine inconnue

39 viennent de Bretagne

22 viennent de Paris

4 viennent de Champagne

2 viennent d'Anjou

2 viennent de Lorraine

2 viennent de Picardie

2 viennent des Flandres

2 viennent de Franche-Comté

2 viennent de Bourgogne

2 viennent du Poitou

2 viennent de l'étranger sans précision

1 vient de Lyon

1 vient du Perche

1 vient du Dauphiné

1 vient d'Alsace

1 vient de Normandie

1 vient du Languedoc.

Dans le cas des recrues de Bretagne, l'on constate l'engagement de plusieurs individus originaires des mêmes villages.

Ces hommes dont la moyenne d'âge est de 22 ans et 3 mois représentent un éventail de professions très variées :

9 inconnue ou sans profession

11 serruriers

11 charpentiers

10 menuisiers

10 cloutiers

6 tailleurs

5 taillandiers

5 laboureurs

5 maçons

5 tonneliers

4 couvreurs

3 cordonniers

3 scieurs
2 couteliers
2 charrons
2 cordiers
2 rubanniers
2 tourneurs
2 maréchaux
1 fondeur
1 bourrelier
1 charpentier de navire
1 tailleur de pierre
1 pâtissier
1 chapelier
1 tisserand
1 vissier
1 cuisinier
1 forgeron
1 meunier
1 tanneur
1 convoyeur
1 tapissier

L'on constate que les métiers les plus souvent déclarés sont presque tous ceux qui donnent droit à une solde supérieure²⁷⁰, comme les serruriers, les charpentiers, les menuisiers, les tonneliers et les maçons. Les seules professions donnant droit à une solde majorée et n'étant pas représentées dans les *Rôles de la compagnie de Plantin* sont les armuriers et les tailleurs de pierre. D'autre part, aucun des métiers déclarés n'entre dans la catégorie des « petits métiers » comme les porteurs d'eau ou les gens de maison. Bien au contraire, il s'agit en grande partie de compagnons ou d'apprentis qui, n'arrivant pas à se placer, sont contraints de s'engager. Trois professions privilégiées sont représentées : les deux maréchaux, le meunier et le tisserand qui figurent sur les rôles de la compagnie.

V

LE TEMPS DE SERVICE DES SOUS-OFFICIERS ET DES SOLDATS

Selon *la Revue générale des compagnies franches en garnison à La Nouvelle-Orléans en 1759*²⁷¹ il y avait cette année-là 137 sous-officiers et soldats en garnison à La Nouvelle-Orléans, et sur ce nombre :

- 1 est à la colonie depuis 1718
- 1 est à la colonie depuis 1733
- 6 sont à la colonie depuis 1737
- 9 sont à la colonie depuis 1738 ou 1739
- 1 est à la colonie depuis 1741
- 2 sont à la colonie depuis 1742
- 1 est à la colonie depuis 1743
- 1 est à la colonie depuis 1745
- 1 est à la colonie depuis 1746
- 4 sont à la colonie depuis 1747
- 5 sont à la colonie depuis 1748
- 13 sont à la colonie depuis 1749
- 16 sont à la colonie depuis 1750
- 53 sont à la colonie depuis 1751
- 31 sont à la colonie depuis 1752 (inclus)

VI

LES EFFECTIFS

Tout au long de la période française, les effectifs détachés à la Louisiane sont restés très faibles par rapport à l'étendue de la colonie.

Les registres conservés aux Archives nationales permettent de connaître assez exactement le nombre de soldats détachés dans la vallée du Mississippi, mais les effectifs théoriques indiqués ne correspondent presque jamais au nombre exact d'hommes. C'est pourquoi ne seront indiqués ici que les effectifs des années pour lesquelles nous disposons de documents fiables.

Si un rapport du gouverneur pour une année X donne un nombre Y soldats pour l'ensemble de la colonie, nous ne mentionnerons l'année en question que si les archives fournissent les chiffres de chaque poste, grâce à leurs rôles détaillés.

1699 : 3 officiers, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour, 16 soldats²⁷².

1700 : 1 commandant, 1 lieutenant du Roi, 1 major, 2 lieutenants, sergent, 2 caporaux, 17 soldats.

1704 : 8 officiers, 72 soldats.

1708 : 14 officiers, 76 soldats.

1714 : 49 soldats.

1715 : 3 compagnies de Châteaugué, capitaine ; de la Mothe, lieutenant ; de Villiers, enseigne ; 2 sergents ; 2 caporaux ; 1 tambour ; 27 soldats.

2 de Richebourg, capitaine ; Blondel, lieutenant ; de Pradel, enseigne ; sergents ; 2 caporaux ; 28 soldats.

de la Tour, lieutenant ; Dublimé : enseigne ; 2 sergents ; 1 tambour ; 42 soldats²⁷³.

1716 : il manque 23 hommes pour que l'effectif de 4 compagnies soit complet²⁷⁴ ; avec les déserteurs et les malades, le nombre de soldats tombe à 126²⁷⁵.

Les compagnies n'ayant pas un effectif plein, une ordonnance du 1^{er} mars 1716 porte la garnison à 4 compagnies se composant ainsi : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 enseigne, 2 sergents, 2 caporaux, 1 tambour, 45 soldats dont 2 de métier et touchant une solde plus importante²⁷⁶.

1718 : effectifs totaux portés à 14 compagnies.

1720 : envoi de 210 Suisses²⁷⁷ dont 1 capitaine, 1 sergent major, 1 capitaine-lieutenant, 1 lieutenant, 1 enseigne, 8 sergents, 8 bas officiers, 4 tambours, 4 trubans, 8 caporaux, 8 anspessades, 1 chirurgien, 1 frater²⁷⁸, 1 secrétaire, 1 vivandier, 159 soldats.

1723 : suppression de 4 compagnies, ce qui réduit le nombre à 10 compagnies à effectif incomplet.

1725 : suppression de 2 compagnies.

1732 : 8 compagnies sont entretenues avec un renfort de 150 Suisses et de 5 compagnies supplémentaires qui arrivent en mai²⁷⁹.

1735 : 13 compagnies totalisant 52 officiers et 581 fusiliers mais il manque 69 hommes pour que l'effectif soit au complet²⁸⁰.

1743 : 24 compagnies, mais font défaut : 6 capitaines, 3 lieutenants, 10 enseignes²⁸¹.

1748 : 400 hommes manquent pour atteindre les pleins effectifs ; aussi Vaudreuil réclame-t-il dix

hommes de renfort par compagnie²⁸².

1750 : la décision de porter les effectifs de Louisiane à 2 000 hommes est prise par la Cour²⁸³.

1752 : les effectifs se décomposent ainsi : 2 majors, 2 capitaines aide-majors, 33 capitaines, 3 capitaines réformés, 31 lieutenants, 2 lieutenants réformés, 31 enseignes, 12 enseignes en second, 66 sergents, 102 caporaux, 67 cadets, 61 tambours et fifres, 1 165 fusiliers²⁸⁴.

1754 : le 10 décembre 1754, il y a en Louisiane 37 compagnies et 1 264 fusiliers²⁸⁵.

1758 : 36 capitaines, 88 officiers, 71 sergents, 102 caporaux, 72 cadets, 54 tambours, 777 fusiliers²⁸⁶.

Répartition des effectifs à cette date :

Compagnie :

de Derneville : 30 h et 4 officiers, casernement Nouvelle-Orléans

de Charoy : 30 h et 4 officiers, Nouvelle-Orléans

de la Houssaye : 33 h et 4 officiers, Nouvelle-Orléans

Dutiller : 29 h et 4 officiers, Nouvelle-Orléans

d'Hauterive : 23 h et 42 officiers, Nouvelle-Orléans

N° 36 : 33 h et 2 officiers, Nouvelle-Orléans

de Benoit : 31 h et 4 officiers, Pointe coupée

de Dorgon : 36 h et 2 officiers, Natchez et Illinois

Desgranprés : 38 h et 4 officiers, Illinois

de Granchamps : 31 h et 4 officiers, Mobile, Tonicas

de la Tour : 28 h et 4 officiers, Pointe aux Allemands

Harzew : 30 h et 4 officiers, Pointe aux Allemands

de Vilemon : 31 h et 3 officiers, Illinois

Desmazilières : 27 h et 3 officiers, Mobile, Arkansas, Alibamons

Degasmonc : 31 h et 4 officiers, Arkansas, Balise, Allemands

de Moncharvaux : 28 h et 4 officiers, Tombecké, Arkansas

de Belnos : 27 h et 4 officiers, Natchitochés

de Bonnille : 33 h et 4 officiers, Mobile

de Favrot : 32 h et 2 officiers, Illinois, Mobile

de Fontalba : 27 h et 4 officiers, Chactas

de Monberau : 31 h et 3 officiers, Alibamons, Illinois, Mobile

de Neyon : 36 h et 4 officiers, Illinois

Aubry : 29 h et 3 officiers, Illinois

de Tram : 22 h et 4 officiers, Illinois

de Gourdon : 26 h et 3 officiers, Natchez

de Marence : 23 h et 2 officiers, Illinois

de Chaber : 27 h et 3 officiers, Tombecké

Artaut : 32 h et 3 officiers, Pointe Coupée, Ile aux Chats

de Populus : 33 h et 3 officiers, Mobile, Illinois

de Sarrazola : 34 h et 3 officiers, Natchitochés

de la Grantraye : 31 h et 4 officiers, Mobile, Illinois

de MacCarty : 25 h et 4 officiers, Natchitochés

Desommes : 32 h et 3 officiers, Pointe aux Allemands

de Villiers : 27 h et 3 officiers, Illinois

de Granmaison : 34 h et 4 officiers, Pointe Coupée

CHRONOLOGIE

- Avril 1513 : Juan Ponce de Leon en Floride.
1519 : découverte du Mississippi par Alvarez de Pineda ?
1527 : Panfilo de Narvaez devant l'embouchure du Mississippi ?
1540 : Hernando de Soto atteint le Mississippi entre la rivière Rouge et celle des Arkansas.
1608 : fondation de Québec par Champlain.
1615 : fondation de New Amsterdam (New York) par les Hollandais.
1672 : Frontenac gouverneur du Canada.
Mai 1673 : début de l'exploration de Louis Joliet et du père Jacques Marquette.
Juin 1674 : ils descendent le Mississippi jusqu'à la rivière des Arkansas.
Février 1682 : début de la descente du Mississippi par Robert Cavalier de La Salle.
6 avril 1682 : il atteint le delta du fleuve et le golfe du Mexique.
9 avril 1682 : prise de possession de la Louisiane au nom de Louis XIV.
Septembre 1682 : La Salle est de retour à Mikilimakinac.
1683 : il fonde le fort Saint-Louis des Illinois.
1684 : La Salle en France. Il reçoit mission de redécouvrir par la mer l'embouchure du Mississippi.
24 juillet 1684 : la flottille quitte La Rochelle.
19 janvier 1685 : l'embouchure du Mississippi n'a pas été retrouvée mais La Salle débarque tout de même.
Février 1685 : fondation de Saint-Louis du Texas.
19 mars 1687 : La Salle est assassiné.
20 septembre 1697 : paix de Ryswick.
22 novembre 1698 : mort de Frontenac.
31 janvier 1699 : les deux navires de D'Iberville mouillent au large de la baie de Mobile.
27 février : d'Iberville remonte le Mississippi jusqu'à la confluence de la rivière Rouge.
17 mars : d'Iberville arrive à Baton Rouge.
24 avril 1699 : achèvement du fort Maurepas.
Juin 1699 : d'Iberville à La Rochelle.
8 janvier 1700 : début du second voyage de D'Iberville à la Louisiane.
1702 : d'Iberville rentre en France et laisse le commandement à son frère Bienville.
Mai 1702 : début de la guerre de Succession d'Espagne.
9 juillet 1706 : d'Iberville meurt à La Havane.
1710 : Bienville déplace la « capitale » à Mobile.
1712 : début du monopole de Crozat.
1713 : traité d'Utrecht
1^{er} septembre 1715 : mort de Louis XIV.
1716 : expédition de Bienville contre les Natchez.
Avril 1717 : début du monopole de la Compagnie d'Occident.
1721 : effondrement de la Compagnie qui devient une régie royale.
1718 : fondation de La Nouvelle-Orléans.
28 novembre 1729 : soulèvement des Natchez.

1730 : rétrocession de la Louisiane à la Couronne.
23 juillet 1731 : acceptation royale.
1736 : première expédition contre les Chicachas : échec.
1740 : seconde expédition contre les Chicachas et second échec.
10 mai 1743 : Bienville quitte la Louisiane après avoir démissionné le 26 mars 1742.
1756 : début de la guerre de Sept Ans.
18 septembre 1759 : prise de Québec.
10 février 1763 : signature du traité de Paris ; la rive gauche du Mississippi devient anglaise.
10 septembre 1764 : la nouvelle de la cession à l'Espagne de la partie encore française de la Louisiane parvient à La Nouvelle-Orléans.
Mars 1766 : arrivée du premier gouverneur espagnol.
Octobre 1800 : par le traité secret de San Ildefonso, la Louisiane redevient française.
Avril 1803 : la Louisiane est vendue aux USA.

LES GOUVERNEURS DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

1699 : Le Moyne d'Iberville
1702 : Le Moyne de Bienville
1707 : de Muy
1708 : Le Moyne de Bienville
1710 : de La Mothe-Cadillac
1716 : de L'Épinay
1717 : Le Moyne de Bienville
1726 : de Périer
1732 : Le Moyne de Bienville
1743 : marquis de Vaudreuil
1753 : Billouard de Kerlérec
1763 : d'Abbadie.

LES ORDONNATEURS DE LA LOUISIANE

1707 : d'Artaguiette
1712 : Duclos
1716 : Hubert
1720 : Duvergier
1722 : du Sauvoy et de La Chaise
1724 : de La Chaise et Pérault
1725 : de La Chaise
1731 : Salmon
1744 : Le Normant
1748 : d'Auberville
1748 : Michel
1752 : d'Auberville
1757 : Bobé-Descloscaux
1758 : de Rochemore
1762 : Foucault.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DES COLONIES

Série C 13A (Louisiane) : Correspondance générale, registres 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 22, 32.

Série C 13C, registre 2.

Série C 11A, 20 (Canada), registres 33, 34, 35, 49, 51, 124.

Série B : Dépêches concernant les colonies, registre 49.

Série D : Troupes coloniales, registres D 2C 50, 51, 52, 59.

ARCHIVES DE LA MARINE

Série B22, registre 170.

ARCHIVES DE LA GUERRE

Carton AI 3674.

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES

Série Amérique septentrionale, 3, cartons 8 et 9.

Atlas Moreau de Saint-Méry, Collection F3 290, numéros 12, 13, 18.

SOURCES IMPRIMÉES

Baillardel (A.), Prioult (A.) : *Le Chevalier de Pradel. Vie d'un colon français en Louisiane au XVIII^e siècle, d'après sa correspondance et celle de sa famille*, Paris, 1928.

Margry (P.) : *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer. Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et le Sud de l'Amérique Septentrionale*, Paris, 1879-1887. Les tomes IV, V et VI ont été utilisés.

MANUSCRITS

Dein (lieutenant) : « Historique du 80^e régiment d'infanterie », 1890. Manuscrit conservé aux Archives de la Guerre à Vincennes.

BIBLIOGRAPHIE

Abler (T.S.), « Iroquois Cannibalism : Fact not Fiction », *Ethnohistory*, n° 27, 1980, p. 309-316.

Audet (E.), *Les Premiers Établissements français au pays des Illinois* (s.l.n.d.).

- Aujol (J.-L.), *L'Empire français du Mississippi*, Paris, 1955.
- Bahri (M.-C.), « La Louisiane française (1739-1742) », mémoire de maîtrise, université Lyon III, 1991.
- Barbé-Marbois (F.), *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis*, Paris, 1829.
- Beers (H.P.), *The French in North America, a bibliographical guide to French Archives*, Baton Rouge, 1957.
- Belting (N.M.), *Kasaskias under the French Regime*, University of Illinois, 1948.
- Bénard de La Harpe, *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane*, La Nouvelle-Orléans, 1831.
- Bérenger (J.), Meyer (J.), *La France dans le monde au XVIII^e siècle*, Paris, 1993.
- Bérenger (J.), Durand (Y.), Meyer (J.), *Pionniers et colons en Amérique du Nord*, Paris, 1974.
- Bernard (père Antoine), *Histoire de la Louisiane de ses origines à nos jours*, Québec, 1953.
- Blair (E.H.), *The Indian Tribes of the Upper Mississippi Valley and Region of the Great Lakes*, 2 vol., Cleveland, 1911 et 1912.
- Bolton (H.), *Spanish Explorations in the South West (1542-1706)*, New York, 1959.
- Bonnault (C. de), « Les Français de l'Ohio », *Revue historique de l'Amérique française*, I (1947-1948).
- Bonnault (C. de), *Histoire du Canada français (1534-1767)*, Paris, 1950.
- Boulle (P.H.), « French Reactions to the Louisiana Revolution of 1768 », in Dermott éd., *The French in the Mississippi Valley*, Urbana, 1965, p. 143-158.
- Brault (Lucien), « Documents de Lévis aux Archives canadiennes », *Revue historique de l'Amérique française*, IV (1950-1951).
- Caldwell (Norman), *The French in the Mississippi Valley*, University of Illinois Press, 1941.
- Carpentier (J.R.), *Histoire de la littérature française sur la Louisiane*, Paris, 1966.
- Casanova (J.-P.) et Douville (R.), *La Vie quotidienne des Indiens au Canada à l'époque de la colonisation française*, Paris, 1967.
- Cazaux (Y.), *Le Rêve américain de Champlain à Cavelier de La Salle*, Paris, 1988.
- Chabanier (J.), « Historique de l'armée canadienne de 1627 à 1955 », *Revue historique de l'armée*, n° 12, février-mai 1956.
- Chinard (G.), *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1934.
- Corvisier (A.), « L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul », thèse de doctorat d'État, 2 vol., Paris, 1964.
- Crane (V.W.), « Projects for colonization in the South : 1684-1732 », *Mississippi Valley Historical Review*, 1925.
- Crane (V.W.), *The Southern Frontier 1670-1732*, Duke University Press, 1928.
- Crété (L.), *La Vie quotidienne en Louisiane (1815-1830)*, Paris, 1978.
- Debien (G.), « Les engagés pour les Antilles 1634-1715 », *Revue d'Histoire des Colonies*, 1951.
- Delanglez (J.), « The Natchez Massacre and Governor Périer », in *Louisiana Historical Quarterly*, XVII (1934), p. 631-642.
- Delanglez (J.), *El Rio del Espiritu Santo. An essay on the cartography of the Gulf Coast and the adjacent territory during the 16th and 17th Century*, New York, 1945.
- Delorme (O.), « La Louisiane française (1729-1733) », mémoire de maîtrise, université Lyon III, 1989.
- Denuzière (M.), *Je te nomme Louisiane*, Paris, 1990. Dujarric (G.), *Précis chronologique d'histoire de France*, Paris, 1966.
- Fabre (M.A.), « Fort Carillon 1756-1782 », *Revue historique de l'Armée*,
- Favrot (H.M.), « Colonial Fort of Louisiana », *Louisiana Historical Quarterly*, n° 26 (1943), p. 722.
- Faye (Stanley), « The Arkansas Post of Louisiana », *Louisiana Historical Quarterly*, n° 26 (1943), p. 633.
- Fieppe (E.), *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, 2 vol., Paris, 1854.

- Finley (J.H.), *Les Français au cœur de l'Amérique*, Paris, 1916.
- Flaven (F.), « La Louisiane française (1733-1736) », mémoire de maîtrise, université Lyon III, 1990.
- Fregault (G.), *Le Grand Marquis Pierre de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal, 1952.
- Gaigneux (G.), *Lorient et la Compagnie des Indes*.
- Garnier (M.), *Bonaparte et la Louisiane*, Paris, 1992.
- Gayarre (Ch.), *Histoire de la Louisiane*, 2 vol., La Nouvelle-Orléans, 1846-1847.
- Giraud (M.), *Histoire de la Louisiane française*, 4 vol. Tome 1, *Le Règne de Louis XIV (1698-1715)*, Paris, 1953 ; tome 2, *Les Années de transition (1715-1717)*, Paris, 1958 ; tome 3, *L'Époque de John Law (1717-1720)*, Paris, 1966 ; tome 4, *La Louisiane après le système de Law (1721-1723)*, Paris, 1974.
- Gravier (H.), *La Colonisation de la Louisiane à l'époque de Law*, Paris, 1904.
- Guenin (E.), *La Louisiane*, Paris, 1904.
- Guerrand (R.H.), *Indiens et coureurs des bois*, Paris, 1960.
- Hanotaux (G.), *Histoire des colonies françaises d'Amérique*, Paris, 1929.
- Hanoteau (capitaine Jean) et Bonnot (É.), *Bibliographie des Historiques des régiments français*, Paris, 1913.
- Heinrich (P.), *La Louisiane sous la Compagnie des Indes (1717-1731)*, Paris, 1908.
- Heinrich (P.), « Les premiers établissements français dans le bassin supérieur du Mississippi », *Revue d'Histoire des Colonies*, II, 1914.
- Holmes (J.), *A Guild to Spanish Louisiana (1762-1806)*, New Orleans, 1970.
- Hubert-Robert (R.), *L'Histoire merveilleuse de la Louisiane française*, New York, 1949.
- Hunt (G.T.), *The Wars of Iroquois*, Madison, University of Wisconsin Press, 1940.
- Jacquin (Ph.), *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, 1976.
- Jacquin (Ph.), « Homme blanc, homme rouge », in *l'Histoire*, n° 23, mai 1980, p. 105-107.
- Jacquin (Ph.), *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI-XVIII^e siècle)*, Paris, 1987.
- Jacquin (Ph.), *La Terre des Peaux-Rouges*, Paris, 1987.
- Jacobs (W.), *Diplomacy and Indians gifts. Anglo-french Rivalry along the Ohio and Northwest frontiers*. (s.l.n.d.).
- Jaray (J.L.), *L'Empire français d'Amérique*, Paris, 1934.
- Julien (Ch. A.), *Les Français en Amérique au XVII^e siècle*, deux fascicules C.D.U. 1948, rééd. 1977.
- Kaspi (A.), *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Paris, 1976. Kimball (M.), « La colonisation française de l'Illinois : une réévaluation », in *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n°4, printemps 1986, p. 583-591.
- Konrad (V.), « An Iroquois Frontier : The North Shore of Lake Ontario during the Late seventeenth Century », *Journal of Historical geography*, vol. 7, 1981, p. 129-144.
- Krebs (A.), « Les explorations espagnoles au nord du golfe du Mexique », in *l'Information historique*, mai-juin 1950, p. 95-98.
- Krebs (A.), « Laussat, Préfet de la Louisiane », in *Revue de l'Institut Napoléon*, Paris, 1953.
- Lancot (G.), *L'Œuvre de la France en Amérique du Nord, bibliographie sélective et critique*, Montréal-Paris, 1951.
- Langrod (G.), *Les Traités des Indiens d'Amérique du Nord entre 1611 et 1871, sous l'angle de l'organisation de la Paix*, Paris, 1961.
- La Roncière (Ch. de), *Histoire de la Marine française*, t. 4, 5, 6, Paris, 1934.
- Lauvrière (E.) *Histoire de la Louisiane française, 1673-1939*, Paris, 1940.
- Le Blant (R.) : « Une tentative d'hégémonie française en Amérique du Nord en 1689 », *Revue d'Histoire des colonies*, 1947, XXXIV.
- Lemonnier (L.), *La Guerre indienne, 1760-1783*, Paris, s.d.

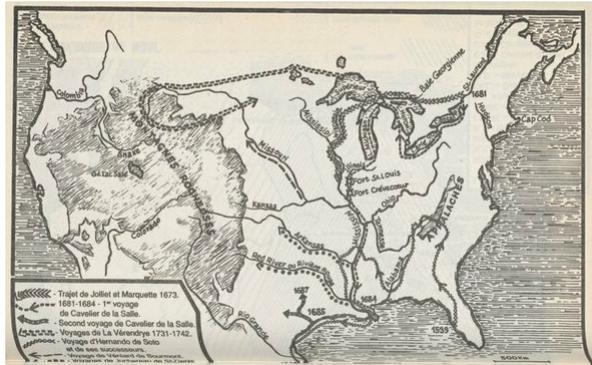
- Léoni (P. de), « Monographie des régiments de l'ancienne France : le 80^e régiment d'infanterie », in *Illustration militaire*, numéros des 1^{er} et 11 novembre 1867.
- Lepronhon (P.), *Cavelier de La Salle, fondateur de Louisiane*, Paris, 1984.
- Longchamp (E.), *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française ?*, Paris, 1888.
- Lugan (B.), « La présence militaire française dans la vallée du Mississippi et dans le Centre-Ouest américain (1699-1760) », mémoire de maîtrise, université de Paris X, 1970.
- Mac Dermott (J.F.), *The French in the Mississippi Valley*, University of Illinois, Urbana, 1965.
- Mac Orlan (P.) et Lajoux (E.), *Les Lys, l'Ancre et la Croix. Les régiments construisirent l'empire d'outre-mer (1665-1786)*, Paris, 1943.
- Margerand (J.), *Armement et équipement de l'infanterie française du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, 1945.
- Mariol (H.), *La Chronologie coloniale*, contenant les dates principales de l'histoire, de l'organisation, de la législation et de l'administration des colonies françaises, des origines à nos jours, Paris, 1921.
- Martonne (E. de), *Manuel de la recherche documentaire*, t. IV, Paris, 1946.
- Maurault (Mgr Olivier), « Aumônier des troupes françaises au Canada », in *Revue historique de l'armée*, 1956/12, février-mai.
- Ministère de la Guerre, *Historiques des corps de troupes de l'armée française (1569-1900)*, Paris, 1900.
- Montandre et Longchamps, *État des troupes en 1758*, Paris, 1758.
- Mouillard (L.), *Les Régiments sous Louis XV*, Paris, 1882.
- Muhistein (A.), *Cavelier de la Salle, l'homme qui offrit l'Amérique à Louis XIV*, Paris, 1992.
- Naucreau (A.E.), *Le Logement et les ustensiles des gens de guerre de 1439 à 1789*, Poitiers, 1924.
- Nicolas (V.), *Le Livre d'or de l'infanterie de marine*, 2 vol. Paris, 1891.
- Norton (père J.), *Narrative of the capture and burning of fort Massachusetts*, Albany, 1870.
- Oudard (G.), *La Louisiane au temps des Français*, Paris, 1926.
- Parkman (F.), *France and England in North America*, Toronto, 1857.
- Parkman (F.), *The Conspiracy of Pontiac and the Indian War after the Conquest of Canada*, Toronto, 1899.
- (Philip), *The Present State of the European Settlements on the Mississippi*, London, 1770.
- Preston (Richard), *Royal Fort Frontenac*, Toronto, 1958.
- Quintlé (C.), « Les Français en haute Louisiane du XVII^e au XVIII^e siècle », thèse de doctorat de 3^e cycle, université de Strasbourg, 1980.
- Ray (A.J.), *Indians and the Fur Trade*, University of Toronto Press, 1974.
- es (M.), « The Mississippi Fort », in *Louisiana Historical Quarterly*, vol. XIX, octobre 1936.
- Salone (E.) *La Colonisation de la Nouvelle France*, Paris, 1905. Sargeant, *History of an expedition against Fort Duquesne in 1755*, New York, 1855.
- Surrey (F.M.), *Calendar of Manuscripts in Paris Archives and libraries relating to the History of the Mississippi Valley (1581-1803)*, 2 vol., Washington, 1926-28.
- Susane (Général), *Histoire de l'infanterie française*, Paris, 1876, vol. 1, 2, 3.
- Swanton (J.R.), *Indian Tribes of the lower Mississippi Valley and adjacent coast of the Gulf of Mexico*, Washington, 1952.
- Tilberg (Frederic), *Fort Necessity*, New York, 1956.
- Tooker (E.), « The League of the Iroquois : its History, Politics and Ritual », in Trigger, *Handbook of North American Indians*, 1978, p. 418-441.
- Tooley (Ronald), *French mapping of Americas, the De l'Isle, Bidache, Desanche Succession*, London 1967.
- Tramond (J.), *Manuel d'Histoire maritime de la France, des origines à 1815*, Paris, 1927.
- Trigger (B.G.), *Handbook of North American Indians*, Washington, 1978.
- Trigger (B.G.), *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Louiseville, Canada, 1990.

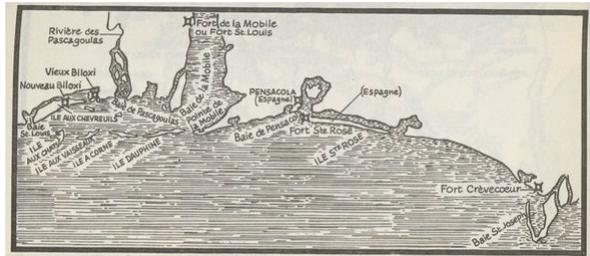
- Tuderot (Christophe), « La Louisiane française (1724-1729) », mémoire de maîtrise, université Lyon III, 1989.
- Villiers du Terrage (M.), *Les Dernières Années de la Louisiane française*, 1905.
- Villiers du Terrage (M.), *Un explorateur de la Louisiane, J.-B. Bénard de La Harpe*, 1934.
- Villiers du Terrage (M.), « Histoire des Indiens de la région orientale de la Louisiane », in *Journal de la Société des américanistes de Paris*, t. 14, 1922.
- Weber (H.) *La Compagnie française des Indes*, 1904.
- Wilson (S.), « Colonial Fortifications and military Architecture in the Mississippi Valley », in MacDermott éd., *The French in the Mississippi Valley*, Urbana, 1965, p. 103-122.
- Wissler (C.), *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, 1968.
- Woods (P.D.), « The French and the Natchez Indians in Louisiana : 1700-1731 », in *Louisiana History*, 1978, p. 413-435.

CARTES

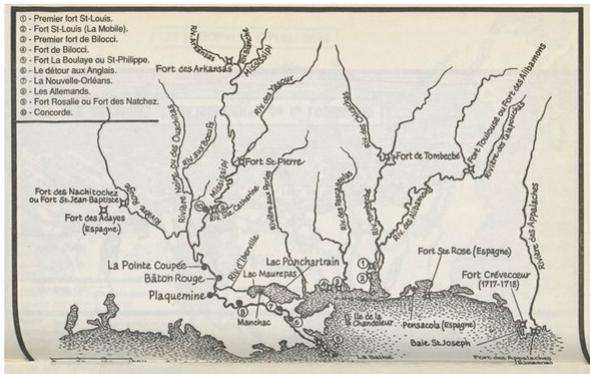


L'AMÉRIQUE du NORD au XVIII^e siècle

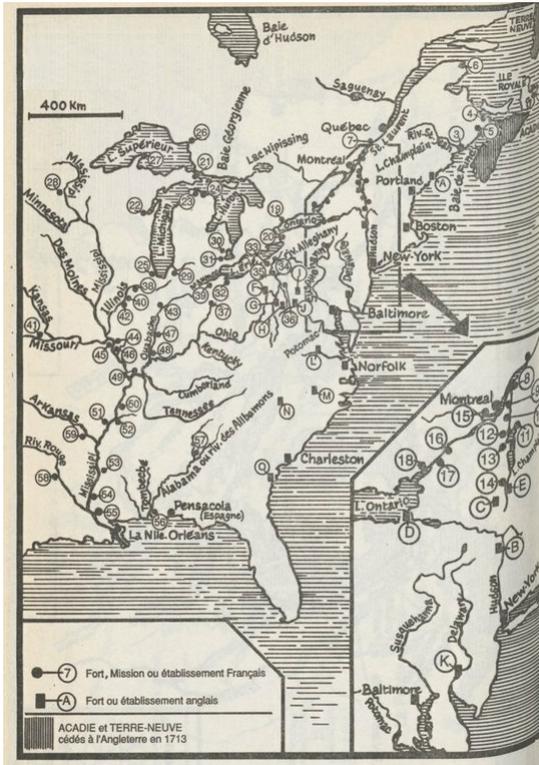




LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS de la LOUISIANE



LA BASSE LOUISIANE



LES FORTS FRANÇAIS ET ANGLAIS

LES FORTS FRANÇAIS

- ① Louisbourg
- ② Port-Royal
- ③ Fort Saint-Jean
- ④ Fort Beauséjour
- ⑤ Fort Gaspereau
- ⑥ Gaspé
- ⑦ Trois Rivières
- ⑧ Fort Richelieu
- ⑨ Fort Chambly
- ⑩ Fort Saint-Jean
- ⑪ Fort de l'Île aux Noix
- ⑫ Fort Lamothe
- ⑬ Fort Frédéric ou Pointe à la Chevelure
- ⑭ Fort Carillon ou Ticondéroga
- ⑮ La Chine
- ⑯ Fort de la Présentation
- ⑰ Fort Louis
- ⑱ Fort Frontenac
- ⑲ Fort Rouillé
- ⑳ Fort Conti ou fort Niagara
- ㉑ Sault Sainte Marie
- ㉒ Fort la Baye
- ㉓ Fort de Buade ou fort de la Tortue
- ㉔ Mikilimakinac
- ㉕ Fort de Chicagon
- ㉖ Fort Michipicoton
- ㉗ Fort La Pointe ou fort Chequamegon
- ㉘ Fort Le Sueur
- ㉙ Fort Saint Joseph
- ㉚ Fort Pontchartrain
- ㉛ Fort du Détroit
- ㉜ Fort Sandusky
- ㉝ Fort Erié ou fort Presqu'île
- ㉞ Fort Le Bœuf
- ㉟ Fort Machault ou fort Venango
- ㊱ Fort Duquesne
- ㊲ Pickawillany
- ㊳ Fort Saint-Louis
- ㊴ Fort des Miamis
- ㊵ Préoria

- ④1 Fort d'Orléans
- ④2 Fort Crèvecoeur
- ④3 Fort des Ouyatanons
- ④4 Fort de Chartres
- ④5 Saint-Louis des Illinois
- ④6 Kaskaskias
- ④7 Fort Vincennes
- ④8 Fort Saint-Ange
- ④9 Fort Ascension ou fort Massac
ou fort Cherokee
- ⑤0 Fort-Prudhomme
- ⑤1 Fort Saint-François
- ⑤2 Fort de l'Assomption
- ⑤3 Fort Saint-Pierre
- ⑤4 Fort Rosalie des Natchez
- ⑤5 Baton Rouge
- ⑤6 La Mobile
- ⑤7 Fort Toulouse des Alibamons
- ⑤8 Fort des Natchitoches
- ⑤9 Fort Arkansas

LES FORTS ANGLAIS

- A Fort George
- B Albany
- C Fort Edward
- D Fort Oswego
- E Fort William Henry
- F Logstown
- G Fort Byrd
- H Fort Necessity
- I Fort Bedford
- J Fort Cumberland
- K Philadelphie
- L Richmond
- M Raleigh
- N Charlotte
- O Savannah

INDEX

A

Abaddie, d'
Abakas
Abénaquis
Abercromby (général)
Agniers (voir Iroquois).
Algonquins
Alibamon Mingo (chef chacta)
Alibamons
Allouez (rév. père)
Alvarez de Pineda
Aniasco
Apalaches
Arkansas
Artaguette ou Artaguette (frères Diron d')
Artus (commandant)
Assigny
Aubert
Auberville, d'
Aubry (commandant)
Aulneau Touche (rév. père)
Ayouets

B

Badstreet (colonel)
Baltimore (lord)
Barbé-Marbois
Bayagoulas
Beauchamps (major)
Beauharnais (marquis de)
Beaurois (chevalier de)
Bellestre, du
Bénard de la Harpe
Benoist, de
Bernadotte
Bienville, Jean-Baptiste de et suiv. et suiv., et suiv.
Bilocci
Bodin, Jérôme
Boisbriant ou Boisbrillant, Pierre Dugué de

Bois-Brûlés
Bolchoz, A.
Bonaparte
Bonaparte, Lucien
Bonnille, de
Bond (cap.)
Boucheville (commandant de)
Bougainville, de
Boukfouka (chef chacta)
Bouquet (colonel Henry)
Bourdon d'Autray
Braddock (général E.)
Brébœuf (rév. père de)
Brûlé, Étienne

c

Cabeza de Vaca
Callières (gouverneur de)
Cardesona
Carèce, Pierre
Carondelet (baron de)
Casa Calvo (marquis de)
Cavelier (abbé Jean)
Cavelier de la Salle et suiv. et suiv.
Céloron de Blanville
Cenis
Chactas
Champigny (intendant de)
Champlain
Champmeslin, de
Chaouanons
Charles de Bourbon, duc de Vendôme
Charles II d'Espagne
Charles III d'Espagne
Charles VI d'Autriche
Charles IV d'Espagne
Charles Quint
Charleville
Charlevoix (rév. père)
Chartres (duc de)
Chateaubriand
Châteaugué ou Châteauguay
Chauvin de la Frenière
Cherokees
Chicachas
Chippewas
Choiseul

Christine de Suède
Clairbone
Clérac, de
Codrington (général)
Colapissas
Colbert
Comanches
Comte de Toulouse
Contrecœur, de
Coope er Fenimore
Cortereal, G.
Cortez
Couderc (cap. du)
Craven, Ch.
Creeks
Crozatet suiv.

D
Daniel (rév. père A.)
Dauberville
Decrès
Dehault de la Suze
Delawares
Delfau de Pontalba (Xavier, colonel de milice)
Denis (lieut.)
Denonville (gouverneur)
De Soto, Hernando
Des Groseilliers (Médart Chouart)
Deshailion de Saint-Ours (cap.)
Desliettes
Desnoyers
Deverges, B.
Dieskau (général de)
Dinwiddie (gouverneur)
Douay (rév. père A. de)
Dubois de la Motte (lieutenant général)
Dubreuil (cap. de milice)
Dubuisson
Duc d'Anjou
Duclos
Ducodère (enseigne)
Duhaut, D.
Du Luth, Daniel Greysolon
Dumas, J.D. (cap.)
Dunbar, Thomas (colonel)
Duquesne de Menneville (gouverneur)

E

Estrées (maréchal d')
Etcheparre, d'

F

Fafard, J.
Fleury (cardinal de)
Folles Avoines
Forbes (général)
Foucault (ordonnateur)
François I^{er}
Franklin, Benjamin
Frédéric II de Prusse
Frontenac (gouverneur)

G

Galvez, Bernardo de
Garcilaso de la Vega
Garnier, M.
Garqueville (lieut. de)
Gaultier, R.
Gauvry, de
Gayoso de Lemos, Manuel
Genet, Edmond-Charles
Giraud, M. Gist, Christopher
Grand-Pré, de
Grant (colonel)
Gustave Adolphe de Suède

H

Habert, J.
Halkett, colonel
Hennepin (rév. père)
Hudson
Hurons

I

Iberville, Pierre Lemoyne d' et suiv.
Illinois Inca
Innes (colonel)
Iroquois

J

Jacques II (duc d'York)
Jacquin, Ph.
Jefferson
Jemmeraye (C. de la).
Jogues (rév. père)

Joliet, L.
Joncaire
Jonquièrre (gouverneur de la)
Joutel
Juchereau de Saint-Denis
Julien, Ch. A.
Jumilhac (chevalier de)
Jumonville (chevalier Coulon de)
Juzan (major de)

K

Kachetas
Kaskoukias
Kerlérec (gouverneur Louis Billouard de)
Kiala (chef Renard)
Kikapous
Krebs, A.

L

La Barre (gouverneur A.J. Le Fèvre de)
La Boulaye
La Buissonnière
La Chaise (J. de)
La Demoiselle (chef miami)
La Fayette
Laffitte, J.
La Forêt (major)
La Frenière, de
La Galissonnière
La Houssaye
Lallement (rév. père)
La Loyre
La Marque, de
La Métairie, Jacques de
La Mothe-Cadillac, de
Langlade (chef outaouais)
La Noue (lieut. de)
La Perrade (enseigne de)
La Ronde, de
La Sondon, de
La Tour, de
La Tourette
Lause de Villemarets, de
Laussat (préfet de)
Laval (Mgr de)
La Vente (rév. père)
Law et suiv.

Le Blond de La Tour
Lee, Arthur
Le Gac
Legardeur de Saint-Pierre
L'Epinay (gouverneur de)
Léry (les frères)
Le Sassier
Lescarbot, M.
Le Sueur
Le Vasseur
Lévis (chevalier de)
L'Huillier
Liénard de Beaujeu (cap.)
Lignery de, ou Ligneris de
Lilledieu (abbé de)
Livingstone
Longueil, de
Longueil
Louboey (lieut. du roi de)
Loubois, de
Louis XIV
Louis XV
Loundoun (lord)
Louvigny, de

M

MacCarty, de
Mallet (les frères)
Maltot, de
Mandeville, de
Marcoso de Alvarado
Margry
Marguerite d'Angoulême
Maricourt, de
Marie-Thérèse d'Autriche
Marie Tudor
Marin (cap. Pierre-Paul)
Marquette (rév. père)
Marquis, P.
Mascoutins
Maurepas
Mélisque (lieut.)
Ménard (rév. père)
Miamis
Milhet, J.
Minuit, Peter
Miro, Estevan

Missouris
Mohawks (voir Iroquois).
Monckton (général)
Monroe (colonel)
Monroe (président James)
Montcalm (marquis de)
Monthervaux, de
Morand (cap.)
Morangé

N

Natchezet suiv.
Neyon, de
Nicolet, J.
Nippisings
Noailles, de
Noyan, Payen de
Noyelles, de

O

Oneidas (voir Iroquois).
O'Reilly
Optates
Oumas
Outagamis (voir Renards).
Outaouais ou Ottawas
Osages
Ouyatamis
Ouyatanons

P

Pachot (enseigne).
Padoukas (Comanches)
Pakenham (général)
Panfilo de Narvaez
Panguichias
Pascagoulas
Pénicaut
Péorias
Périer de Salvert, Antoine
Périer de Salvert (gouverneur Étienne)
Perrot, Nicolas
Philippe II d'Espagne
Philippe V d'Espagne
Pitt, William
Pizarre, F.
Poisson (rév. père)

Ponce de Leon, Juan
Pontchartrain, Louis et Jérôme
Pontiac (chef outaouais)
Poutouatamis
Pradel (chevalier de)
Price, Hughes

Q

Quinipissas

R

Radisson Pierre-Esprit
Raimbault (rév. père)
Raynal (abbé)
Rémonville, de
Renards, *ou Fox, ou Outagamis, ou Puantset* suiv.
Renaudot (abbé E.)
Richebourg, de
Richelieu (cardinal)
Riolo (don Andre de la)
Rochemore, de
Rouvilière, de la

S

Saint-Ange, de (père et fils)
Saintelette
Saint-Martin (cap.)
Saint-Vallier (Mgr de)
Sakis
Salcedo (Manuel de)
Salières, de
Salmon, de
Saussier (lieut.)
Sauteurs
Sauvolle, de
Seignelay
Séminoles
Sérigny, de
Shawnees
Sioux
Smith, J.
Soulard Rouge (chef chacta)
Stoddart
Stuyvesant, P.
Sully

T

Taensas

Talapouchas
Talleyrand
Talon, Jean
Terrisse (lieut.)
Thomas Nairne
Tisné de, ou du Tisné
Tohomés
Tonicas
Tonty, ou Tontiet suiv.
Toussaint Louverture
Tracy (gouverneur de)
Trigger, B.G.
Troyes, de

u

Ulloa, Antonio de
Unzaga, don Luis de

v

Valer
Vasquez de Coronado
Vaudreuil, de (père et fils)
Véniard de Bourgmont
Verbois, de
Vérendrye, Pierre-Gauthier de la
Vergennes
Verrazano
Victor (général)
Villemérieu, de
Villers, de
Villiers (cap. Coulon de)
Villiers du Terrage
Vincennes (lieut. François Morgane, sieur de)
Vitry, Pierre

w

Walker (amiral)
Washington, Georges
Wellington
Wilkinson (général)
Wolfe (général)

Y

Yazoux

Bernard Lugan, docteur en histoire, docteur d'État ès lettres, spécialiste d'histoire coloniale, maître de conférences à l'université de Lyon III, a publié chez Perrin, dans la collection « Vérités et Légendes » : *Histoire de l'Afrique du Sud, Afrique, histoire à l'endroit et Afrique, bilan de la décolonisation.*

Notes

1

Ainsi en était-il du « Détour de l'Anglais », cette énorme boucle du fleuve (carte p. 264) que les navires ne pouvaient traverser que par vent de sud-est. Quand il était contraire, il fallait compter des semaines pour naviguer de La Balise à La Nouvelle-Orléans. En 1729, la *Durance* mit quarante-sept jours pour effectuer ce trajet. La Louisiane devait se mériter !

2

J'ai choisi de parler des Indiens, laissant aux anthropologues l'usage du terme « Amérindien ».

3

Voir la carte p. 262.

4

La baie de Mobile.

5

Le Mississippi ?

6

Sur Verrazano, lire *Verrazano. Quand New York s'appelait Angoulême*, par Jacques Habert (Perrin, 1993).

7

Toutefois, on ne saurait oublier que Verrazano baptisa Nova Gallia l'ensemble des terres nord-américaines, comme en témoignent les cartes établies par son frère.

8

L'océan Pacifique.

9

Le plus méridional des cinq Grands Lacs, ce qui explique pourquoi il est le seul libre de glaces toute l'année. Sa superficie est de 58 140 km² et sa profondeur maximale de 281 mètres.

10

Louis de Buade, comte de Frontenac, né à Saint-Germain-en-Laye en 1620, mort en Nouvelle France en 1698, participa comme officier à toutes les campagnes européennes avant d'être nommé gouverneur de la Nouvelle France de 1672 à 1682 et de 1689 jusqu'à sa mort. Homme à la forte personnalité, souvent autoritaire, il marqua de sa puissante empreinte la colonie alors en butte à des difficultés qui paraissaient Insurmontables.

11

Affluent du Mississippi prenant sa source au sud du lac Michigan, la rivière des Illinois traverse le territoire des Indiens du même nom. Cette région fut à la fois une marche et un lieu de passage à l'époque

française, ce qui explique son importance dans l'histoire de l'Amérique française.

12

Voir plus loin la biographie de Tonty, pp. 37 et suiv.

13

Le père Louis Hennepin est l'auteur de plusieurs relations dont :

« Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle France, par ordre du roi, avec la carte du pays, les mœurs et la manière de vivre des sauvages », Paris 1683 et 1688 ;
« Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la mer Glaciale, avec cartes et figures, l'histoire naturelle et morale, et les avantages que l'on peut tirer par l'établissement des Colonies », Utrecht, 1697.

14

Archives nationales, F3, 6, fol. 122. Voir la bibliographie p. 253.

15

Journal historique du dernier voyage de M. de La Salle par M. Joutel. Rédigé par le sieur de Michel, Paris, 1713. En 1699, d'Iberville Proposa en vain à Joutel de se joindre à l'expédition qu'il organisait en Louisiane.

16

En 1690, les Anglais s'emparèrent de Terre-Neuve et de l'Acadie, puis les traités de Ryswick (1697) consacrerent la perte d'une partie de l'Acadie, mais ils laissaient à la France ses postes de la baie d'Hudson. L'expansion du Canada vers le nord était donc toujours possible.

17

On lira à ce sujet le livre de B.G. Trigger : *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*, 1990.

18

Voir en annexe **III** l'histoire des Treize colonies anglaises d'Amérique.

19

Ce gouverneur hollandais de la Nouvelle Amsterdam était surnommé « Père jambe de bois » par les Indiens car il avait perdu une jambe en combattant les Français.

20

Le père, Louis, et son Jérôme qui lui succéda officiellement en 1699.

21

A cette date, Jérôme exerçait déjà cette charge bien que d'une manière non encore officielle.

22

Pour la description et l'histoire de chaque fort cité dans ce livre, se reportera à l'annexe I, pp. 221-232. Pour leur localisation, on utilisera les cartes des pp. 263, 264, 266.

23

C 11 A, 20, fol. 209 (Canada).

24

Cette question est traitée dans l'annexe II, pp. 233-236.

25

Le futur gouverneur de la Louisiane, de 1712 à 1714. Voir plus

26

C 11A, 15, fol. 127 : Champigny, 13 octobre 1697.

27

Du nom du fermier général L'Huillier, directeur de la Compagnie des Sioux fondée en France par Le Sueur et dont le but était l'exploitation des mines de cuivre de la région.

28

C 13A, 1, fol. 230 : lettre de D'Iberville.

29

C 11A, 20 (Canada), fol. 267 : « rôle des morts au Bilocci ».

30

Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, t. IV, pp. 513-516.

31

C 13A, 2, fol. 73 : Bienville, le 25 février 1708.

32

G. Dujarric, *Précis chronologique d'histoire de France*, 1960, p. 115.

33

Ibid., p. 116.

34

C 13A, 1, fol. 33 et suivants : 22 juin 1707.

35

C 13A, 1, fol. 141.

36

Id.

37

C 13A, 2, fol. 21, 540, 635 : 1711, d'Artaguiette.

38

En septembre 1711, la *Renommée* apporta des habits militaires qui arrivèrent en piteux état, parce que empilés dans des barils de clous dont l'envoi était indispensable.

39

C 13A, 2, fol. 500.

40

C 13A, 1, fol. 130.

41

L'arrivée des navires fut relativement régulière en 1703 et en 1704 grâce à la rotation de la *Loire* et du *Pélican*, mais, ensuite, la moyenne arrivées tourna autour de 2 ans :

30 mai 1701 : L'Enflammée ; 18 décembre 1701 : la *Renommée* et le Palmier ; août 1703 : la *Loire* ; 24 juillet 1704 : le *Pélican* ; 1706 : L'*Aigle* (sans vivres) ; 10 février 1708 : la *Renommée* ; septembre 1711 : la *Renommée* ; mars 1712 : la *Sainte-Avoie*.

42

C 11A, 20, fol. 577.

43

C 13A, 1, fol. 130 et suivants.

44

B 22 (Marine), 170, fol. 639.

45

C 13A, 2, fol. 12, 58, 135.

46

Margry, *op. cit.*, t. IV, p. 603 : d'Iberville à bord de la *Renommée* le 20 juin 1702.

47

Ibid., p. 610.

48

C 11A, 20, fol. 395 : Mobile le 20 mai 1703, Lassalle au ministre.

49

Id.

50

La question est traitée pp. 235-236.

51

La rade de Pensacola était profonde et elle permettait à toute une flotte de s'y mettre à l'abri.

52

Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, 4 vol., 1953-1974, t. III, p. 390.

53

C 13A, 3, fol. 363 : Crozat demanda au ministre 40 soldats et 2 officiers pour réoccuper le fort Saint-Louis des Illinois.

54

Cette opposition se transforma vite en véritable guerre ouverte, à tel point que Crozat les fit suspendre tous les deux. Duclos fut muté à Saint-Domingue et La Mothe embastillé durant quelques mois pour avoir dénigré la Compagnie.

55

Voir plus loin, pp. 109-111.

56

La Mothe-Cadillac mourut en 1730 à Castel-Sarrazin où il était lieutenant du roi.

57

C 13A, 4, fol. 255.

58

Margry, *op. cit.*, t. IV, p. 585 : lettre du ministre au chevalier de Callières, Versailles le 31 mai 1701.

59

Cité par Marcel Giraud, *op. cit.*, t. II, p. 258.

60

Margry, *op. cit.*, t. V, p. 589. En 1729, le Conseil supérieur de la Louisiane se prononcera clairement contre les mariages mixtes : « Nous ferons avec bien plaisir tout ce qui dépendra de nous pour Pécher les alliances des Français avec les sauvagesses. »

61

Villiers du Terrage, *Les Dernières Années de la Louisiane française*, 1905, p. 194.

62

Lettre citée par C.A. Julien, dans *Les Français en Amérique*, Paris,

63

Marcel Giraud, *op. cit.*, t. I, p. 245.

64

C 13A, III, fol. 791.

65

D 2C, 51, fol. 9.

66

C 13A, 4, fol. 74-5.

67

C 13A, IV, fol. 500-507.

68

Id.

69

B 38, fol. 289-290.

70

Voir en annexe, p. 245.

71

D 2C, 51, fol. 11.

72

B 8, colonies, fol. 222.

73

Voir plus loin chapitre 4.

74

C 13A, 9, fol. 51 et suivants : La Nouvelle-Orléans le 27 février 1725, le Conseil supérieur à MM. de la Compagnie, 47 pages.

75

C 13A, 8, fol. 327.

76

C 13A, I, 2, fol. 15 : La Nouvelle-Orléans, le 1^{er} avril 1729, Périer au ministre.

77

C 13A, I, 2, fol. 5.

78

C 13A, II, fol. 89-90 : La Nouvelle-Orléans, le 30 mars 1728, Périer et Lachaise.

79

C 13A, IV, fol. 640.

80

C 13A, IV, fol. 447.

81

Margry, *op. cit.*, t. VI, p. 22.

82

Margry, *op. cit.*, t. VI, p. 181.

83

Ibid., p. 330.

84

Sur ce sujet, les sources sont nombreuses, notamment les séries C 13A, 8, 9 et 10.

85

En 1722, il rentra en France où il écrivit ses mémoires et surtout le *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane*, publié à La Nouvelle-Orléans en 1831. Son véritable auteur serait le chevalier de Beaurais. L'intérêt de la relation ne porte que sur les événements s'étant déroulés durant les presque trois années passées en Louisiane par l'auteur.

86

Ce régiment, envoyé au Canada en 1665 pour réduire les Iroquois, formé par la fusion entre le régiment de

Carignan et le Royal-cravate. Il prit le nom de son nouveau propriétaire, M. de Salières.

87

Après avoir suivi la route de l'Ouest, ils avaient atteint les lacs Nipigon, de la Pluie et des Bois où se fit leur hivernage 1731-1732.

88

C 13A, 3, fol. 457-58 : La Mothe-Cadillac, 1^{er} mars 1714.

89

C 13A, 3, fol. 521 : La Mothe-Cadillac, 18 septembre 1714.

90

C 11A, 34, fol. 161-78 : Dubuisson à Vaudreuil.

91

C 11A, 34, fol. 282.

92

C 11A, 34, fol. 283.

93

Sur le site de l'actuelle ville de Chicago.

94

Louis de La Porte, sieur de Louvigny, lieutenant du roi au Canada.

95

C 11A, 35, fol. 220 : Louvigny au ministre.

96

C 13A, 3, fol. 783-84 : Bienville au ministre le 1^{er} septembre 1715.

97

C 13A, 2, fol. 785.

98

Pénicaud cité par Margry, *op. cit.*, t. V, p. 507 à 509.

99

C 13A, 4, fol. 765-776 : Bienville à Pontchartrain, lettres du 2 et du 20 janvier 1716.

100

D 2C, 51, fol. 30.

101

Ibid., p. 151.

102

C 13A, 4, fol. 800-6.

103

La Mothe-Cadillac avait été rappelé en France au mois de mars.

104

C 11A, 1, 24, fol. 17.

105

C 11A, 1, 24, fol. 176.

106

D 2C, 51, fol. 30.

107

C 13C, 2, journal de Diron d'Artaguiette.

108

C 13A, 10, fol. 226 : lettre de Périer à Maurepas, 2 mai 1727.

109

C 11A, 50, fol. 106.

110

C 11A, 51, fol. 316-5.

111

C'est en 1791 que Chateaubriand voyagea aux Amériques. Il débarqua à Baltimore en juillet et reprit le bateau pour l'Europe à Philadelphie en décembre. Durant ces six mois passés sur le Nouveau Continent, il n'a peut-être pas visité la Louisiane, ce qui ne l'empêcha pas d'y situer son roman *Les Natchez* et son récit *Atala*.

112

Pradel, in A. Baillardel et A. Prioult, *Le Chevalier de Pradel* (voir les sources en fin de volume), pp. 70-72.

113

Cette expédition était commandée par Le Sueur.

114

Le Sueur avait été rejoint par M. de Loubois, récemment arrivé de France : le siège, poursuivi mollement par eux, ne réussit pas.

115

La littérature consacrée à la question donne un chiffre de 238 Français tués dont 36 femmes et 50 enfants. Certaines sources donnent un chiffre de victimes s'élevant à 183.

116

C 13A, I, 2, fol. 365.

117

Dans le sens de la montée, les embarcations devaient naviguer le long de la rive et elles étaient exposées

aux flèches décochées par les Natchez. Dans le sens de la descente, la navigation se faisait au milieu du Mississippi, hors de portée des archers natchez.

118

C 13A, 18, lettre du 15 mars 1734 au ministre.

119

En août 1731, M. de Pradel avait reçu le commandement du fort des Natchez où il demeura jusqu'à la fin du mois d'octobre 1732.

120

C 13A, 14, fol. 70 : 25 juillet 1732, Périer au ministre.

121

Ou d'Artaguette.

122

C 13A, 16, fol. 213 : Bienville et Salmon au ministre ; fol. 301 : 30 septembre 1733, Bienville au ministre.

123

C 13A, 18 : lettre du 15 mars 1734, Bienville au ministre.

124

F3, 24, fol. 249 : 1736, « État des troupes et milices qui ont fait la campagne des Chicachas ».

125

F3, 24, fol. 258.

126

C 13A, 22, fol. 252.

127

F3 24, fol. 258.

Morts : - officiers et sous-officiers : d'Artaguette : commandant ; de Saint-Ange (fils) : lieutenant ; Desgly : lieutenant ; de Vincennes : lieutenant réformé ; de Coulanges : enseigne en pied ; de la Gravière : enseigne en second ; Séraud : cadet ; Desmorieux : cadet ; Fonty : cadet ; Duclos-le-Jeune : cadet ; Lacroix : caporal ;

- officiers de milice et miliciens : Desessards : capitaine ; Langlois : lieutenant ; Saint-Ciré : milicien ; les 3 frères Lagravière : miliciens ; Carrière : milicien ; Rochefort : milicien ; Savot : milicien ; Chauvin : milicien ; Cochon : milicien ; Allait : milicien ; Bonvillain : milicien ; Vadeboncœur : milicien ; maître Jean : milicien ; Masson : milicien ; Bourmon : milicien ;

Prisonniers : R.P.Sénac : jésuite ; de Tisné : lieutenant ; Frontigny : enseigne en second ; de la Lance : capitaine de milice.

128

C 13A, 21, fol. 302 : lettre de Salmon au ministre, 28 juin 1736.

129

F 3, 24, fol. 271 : 9 juin 1736, lettre de Bienville à Maurepas.

130
C 13A, 21, fol. 352.

131
C 13A, 24.

132
F 3, 24, fol. 299 : Montréal le 6 juillet 1739. « Officiers et soldats commandés par Monsieur de Longueil et détachés à la Louisiane sous les ordres de Monsieur de Bienville » : 3 lieutenants, 2 enseignes en pied, 4 enseignes en second, 1 aumônier, 1 chirurgien, 12 cadets à l'aiguillette, 13 cadets soldats, 3 sergents, 6 caporaux, 6 anspressades dont un tambour, 24 soldats, 43 habitants (miliciens), 166 Iroquois du Sault-Sainte-Marie avec leurs missionnaires, 51 Iroquois du lac des 2 montagnes, 32 Algonquins, 50 Abénaquis avec leurs missionnaires soit un total de 159 Blancs et de 299 Indiens.

133
Delanglez : « The Journal of Pierre Vitry », cité par G. Frégault dans *Le Grand Marquis Pierre de Vaudreuil et la Louisiane, 1952*.

134
Sur ce chiffre, l'on peut recenser quelques dizaines de nègres.

135
Un exemple de cette politique des cadeaux est donné par un document datant de 1725. Il s'agit des présents faits à la fille du chef d'une tribu alliée des Français :

« 7 aunes de mazamet bleu, 18 aunes de toile fine pour faire des chemises, une demi-livre de fil, un cent d'aiguilles, 4 paires de ciseaux, 6 petits miroirs, 2 douzaines de couteaux à jambète, une demi-livre de vermillon et 2 livres de rassade bleue. » (C 13A, 8, fol. 352.)

Autre exemple, en 1727, la Compagnie des Indes proposait de récompenser tout Indien qui ramènerait un esclave fugitif en lui offrant :

« 2 fusils, 4 aunes de limbourg, 2 couvertures, 4 chemises, 1 livre de vermillon, 10 livres de poudre, 20 livres de balle, et pour environ 2 pistoles de miroirs, couteaux, peignes et pierre à fusil. » (C 13A, 11, fol. 66.)

136
C 13A, 31, fol. 165 : lettre de Beauchamps, 20 mars 1747.

137
C 13A, 32, fol. 124 : lettre de Vaudreuil au ministre, 5 novembre 1748.

138
Id., fol. 125.

139
C 13A, 38, fol. 124 : lettre de Kerlérec au ministre, 18 décembre 1754.

140
« Une guerre engagée un peu à contrecœur par Louis XV pour régler de vieux comptes avec la Maison d'Autriche, assurer davantage la frontière du nord-est et faire de l'Empereur germanique son ami, sinon son protégé, a entraîné un conflit généralisé et s'est achevée, Par lassitude, sur une paix qui, ne satisfaisant absolument personne, à l'exception de Frédéric II, modifiait néanmoins l'équilibre européen.

« La paix d'Aix-la-Chapelle décevait en effet les Français, qui avaient l'impression de s'être battus "pour le roi de Prusse" puisque la guerre avait essentiellement profité à ce dernier, conquérant cynique de la Silésie, et un peu au roi de Sardaigne. Personne d'autre n'était satisfait. La Grande-Bretagne n'avait réglé ni ses litiges commerciaux avec l'Espagne, ni ses litiges coloniaux avec la France, que ce fût aux Antilles, en Amérique du Nord ou aux Indes. » Jean Bérenger, Jean Meyer, *La France dans le monde au XVIII^e siècle*, pp. 200-201.

141

C. de Bonnault, « Les Français de l'Ohio », in la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 1, 1947-1948.

142

En 1787, la Compagnie des Associés de l'Ohio succéda à la Compagnie anglaise de l'Ohio. La nouvelle compagnie avait juridiction sur un million d'arpents et elle fut à l'origine de la colonisation de la région.

143

Ces forts sont représentés sur la carte de la p. 266.

144

Sur l'actuel site de Pittsburgh.

145

, Cité par Villiers du Terrage dans *Les Dernières Années de la Louisiane française*, *op. cit.*

146

Cité par Christine Quintlé, *Les Français en haute Louisiane*, 1980, p. 257.

147

L'Ohio.

148

Washington.

149

Cité par Christine Quintlé, *op. cit.*, p. 258.

150

Cité par Christine Quintlé, *op. cit.*, p. 259.

151

Ce fort anglais fut édifié sur le Potomac, au Maryland, sur le site de l'actuelle ville de Cumberland. A l'origine simple poste de traite connu sous le nom de Wills Creek, il fut agrandi en juillet 1754.

152

Frederic Tilberg, *Fort Necessity*, 1956, p. 22.

153

Ibid.

154

Dépôt des Fortifications des Colonies : Amérique Septentrionale : 3, carton 8, fol. 319 : 3 août 1755, « Relation des divers mouvements qui se sont faits entre les Français et les Anglais à la bataille qui s'est donnée à 3 lieues du fort Duquesne le 9 juillet 1755 entre les 2 nations, l'anglaise commandée par le général Braddock et la française, par Monsieur de Beaujeu ».

155

Dépôt des Fortifications des Colonies : Amérique Septentrionale : 3, carton 8, fol. 313 et 993 : 6 canons en fonte de calibre 5 et demi, 4 obusiers, 3 mortiers, 175 boulets de 11 livres, 65 boulets de 5 livres, 192 obus de 43 livres, 55 grenades de 6 livres 3/4, 1 700 livres de poudre, 19 740 cartouches de mousquet, 6 000 pierres à fusil, 106 pelles de fer, 58 serpes, 21 haches moyennes, 22 pioches, 17 grosses haches, 7 marteaux, 60 fusées à bombe.

156

Quatre ans plus tard, le colonel James Brud passant sur l'emplacement de cet ancien camp « saw vast quantities of cannonball, musket bullets, broken shells, and an immense destruction of powder, wagons, etc. », Frederic Tilberg, *Fort Necessity, op. cit.*, pp. 25-26.

157

Cité par E. Longchamp : *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française ?*, 1888.

158

Jean Bérenger, Jean Meyer, *La France dans le monde au XVIII^e siècle, op. cit.*, p. 208.

159

Cet épisode a été décrit dans le roman de Fenimore Cooper, *Le Dernier des Mohicans*.

160

Ou fort Ticonderoga.

161

Voir plus loin, pp. 162 et suivantes.

162

La lettre de Kerlérec citée par Villiers du Terrage dans *Les Dernières Années de la Louisiane française, op. cit.*

163

Pendant qu'Aubry était en campagne, la métropole envoya de maigres renforts à La Nouvelle-Orléans : 45 Suisses, 22 recrues et 2 officiers...

164

Villiers du Terrage dans *Les Dernières Années de la Louisiane française, op. cit.*

165

Nouveau port dont le nom primitif était on l'a vu port de l'Orient.

166

On lira au sujet des régiments suisses le très beau livre de Jérôme Bodin : *Les Suisses au service de la France*.

167

Le régiment de Karrer devint plus tard Hallwyl.

168

Archives de la Guerre : AI 3674, fol. 1, 187 : Blaye, le 19 février 1762, lettre relatant l'embarquement des hommes sur les chaloupes pour passer sur les cinq navires devant les mener à La Nouvelle-Orléans ; le *Bien-Acquis* et la *Ressource* seront d'ailleurs capturés par les Anglais avec le chevalier de Jumilhac, commandant des troupes, et 16 officiers et 241 soldats.

169

B 49, fol. 626.

170

D 2C, 50, fol. 46.

171

D 2C, 51, fol. 35 et D 2C, 52, fol. 44.

172

Pour les hommes et les effectifs, l'on se reportera à l'annexe VI.

173

D 2C, 59.

174

La date de 1759 ne correspond pas automatiquement à la fin du temps de service des officiers cités à la Louisiane, mais au recensement fait à cette date, D 2C, 50, fol. 58.

175

C 13A, 4, fol. 157. Pour un sergent, le grand habillement comportait : un justaucorps de deux aunes un tiers de drap de Lodève de couleur gris-blanc ; trois aunes et demie de serge d'Aumale ; deux aunes et demie de galon d'argent fin ; deux douzaines de boutons d'étain ; la veste faite d'une aune trois quart de tricot bleu ; une aune et demie de toile pour la doublure ; une demi-aune pour les poches ; trois douzaines de boutons ; une culotte bleue ; un chapeau ; deux cravates noires ; une paire de guêtres ; une paire de bas ; deux paires de souliers. Les soldats Percevaient le même trousseau, avec en plus deux douzaines de boutons en cuivre ; pour les tambours, la veste qui est de couleur rouge ainsi que la culotte.

Le petit habillement était le même pour les sous-officiers et pour les hommes, à savoir : la première année, deux chemises, une paire de bas, deux paires de souliers, une paire de guêtres, une cravate ; la seconde année, les mêmes fournitures plus un chapeau. En 1724, 15 soldats de renfort de la compagnie de Plantin reçurent le grand habillement, plus deux chemises, deux paires de souliers, une culotte et, au moment de l'embarquement, deux chemises et une paire de souliers supplémentaires.

176

E. Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, Paris, 1854.

177

C 13A, 4, fol. 117 : Louvre 23 juin 1716.

178

C 13A, 2, fol. 803 : d'Artaguiette, le 12 mai 1712.

- 179
D 2C, 51, fol. 27, 30, 31.
- 180
D 2C, 51, fol. 32.
- 181
F3 241, fol. 5.
- 182
Joseph Le Moyne de Sérigny, frère de Bienville.
- 183
F3, fol. 24.
- 184
D 2C, 51, fol. 24 : fort des Natchitochés.
- 185
Margry, *op. cit.*, t. VI, p. 181.
- 186
D 2C, 51, fol. 36 : 12 octobre 1756.
- 187
Voir l'annexe I.
- 188
Voir chapitre 4.
- 189
C 13A, 44 : lettre de Kerlérec, 9 février 1764, fol. 3.
- 190
C BA, 43 : lettre de Kerlérec, 22 juin 1762.
- 191
C 13A, 44 : lettre de Kerlérec, 3 février 1764, fol. 4.
Kerlérec faisait allusion à son achat, à un navire espagnol, de marchandises de traite destinées aux alliés indiens. Voir plus haut p. 160.
- 192
G. Oudard, *Vieille Amérique*, Paris, 1931, p. 228.
- 193
C 13A, 43 : lettre au ministre, 6 novembre 1763.
- 194
Ph. Jacquin, *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord*, 1976, p. 143.
- 195

Ph. Jacquin, *La Terre des Peaux-Rouges*, 1987, p. 76.

196

C 13A, 43 : correspondance de **D'Abbadie**, fol. 265 à 281.

197

C 13A, 44 : lettre de Saint-Ange, 12 août 1764.

198

« Les Anglais ne viendront jamais ici tant qu'il y aura un homme rouge. »

199

Il n'avait pas été nommé gouverneur mais « directeur général de la Louisiane pour le Roi. »

200

Louis XV à d'Abbadie, Versailles, 21 avril 1764. Manuscrit conservé à la bibliothèque du Congrès à Washington. Cité par Michaël Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, 1992, p. 18.

201

Le 29 avril 1762, dix compagnies du régiment d'Angoumois étaient arrivées de France, commandées par le marquis de Frémur.

202

Archives de Séville. Chiffre cité par M. Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, Paris, 1992, p. 19.

203

Il n'avait avec lui qu'une petite troupe forte de moins de cent soldats.

204

Une ordonnance de septembre 1766 prise par le gouverneur Ulloa limitait les relations commerciales entre la Louisiane et les Antilles françaises.

205

Denis Nicolas Foucault était canadien, puisqu'il naquit le 13 décembre 1723 à Québec où son père était installé depuis les années 1670. En 1738, à peine âgé de quinze ans il entra au service de la Marine. En 1745 il fut nommé aux Indes, où il servit jusqu'en 1750. En 1757 il était écrivain principal à Rochefort et, en mai 1762, il débarquait en Louisiane où peu de temps après il remplaçait Rochemore comme ordonnateur.

206

Aujourd'hui conservés aux Archives nationales à Paris dans la série C 13A, 49, fol. 1951.

207

P.H. Boule, « French reactions of the Louisiana Révolution of 1768 », *Urbana*, 1965, p. 147.

208

Ancien officier du régiment suisse de Karrer.

209

Baton Rouge, Manchac et Natchez.

210

Sur le sujet, on lira d'André Kaspi, *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Paris, 1976.

211

Choiseul avait eu une vision prophétique de la situation. Jean Béranger et Jean Meyer ont parfaitement exposé sa pensée (*op. cit.*, pp. 240-241) : « La pensée de Choiseul est définie d'une manière tout à fait nette dans un *Mémoire au roi* de 1765 (Archives des Affaires étrangères, Paris, *Mémoires et Documents*, vol. 38), où il explique à Louis XV son action à la tête du département des Affaires étrangères, qu'il a occupé de 1758 à 1761 et qu'il a cédé à son cousin Choiseul-Praslin pour consacrer ses forces aux secrétariats d'État à la guerre et à la marine. Il analyse la situation de la France par rapport aux grandes puissances européennes et trace la conduite à suivre. Il y critique l'alliance avec Marie-Thérèse qui est, selon lui, "précaire" et qui, durant la guerre de Sept Ans, a fait "négliger la guerre de mer et d'Amérique, qui était la véritable guerre" et il préconise, en conséquence, une solide alliance avec l'Espagne, afin de briser définitivement la puissance britannique - alliance effective au cours de la guerre d'Amérique. S'adressant directement à Louis XV il poursuit en des termes particulièrement nets :

« "L'Angleterre est l'ennemie déclarée de votre puissance et de votre État ; elle le sera toujours. Son avidité dans le commerce, le ton de hauteur qu'elle prend dans les affaires, sa jalousie de votre puissance, et plus que cela, les particuliers des différentes cabales qui, tour à tour, la gouvernent, doivent vous faire présager qu'il se passera encore des siècles avant que de pouvoir établir une paix durable avec cet État qui vise à la suprématie dans les quatre parties du monde. **Il n'y aura que la Révolution d'Amérique qui arrivera, mais que nous ne verrons vraisemblablement pas, qui remettra l'Angleterre dans l'état de faiblesse où elle ne sera plus à craindre en Europe.** En attendant, il faut en politique se précautionner contre ses desseins dangereux et en se défendant contre elle, selon les moyens que j'indiquerai à Votre Majesté, tels que je les ai imaginés à l'article de la marine, chercher à lui susciter moins des ennemis que des occasions de dépenses." »

« Un texte aussi significatif, qui se retrouve à plusieurs reprises sous la plume de Choiseul, montre que le prétexte à une intervention sera la "Révolution d'Amérique", où la France accomplira un geste de *Realpolitik* préparé de longue date et où la part idéologique sera bien mince ; mais pour intervenir utilement, il faut être prêt et en particulier reconstruire la marine, si rudement éprouvée par les désastres de la dernière guerre. »

212

Cette question n'entrant pas dans le cadre de notre étude, on se reportera à l'abondante littérature consacrée à ce sujet.

213

La générosité et le désintéressement français furent remarquables, car à aucun moment Versailles ne profita des circonstances Pour se faire restituer par l'Angleterre une partie de ses conquêtes de 1759-1761 dans la vallée du Saint-Laurent. Certes, l'accord franco-américain de 1778 prévoyait que la France ne se fixait pas un tel but de guerre mais, en 1782, quand ce traité fut violé par la partie américaine qui signa une paix séparée avec l'Angleterre, rien ne l'empêchait plus de tenter de reprendre pied au Canada.

214

L'Indiana en 1816 et l'Illinois en 1820.

215

M. Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, *op. cit.*, p. 97.

216

M. Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, *op. cit.*, pp. 31-32.

217

L'abbé Raynal avait publié en 1770 *L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

218

Administrativement, les gouverneurs de la Louisiane espagnole dépendaient du gouverneur de Cuba dont ils n'étaient que des délégués.

219

Cité par Baillardel et Prioult, *Le Chevalier de Pradel, vie d'un colon français en Louisiane*, 1928, pp. 451-452.

220

Les préliminaires avaient été conclus le 1^{er} octobre 1801.

221

En mai 1802, Toussaint Louverture le chef insurgé fut fait prisonnier, mais l'épidémie empêcha les Français de reconquérir véritablement l'île.

222

Bonaparte, désirant constituer un « Empire du Sud » composé des Antilles françaises, de toute l'île de Saint-Domingue et de la Louisiane, avait tout prévu : fonctionnaires, statuts, soldats, etc. Il fit même frapper des médailles destinées aux Indiens avec son effigie et une inscription symbolique « A la fidélité ».

223

F. Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis*, Paris, 1829.

224

F. Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane...*, *op. cit.*, p. 286.

225

Ibid.

226

Il était parti le 8 mars pour Paris.

227

Le 16 mai 1803, la guerre reprit avec l'Angleterre.

228

Barbé-Marbois, *op. cit.*, p. 298.

229

M. Garnier, *Bonaparte et la Louisiane*, *op. cit.*, p. 132.

230

Voir p. 208.

231
Livingstone.

232
Il s'agissait d'indemniser les Américains pour la capture de navires leur appartenant par des corsaires français.

233
Michaël Garnier, *Bonaparte et la Louisiane, op. cit.*, p. 140.

234
Il s'embarqua pour la Martinique où il resta jusqu'en 1809. Il y fut capturé par les Anglais et échangé, devint préfet en Belgique de 1810 à 1814, et termina sa carrière comme administrateur de la Guyane. Il mourut à Paris en avril 1835.

235
Cité par Michaël Garnier, *Bonaparte et la Louisiane, op. cit.*, p. 157.

236
Ibid., p. 164.

237
M. Garnier, *Bonaparte et la Louisiane, op. cit.*

238
C 13A, 18, fol. 85, Bienville au ministre, 8 avril 1734.

239
Le rattachement date du 27 septembre 1717.

240
Ou Boisbriand, ou Bois-Brillant.

241
Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française, op. cit.*, t. III, p. 373.

242
Ou Saucier.

243
D 2C, 50, fol. 7.

244
D 26, 51, fol. 25.

245
D 2C, 50, fol. 7.

246

D 2VC, 51, fol. 28.

247

François Morgane, sieur de Vincennes.

248

C 13A, 18, fol. 79 bis, 8 avril 1733, Bienville et Salmon au ministre.

249

C 13A, 3, fol. 1.

250

D 2C, 50, fol. 7.

251

D 2C, 50, fol. 57 : 31 août 1733.

252

D 2C, 51, fol. 25.

253

D 2C, 51, fol. 28.

254

Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française, op. cit.*, t. III, pp. 366-367.

255

D 2C, 50, fol. 7.

256

D 2C, 51, fol. 28.

257

D 2C, 52, fol.8.

258

Margry, *op. cit.* tome I, p. 269.

259

C 13 A, 6 fol. 211-213.

260

Cité par Albert Krebs, 1982, p. 56.

261

D 2C, 50 fol. 7.

262

D 2C, 51, fol. 25.

263

D 2C, 51, fol. 28.

264

Id.

265

D 2C, 51, fol. 32.

266

D 2C, 51, fol. 37.

267

D 2C, 52, fol. 313, Revue de janvier 1760 aux Alibamons.

268

Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française, op. cit.*, t. I, pp. 192-193.

269

Il est difficile de connaître l'origine de tous les soldats ayant servi dans la vallée du Mississippi sans dépouiller la totalité des archives de Lorient et de Rochefort. Le registre D 2C, 52 fournit des indications assez précises pour les années 1724 à 1729. Il est évident que ces renseignements partiels portant sur quelques années ne peuvent être généralisés et doivent être utilisés comme un simple sondage.

270

F3, 241 fol. 105 : Ordonnance du 1^{er} mars 1716.

271

D 2C, 59, fol. 49.

272

, C 11A, 20, fol. 209.

273

D 2C, 51, fol. 1 : 1715 : « Extrait de la compagnie détachée de la marine entretenue en Louisiane, présentée de 31 août. »

274

D 2C, 51, fol. 2 : Fort Louis le 15 janvier 1716.

275

D 2C, 51, fol. 9.

276

F3, 241, fol. 105 : ordonnance pour l'augmentation de 4 compagnies à la Louisiane le 1^{er} mars 1716.

277

D 2C, 51, fol. 33 : compagnie Suisse, Capitulation.

278

Barbier, éventuellement valet de chirurgien ; à chaque soldat étaient retenus sur la solde deux sous par

mois pour leur paiement, en application de l'ordonnance du 15 août 1691, articles XL et LI.

279

D 2C, 51, fol. 21 : « Hôtel de la Compagnie à Paris, le 6 mars 1732. »

280

D 2C, 51, fol. 25.

281

D 2C, 52, fol. 27.

282

C 13A, 32, fol. 145 : Vaudreuil à Maurepas le 17 novembre 1748.

283

B, 91, fol. 397 : Louis XV à Vaudreuil le 30 septembre 1750.

284

D 2C, 51, fol. 28 : septembre 1752.

285

2C, 51, fol. 29.

286

D 2C, 51, fol. 34 : 30 août 1758 et D 2C, 52, fol. 32 : 29 août 1758.

© Librairie Académique Perrin, 1994.
ISBN 2-262-00094-8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du xx^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782262072025) le 02 novembre 2017.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Table des Matières

Présentation	2
Page de titre	3
Sommaire	4
Dédicace	8
Épigraphe	9
INTRODUCTION	10
1 - LES EXPLORATIONS	12
HERNANDO DE SOTO	12
VERRAZANO ET JACQUES CARTIER	14
CHAMPLAIN ET SES SUCCESSEURS	15
L'APPROCHE DU MISSISSIPPI	16
LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPPI	17
LE PREMIER VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE (1681-1684)	18
LE SECOND VOYAGE DE CAVELIER DE LA SALLE	21
2 - LA PRISE DE POSSESSION 1699-1713	24
LES PIONNIERS DE LA NOUVELLE FRANCE	24
HOLLANDAIS ET ANGLAIS	25
PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE	26
LA SECONDE EXPÉDITION	29
LA LOUISIANE ET LA GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE	31
LES RIVALITÉS DU CANADA	34
LES TENTATIVES ANGLAISES	35
LES RELATIONS AVEC L'ESPAGNE	36
3 - L'EMPIRE DU MISSISSIPPI 1713-1752	37
LA NOUVELLE POLITIQUE ANGLAISE	37
LE CONFLIT FRANCO-ESPAGNOL	38
L'APPEL À CROZAT	39
L'ADMINISTRATION	40
L'ABANDON DE CROZAT (1717)	41
DE CROZAT À LAW (1717-1719)	41
LE PEUPLEMENT	42
LA ROTATION DES NAVIRES (voir p. 85)	44
DE BIENVILLE À VAUDREUIL (1732-1752)	45
LA DÉFENSE DE L'EMPIRE (1714-1729)	47
LA VIE RELIGIEUSE	51
LES EXPLORATIONS	52
4 - LA POLITIQUE INDIENNE 1713-1752	55

LA PREMIÈRE GUERRE DES RENARDS (1702-1716)	55
LE MISSISSIPPI CENTRAL (1713-1716)	56
LA DEUXIÈME GUERRE DES RENARDS (1717-1729)	58
LA RÉVOLTE DES NATCHEZ (1729-1734)	60
CHACTAS CONTRE CHICACHAS (1731-1734)	63
LES CAMPAGNES CONTRE LES CHICACHAS, 1736	64
LA TRAHISON DE SOULIER ROUGE	67
5 - LA GUERRE ANGLAISE 1744-1760	70
LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE	70
LA QUESTION DE L'OHIO	72
LA MISE EN DÉFENSE DE L'OHIO	73
DE LA PAIX ARMÉE A LA GUERRE	74
L'OFFENSIVE ANGLAISE	77
LA GUERRE DE SEPT ANS	78
LES CAMPAGNES D'AMÉRIQUE	79
LA FIN DE LA NOUVELLE FRANCE	80
L'EFFORT DE GUERRE DE LA LOUISIANE	81
6 - L'ARMÉE FRANÇAISE EN LOUISIANE 1699-1763	85
LES MÉTHODES DE GUERRE	85
LES OFFICIERS	87
ÉQUIPEMENT ET RAVITAILLEMENT DES TROUPES	90
LES PROBLÈMES LIÉS À LA DÉSSERTION	91
LES COMMUNICATIONS CANADA-LOUISIANE	92
7 - DE L'EMPIRE ABANDONNÉ A L'EMPIRE VENDU 1763-1804	94
L'OCCUPATION ANGLAISE	95
LA CESSION À L'ESPAGNE	97
LA LOUISIANE ESPAGNOLE	98
LA NAISSANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	100
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA LOUISIANE	101
LA VENTE DE LA LOUISIANE	103
CONCLUSION	109
ANNEXES	111
I - FORTS ET POSTES DE LOUISIANE	112
LES FORTS DE HAUTE LOUISIANE	112
LES FORTS DE BASSE LOUISIANE	115
II - LES TRIBUS AMÉRINDIENNES	121
LES TRIBUS DU SUD	121
LES RELATIONS AVEC LES TRIBUS DU SUD	122
LES TRIBUS DU NORD	123
III - LES COLONIES ANGLAISES	127

LA NOUVELLE-ANGLETERRE	127
VIRGINIE	127
MARYLAND	127
RHODE ISLAND	127
NEW JERSEY	128
NEW HAMPSHIRE	128
LES CAROLINES	128
GEORGIE	128
IV - LES RECRUES DE LOUISIANE	130
V - LE TEMPS DE SERVICE DES SOUS-OFFICIERS ET DES SOLDATS	132
VI - LES EFFECTIFS	133
CHRONOLOGIE	136
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	139
CARTES	144
LES FORTS FRANÇAIS	148
LES FORTS ANGLAIS	150
INDEX	151
À propos de l'auteur	161
Notes	162
Copyright d'origine	183
Achevé de numériser	184